TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 213 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 17 FÉVRIER 1981

LE DOLLAR A PRÈS DE 5,20 F A PARIS

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS Télex Paris n° 650572 Tél. : 246-72-23

Le Pays basque espagnol est paralysé par la grève

après la mort d'un militant en prison

Le Pays basque espagnol a été, ce lundi 16 février, à peu près totalement paralysé par la grève générale à laquelle avaient appelé la plupart des organisations politiques et syndicales régionales. Ces formations entendaient protester contre la mort en prison, vendredi 13 février, à la suite des tortures d'un militant nationaliste basque, José Arregui, soupçonné d'appartenir à l'ETA.

Plusieurs manifestations ont eu lieu lundi matin, notamment à Saint-Sébastien. D'autres devaient se dérouler durant l'après-midi dans la plupart des villes du Pays basque espagnol.

A Madrid, les autorités ont pris des sanctions contre les policiers responsables, et la classe politique, unanime, dénonce la pratique de la torture.

En France, seize Basques espagnols accusés d'être membres d'une organisation terroriste liée à l'ETA militaire ont été appréhendés par la police et incarcérés à Bayonne.

On estime à Madrid que la mort de M. Arregui, après neuf jours d'interrogatoires par les policiers, met un terme aux efforts de pacification du Pays basque et à l'isolement politique de l'ETA militaire provoqué par l'assassinat, l'autre semaine, d'un ingénieur de la centrale nucléaire de Lemoniz par l'organisation séparatiste.

(Lire nos informations page 3.)

Plus qu'un crime...

Les autorités espagnoles ont réagi avec vigueur et célérité après la mort sous la torture, le vendredi 13 février, d'un détenu présumé membre de l'ETA militaire. M. Fernandez Ordonez, ministre de la justice dans un cabinet Suarez qui reste chargé des affaires courantes, a ordonné l'ouverture immédiate d'une enquête. Plusieurs hauts fonctionnaires de la police madrilène ont déjà été suspendus de leurs fonctions, et les inspecteurs qui ont « interrogé » M. Arregui pendant plus d'une semaine dans les cachots de la Puerta-del-Sol ont été mis à la disposition de la justice.

La réprobation de la classe politique est unanime. De la gauche à la droite, chacun demande que toute la lumière soit faite sur les circonstances exactes de la mort de M. Jose Arregui et sur les mauvais traitements qu'il a subis. Même M. Blas Pinar, leader du parti d'extrême droite Fuerza Nueva, a estimé que l'on continuait à torturer dans les prisons espagnoles comme on le faisait sous le franquisme. A l'automne dernier, un rapport d'Amnesty International avait d'ailleurs dénoncé des cas précis de torture et noté justement que les dispositions de la loi antiterroriste favorisent tous les excès policiers.

C'est en vertu de cette loi d'exception que M. Arregui, comme tant d'autres suspects ces derniers mois, a pu être maintenu légalement au secret pendant près de dix jours, sans aucune protection. La loi de suspension des droits fondamentaux du 1er décembre 1980 autorise, certes, le juge à s'informer personnellement des conditions de détention. Mais elle ne lui en fait pas obligation. Ainsi la sinistre loi du talion peut-elle s'exercer en toute impunité jusqu'à ce qu'une « bavure » prenne les proportions d'un scandale.

Des policiers espagnols s'indignent, et l'Union syndicale de la police espagnole (U.S.P.) a catégoriquement condamné « toute pratique de torture mentale ou physique ». Elle dénonce aussi le comportement de certains hauts fonctionnaires qui permettent de tels excès. Bien que le rapport officiel d'autopsie n'ait pas encore été publié, il ne fait guère de doute que M. Arregui a bien été torturé à mort après sa capture dans le centre de Madrid, le 4 février.

C'est au Pays basque naturellement que l'émotion est la plus vive. La plupart des formations politiques et syndicales ont lancé un ordre de grève générale pour ce lundi 16 février, et le Parlement basque de Vitoria a demandé solennellement l'abrogation de la loi antiterroriste. Une nouvelle fois, l'union sacrée et sentimentale des Basques se reforme spontanément contre le gouvernement de Madrid. En quelques jours, tout a basculé. L'assassinat, l'autre semaine, de l'ingénieur Jose Maria Ryan par l'ETA militaire avait suscité l'indignation de l'opinion espagnole et d'une large majorité de Basques soucieux de conquérir une autonomie véritable, dans la paix et la liberté.

L'ETA militaire jusqu'au-boutiste apparaissait soudainement minoritaire, et réduit à se battre le dos au mur contre les Basques partisans de la non-violence. Le jugement sévère du quotidien madrilène « El Pais » sur l'organisation séparatiste qualifiée de « pure canaille » était aussi celui de toutes les organisations basques modérées. La mort en prison sous la torture de Jose Arregui, promu lui aussi, comme l'ingénieur Ryan, au rang de victime « exemplaire », bouleverse ces données favorables au gouvernement de Madrid.

De ce point de vue, la mort du militant basque est plus qu'un crime. C'est une énorme faute politique.

AU JOUR LE JOUR

De sept à cinq

On a beaucoup entendu murmurer ces derniers temps que M. Giscard d'Estaing souhaitait la réduction du mandat présidentiel à cinq ans. Et ce n'est sûrement pas le sondage du Journal du Dimanche, *qui montre que deux Français sur trois y sont favorables, qui le fera changer d'avis.*

Seulement, comme en 1974 le candidat Giscard d'Estaing avait promis cette réforme — que le président a ensuite un peu oubliée, — on peut craindre, à supposer que M. Giscard d'Estaing soit réélu en mai prochain, qu'il ne redécouvre ce désir ou cette nécessité que du côté de 1988.

MICHEL CASTE.

Les États-Unis accusent l'U.R.S.S. d'intervention en Amérique centrale

Tandis que Washington entend prouver à ses alliés que l'opposition armée à la junte salvadorienne est soutenue par Moscou, l'agence Tass condamne ce qu'elle appelle « une campagne lancée aux Etats-Unis contre l'Union soviétique et Cuba ». Selon un commentateur de la « Pravda », M. Korionov, le nombre des conseillers américains au Salvador « dépasserait le millier ».

Au cours d'une interview donnée à Mexico à l'agence yougoslave Tanyoug, M. Menjivar, président de la commission internationale du Front démocratique révolutionnaire, a déclaré que la nouvelle administration américaine « cherchait à étendre la guerre salvadorienne au Nicaragua et aux Caraïbes ». Mais il n'a pas rejeté l'idée d'une négociation avec des émissaires de Washington.

De notre correspondant

Washington. — La Pologne inquiète les dirigeants américains. Mais c'est à plusieurs milliers de kilomètres de Varsovie qu'ils ont décidé de braquer le projecteur et d'appliquer leur nouvelle politique étrangère. Le Salvador est présenté depuis quelques semaines comme le « *principal défi au monde libre* ». De ce petit pays d'Amérique centrale, théâtre d'affrontements sanglants, Washington veut faire une démonstration et un test.

La démonstration est double. M. Reagan cherche d'abord à prouver que les Soviétiques tentent de déstabiliser l'Amérique centrale, violant ainsi *une* « code de bonne conduite » conclu en 1972 par les grandes puissances. Il veut, *en* même temps, illustrer le nouveau cours de la politique américaine — politique fondée sur la puissance et la sécurité, plutôt que sur les réformes sociales et la défense des droits de l'homme.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 3.)

Sept cent mille jeunes recherchent un emploi

Le nombre des jeunes chômeurs de moins de vingt-cinq ans, inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi, est passé de 607 000 à 693 100 en un an, soit une progression de 14,18 %.

Les difficultés de ces jeunes à trouver du travail — ainsi que les licenciements économiques — expliquent la forte augmentation des chômeurs indemnisés en janvier 1981 (+ 7 % en un mois, + 28 % en un an).

Cette dégradation de la situation de l'emploi risque de poser, dans les mois à venir, de nouveaux problèmes de financement, tant pour l'UNEDIC que pour la Sécurité sociale.

Vingt-huit pour cent de chômeurs indemnisés de plus en un an. « *Il y a longtemps que l'on n'avait constaté une telle progression* », a déclaré, dimanche 15 février, M. Bergeron, secrétaire général de F.O. et président de l'UNEDIC, organisme national qui gère les indemnités de chômage versées au niveau local par les ASSEDIC.

(Lire la suite page 43.)

JEAN-PIERRE DUMONT.

EN MARGE

En prélude à l'émission sur les jeunes réalisée avec Europe 1, Antenne 2 a diffusé dimanche soir l'interview bouleversante d'un de ces « dix-huit ans », sans travail, sans ressources, sans espoir. La France compte six cent quatre-vingt-treize mille chômeurs de moins de vingt-cinq ans, soit 14 % de plus que l'année dernière. Et il n'y a aucune raison pour que la tendance s'inverse.

Le jeune chômeur interrogé par Antenne 2 avouait être sur le point de « faire des conneries ». D'autres, plus fragiles, moins entourés, ont franchi le pas. A Fleury-Mérogis le nombre de jeunes détenus a doublé en un an. Certains ont trouvé d'autres échappatoires. Le nombre des suicides augmente chez les moins de trente ans et ce sont les jeunes qui fournissent les gros bataillons de toxicomanes, particulièrement nombreux chez les « sans profession ». Signe des temps.

Il faut avoir l'aplomb de M. Marchais pour affirmer que « Giscard préfère les jeunes qui se droguent » et le toupet de M. Juquin pour déclarer, contre toute évidence, que « l'alcoolisme ne fait pas de ravages dans les rangs de la jeunesse ». La vérité est que la consommation d'alcool et de drogue chez les jeunes augmente.

La campagne politique qui s'ouvre risque, une fois de plus, de ne susciter qu'un écho limité parmi les jeunes. La loi sur la majorité à dix-huit ans a augmenté le nombre d'électeurs potentiels, mais, si l'on en croit les précédents scrutins, un jeune sur cinq ne s'inscrit pas sur les listes électorales et un sur quatre s'abstient. Pire, les jeunes ne font aucune confiance aux hommes politiques, qu'ils jugent, selon un récent sondage de la Sofres, ni sincères ni honnêtes, cela dans leur très grande majorité.

Cette réserve à l'égard de la politique politicienne est traditionnelle chez les jeunes qui ont toujours manifesté un comportement atypique. Mais cette marginalité a changé de nature. Ce n'est plus la révolte frémissante des années 70. Woodstock est loin. Le « flower power » s'est fané. La jeunesse est plus raisonnable et plus réaliste, dit-on. Mais elle est aussi plus inquiète. Elle est passée d'une marginalité choisie à une marginalité subie. C'est la vraie question du débat dont elle est l'enjeu.

La Corée du Nord au-delà du décor

M. François Mitterrand, qui, après sa visite en Chine, a fait un bref séjour en Corée du Nord, a eu un entretien avec le président Kim Il-sung, dimanche 15 février. Il a retiré de cette rencontre l'impression qu'il y a entre Pékin et Pyongyang un « rapprochement évident sans qu'il y ait rupture avec l'U.R.S.S. » de la part de la Corée du Nord. Selon le dirigeant socialiste, M. Kim Il-sung est un homme ayant « beaucoup de bon sens, beaucoup de réalisme ».

Notre ancien correspondant au Japon, Philippe Pons, qui vient d'être remplacé à Tokyo par R.-P. Paringaux, a fait récemment une enquête en Corée du Nord, dont nous commençons la publication.

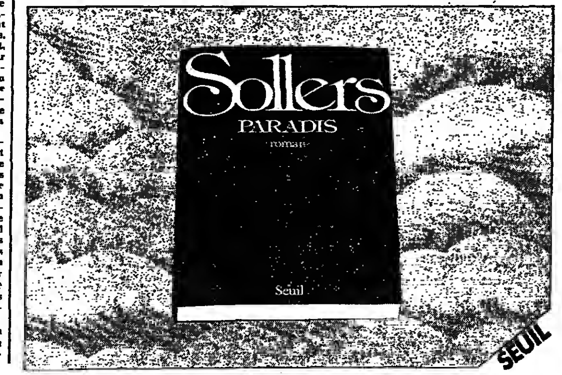
I. — « Un éden socialiste »

De notre envoyé spécial PHILIPPE PONS

Pyongyang. — « *Nous étudions la vie de notre vénéré leader cinq heures par semaine. C'est le père du peuple coréen* », nous disent avec un bel ensemble deux gamins de neuf et dix ans. Il est huit heures du matin et ils se rendent à l'école. Avec leur large casquette à la Lénine et leur pantalon tire-bouchonnant, ils ont un petit côté gavroche, n'était leur lourd cartable noir d'écolier sage. Foulard rouge et insigne représentant un flambeau, ils font partie, comme tous les enfants à partir de sept ans, de l'Union des pionniers. Plus loin, un groupe de cinq filles, un peu plus âgées, jupe bleue à bretelles et chemisier rouge avec au sommet du crâne une énorme fleur écarlate en plastique — uniforme des lycéennes — se mettent au garde-à-vous et exécutent le salut pionnier (main verticale et bras à l'équerre au-dessus de la tête) avant de répondre : « *Notre désir dans l'avenir ? La réunification de notre pays sous l'impulsion du grand leader.* » En groupe, garçons et filles vont régulièrement prêter serment de fidélité aux idéaux nationaux, et bien entendu au « leader » qui les incarne, devant le musée de la révolution.

Comme ceux de la Chine, les enfants de la Corée du Nord sont les meilleurs propagandistes innocents du régime. Ils sont sains, beaux et photogéniques. Ils expriment sans faillir les deux obsessions nationales : la « vénération » — les Coréens préfèrent ce mot à celui de culte — du « *grand leader* » et la réunification du pays. *On peut* choisir n'importe quel enfant dans la rue, tous donneront les mêmes réponses : il est vrai qu'elles leurs sont inculquées dès le jardin d'enfants. Celui de cette coopérative agricole des environs de Pyongyang possède une salle spéciale avec de minuscules chaises alignées autour d'une maquette de la maison natale de M. Kim Il-sung, le « Bethléem de la Corée populaire », disent ironiquement les diplomates en poste à Pyongyang. Accompagnés à l'accordéon par la maîtresse d'école, ils chantent à quatre ans des chansons à la gloire de M. Kim Il-sung. D'autres jardins d'enfants possèdent un train miniature : celui de la réunification. Sur les murs des classes, des gravures représentent la vie du « leader » et de sa famille. Comme dans les trois musées de la révolution de Pyongyang, l'histoire nationale est entièrement confondue avec le roman familial ; ce qui n'est d'ailleurs pas forcément d'une grande aide pour savoir ce que faisait exactement M. Kim Il-sung avant 1945.

(Lire la suite page 8.)



« LOUISE » AU CHATELET

Le petit peuple de Paris 1900

Après la Vie parisienne, *le nouveau Châtelet monte* Louise, *de Gustave Charpentier ; impossible de mieux marquer l'heureux événement qu'est la création du Théâtre musical de Paris que par cette glorification de la capitale et par un chef-d'œuvre entre tous populaire : créé le 2 février 1900 pour célébrer le siècle nouveau, il atteignit sa millième représentation à l'Opéra-Comique en 1956, quelques mois après la mort de son auteur.*

Le spectacle réalisé pour le Grand Théâtre de Nancy (le Monde *du 10 octobre 1979) par Jean-Marie Simon, dans des décors de Patrice Cauchetier et des costumes de Claude Gastine, devrait satisfaire tous les publics, car il est à la fois naturaliste, figuratif, proche du vieux Montmartre, et réglé avec une finesse, une rigueur et une poésie dignes des meilleures mises en scène d'aujourd'hui.*

On pouvait craindre que le livret et la musique n'aient vieilli. Certes, les petits métiers et les cris de la rue se sont éteints, mais ils ont passé dans la légende et ils viennent s'ajouter à cette dimension tendrement épique qui chez Charpentier déjà compensait le réalisme (la mansarde des ouvriers, la soupière, le ragoût...) par la personnification de Paris, « cité de force et de lumière, splendeur première », dont les voix mystérieuses enveloppent et subliment l'action.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 19.)

Le Monde

idées

IMMIGRÉS

Vitry, Mantes-la-Jolie, Montigny-lès-Cormeilles, le problème des immigrés pèse de plus en plus sur la vie politique française. Ils en constituent en fait, comme le constate Jean Le Garrec, les révélateurs. Paul Oriol voit en eux les nouveaux prolétaires pour lesquels la gauche a le devoir de revendiquer. Mais est-ce possible ? Charles Carrère Mbody dénonce l'évolution qui a fait du parti de Maurice Thorez, à l'en croire, celui des délateurs. Quant à Yves Laurent, il insiste sur le droit des musulmans à affirmer leur identité culturelle et cultuelle.

Les révélateurs

par JEAN LE GARREC (*)

LE problème de l'immigration n'est pas réductible à la dimension d'un fait divers. Ils sont presque quatre millions d'hommes, de femmes, d'enfants, venus en France car nous avions besoin de leur force de travail ; venus aussi pour fuir une misère qui n'est que la conséquence de notre propre développement. Ils n'ont jamais eu le choix de rester ou de partir, la déchirure brutale qu'est toujours l'immigration ne s'accepte que lorsqu'il n'est plus possible de faire autrement.

Une politique imprévoyante et mensongère

Presque quatre millions. Quel avenir pour eux ? Comment peut-on aider à leur préparer un avenir ! Voilà ce dont nous devons débattre en donnant au problème sa dimension internationale. Il serait en effet trop facile d'affirmer la nécessité d'une transformation de nos rapports avec les pays en voie de développement et de faire abstraction de la condition de ceux qui les représentent chez nous. La mutation des rapports avec le tiers-monde passe prioritairement par l'affirmation de notre volonté de prendre en compte les difficultés de la population immigrée. Agissons déjà là où notre responsabilité ne se partage point si nous voulons que notre discours soit perçu autrement que comme un médiocre bavardage.

Ce débat ne peut être fructueux qu'à la condition de prendre la mesure de nos propres responsabilités.

Depuis les années 60, la politique de notre pays est scandaleusement imprévoyante, mensongère par le non-respect des accords et engagements (voir à ce titre la désinvolture du gouvernement français quant à l'application des divers points de l'accord signé en 1968 avec le gouvernement algérien), injuste et le plus souvent répressive.

Pour le gouvernement, la politique de l'immigration n'a été que le moyen d'importer une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci.

La machine à produire commande, on enfourne à grandes pelletées de la force de travail nouvelle, que l'on rejettera plus tard si nécessaire. L'immigration sauvage est tolérée si ce n'est encouragée ; de grandes entreprises passent des commandes à des rabatteurs, *nouveaux négriers au service d'un capitalisme brutal.* En trente ans, le flux des entrées dépasse probablement quatre millions de personnes si l'on tient compte d'une immigration clandestine certainement sous-estimée par les statistiques officielles. Rien de sérieux n'est fait concernant l'accueil, le logement, la formation, puisqu'il faudra attendre 1974 pour que soit créé un secrétariat d'Etat à l'immigration. Sans le dévouement d'associations nombreuses et l'action à l'origine plus syndicale que politique du mouvement ouvrier, la situation aurait pu devenir dramatique.

Et puis, vient la crise qui sert à justifier la politique inverse, mais toujours brutale du reflux. Voici venu le temps d'« Ahmed, fais ta valise ». Avec la multiplication des drames du quotidien. L'anonymat administratif facilite les « bavures » et le racisme latent est justifié par le discours public sur l'intérêt collectif.

Seulement, la population immigrée n'est plus aussi malléable, la conscience syndicale et politique s'est développée au fil des années. Des conflits comme celui des foyers ou des éboueurs du métro illustrent cette évolution. De plus, c'est le dos au mur que la plupart des immigrés vivent cette situation. Si, pour beaucoup d'entre eux, le retour demeure un espoir et un rêve, il ne peut être réussi qu'à la condition d'être voulu et sérieusement aidé. Le retour forcé n'est pas acceptable. Et ce n'est pas le dérisoire pécule de 1 million de centimes qui peut suffire à résoudre ce problème.

Un facteur de richesse et de dynamisme

Plus l'immigration est ancienne, plus la réinsertion dans le pays d'origine est difficile. Enfin, pour les enfants de la deuxième génération, ceux qui sont nés sur notre territoire ou y sont venus très jeunes, « *qui ne sont ni d'ici, ni d'ailleurs* », le retour ne peut être une réponse que très minoritaire. Ces dix dernières années, la structure sociale de la population immigrée s'est profondément transformée. Le gouvernement n'a pu interdire le regroupement familial même si le flux est moins important depuis trois ans.

Même si le nombre des travailleurs isolés reste important, nous devons, dès maintenant, ne plus parler seulement de travailleurs immigrés mais de familles ayant un lien avec l'immigration. D'ici trois à quatre ans, le nombre d'actifs immigrés augmentera à nouveau par la seule arrivée sur le marché du travail des jeunes (garçons ou filles) de la deuxième génération.

La population immigrée s'enracine, se sédentarise, et nous devons comprendre qu'il s'agit d'un facteur de richesse et de dynamisme pour notre pays. L'effort pour assurer une meilleure insertion sociale n'est pas seulement acte de justice mais aussi compréhension de l'apport de la population immigrée avec sa spécificité. Cet effort est d'autant plus indispensable que la crise rend tout plus difficile. Le chômage désarme, angoisse, inquiète pour les lendemains. Le racisme s'est toujours développé dans un climat de misère matérielle et morale. Le rejet de celui qui est différent ou plus pauvre est aussi un moyen de défense. Un grand effort de solidarité est donc nécessaire et les hommes du gouvernement qui opposent le nombre de chômeurs à celui des actifs immigrés sont coupables d'une grande faute, et cela par lâcheté et démagogie.

Des citoyens à part entière

Il ne peut y avoir véritable politique d'insertion qu'à la condition de remettre en cause la situation « d'infra-droit » de la population immigrée. Tout se fait par voie réglementaire et l'arbitraire autorise les décisions les plus brutales. La notion de « trouble à l'ordre public » permet les interprétations policières les plus grossières. L'expulsion liée à une peine de prison même légère n'est rien d'autre que le maintien en usage de la notion de « bannissement ». Enfin, il n'est plus possible de considérer les immigrés comme étant seulement des travailleurs, ils sont aussi des citoyens dans la ville, payant impôts et cotisations. Ce pouvoir de citoyen doit leur être reconnu par l'octroi du droit de vote dans les scrutins municipaux, moyennant certaines conditions concernant la durée de présence. Nous ne ferions ainsi que suivre l'exemple de plusieurs pays comme le Danemark et la Suède. Bien des faux débats sur la concentration ou le seuil de la tolérance, qui se veut scientifique, mais qui n'est que rejet de l'autre, seraient vite dépassés si ce droit était reconnu.

Permettre cette insertion, c'est enfin ne pas nier les problèmes de bien des municipalités. J. Heuclin, le maire socialiste de Pontault-Combault, écrivait récemment que « *fermer des classes dans une ville à forte population immigrée (...) contribuait à déclencher des réflexes racistes* ». Il faudrait bien au contraire prévoir un nombre moindre d'élèves, aménager les cours, rendre possible l'apprentissage de la langue d'origine.

Accueil, formation, logement social, animation culturelle, emploi particulièrement pour les plus jeunes, voilà les problèmes que l'élu vit sur le terrain, et cela dans un climat de tension sociale.

Ces difficultés quotidiennes ne concernent pas seulement la population immigrée mais aussi celle des couches les plus modestes. La crise du logement social est générale, le système de formation se détériore d'année en année. Les immigrés sont les révélateurs d'une situation qui s'aggrave, et c'est globalement qu'il nous faut poser l'ensemble des problèmes.

Dans sa journée nationale du 7 février à Chatenay-Malabry sur le thème « collectivités locales et immigration », le P.S. a poursuivi la réflexion sur les moyens de cette insertion sociale. Quatre thèmes prioritaires ont été dégagés : la participation à la vie locale des immigrés, le logement social, l'école et la formation. Pour chacun de ces thèmes, l'action doit être menée pour dégager les moyens d'une autre politique.

(*) Membre du bureau exécutif du P.S.

Les nouveaux prolétaires et la démocratie

par PAUL ORIOL (*)

LA droite a déjà gagné les élections. Le programme de l'extrême droite est devenu officieusement ou officiellement le programme de la plupart des « grandes » (?) organisations politiques qui se battent pour gagner les « voix racistes ». Les déclarations des Le Pen, Poniatowski, Chirac, Bonnet et autres Stoléru, malgré ses larmes de crocodile, ont ouvert le chemin à celles du P.C.F. Et la presse « sérieuse » emboîte allègrement le pas en discutant de la plus ou moins grande concentration de telle ou telle catégorie de travailleurs plus ou moins basanés, plus ou moins frisés... Pourtant, accepter un tel débat est déjà une forme de racisme. Mais étant donné le niveau du débat, le nombre de contrevérités...

Non, il n'est pas vrai que le racisme naisse de l'excès de concentration. Mais le regroupement naît du rejet de certaines catégories de travailleurs par la discrimination sociale ou raciale. Il est dans la logique du système, notamment par la spéculation immobilière, de regrouper les travailleurs dans des quartiers et communes-ghettos. Ils étaient Français et électeurs et donnaient leur base à certaines municipalités ouvrières ; aujourd'hui, ces nouveaux prolétaires sont des immigrés, nouveaux prolétaires sans droit de vote, sans droit d'expression. Où a-t-on rappelé, à côté des taux largement cités de travailleurs immigrés en fonction de la couleur politique de la municipalité, où a-t-on rappelé le pourcentage d'ouvriers ?

Non, il n'est pas vrai qu'à *revenu égal,* les immigrés reviennent plus cher à la collectivité, sous quelque forme que ce soit (maladie, chômage, allocations de tous ordres...), non il n'est pas vrai qu'à *revenu égal* ils envahissent nos hôpitaux, bureaux d'aide sociale ou H.L.M. (il y a souvent un quota pour l'admission des travailleurs immigrés dans les H.L.M. et non pour la participation à leur construction), non il n'est pas vrai qu'ils soient plus mauvais payeurs...

Qu'on nous entende bien. Il n'est pas question de faire ici de l'angélisme et de parer les travailleurs immigrés de toutes les qualités, mais de rappeler simplement que la situation d'exclus, de marginalisés qui leur est faite, les empêche d'obtenir tous les avantages sociaux auxquels ils ont droit.

Mieux, il faut affirmer que si, demain, ils pesaient plus sur les charges sociales, il nous faudrait encore être là pour lutter avec eux. Ou alors disons clairement que, par eugénisme social, nous sommes prêts à éliminer, d'une façon ou d'une autre, les plus démunis parce qu'ils sont démunis. Demandons tout de suite au « Grand Ordinateur » de nous désigner les catégories qui gênent notre dynamique sociale et n'hésitons pas... éliminons les familles nombreuses... les vieux... les handicapés... les chômeurs... les accidentés du travail... les fumeurs...

Allons plus loin. Au moment où les immigrés sont ballottés par la polémique, objets d'un débat auquel ils ne peuvent prendre part, il apparaît plus que jamais nécessaire de revendiquer avec eux : droits d'opinion, d'expression, d'association, droits syndicaux et politiques. C'est la condition indispensable pour que leur soit faite la place qui leur revient, à égalité de droits et de devoirs, dans le respect des différences.

Les déclarations (et les actes) du P.C.F. nous paraissent particulièrement graves pour l'avenir de la démocratie car elles mettent en évidence un glissement des positions de classe qui doivent être les siennes vers celles traditionnelles de la droite pour retenir, probablement sans résultat, quelques voix... douteuses. Mais tout cela était prévisible. Comment, connaissant ce qui s'est passé dans les années 30, voyant chaque jour l'inertie des grosses organisations syndicales et politiques devant les déclarations, les attentats, les projets de loi, les circulaires... comment pouvions-nous espérer encore un sursaut ? Combien étions-nous à l'Assemblée nationale pour protester contre les projets de loi anti-immigrés, lors de l'enterrement de Lardi Sebai ou dans les différentes manifestations de solidarité avec les travailleurs immigrés ?...

Et nous-mêmes, les sans-voix, les sans-porte-voix, les bâillonnés, comment avons-nous pu nous contenter des communiqués jamais publiés ? Pourquoi n'avons-nous jamais pu ou su nous donner les moyens de hurler ? N'est-ce pas maintenant trop tard ?

Si, demain, la bête immonde reparaît, n'en serons-nous pas aussi, en partie, responsables ?

(*) Membre de la commission immigrés du P.S.U.

LES LIEUX DE CULTE POUR LES MUSULMANS

par YVES LAURENT (*)

LA construction d'un centre islamique à Rennes a soulevé bien des passions. Après Laval, La Rochelle, Nantes, Mantes-la-Jolie, de nombreuses communes s'intéressent à l'identité culturelle et cultuelle des musulmans. Les opposants, le plus souvent de droite, agitent des thèses xénophobes, et les autres, parfois de gauche, arguant de la séparation pour refuser un lieu de culte aux personnes de confession islamique.

La loi du 9 décembre 1901, dont le rapporteur fut le Nantais Aristide Briand, condamnée très violemment par Pie X, concrétisa la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Aux termes de l'article 2, « *La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. En conséquence (...), seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.* » Pourtant, aux termes de l'article 13 de la loi du 9 décembre 1905, complété par les dispositions de la loi du 13 avril 1908, « *l'Etat, le département et les communes pourront engager les dépenses nécessaires pour l'entretien et la conservation des édifices du culte dont la propriété leur est reconnue par la présente loi* ».

Les communes peuvent donc intervenir totalement ou partiellement pour la conservation et l'entretien des édifices cultuels dont elles sont propriétaires. Cette possibilité n'est jamais une obligation. Par contre, le maire a une obligation générale de veiller à la sécurité des lieux ouverts au public et, en cas de mauvais entretien d'un bâtiment communal, il peut être tenu responsable. Les édiles municipaux peuvent donc si un édifice communal à usage cultuel menace ruine soit intervenir par voie de crédits d'entretien, soit prendre un arrêté, si les fidèles ne veulent pas à leurs frais mettre l'édifice hors de péril, qui provoquera la désaffectation de l'immeuble préalablement, si le conseil municipal le juge utile, à la démolition...

Bien sûr, la pratique est tout autre, et la plupart des conseillers municipaux de ce pays votent régulièrement des crédits pour l'entretien des édifices cultuels communaux. *Mais reconnaissons qu'il s'agit plus d'une obligation morale que d'une obligation légale.* A ce sujet nous pouvons consulter l'excellente étude de François Méjan, conseiller d'Etat : *De l'histoire et du droit actuel des édifices du culte.*

Le droit à la différence

Les communes interviennent donc dans la plupart des édifices réservés au culte catholique — c'est moins vrai d'ailleurs pour le culte protestant comme pour [...] gnent pas pour autant la loi de séparation. En ce qui concerne le culte musulman, une commune peut très bien intervenir en louant un bâtiment communal à la communauté musulmane. Rien en droit ne peut s'y opposer.

Rationaliste et socialiste, j'estime que toutes les libertés y compris la liberté du culte doivent pouvoir s'exercer dans un pays démocratique et je ne comprendrais pas très bien pourquoi les communes refuseraient un lieu de culte pour les musulmans, si la demande est formulée, alors qu'elles interviennent pour le culte dominant.

La principale difficulté du problème réside dans le choix de l'association gestionnaire des lieux de culte musulman. Quelle association ? Il existe des travailleurs immigrés musulmans et des Français musulmans. Or le droit français stipule que, si plus d'un quart des membres d'une association sont étrangers, cette association est dite étrangère. Afin d'obtenir sa légalité, il faut obtenir l'autorisation du ministre de l'intérieur après enquête de police sur chacun des membres. Ce qui n'est pas, bien sûr, sans poser de problème. C'est pourtant aux musulmans de s'organiser eux-mêmes dans la vie culturelle et cultuelle. Aussi serait-il souhaitable de revoir, comme le propose la fédération nationale Léo-Lagrange, le droit d'association des étrangers.

Force est de constater le retard de la législation française en matière de droit des étrangers par rapport à la plupart des pays européens et particulièrement la Suède, où la social-démocratie avait institué sous certaines conditions, le droit de vote aux étrangers pour les élections municipales...

Reconnaître aux musulmans leur identité culturelle et cultuelle, c'est concrétiser le fameux droit à la différence, affirmé trop souvent à la tribune des congrès. Refuser un lieu de culte à la communauté musulmane relève soit du racisme, soit de l'hypocrisie, soit parfois les deux.

Renan écrivait : « *Le fâcheux esprit qui a toujours rendu la liberté impossible en France, c'est l'esprit d'intolérance qui fait que l'on se contente jamais de la liberté pour soi et l'on opprime celle des autres.* »

Il est grand temps de revenir au véritable humanisme et à la Déclaration universelle des droits de l'homme dans la France d'aujourd'hui.

L'échéance de l'élection présidentielle et la victoire de François Mitterrand peuvent y contribuer.

(*) Conseiller municipal de Nantes (P.S.).

DU PARTI DES FUSILLÉS AU PARTI DES DÉLATEURS

par CHARLES CARRÈRE-MBODY (*)

QUE nous importe de savoir si la famille marocaine de Montigny-lès-Cormeilles est une famille de trafiquants de stupéfiants. Il appartient à la police de faire son œuvre et à la justice de punir les criminels.

Nous sommes trop habitués aux pogroms des racistes d'Afrique du Sud et du Ku Klux Klan des Etats-Unis pour accepter sans réagir ceux du parti communiste français.

Au courant de l'année 1952, nous nous inscrivions, un groupe de camarades sénégalais et moi-même au parti des fusillés, au parti de Gabriel Péri et de Vaillant-Couturier. Au parti de ceux qui ont versé leur sang et donné leur vie pour que fleurisse la liberté, pour que vive la vie dans la démocratie.

A cette époque, ce parti-là représentait pour nous le parti de la lutte pour la justice sociale, le parti de la lutte pour la dignité des travailleurs, le parti de la lutte pour la libération des peuples opprimés. C'était le parti de Maurice Thorez et de Jacques Duclos. C'était le parti de Maurice Lurot, mon camarade de cellule du dix-huitième arrondissement, tombé sur les pavés de Paris lors du défilé de la Bastille à la Nation, mort avec onze travailleurs algériens frères d'un même combat.

Aujourd'hui, le parti communiste français s'est donné pour dirigeant un homme dont le moins que l'on puisse dire est qu'à l'âge et à l'époque de la lutte pour la liberté il n'a point été des nôtres.

Aujourd'hui, c'est ce parti, élus en tête, qui attaque à Vitry, au bulldozer, un foyer où des travailleurs maliens immigrés sont venus demander l'hospitalité.

Aujourd'hui, c'est ce parti, élus en tête, qui dénonce un père de famille travailleur marocain à Montigny-lès-Cormeilles et désigne à la vindicte populaire un homme que la justice n'a pas condamné.

Sous ce masque, vous avez abaissé le parti des fusillés en parti de délateurs et sali le sang rouge des morts de toutes luttes ouvrières qui marque nos cartes.

Le régime que vous nous préparez est un régime raciste, de haine, de délation et de chasse aux sorcières. Tout ce contre quoi le parti s'est battu et a toujours violemment dénoncé.

Et ces « élus », qui, ceints de leur écharpe tricolore, se prêtent à ces actions fascistes, sont des élus d'un autre régime que le peuple français, fidèle à une tradition d'amitié internationale, principalement avec les peuples opprimés, rejettera au goulag de l'oubli.

Pour que triomphe toujours la lutte des idées des Gabriel Péri et Vaillant-Couturier, pour que demeure et se fortifie entre les peuples ce pont gigantesque que les communards de Paris ont jeté jusqu'à nous, pour que passe sur ce pont l'internationalisme prolétarien, à bas le fascisme !

(*) Poète sénégalais.

Le Monde

AMÉRIQUES

Les Etats-Unis accusent l'U.R.

Les dirigeants du

se déclarent prêts au d

Cuba

Guatemala

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Les États-Unis accusent l'U.R.S.S. d'intervention en Amérique centrale

(Suite de la première page.)

Le Salvador est considéré aussi comme un double test. En portant des accusations publiques contre l'U.R.S.S., Washington mesure la capacité de résistance du Kremlin qu'il affronte sur un terrain choisi, plus proche, plus accessible que le golfe Persique. Et, du même coup, il met les alliés des Etats-Unis devant un choix, les obligeant en quelque sorte à se dévoiler.

M. Reagan envoie cette semaine des émissaires en Europe et en Amérique latine. Documents à l'appui, ils expliqueront à un certain nombre de gouvernements que la guérilla salvadorienne est militairement équipée par des pays communistes. Ces armes transiteraient par le Nicaragua et le Honduras, en provenance de Cuba (c'est-à-dire d'Union soviétique), mais aussi d'autres sources comme le Vietnam et l'Ethiopie, qui fourniraient aux mouvements révolutionnaires du matériel américain prélevé sur leurs stocks. La C.I.A. croit savoir que d'autres gouvernements, comme la Hongrie, la Bulgarie et la Tchécoslovaquie, auraient promis des armes à la guérilla salvadorienne, tandis que l'Allemagne de l'Est se serait engagée à lui fournir une aide économique.

Le Nicaragua s'est empressé de nier. A Washington, on demande à ce régime fragile de surveiller un peu mieux ses frontières. Quant à l'U.R.S.S., elle a choisi de plaider sa cause directement devant l'opinion américaine. Le 14 février, M. Vladlen Vassev, numéro deux de l'ambassade soviétique à Washington, a accordé une série d'interviews. *« Nous ne sommes pas engagés au Salvador »*, a déclaré ce diplomate. Mais pour reconnaître ensuite que Cuba et l'Ethiopie reçoivent des armes soviétiques et qu'ils sont autorisés à céder ce matériel à d'autres pays.

Pas de « marines »

Washington est décidé, pour sa part, à soutenir davantage la junte salvadorienne. Sur le plan économique, les 40 millions de dollars prévus par M. Carter pour 1982 pourraient être doublés, malgré une réduction générale de l'aide aux pays étrangers. Sur le plan militaire, on s'attend à des livraisons d'hélicoptères, de radars et de patrouilleurs pour surveiller les côtes. Cela nécessiterait une augmentation du nombre des « conseillers techniques », qui sont une vingtaine actuellement.

M. Reagan n'envisage pas, en revanche, un envoi de « marines » au Salvador, au moins dans l'immédiat. Pour plusieurs raisons. D'abord, il n'en voit pas la nécessité, compte tenu des difficultés que traversent les mouvements révolutionnaires après l'échec de leur grande offensive de janvier. Le président américain craint, d'autre part, d'affaiblir la composante civile de la junte en mettant trop l'accent sur les affrontements armés. Enfin, malgré sa tentative de réhabilitation de la guerre du Vietnam — très sensible dans plusieurs discours récents — M. Reagan hésite à engager son pays dans une aventure aux conséquences imprévisibles. Le « complexe du Vietnam » disparaît peut-être aux Etats-Unis, mais le « syndrome vietnamien » demeure.

En Amérique latine, les émissaires de M. Reagan pourraient constater une certaine indifférence devant la « *contagion cubaine* », comme le montrait, le 13 février, une saisissante enquête du *New York Times*. Plusieurs alliés traditionnels des Etats-Unis ne sont plus obsédés par M. Castro : ils s'inquiètent plutôt de leurs intérêts économiques et de leur propre influence régionale. Peu enclins à voir en Washington le grand « protecteur », ils n'accueilleraient pas une intervention américaine avec l'enthousiasme de jadis. Si on a fêté, ici ou là, le changement intervenu à la Maison Blanche, c'était moins pour l'arrivée de M. Reagan que pour le départ de M. Carter.

Les gouvernements européens risquent d'être encore plus indifférents. Leurs inquiétudes ne sont pas, en tout cas, les mêmes que celles de Washington. La France a déjà fait savoir à M. Reagan qu'il commettrait une grave erreur en donnant la priorité aux Caraïbes au lieu de concentrer ses efforts sur l'Afghanistan, qui est susceptible un jour ou l'autre de négocier avec le Pakistan. Braquer le projecteur sur le Salvador serait faire un beau cadeau à l'Union soviétique, qui ne demanderait pas mieux de grossir l'affaire et de détourner ainsi l'attention de sujets aussi gênants que Kaboul et Varsovie.

ROBERT SOLÉ.

El Salvador

Les dirigeants du Front révolutionnaire se déclarent prêts au dialogue avec Washington

De notre envoyé spécial

Quito. — *« Les Etats-Unis sont en train de monter une véritable campagne de propagande et de manipulation pour tenter de justifier leur intervention au Salvador. En fait, le processus d'internationalisation du conflit est déjà largement engagé et cette tendance s'est encore précisée depuis l'arrivée de M. Reagan à la Maison Blanche. Washington a intensifié son aide économique et militaire à la junte, des conseillers militaires américains sont venus lui prêter main forte et les vols se sont multipliés entre le Salvador et les bases américaines du canal de Panama. D'autres pays, dont l'Argentine et le Venezuela, aident également la junte. Des policiers salvadoriens sont formés dans des camps militaires vénézuéliens et des conseillers argentins ont été dépêchés au Salvador. La junte a acheté des armes au Brésil et des hélicoptères français. De plus, des troupes guatémaltèques ont été mobilisées à la frontière et la coopération s'est resserrée avec l'armée hondurienne. En tout cas, il est beaucoup plus facile aux Etats-Unis d'entrer que de sortir du Salvador. »*

Telles sont les déclarations que nous ont faites, à Quito (Equateur), MM. Guillermo Ungo, président du Front démocrate révolutionnaire (F.D.R.), et Salvador Samaoya, représentant du Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.), en réponse aux accusations des Etats-Unis sur *« les ingérences de pays communistes »* dans les affaires du Salvador.

MM. Ungo et Samaoya appartiennent tous deux à la commission de sept membres créée à la mi-janvier par l'opposition et qui se veut la première étape vers la constitution d'un gouvernement démocratique et révolutionnaire.

Leader du Mouvement national révolutionnaire et ancien recteur de l'université catholique, M. Hungo a succédé au début de l'année à M. Enrique Alvarezz, assassiné un mois auparavant.

Une guerre dure

Issu d'une famille aisée, cet avocat de quarante-neuf ans, avait d'abord essayé d'employer les moyens pacifiques avant de se joindre aux forces révolutionnaires. En 1972, il avait été candidat à la vice-présidence de la République de la coalition d'opposition dirigée par Napoléon Duarte.

Appartenant à une formation membre de l'Internationale socialiste et secrétaire de la conférence permanente des partis politiques d'Amérique latine, M. Ungo entretient un contact suivi avec les partis réformistes latino-américains et la social-démocratie européenne.

« Certes, reconnaît-il, *Cuba et le Nicaragua nous ont témoigné leur solidarité mais d'autres gouvernements d'Europe et d'Amérique latine nous ont apporté leur appui politique »* Dans le contexte actuel, M. Ungo rejette catégoriquement tout dialogue avec la junte de M. Napoléon Duarte qui fut, pourtant, son partenaire politique durant de nombreuses années.

« Si Duarte n'a pas réussi à s'entendre avec le secteur modéré de l'armée représenté par le colonel Majano, comment voulez-vous que nous discutions avec lui ? Depuis que les forces armées sont installées au pouvoir, la vie politique salvadorienne s'exprime principalement en termes militaires. Or, Duarte est entièrement prisonnier des forces conservatrices. Si nous devons discuter, nous discuterons avec les Etats-Unis qui représentent le véritable pouvoir derrière le trône. A quoi bon parler avec les clowns si l'on peut parler avec le directeur du cirque ? » « Le but d'un éventuel dialogue avec Washington, précise M. Ungo, *n'est pas de retarder la victoire du peuple, mais de discuter les termes selon lesquels les Etats-Unis et un gouvernement démocratique et révolutionnaire salvadorien pourraient coexister*

L'offensive lancée le 10 janvier par les forces révolutionnaires n'a pas donné les résultats escomptés. A cette question, M. Samaoya, ancien ministre de l'éducation et délégué du F.M.L.N. répond : *« Militairement, le bilan nous est favorable. En une semaine, l'armée a été entièrement immobilisée par des actions limitées mais aussi par des raids sur des objectifs militaires importants. Nous sommes entrés dans une phase de préparation de l'offensive finale et nous continuons d'exercer notre contrôle politique sur certaines régions. Nous savons aussi que c'est une guerre dure qui peut se prolonger. Le jour où Washington retirera son aide militaire, l'armée salvadorienne sera battue en une semaine. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Cuba

● L'UN DES QUATRE DIPLOMATES EQUATORIENS retenus en otages à l'ambassade de l'Equateur à La Havane par un groupe de Cubains qui demandent à émigrer dans ce pays (*le Monde* daté 15-16 février) a été libéré samedi 14 février. Il s'agit du second secrétaire de la chancellerie, M. Guillermo Bassante Ramirez. On ignore s'il a été chargé d'une mission de médiation. Le journal cubain *Granma* a d'autre part publié un communiqué dans lequel le gouvernement se déclare « absolument décidé à n'accepter en aucune circonstance une quelconque exigence des « éléments antisociaux armés » installés dans l'ambassade. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Guatemala

● DECOUVERTE D'UN NOUVEAU CHARNIER. — Quatorze cadavres portant des marques de tortures ont été découverts samedi 14 février dans un charnier, dans la province de Chiquimula. Les victimes avaient été tuées par balles et sont très difficiles à identifier. Cette découverte fait suite à celle d'un premier groupe de dix-sept cadavres, annoncée par la presse au début du mois.

D'autre part, un attentat commis dans la capitale, samedi matin, contre le siège du parti démocrate-chrétien (P.D.C., opposition) a fait un mort et deux blessés. Les trois victimes sont des passants atteints par des balles perdues pendant la fusillade qui a opposé les assaillants, non identifiés, et le service d'ordre du P.D.C. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Espagne

Après la mort en prison d'un militant de l'ETA

L'ordre de grève générale est très largement suivi au Pays basque

De très nombreux incidents ont eu lieu samedi 14 et dimanche 15 février au Pays basque espagnol après la mort en prison, vendredi à Madrid, d'un militant de l'ETA, M. José Arregui. Les principaux partis et centrales syndicales du Pays basque ont lancé pour ce lundi un appel à la grève générale qui a été très suivi. La très grande majorité des entreprises publiques et privées sont restées fermées ; le pont de Bilbao a été paralysé par la grève. Ces organisations ont également appelé à des manifestations pour ce lundi après-midi, sur le thème : « Le Pays basque, la paix et la liberté. »

De notre correspondant

Madrid. — Le Pays basque espagnol est de nouveau en ébullition contre Madrid. Grèves générales et manifestations ont eu lieu ce lundi 16 février pour protester contre la mort en prison de M. José Arregui Izaguirre. M. Arregui, que la police accuse de faire partie d'un commando militaire de l'ETA venu monter une opération spectaculaire dans la capitale, est mort à la prison de Carabanchel après neuf jours de garde à vue dans les cachots de sinistre mémoire de la sécurité de l'Etat à la Puerta del Sol (*le Monde* daté 15-16 février 1981).

Cinq policiers mis aux arrêts

Les résultats de l'autopsie n'ont pas encore été rendus publics mais dès le jour de sa mort, vendredi, le ministère de la justice, anxieux de dégager sa responsabilité, indiquait qu'il souffrait de broncho-pneumonie et présentait des lésions sur plusieurs parties du corps, dont les yeux, et de profondes brûlures à la plante des pieds.

Le gouvernement qui expédie les affaires courantes en attendant le débat d'investiture de M. Léopoldo Calvo Sotelo prévu le mercredi 18 février, a promis de faire toute la lumière sur la mort de M. Arregui. Les cinq policiers qui l'ont interrogé ont été mis aux arrêts et seront déférés à la justice. Leur chef direct, le commissaire Tomas Agrela, responsable de la brigade d'information de Madrid, a été relevé de ses fonctions, de même que le docteur Perez Pachon, chef des services médicaux de la direction générale de la police.

Le scandale ne pouvait survenir à un plus mauvais moment pour le gouvernement. La bonne volonté qu'avait pu faire naître la visite officielle du roi Juan Carlos au Pays basque, l'élan d'indignation soulevé par l'assassinat de l'ingénieur José Marie Ryan par l'ETA, tout semble brisé. L'indignation a changé de camp et ce week-end, à Bilbao, les rues appartenaient à nouveau aux partisans des séparatistes, qui attaquaient les blindés de la garde civile aux cris de « *Gora ETA* » (Vive l'ETA).

La décision de lancer un appel à la grève générale a été quasi unanime, depuis les modérés du parti nationaliste basque (P.N.V.) jusqu'aux « abertzale » d'Herri Batasuna, qui faisaient figure d'accusés la semaine dernière. Ce mot d'ordre a été très largement suivi. Seuls le parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique et le parti de droite, Alliance populaire, ne se sont pas solidarisés avec cet appel.

A Madrid, le P.N.V., les socialistes et les communistes ont déposé des interpellations au Parlement sur la mort de M. Arregui. — *(Intérim.)*

A l'issue de son congrès

L'ALLIANCE POPULAIRE PRÉCONISE UNE OUVERTURE A DROITE

Madrid *(A.F.P.)*. — Le congrès national de l'Alliance populaire (A.P.), qui s'est achevé dimanche 15 février à Madrid, a réélu M. Manuel Fraga Iribarne à la présidence de la formation conservatrice espagnole.

Au terme des trois journées de travaux, quelque mille sept cents délégués représentant les quarante mille militants de l'A.P. ont également élargi le comité exécutif du parti.

Le congrès a été, comme prévu, un triomphe pour M. Fraga Iribarne, ancien ministre franquiste et leader incontesté de la nouvelle droite espagnole, respectueuse des institutions démocratiques et de la monarchie parlementaire, mais favorable à un gouvernement « *fort* » qui refuserait de « *brader l'unité du pays* » face aux mouvements autonomistes et qui « *materait le terrorisme* ».

Evoquant les efforts actuellement déployés par M. Leopoldo Calvo Sotelo, de l'Union du centre démocrate (U.C.D.), successeur désigné de M. Adolfo Suarez pour former un gouvernement, M. Fraga a déclaré que, désormais, sa formation *« n'accorderait plus ses voix sans condition »*.

L'A.P. a prôné, tout au long de son congrès, une *« ouverture à droite »* de la part de l'U.C.D. qui conduirait à une alliance avec le parti conservateur, alliance jugée peu probable par les observateurs.

Membres présumés d'un groupe de terroristes

Seize Basques espagnols ont été écroués à Bayonne

De notre correspondant

Bayonne. — *Dix-sept personnes ont été interpellées à Bayonne, après trois perquisitions effectuées vendredi soir 13 février et samedi matin 14 dans la région de Saint-Jean-de-Luz, Ciboure et Hendaye par les services de police de la côte basque. Seize d'entre elles ont été incarcérées. Ces dix-sept Basques espagnols appartiendraient aux commandos autonomes anticapitalistes, organisation présentée comme proche de l'ETA militaire.*

Quatorze personnes ont été surprises vendredi soir au cinquième étage de la résidence Erdian à Ciboure où elles participaient à une réunion clandestine. Il s'agit de M. Javier Berreciartuq-Extniz, vingt ans, Mme Josefa Garrai Landaluce, vingt ans, MM. Jose Antonio Martija Ropeta et Agustin Oteagui Leunda, tous deux âgés de vingt-deux ans, Ignaqui Salqui Elorza, vingt ans, Jose Luis Salgui Elorza, vingt-six ans, Miguel Urriz Dusto, vingt ans, Jose Maria Sabala Landa, vingt-quatre ans, Jose Francisco Saldua Gutierez, vingt-deux ans, Juan Luis Zuzarregui Redondo, vingt-cinq ans, Juan Carlos Arruti Aizpitarte, Eugenio Barrutia Bengoa Zabarte, vingt-cinq ans, Francisco Imaz Martiarena, vingt-deux ans, Jesus Ricardo Repuelles, vingt-trois ans.

Le 3 juillet 1980, une perquisition dans ce même appartement avait abouti à l'interpellation de cinq personnes et à l'inculpation de deux d'entre elles, MM. Juan Elzaguirre et Marie-Angel Artola pour détention d'armes et d'explosifs. Fin septembre, les deux inculpés avaient été condamnés à deux mois d'emprisonnement avec sursis par le tribunal de Bayonne.

Vendredi soir, les policiers ont en outre saisi deux pistolets automatiques 7.65 chargés, un fusil de calibre 12, différents documents concernant des projets d'attentats, des plans de caches d'explosifs et des listes de personnes soumises au paiement de l'« impôt révolutionnaire ». Toutes ces pièces concernaient des actions commises ou à commettre en Pays basques espagnol. Les commandos autonomes anticapitalistes ont, en effet, revendiqué depuis environ deux ans, plusieurs attentats commis outre Bidassoa : début décembre 1980, par exemple, l'assassinat d'Ignaki Lasa, fils d'un cafetier d'Azpeitia, pour *« collaboration avec les forces répressives de l'Etat »*.

Sur les quatorze personnes interpellées, quatre auraient été impliquées dans plusieurs meurtres commis en pays basques espagnol. Toutes ont donc été écrouées à Bayonne samedi après avoir été inculpées de détentions d'armes prohibées et participation à une association étrangère interdite en France.

La même inculpation a été retenue dimanche matin 15 février contre deux des trois personnes appréhendées samedi, toujours à Ciboure, mais dans un appartement de la rue Mapou.

Il s'agit de MM. Miguel Angel Aldana Barena, trente-deux ans, et Alberto Marino, trente ans. La troisième Mme Ana Maria Pedralanda Gagendia, trente ans, épouse de M. Aldava Berena, et enceinte de quatre mois, a été laissée en liberté. La police a saisi près de 3 millions de pesetas, 30 000 francs, deux fusils de chasse, cent dix cartouches, de 9 mm., cinquante-deux cartes d'identité espagnoles vierges et un tampon portant le cachet du commando autonomiste anticapitaliste.

A Hendaye enfin, dans un appartement de la rue Hapetenia, que son locataire — un autre Basque espagnol — avait déserté, la police a trouvé samedi matin deux armes chargées (un P 38 et un 22 long rifle), trois casques de tir, deux talkies-walkies, un cahier de comptabilité sur le versement de l'« impôt révolutionnaire » et une liste de notabilités et industriels espagnols soumis à cet impôt.

Ce large coup de filet a-t-il permis l'arrestation de « l'état-major » de ces commandos autonomes anticapitalistes que l'on dit très proches de l'ETA militaire, mais qui semblent plus apparentés à des groupes révolutionnaires du type des Brigades rouges ? C'est possible. Toujours est-il que c'est la première fois que la police française réussit sur la *côte basque* une série d'interpellations de cette ampleur.

ALAIN BASTARDIE.

Turquie

S'ils ne rentrent pas dans un délai d'un mois

LES OPPOSANTS RÉFUGIÉS A L'ÉTRANGER SERONT PRIVÉS DE LEUR NATIONALITÉ

Ankara *(A.F.P.)*. — Le conseil national de sécurité a accordé un délai d'un mois à *« tous les citoyens turcs réfugiés à l'étranger et opposés au régime »* pour regagner la Turquie et se présenter aux autorités, sous peine d'être privés de leur nationalité.

Le décret-loi amendant la loi sur la nationalité turque, précise que *« toute personne ayant commis ou commettant des actes contre la Turquie, alors qu'elle se trouve à l'étranger, se voit accorder, à partir de la publication de l'avis de recherche, un délai de trois mois — réduit à un mois si la loi martiale est décrétée — pour réintégrer le territoire et se présenter aux autorités »*.

Dans le cas contraire, précise le décret-loi, ces personnes seront déchues de leur nationalité et leurs biens seront saisis.

EUROPE

LA CRISE POLONAISE ET SES RÉPERCUSSIONS

M. Kania a fait une visite impromptue à Prague

M. Kania, le chef du parti, a fait, dimanche 15 février, une visite impromptue à Prague pour s'entretenir avec son collègue tchécoslovaque, M. Husak. Celui-ci avait, la veille, comparé la situation actuelle en Pologne à celle de la Tchécoslovaquie en 1968, pour affirmer que Prague ne pouvait « rester indifférent au destin » de son voisin.

Varsovie (*A.F.P., U.P.I.*). — M. Lech Walesa rencontrera le général Jaruzelski, nouveau premier ministre polonais, dans le courant de cette semaine. Cette rencontre, dont la date n'est pas encore fixée, fera suite à une première prise de contact, samedi 14 février, entre M. Walesa et le vice-premier ministre, M. Rakovski, président du comité permanent de coopération avec les syndicats. Cette entrevue, précise-t-on de source syndicale, s'est déroulée dans une atmosphère de « *compréhension mutuelle* », mais n'a donné lieu à aucun engagement. Elle a eu un caractère « *privé* », affirme-t-on de source gouvernementale.

Deux problèmes pressants restent à résoudre dans l'immédiat : les revendications paysannes et celles des étudiants. Les négociations entre le gouvernement et les agriculteurs affiliés au syndicat Solidarité rurale qui occupent depuis le début de l'année le siège des anciens syndicats officiels de Rzeszow (sud-est de la Pologne) devaient reprendre sur place ce lundi 16 février. M. Walesa se rend à cette fin à Rzeszow, en même temps qu'une personnalité gouvernementale dont le nom n'a pas encore été rendu public.

La Cour suprême a rejeté récemment la demande d'enregistrement du syndicat paysan, tout en exprimant l'avis que les exploitants agricoles propriétaires de leur terre pouvaient se constituer en associations professionnelles. Les négociations de Rzeszow devraient toutefois se limiter à des revendications relevant de la politique agricole. Les paysans exigent notamment que le droit à la propriété de leurs terres soit garanti par la Constitution. La question de l'enregistrement éventuel de Solidarité rurale sous la forme d'une association professionnelle, ce qui pourrait constituer une solution de compromis, serait pour le moment laissée à l'approbation de la mairie de Varsovie.

En ce qui concerne les étudiants, le ministre de l'enseignement supérieur, M. Gorski, a lancé, dimanche soir, un appel leur demandant d'éviter une grève générale alors qu'un accord est sur le point d'être conclu sur leurs revendications. A Lodz, les étudiants se déclarent moins optimistes que le ministre, qu'ils accusent d'avoir recours à des manœuvres dilatoires pour les faire céder. Ils proposent qu'en dépit de ses imperfections l'accord soit néanmoins signé et que la question litigieuse des statuts soit laissée en suspens pour être réglée dans un délai de vingt jours.

Le Monde

publiera demain

- IDÉES : Avoir vingt ans.
- « LE MONDE DE LA MÉDECINE » : Prévenir les cancers féminins (professeur Mauvais-Jarvis).
- RÉGIONS : La Bretagne et la mer.

Le parti communiste soviétique critique très vivement la position du P.C.I.

De notre correspondant

Rome. — L'hebdomadaire italien *Panorama* a rendu publique dans son numéro daté du lundi 16 février une lettre du comité central du parti communiste soviétique, adressée fin décembre à la direction du P.C.I., critiquant très durement les positions des communistes italiens sur les événements de Pologne. Reprochant au P.C.I. d'avoir envoyé au POUP (parti ouvrier unifié polonais) un document où « *il formule d'une manière insistante des recommandations et des conseils divergents de ceux exprimés par les camarades polonais* », la lettre du P.C.U.S. se demande avec une pesante ironie « *s'il n'est pas possible d'interpréter cela comme une ingérence du P.C.I. dans les affaires intérieures polonaises* ».

« *La signification objective de cette évaluation du P.C.I.*, ajoute la lettre du P.C.U.S., *n'est pas d'appuyer le socialisme qui existe réellement en Pologne, mais de se solidariser avec les forces qui ont déchaîné la véritable offensive contre le socialisme* ».

Tout en constatant que certaines revendications des ouvriers polonais sont justifiées, les Soviétiques ajoutent que, « *sous prétexte de critiquer des erreurs commises, est mis en doute tout ce que le peuple polonais, guidé par le POUP, a réalisé en trente-cinq ans d'existence de la République populaire polonaise* ».

La lettre du P.C.U.S. énumère aussi toutes les aides reçues par le syndicat Solidarité de la part des syndicats américains et ouest-allemands, et reproche de ce fait au P.C.I. de « *nier que l'action de forces extérieures et hostiles au socialisme ait un poids en Pologne* ».

La lettre adressée en russe à la direction du P.C.I. fait suite aux diverses déclarations de dirigeants communistes italiens — avant et après la visite de M. Zagladine à Rome en décembre — affirmant en substance que toute intervention ou même des « *menaces répétées d'intervention* » seraient considérées comme « *inacceptables et auraient des conséquences irréparables* » (*le Monde* du 12 décembre 1980).

Qui a communiqué la lettre à l'hebdomadaire *Panorama* ? Est-ce le P.C.I. ou l'un de ses dirigeants ? Est-ce le P.C.U.S. par un canal ou un autre ? Dans un communiqué qui confirme implicitement la validité du document et rappelle les positions prises sur la Pologne, le P.C.I. nie que cette lettre secrète ait été rendue publique par ses soins.

Si la lettre vient de source italienne, cela peut signifier que certains dirigeants du P.C. pensent le moment venu d'exploiter les différends avec les Soviétiques et d'accélérer la prise de distance. A l'opposé, comme le font remarquer la plupart des observateurs, et, notamment, un éditorial du 15 février du quotidien *La Repubblica*, si le document a été communiqué par Moscou, cela signifierait « *que le P.C.U.S. est conscient du fait que la direction du P.C.I. n'est plus fiable et tente ainsi, par une manœuvre désespérée, de susciter des obstacles et de mettre en branle ce qui reste de « philosoviétisme » à la base et dans certains secteurs « archéostaliniens » de l'appareil du P.C.I.* »

Autre hypothèse : ce document sanctionne une fois de plus l'autonomie croissante des communistes italiens par rapport aux Soviétiques. M. Claudio Martelli, bras droit du secrétaire général du parti socialiste, a déclaré : « *Si le P.C.I. rompait avec les Soviétiques, les effets positifs pour toute la gauche italienne seraient incalculables.* »

Les responsables communistes italiens ont, pour leur part, rappelé leur position sur la Pologne. M. Enrico Berlinguer, à Turin, le 15 février, a notamment affirmé : « *Notre position provoque l'hostilité des forces les plus rétrogrades de l'Occident, mais aussi suscite l'incompréhension et la méfiance de qui pense que le socialisme jusqu'ici édifié est l'unique voie et l'unique solution valable pour tous les pays.* » Le dirigeant communiste a ajouté que le P.C.I. continuerait « *à expliquer avec patience ses positions* » sur les réalités internationales.

M. Berlinguer a rappelé les principes qui guident la politique étrangère de son parti. « *En premier lieu* », a-t-il affirmé, l'« *inadmissibilité de toute violation du droit souverain de chaque peuple à choisir librement la voie de son propre développement. A ce principe s'ajoute l'absurdité que représente la répression d'un mouvement, qui est né du sein même de la classe ouvrière en tant que protestation contre des orientations et des méthodes erronées* ».

MARC SÉMO.

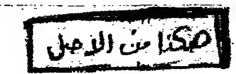
République démocratique allemande

M. HONECKER SE DÉCLARE FAVORABLE A LA RÉUNIFICATION ALLEMANDE... QUAND LA R.F.A. SERA DEVENUE SOCIALISTE

Berlin-Est (*A.F.P., Reuter*). — M. Erich Honecker, chef de l'Etat et du parti communiste (S.E.D.) est-allemands, a prononcé, dimanche 15 février, un discours dans lequel il a, pour la première fois depuis longtemps, évoqué publiquement la question de la réunification des deux Allemagnes.

Devant des cadres locaux du S.E.D., il s'en est pris à la droite ouest-allemande et à ses représentants, « *qui prétendent que la réunification leur est plus chère que leur porte-monnaie* » et « *font semblant de la considérer comme une affaire de cœur* ». Qu'ils prennent garde, a déclaré M. Honecker, « *car le socialisme frappera un jour à leur porte* », quand « *les travailleurs de la République fédérale procéderont à un changement socialiste de la R.F.A. La question de la réunification des deux Etats allemands prendra alors une dimension nouvelle et, dans ce cas, il n'y a pas à douter de ce que sera notre décision* », a-t-il ajouté.

Le dirigeant est-allemand a indiqué que la R.D.A. était prête à améliorer ses relations avec la R.F.A. dans les conditions politiques actuelles. Berlin-Est est prêt à pousser plus loin la normalisation des rapports interallemands à condition de la fonder sur les « *réalités pratiques* », ce qui, pour les autorités est-allemandes, signifie l'établissement de relations diplomatiques formelles.



EUROPE

VINGT-CINQ ANS APRÈS LE RAPPORT SECRET DE KHROUCHTCHEV

L'Union soviétique s'est installée dans «un stalinisme à visage humain»

De notre correspondant

Moscou. — Vingt-cinq ans après, que reste-t-il du vingtième congrès (du 14 au 25 février 1956) dans la vie de l'Union soviétique ? La question n'a pas seulement une signification historique puisque le « rapport secret » de Khrouchtchev devait tirer un trait sur trente ans de stalinisme. Mais à la poser autour de soi à Moscou on a l'impression qu'elle n'intéresse plus grand monde.

Est-ce parce que le problème « n'existe pas », comme le dit la presse soviétique chaque fois qu'en Occident on s'intéresse au stalinisme et à ses séquelles ? La position officielle est nette : le parti a condamné aussi bien *« le culte de la personnalité »* (Staline) que *« le subjectivisme et le volontarisme »* (khrouchtchéviens). Le plénum d'octobre 1964 a rétabli les normes léninistes dans la vie du parti. Autrement dit, la vraie rupture avec les erreurs du passé a coïncidé avec l'arrivée au pouvoir de M. Brejnev, pas avec la dénonciation par Khrouchtchev des crimes de Staline.

Cette explication de circonstance ne rend pas compte du désintérêt largement répandu pour le vingtième congrès. La raison est plus profonde. Un certain nombre de nostalgiques du stalinisme — ils existent, même s'ils rejettent la terreur pour ne conserver que la « grandeur » — reprochent à Khrouchtchev d'avoir déboulonné l'idole. Les libéraux regrettent que la condamnation du culte de la personnalité n'ait pas été poussée plus loin, mais les membres de la bureaucratie souhaitent par-dessus tout l'absence de débats et de polémiques. La chape de silence qui est retombée sur la période stalinienne doit les garantir contre toute remise en question de leurs propres pratiques.

Si la question ne se pose pas, c'est finalement parce que l'U.R.S.S. vit depuis des années dans une situation paradoxale et ambiguë de torpeur tranquille. Personne n'a intérêt à réveiller les vieux démons, fût-ce pour les exorciser. Le vingtième congrès, puis la déstalinisation, même imparfaite, ont laissé des traces dans la société mais n'ont pas effacé toutes les empreintes du stalinisme. Du « rapport secret » de Khrouchtchev, moins on en parlera mieux ça vaudra. Comme M. Brejnev l'a dit lui-même, il s'agit de créer un climat politique et moral où *« les hommes respirent facilement, travaillent bien, vivent tranquillement »*. Cet idéal limité exclut bien des questions.

La terreur aveugle a disparu

La terreur aveugle a disparu. Les camps se sont largement vidés, même s'ils subsistent. Les épurations ont cessé d'être une méthode de gouvernement. Les dirigeants déchus mènent la vie de paisibles retraités, même si leurs noms ont disparu des publications officielles. L'exercice du pouvoir s'est transformé. Il n'y a plus un homme qui tranche de tout mais une « direction collégiale » qui, à mesure qu'elle prend de l'âge, a tendance à faire de plus en plus confiance à un aréopage de conseillers. Les organes de sécurité n'ont pas été démantelés, mais ils ne sont plus tout-puissants. La répression des contestataires n'a pas cessé, elle a pris des formes moins brutales. Les autorités ont le souci de respecter une certaine légalité, toute formelle certes, mais qui offre un embryon de garantie judiciaire.

L'idéologie elle-même s'est « humanisée ». L'Etat du peuple tout entier a remplacé la dictature du prolétariat. La nouvelle Constitution brejnévienne est un catalogue interminable de libertés formelles dont, au demeurant, la Constitution stalinienne de 1936 n'était pas avare. Les paysans ne sont plus attachés à la terre. La loi de la priorité à l'industrie lourde n'est plus invoquée que pour rassurer les « mangeurs d'acier ». La soif de consommation est prise en compte, au moins dans les intentions. Et si les appels à la vigilance face à l'ennemi de classe sont toujours à l'honneur, ils n'empêchent pas une grande partie des Soviétiques, surtout les jeunes, d'écouter les radios étrangères, de rechercher blue-jeans et revues de mode, de préférer le « pop » et le « disco » à la musique prolétarienne.

D'un autre côté, la recherche sur l'histoire réelle de l'U.R.S.S. a été interrompue. Beaucoup de victimes ont été réhabilitées. Des millions de détenus politiques ont été libérés, mais la plupart des chefs historiques de la révolution restent maudits, les responsables de la terreur impunis. Il n'a pas fallu attendre longtemps après la chute de Khrouchtchev pour que Staline soit réhabilité comme chef de guerre. De temps à autre, la presse mentionne son nom avec, en général, une appréciation « positive » (1).

Coups d'arrêt à la libéralisation

Quand les premiers procès contre les contestataires ont repris, en 1965-1966, les intellectuels libéraux ont craint le retour d'un « stalinisme rampant », mais il ne s'agissait pas à proprement parler d'une restauration. L'édifice politico-social du stalinisme n'avait pas été détruit par Khrouchtchev. Le « socialisme développé », dernier avatar de l'évolution des forces et des rapports de production, n'a pas donné naissance à une nouvelle forme de société. Tout juste convenait-il de rétablir dans ses droits une bureaucratie mise à mal par les improvisations brouillonnes de l'ancien premier secrétaire. Il était donc moins question de retour en arrière que de coup d'arrêt à une libéralisation relative de la vie publique.

Après 1956, beaucoup avaient cru que tout allait être possible en U.R.S.S. C'était vrai des intellectuels, dont certains continuent de se définir comme la *« génération khrouchtchévienne »* ou la *« génération du vingtième congrès »*. C'est peu dire que les espoirs ont été déçus et bien avant la révolution de palais de 1964. Mais, en 1956, les œuvres littéraires sortaient des tiroirs non sans quelques difficultés; certaines étaient publiées dans les revues très officielles. La remise en cause du stalinisme donnait naissance à toute une littérature sur les camps. On s'apercevait que derrière la médiocrité officielle il existait une littérature « privée », riche et inventive.

Aujourd'hui le rideau du réalisme socialiste est retombé. Les camps sont de nouveau un sujet tabou. Seule la littérature paysanne jette un regard critique sur la collectivisation des terres, et des écrivains de la *« génération khrouchtchévienne »* qui ne se sont pas ralliés mènent des combats d'arrière-garde quand ils n'ont pas été contraints à l'exil. Les jeunes ont retrouvé l'habitude d'écrire « pour leurs tiroirs » en attendant des jours meilleurs. La différence avec l'époque stalinienne, c'est que le pouvoir tolère quelques expériences dispersées, soit par faiblesse, soit par laisser-aller. Un certain anticonformisme est même admis, à condition qu'il se soumette au contrôle des autorités. L'ouverture à l'Ouest a dégagé de nouveaux horizons sans que les dirigeants soviétiques aient perdu leur complexe obsidional et cessé de considérer leur pays comme une « forteresse assiégée ».

Le monolithisme stalinien a cédé la place à ce que l'écrivain en exil Lev Kopelev appelle un *« pluralisme bureaucratique »* où l'arbitraire n'a pas disparu mais où il s'exerce au gré des opinions ou des humeurs des petits chefs, sans qu'il y ait toujours des ordres du pouvoir central. Ce que les autorités demandent aux intellectuels non conformistes c'est, aux dires d'un fonctionnaire de la littérature, *« un minimum de loyauté »*. Le pouvoir n'exige plus l'adhésion, il se contente de l'abstention selon le principe : *« Qui n'est pas contre nous est pour nous. »*

L'aspiration à la sécurité se retrouve dans toutes les couches de la société, dans l'appareil du parti et de l'Etat secoué par les purges sanglantes de Staline et la « réformite » de son successeur, comme chez le Soviétique moyen dont l'objectif principal est de « s'en sortir » le mieux possible. Les dirigeants n'ont pas de grand dessein à proposer. Le vide intellectuel que l'idéologie officielle occupe laisse le champ libre à toutes les tentations, y compris les plus réactionnaires dont le développement du « parti russe », sensibilité plus que mouvement, slavophile, antisémite, mêlant orthodoxie religieuse et communisme national, est le plus récent exemple.

Son succès ne dépasse guère les limites de l'intelligentsia. La lassitude se manifeste différemment dans les hautes couches de la société. La débrouillardise avec ses formes extrêmes — la corruption et le vol — est la valeur suprême, l'alcoolisme bien souvent le seul antidote à l'ennui. Abandonnée par l'enthousiasme, l'U.R.S.S. s'est installée dans une sorte de *« stalinisme à visage humain »*, un totalitarisme mou, vieillissant à l'image de ses chefs, plus menacé par l'immobilisme que par la terreur où l'ébranlement du vingtième congrès constitue une incongruité historique.

DANIEL VERNET.

(1) Le dernier exemple en date a été noté à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Vorochilov, dont la presse a tracé un portrait élogieux alors qu'il avait été critiqué par Khrouchtchev comme membre du « groupe anti-parti ».

BIBLIOGRAPHIE

Le « Guide des camps, prisons et prisons psychiatriques en U.R.S.S. » d'Abraham Chifrine

Si Dante avait demandé à un Zinoviev de faire un guide méthodique et méticuleux pour les touristes qui se rendent en Enfer, cela aurait pu donner le « Guide des camps, prisons et prisons psychiatriques en U.R.S.S. », d'Abraham Chifrine, fils de dissident, dissident lui-même, ex-condamné à mort, qui a pu quitter l'U.R.S.S. après avoir connu bataillons disciplinaires et camps de concentration. La version en langue allemande publiée en Suisse (1) comporte trois cent quatre-vingts pages et cent trente-six cartes, photos et croquis des lieux de détention.

Toute l'Union soviétique est passée au peigne fin par régions, districts et villes, par quartiers, par bagnes. Si le touriste désire faire quelques visites approfondies d'un des deux mille lieux d'internement signalés et parfois dépeints (dont cent dix-neuf pour femmes et enfants et quarante et un considérés par l'auteur comme des camps d'extermination), rien en principe ne devrait l'en empêcher. Car aucune disposition des lois en vigueur en U.R.S.S. ne prévoit l'interdiction de telles visites ni d'entretiens avec les hommes, femmes et enfants internés que l'on devrait également pouvoir photographier.

Comme ce qui n'est pas interdit n'est pas autorisé pour autant, le touriste consciencieux devrait commencer par la lecture du guide. Il saura qu'à Moscou il pourrait hésiter entre seize prisons et dix-sept hôpitaux psychiatriques, plus vingt-deux autres lieux d'internement situés dans le district de la capitale. A Leningrad les visites devraient en principe être plus aisées, car un tunnel sous la Neva relie une prison « normale », un lieu de détention géré par le K.G.B. et une prison-hôpital.

Une amende pour « foi en Dieu »

A la page 71, figure un plan de la ville de Minsk indiquant l'emplacement de ce qui reste d'un monument commémorant l'holocauste par les nazis des habitants du ghetto de cette ville, ainsi que celui de quatre prisons abritant quelque sept mille six cents personnes, dont des enfants. A la page 205, cette légende sous une photo : « *A Vorkouta* (à 110 kilomètres au nord du cercle polaire) *il y a, comme l'indique la reproduction, des rues bordées de grandes maisons. Or tout cela surplombe un vaste cimetière d'esclaves. Sous l'asphalte sont ensevelis d'innombrables corps de prisonniers qui ont édifié ces immeubles : les locaux du K.G.B. dont les façades camouflent des prisons.* »

Après des années de compilations et un tri sévère dans les témoignages, Chifrine a été en mesure de fournir nombre de détails. Ainsi, à la page 95, on peut voir les ruines d'une maison détruite : c'était celle d'une famille baptiste où des fidèles se réunissaient pour prier. A la page 127 on voit le fac-similé d'un « acte numéro 8 » daté de Riga le 3 septembre 1974. Il s'agit du procès verbal de « *destruction par le feu* » de dix-neuf publications présumées antisoviétiques saisies à la frontière parmi lesquelles figure... une Bible. L'explication de cette décision est à la page 192 qui reproduit la quittance d'une amende de 50 roubles pour « *foi en Dieu* ». Si la persécution qui frappe les adeptes de toutes les religions est monnaie courante, ce sont les juifs qui constituent les principales victimes.

L'objection de conscience doit sans aucun doute être considérée comme un crime méritant un châtiment exemplaire : à la page 107, la photo d'Ivan Moïsseyev, objecteur de conscience ou plus exactement la photo du cadavre rendu à la famille avec la précision « *mort de maladie* ». Sa mère fit ouvrir le cercueil : le corps portait les traces de six coups de poignard dans la poitrine.

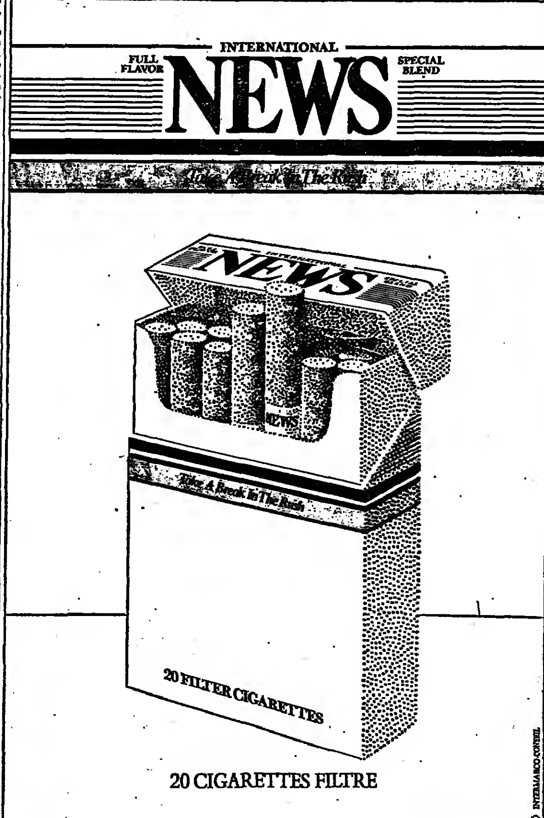
La page 343 fournit des informations sur les conditions de travail des prisonniers affectés à l'armement. Chifrine semble particulièrement alarmé par le sort de ceux qui travaillent dans les mines d'uranium, à bord de sous-marins atomiques ou à la construction des aérodromes clandestins. Ces condamnés qui accomplissent des tâches à la fois pénibles, dangereuses et confidentielles peuvent être considérés comme voués à une mort certaine. Les hôpitaux (ou plutôt prisons) psychiatriques figurent en bonne place.

Cet ouvrage est exceptionnel par sa manière détachée de montrer les réalités les plus fantasmagoriques et par sa précision. Désormais il ne suffira plus d'être informé sur les conditions de vie dans les goulags : personne ne sera plus en droit d'ignorer que dans telle ville ou bourgade, dans telle rue, à tel numéro souffrent un nombre de détenus que l'on peut chiffrer. Selon Chifrine, pas moins de soixante millions de personnes ont péri dans les camps soviétiques depuis 1917.

ISABELLE VICHNIAC.

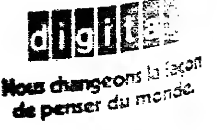
(1) Editions Stephanus, Seewys (canton des Grisons), Suisse.











DIPLOMATIE

La visite à Paris du prince héritier Harald de Norvège

Oslo veut renforcer et élargir la coopération industrielle et commerciale avec la France

Le prince héritier de Norvège fait, du 16 au 21 février, une visite en France à la tête d'une mission économique pour présider des journées de coopération industrielle franco-norvégienne. Le prince Harald et la princesse Sonja seront les hôtes à déjeuner du président Giscard d'Estaing le mercredi 18 février. Ce lundi après-midi, le prince s'entretiendra avec M. Barre.

Le programme de la délégation comprend tout d'abord un symposium de trois jours à Paris où l'accent sera mis sur la présentation des industries norvégiennes à même de coopérer avec la France, sur les réalisations en matière d'informatique et sur l'équipement pour combattre les pollutions pétrolières accidentelles des eaux. La délégation, qui comprend notamment M. Arvid Johanson, ministre de l'énergie et du pétrole, et M. Tambufstuen, secrétaire d'Etat à l'industrie, visitera l'usine Citroën à Aulnay-sous-Bois, puis la SNIAS et l'Aérospatiale à Toulouse et à Marseille. Le couple princier visitera également le centre culturel Georges-Pompidou et inaugurera une exposition du sculpteur norvégien Gustav Vigeland au musée Rodin.

L'an dernier, à l'occasion du quarantième anniversaire de la bataille de Narvik, M. Raymond Barre avait fait, au mois de mai, la première visite en Norvège d'un chef de gouvernement français. Il avait souhaité alors que les deux pays nouent *« des liens à la fois plus étroits et plus diversifiés »*, ce qui correspondait au désir du ministre norvégien du pétrole. La Norvège veut, en contrepartie de ses ventes de pétrole et de gaz, développer avec les autres pays une coopération susceptible de promouvoir son potentiel industriel dans d'autres domaines. (*Le Monde* des 27 et 28 mai 1980).

Malgré l'atout du pétrole, les effets de la crise mondiale se font en effet sentir, et il faut bien préserver l'avenir, tout en maintenant le plein emploi et le bien-être d'une population de quatre millions d'âmes habituée au niveau de vie plus que confortable que lui a assuré l'Etat-providence. La découverte de pétrole dans les eaux norvégiennes en mer du Nord en 1969 était venue à point nommé pour permettre au pays de se sortir de l'impasse économique due à la crise dans les constructions navales et les transports maritimes qui avaient assuré jusqu'alors l'essentiel de ses revenus extérieurs.

Prudents et peu enclins aux aventures, les dirigeants norvégiens veulent conserver cette nouvelle source de revenus le plus longtemps possible. Ils ont donc décidé qu'en aucun cas le total de la production annuelle de pétrole et de gaz ne devrait dépasser, dans les années 90, 90 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit dix fois la consommation interne. En 1980, elle a été de 50 millions de tonnes d'équivalent pétrole, et il est prévu que vers 1985 elle devrait être de l'ordre de 65 millions de tonnes.

Maintenir le plein emploi

Malgré l'endettement nécessaire pour la mise en valeur de ces nouvelles ressources (100 milliards de couronnes, dont la moitié due par l'Etat), la balance des paiements a été, en 1980, légèrement excédentaire, mais, en 1981, elle risque d'être légèrement déficitaire. En outre, le gel des prix et des salaires pendant deux ans a pris fin au début de 1980. Le taux annuel d'inflation a été de l'ordre de 12 %, et on estime qu'il sera du même ordre pour l'année en cours, alors que les prix de revient de la production industrielle ne cessent de croître, un peu plus rapidement, semble-t-il.

Les négociations salariales, qui doivent avoir lieu sous peu, ne seront pas faciles. Si l'accord se fait sur une augmentation de 9 %, le gouvernement devra recourir à des allègements d'impôts pour conserver à la population son pouvoir d'achat. Et il ne sera pas facile de conserver la compétitivité norvégienne : les industries nationales paient leur pétrole, par exemple, 5 % plus cher que leurs concurrents suédois ou leurs voisins finlandais. Il est donc normal que les Norvégiens recherchent de nouveaux débouchés et de nouvelles formes de coopération.

Dans ce royaume, géré par les sociaux-démocrates, l'arrivée éventuelle cet automne d'un gouvernement non socialiste n'y changerait sans doute pas grand-chose, car les problèmes resteraient les mêmes, l'objectif essentiel restant de maintenir le plein emploi (il y avait en janvier trente-quatre mille deux cents chômeurs, soit 2 % de la population active). D'où la politique défavorable à l'immigration : on ne laisse plus entrer en Norvège que les spécialistes qui lui manquent et les réfugiés politiques.

Il faut aussi assurer les conditions de vie et de travail des paysans (qui, sur les 3 % du territoire de terre arable, assurent 4 % du P.N.B.) et des pêcheurs (afin de ne pas dépeupler, pour des raisons stratégiques évidentes, les rudes contrées du nord du pays).

Le pétrole a déjà donné naissance à une multitude d'industries annexes, tandis que les armateurs, comme les chantiers navals ont su réorienter leurs activités. L'électricité bon marché, produite grâce aux inépuisables ressources en eau, ne devrait plus dans l'esprit des planificateurs servir uniquement à la production de produits semi-finis de la métallurgie. Pour plus de 60 % le commerce extérieur de la Norvège est fait avec les pays de la C.E.E. Il est donc normal que les industries norvégiennes viennent se faire mieux connaître et tenter de découvrir quelles entreprises pourraient être lancées y compris dans des pays tiers (Elf - Aquitaine, qui mène depuis le début d'importantes activités en mer du Nord, a déjà entrepris plusieurs projets de coopération). Au nom de la liberté du commerce à laquelle les Norvégiens demeurent fort attachés.

AMBER BOUSOGLOU.

(Lire page 41 l'article de Marc AMBROISE-RENDU.)

● *M. Freitas Do Amaral*, dirigeant du Centre démocratique et social (C.D.S., droite) et ancien vice-premier ministre portugais, sera le nouveau président de l'Union européenne des démocrates chrétiennes (U.E.D.C.), a-t-on appris, samedi 14 février, de bonne source à Lisbonne. Il sera vraisemblablement élu le 3 mars à Bruxelles. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Zimbabwe

LES ANCIENS GUÉRILLEROS DE M. MUGABE ACCEPTENT D'ÊTRE DÉSARMÉS

Salisbury *(A.F.P.)*. — Les affrontements qui opposent au Zimbabwe les partisans du premier ministre, M. Mugabe, au ministre sans portefeuille, M. Nkomo (*le Monde* des 15 et 16 février), ont fait en quelques jours plus de trois cents morts, a confirmé dimanche 15 février la radio gouvernementale.

Dimanche, des files silencieuses de Zimbabwéens s'étiraient devant les hôpitaux pour tenter de reconnaître l'un des leurs.

Dans la matinée, l'armée nationale, sous la conduite des officiers blancs de l'ancienne Rhodésie, a commencé à transférer ailleurs les anciens guérilleros du camp d'Entumbane, où les affrontements avaient été les plus sanglants les jours précédents.

Mais si les quelque trois mille membres de la Zanla (ancienne guérilla de M. Mugabe) ont accepté de rendre leurs armes et d'être évacués, ceux de la Zipra (ancienne guérilla de M. Nkomo), en nombre égal, refusaient encore, dimanche soir, de quitter Entumbane et d'être désarmés. M. Nkomo, qui s'est rendu à Bulawayo pour tenter de ramener le calme, a suggéré de séparer les adversaires de plusieurs dizaines de kilomètres mais a avoué son incapacité à faire obéir les membres de la Zipra.

A Connemara, une caserne située entre Gwelo et Quequé, dans le Matabeleland, où étaient stationnés d'anciens Zipra et Zanla déjà intégrés dans l'armée régulière, soixante-dix corps au moins ont été retirés des baraquements après les combats de la semaine dernière. Une partie des Zipra intégrés ont fui dans la brousse avec leurs armes. Un couvre-feu nocturne a été imposé par les autorités dans la région.

Selon une source militaire, le chiffre de plus de trois cents morts n'est que provisoire. La violence des combats et les armes utilisées (mortiers, mitrailleuses et chars par les dissidents, avions et hélicoptères par l'armée) laissent craindre un bilan plus lourd.

Tchad

La conférence tripartite de N'Djamena a été ajournée sans explication

« Si on nous demande de partir, nous nous en irons », a déclaré samedi 14 février le commandant Jalloud, *« numéro deux »* libyen, qui a réaffirmé, au terme de sa visite officielle à N'Djamena, que la Libye ne tenait pas à rester au Tchad.

Evoquant le projet de sommet tripartite entre le Tchad, le Nigéria et la Libye, le commandant Jalloud a indiqué que les invitations avaient été lancées par le gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) mais que les circonstances n'avaient pas permis la venue des deux chefs d'Etat, sans en dire plus. De son côté, le colonel Kamougue, vice-président du GUNT, a simplement fait savoir samedi que le sommet était ajourné.

Un communiqué commun tchado-libyen a été publié samedi matin, proclamant : *« La présence des forces libyennes au Tchad est une affaire qui concerne seulement le gouvernement tchadien... Les deux parties tiennent à affirmer que ces forces ne constituent aucun danger envers un pays tiers et condamnent les complots fomentés autour du Tchad. »*

Au cours d'une conférence de presse tenue à la fin de sa visite à N'Djamena, le commandant Jalloud a fait état d'un programme libyen de grande envergure pour la reconstruction du Tchad. La Libye pourrait fournir une aide financière pour les salaires des fonctionnaires, pour assurer la paie des soldats de l'armée tchadienne intégrée et pour aider à la réouverture de la Banque centrale tchadienne. Le commandant Jalloud a évoqué des projets d'investissements qui créeraient quatre mille à cinq mille emplois dans la capitale tchadienne. Il a parlé également de contrats à long terme pour *« l'achat de la production tchadienne de coton ainsi que des prêts aux agriculteurs pour un montant de 50 à 100 millions de dollars »*.

A Lagos, la rencontre entre le président nigérian Shehu Shagari et M. Jalloud, qui avait débuté, samedi soir, s'est achevée dimanche à 3 heures du matin. Aucune indication n'a été donnée quant à la teneur des entretiens entre le chef de l'Etat nigérian et l'émissaire de Tripoli, qui était accompagné de M. Triki, secrétaire libyen aux affaires étrangères, et aucune précision n'a été apportée quant à une éventuelle rencontre ultérieure entre MM. Shehu Shagari, Kadhafi et Goukouni Oueddei.

M. Abdou Diouf, chef de l'Etat du Sénégal, est arrivé samedi à Bamako pour une visite de travail. Les présidents du Sénégal et du Mali ont exprimé leurs *« profondes préoccupations »* face à la situation qui prévaut au Tchad et au Sahara occidental. Dans un communiqué commun, les deux parties ont souhaité que la situation évolue rapidement vers une *« solution juste et équitable, garantissant la paix et la stabilité dans la sous-région »*.

A Niamey, où il séjourne en visite officielle, le général Eyadema, président du comité *ad hoc* de l'O.U.A. pour le Tchad, doit s'entretenir avec le président Kountche de la situation dans la région. — *(A.F.P., Reuter.)*

PROCHE-O

Le président irakien menace d... à s'agenouiller et à implor...

Egypte

INSTITUT

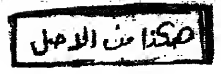
AUDIO

LA DÉCISION D'

INA DIRECTION







PROCHE-ORIENT

Le président irakien menace de forcer l'Iran à « s'agenouiller et à implorer la paix »

Le président irakien, M. Saddam Hussein, a menacé l'Iran, le dimanche 15 février, d'une nouvelle offensive militaire qui contraindrait le régime de Téhéran « à s'agenouiller et à implorer la paix ». « *De nouvelles villes iraniennes tomberont aux mains des troupes irakiennes et viendront s'ajouter aux villes déjà conquises* », a déclaré le président irakien avant d'ajouter : « *Nous avons fourni l'occasion aux Iraniens de reconsidérer leur politique et d'accepter de vivre en paix avec l'Irak et la nation arabe, mais ils ont persisté dans leur arrogance. Aussi allons-nous leur donner de nouvelles leçons et leur prouver que le peuple irakien est capable d'obtenir de nouvelles victoires.* »

Le chef de l'État irakien, qui saluait le départ au front de nouvelles unités de l'armée, a révélé que Bagdad avait « *conclu dès la première semaine de la guerre et jusqu'à aujourd'hui des contrats d'achat d'armes et de matériel d'une valeur de plusieurs milliards de dollars (...). Ces contrats vont permettre à l'Irak d'avoir prochainement des avions, des chars et des canons en quantité supérieure à celle qu'il possédait avant le déclenchement de la guerre.* »

M. Saddam Hussein, relève-t-on dans les milieux diplomatiques de Bagdad, s'est abstenu de critiquer l'U.R.S.S., qui a pourtant cessé de livrer du matériel militaire à l'Irak depuis le début du conflit.

En revanche, le premier ministre iranien, M. Mohamed Ali Radjai, a violemment pris à partie le gouvernement de Moscou au cours d'un entretien qu'il a eu dimanche avec l'ambassadeur soviétique, mettant pratiquement ce dernier en demeure d'expliquer pourquoi l'U.R.S.S. gardait le silence sur l'« *agression irakienne* ».

M. Radjai a demandé que l'U.R.S.S. « *déclare officiellement sa position vis-à-vis des deux gouvernements agresseurs de la région, c'est-à-dire l'Irak et Israël. Alors, nous pourrons dire quelle est votre voie, celle des impérialistes ou celle des révolutionnaires* ».

Agresseurs réactionnaires et progressistes

Concernant l'Afghanistan, le premier ministre iranien a déclaré que « *l'acte d'agression est le même pour tous les pays* », ajoutant qu'il n'y avait « *pas de différence entre agresseurs réactionnaires et progressistes* ».

L'Iran a officiellement pris position contre une éventuelle initiative de l'ONU pour résoudre le problème afghan. M. Behzad Nabavi, chef de la délégation iranienne à la conférence des pays non alignés, a déclaré à ce propos : « *M. Waldheim nous a demandé de participer à une réunion sur l'Afghanistan, avec le représentant du Pakistan et celui du parti dominant en Afghanistan, mais nous n'avons pas accepté.* » « *Nous avons déclaré que c'est au peuple afghan de discuter de son destin, et cela n'a de rapport ni avec l'Iran ni avec le Pakistan* », a précisé le ministre d'État iranien.

« *Nous ne reconnaissons pas le gouvernement afghan en tant que représentant du peuple afghan et nous accepterons de participer à une conférence si les représentants des mouvements révolutionnaires de l'Afghanistan nous le demandent officiellement et publiquement* », a-t-il encore déclaré.

D'autre part, l'ancien premier ministre, M. Mehdi Bazargan, actuellement député, a prononcé, dimanche, devant le Majlis, un discours très remarqué dans lequel il a attaqué durement tant le chef de l'État que le premier ministre et le président de la Cour suprême. Il a accusé le président Bani Sadr de s'attribuer « *des pouvoirs plus directs et plus larges que ceux que lui accorde la Constitution* » et de « *dépasser les limites que la retenue exige de la fonction de président de la République par des articles et des discours de propagande* ».

M. Bazargan a été plus sévère pour M. Mohamed Ali Radjai, qui, selon lui, « *essaye de barrer la route au président de la République* » et « *met les administrations, les institutions, les mass media hors de portée des formations politiques autres que le parti républicain islamique (PRI)* ».

L'ancien chef du premier gouvernement provisoire accuse le chef du PRI, l'ayatollah Behechti, qui préside également la Cour suprême, de « *monopoliser la quasi-totalité des pouvoirs exécutifs et des leviers du pouvoir* ».

Egypte

Le voyage de M. Kreisky

« LE CHANCELIER D'AUTRICHE EST ASSOCIÉ A TOUT DÉVELOPPEMENT DE L'AFFAIRE PALESTINIENNE », déclare le président Sadate.

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Salves d'honneur, rues pavoisées aux couleurs autrichiennes, accueil dans l'ancien palais royal d'Abdine : le chancelier Kreisky, arrivé au Caire le samedi 14 février, pour une visite officielle de quatre jours, est reçu en Egypte avec les égards réservés d'habitude aux chefs d'État.

Il n'en a pas fallu plus pour renforcer les rumeurs selon lesquelles Vienne s'apprêterait à jouer un rôle important pour rapprocher les Palestiniens du Caire. En fait, compte tenu de l'absence d'indices sûrs dans ce domaine, on doit se contenter pour l'instant des explications égyptiennes selon lesquelles le raïs tient ainsi à manifester sa gratitude envers le chancelier, qui organisa dans son pays des rencontres, en 1977 et 1978, entre le président Sadate et deux importantes personnalités israéliennes : M. Pérès et le général Weizman. En outre, M. Kreisky a affirmé ces jours derniers que le second raïs était, selon lui, « le plus grand homme du siècle avec Winston Churchill... ».

Après ses premiers entretiens dimanche avec M. Sadate, le chancelier autrichien a déclaré : « Je ne suis pas ici en médiateur, mais en mission d'information. » Mais le raïs a répondu que M. Kreisky était « plus grand expert que lui au sujet des Palestiniens » et qu'il était associé « à tout développement de l'affaire palestinienne ».

Le chancelier qui a toujours émis des réserves concernant les accords de Camp-David et qui entretient des contacts avec plusieurs responsables palestiniens, a refusé de dire s'il était favorable à la récente proposition du raïs de former un gouvernement palestinien en exil. En revanche, il s'est montré très catégorique, s'agissant de M. Begin, qui, d'après lui, « n'est pas l'homme avec lequel on peut suivre la voie de la paix ». — J.-P. P.-H.

● RECTIFICATIF. — Une ligne doublée a rendu incompréhensible un passage de l'article de notre correspondant au Caire dans *le Monde* du 12 février. — M. Boutros-Ghali faisait état de la volonté de son gouvernement « de rendre au français en Egypte sa place de première langue étrangère ex aequo avec l'anglais ».

Cambodge

Des conversations entre le prince Sihanouk et les Khmers rouges auront lieu à Pyongyang

Des négociations entre le prince Sihanouk et le premier ministre khmer rouge, M. Khieu Samphan, s'ouvriront à la fin du mois à Pyongyang, a annoncé dimanche 15 février l'ancien chef de l'État cambodgien, actuellement réfugié dans la capitale nord-coréenne. Ces conversations auxquelles la diplomatie chinoise accorde une grande importance dans le cadre de sa stratégie antivietnamienne, auront pour objet de former une coalition des mouvements de résistance khmers, sous la présidence du prince.

Le prince Sihanouk ne s'attend toutefois pas à un résultat immédiat de cette prise de contacts avec un mouvement qu'il a qualifié depuis deux ans de « fasciste » ou d'« assassin », et avec lequel il a longtemps refusé de collaborer. En avril dernier, sa haine des Khmers rouges l'avait conduit à proposer de rentrer à Phnom-Penh : « *Si j'avais à choisir entre les deux régimes* (khmer rouge ou pro-vietnamien), *je préférerais ce dernier* », déclarait-il (*le Monde* du 18 avril 1980). Il n'est pas optimiste sur l'issue immédiate de ces conversations : il n'attend « *aucun succès* » des premiers contacts « *car il restera beaucoup de points de désaccord* ».

Pourquoi cette volte-face soudaine ? Celle-ci avait bien été préparée en sous-main — le prince avait proposé en juin dernier à ses partisans à Paris une coalition dans laquelle il aurait eu pour adjoints MM. Khieu Samphan, Son Sann (président du Front national de libération du peuple khmer ou F.N.L.P.K.) et In Tam (ancien premier ministre du maréchal Lon Nol), — mais ce n'est que ces derniers jours que le prince s'est rallié publiquement à l'idée d'un front uni. La raison semble en être que le F.N.L.P.K. marque le pas, en raison essentiellement de sa faiblesse militaire, à un moment où la direction de la résistance khmère est à prendre, les chefs khmers rouges, déconsidérés, s'étant résignés, sous la pression de Pékin et de l'ASEAN, à passer la main. Le prince Sihanouk pense donc que son heure est à nouveau venue, avec l'appui de plusieurs pays de l'ASEAN, non seulement pour remplacer les Khmers rouges, mais aussi pour prendre le pas sur son rival, M. Son Sann, qu'il a violemment attaqué dans son bulletin d'informations.

PATRICE DE BEER.

A TRAVERS LE MONDE

Cap-Vert

● NOUVEAU GOUVERNEMENT. Un nouveau gouvernement a été constitué à Praia dimanche 15 février. Il compte dix ministres et trois secrétaires d'État. Parmi les nouveaux ministres figurent MM. José Araujo, conseiller personnel de l'ancien président Luiz Cabral, qui devient ministre de l'éducation, et Tito Ramos de Oliveira, ancien directeur d'une société nationale de travaux publics, qui devient ministre des travaux publics et du bâtiment. — (A.F.P., Reuter.)

Chili

● RETOUR A PARIS DU DIRIGEANT DE LA C.G.T. EXPULSÉ. — M. Achille Blondeau, membre de la direction de la Fédération des mineurs de la C.G.T., qui avait été arrêté jeudi soir 12 février au Chili où il se trouvait « en mission d'information syndicale », selon la confédération (*le Monde* daté 15-16 février), a regagné Paris, dimanche en fin de matinée, après avoir été expulsé par les autorités chiliennes. La C.G.T. proteste dans un communiqué contre « *cette nouvelle atteinte aux libertés et aux droits de l'homme* (...). — (A.F.P.)

Gabon

● INTERDICTION DE « JEUNE AFRIQUE » : La vente de l'hebdomadaire *Jeune Afrique* est interdite au Gabon à compter du 13 février, a déclaré le conseil des ministres gabonais à l'issue de sa réunion vendredi 13. Le communiqué publié à l'issue de la réunion souligne que le conseil « *a déploré les attaques injustifiées et partisanes dont le Gabon, son chef et son gouvernement sont souvent l'objet dans la presse étrangère, notamment dans des journaux comme* Jeune Afrique *et* Afrique-Asie. — (A.F.P.)

Grande-Bretagne

● VIOLENTE MANIFESTATION A GLASGOW. — Plus de cent cinquante personnes ont été interpellées, samedi 14 février à Glasgow, au cours d'une violente échauffourée qui a mis aux prises des partisans catholiques de l'IRA irlandaise, qui avaient organisé une manifestation de soutien aux détenus de la prison de Maze (Ulster), et des loyalistes protestants. Plusieurs centaines de policiers ont dû s'interposer pour séparer les deux groupes. — (A.F.P., A.P.)

République fédérale d'Allemagne

● DES SYMPATHISANTS DE LA FRACTION ARMÉE ROUGE ont incendié des bureaux du parti social-démocrate à Francfort, dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 février. Les dégâts matériels sont importants. Des tracts ont été laissés sur les lieux, proclamant la solidarité des auteurs de l'attentat avec les terroristes de la Fraction armée rouge encore emprisonnés en R.F.A. — (A.P.)

ASIE

Achevant sa visite à Pékin, M. Mitterrand affirme que la France « ne doit pas armer la Chine »

M. François Mitterrand et la délégation du P.S., composée de MM. Lionel Jospin, premier secrétaire, Gaston Defferre, président du groupe parlementaire de l'Assemblée nationale, et Claude Estier, directeur de l'Unité, ont quitté Pékin pour Paris ce lundi 16 février, après une visite de neuf jours en Chine et en Corée du Nord. Dimanche, la délégation avait rencontré, à Pyongyang, le « grand leader » nord-coréen, M. Kim Il-sung. Ce dernier a notamment estimé que « le problème coréen est plus grave que celui du Proche-Orient ».

Le candidat socialiste a ensuite rencontré le prince Norodom Sihanouk. De retour à Pékin dimanche soir, M. Mitterrand a tiré la leçon devant les journalistes français des entretiens qu'il a eus avec trois des sept plus hauts dirigeants chinois en affirmant : « La France ne doit pas armer la Chine. » *Avant de quitter la capitale chinoise lundi, M. Mitterrand a rencontré la communauté française.*

De notre envoyé spécial

Pékin. — La qualité de l'accueil réservé à M. Mitterrand pendant son séjour en Chine témoigne, sans nul doute, de l'intérêt que le parti communiste chinois accorde aux contacts qu'il a noués avec les principales composantes de la gauche européenne. Les responsables des partis communistes italien, espagnol, ainsi que ceux des partis socialistes portugais, italien et britannique avaient, en effet, précédé à Pékin le vice-président de l'Internationale socialiste. Si le parti communiste français est exclu de ces rencontres, c'est que ses prises de position sur les questions internationales sont jugées par Pékin trop proches de celles de Moscou. L'attitude qu'il convient d'adopter face à l'« hégémonisme soviétique » est, en Chine, la préoccupation dominante en matière de politique extérieure : elle a donc été au centre des conversations entre les socialistes français et les communistes chinois. Il s'agissait essentiellement pour les deux partis, qui inauguraient des relations officielles, de s'informer et non de négocier. Aucune déclaration commune n'est d'ailleurs venue sanctionner ces entretiens. M. Mitterrand a fait observer, d'une part, que la délégation du P.S. n'était pas venue en Chine dans une perspective antisoviétique et, d'autre part, que la France et l'Europe doivent préserver les conditions d'un dialogue fructueux avec l'U.R.S.S. Après avoir précisé qu'à « aucun moment » les interlocuteurs chinois ne lui ont demandé de « choisir » entre la Chine et l'U.R.S.S., M. Mitterrand a indiqué dimanche soir : « *La France doit ménager l'équilibre européen. La France et la Chine sont deux facteurs d'équilibre dans le monde : elles doivent donc entretenir des relations fécondes. Mais la France n'a pas à armer la Chine. Elle n'a pas à se mêler de ce qui peut faire avancer la guerre.* » Sur ce sujet, M. Mitterrand s'est montré d'autant plus prudent qu'il considère comme plausible l'hypothèse d'une réconciliation entre les deux grands du monde communiste. Il a précisé à ce sujet : « *Tant que les générations actuelles qui dirigent la Chine et l'U.R.S.S. seront aux commandes, il sera difficile de surmonter les différends qui opposent ces deux pays. Mais pour plus tard il faut se souvenir qu'ils se réfèrent à la même idéologie. On aurait donc tort de fonder indéfiniment sur cette perspective de deux grands empires face à face.* »

En ce qui concerne la politique de la Corée du Nord, M. Mitterrand a estimé que le « rapprochement » de ce pays avec la Chine « *apparaît évident sans qu'il y ait de rupture avec l'U.R.S.S.* ».

Si la rencontre entre MM. Mitterrand et Kim Il-sung a duré trois heures dimanche matin, il n'y a pas eu véritablement dialogue, mais simple échange de monologues. Le candidat socialiste a parlé le premier en rappelant à grands traits son analyse de la situation internationale et en indiquant au « grand leader » les raisons d'ordre international qui expliquent, selon lui, la rupture de l'union de la gauche en France entre le P.S. et le P.C.F. De son côté, le président de la Corée du Nord a précisé le sens de son invitation. Il s'agit pour lui d'avoir, en France, un interlocuteur qui puisse être « vigilant » sur la question coréenne. M. Kim Il-sung considère, en effet, qu'il s'agit « *d'un problème et d'une menace de guerre beaucoup plus graves que ceux qui existent au Proche-Orient* ». « *Je vous demande*, a-t-il dit à plusieurs reprises, *de ne jamais cesser de vous intéresser au problème de la Corée.* » Dans cet ordre d'idées, celui qui se fait appeler le « grand leader » cherche à se rapprocher de l'Internationale socialiste et des partis communistes italien et espagnol.

M. Kim Il-sung a expliqué qu'il s'efforce non seulement de maintenir les bonnes relations avec la Chine comme avec l'U.R.S.S., mais aussi qu'il est prêt à « œuvrer » à la réconciliation des deux pays. En aucun cas, a-t-il ajouté en substance, il ne s'agit pour la Corée du Nord de tomber dans l'orbite de l'une ou de l'autre de ces grandes puissances. Après avoir retracé l'histoire de la Corée, M. Kim Il-sung a dénoncé le Japon comme l'« avant-garde » des États-Unis. Enfin, il a vigoureusement condamné l'intervention vietnamienne au Cambodge.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

ASIE

La Corée du Nord au-delà du décor

(Suite de la première page.)

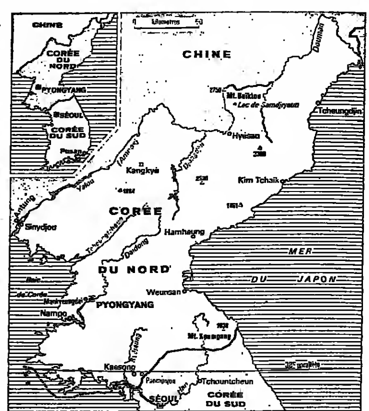
Ce que les enfants apprennent dès le plus jeune âge, les adultes continueront à s'en pénétrer jusqu'à leur mort (les idées ingénues sur « papa maréchal » étant par la suite « étayées » par la version orthodoxe de l'histoire) en suivant un enseignement sur les lieux de travail, en tournant le bouton de la radio, en allant à l'opéra révolutionnaire, et, même, involontairement, en prenant le métro : dans les couloirs et les wagons sont diffusés sans discontinuité les « commentaires de l'actualité ». Dans le centre des villes, comme nous avons pu le constater à Wonsan, port sur la côte est, des micros publics retransmettent dans les rues, dès six heures du matin, le programme de la radio 6. « *Il faut que tout le monde comprenne bien la ligne de notre parti pour l'exécuter correctement : c'est une formation politique permanente* », nous explique-t-on.

Pays fermé, arc-bouté sur une idéologie qui innerve tous les faits et gestes de la vie quotidienne, la R.P.D.C. est un choc pour le nouvel arrivant. Pour les journalistes, la prudence dans les généralisations s'impose étant données les observations limitées qu'ils peuvent faire.

Le monde d'Orwell

Pour un œil occidental, arriver en Corée populaire, c'est faire un saut dans le temps et avoir l'impression de pénétrer dans le monde de *1984* d'Orwell. Tout est tiré au cordeau, net, astiqué, prévu, organisé, programmé. Les gens que l'on croise ont tous l'air de savoir où ils vont, des groupes défilent en chantant, aucune action ne paraît plus gratuite, mais toutes s'insèrent dans un contexte idéologique. On ne rit guère, mais on est confiant dans l'avenir. Le présideot Kim Il-sung n'a-t-il pas « *répondu aux questions que, pendant des siècles, les philosophes s'étaient vainement posées* » ? Les Coréens du Nord savent peu de chose du monde extérieur, sinon que les Américains ont construit un mur de béton de 240 kilomètres sur le 38e parallèle, non pas pour prévenir une attaque du Nord, mais pour empêcher les Sudistes de quitter leur « enfer ». « Heureux ». Pas un Coréen du Nord qui, par la bouche de notre interprète, ne nous ait affirmé qu'il ne l'était. D'ailleurs la Corée populaire est moins un Etat qu'un « *paradis socialiste* », a déclaré M. Kim Il-sung. Et ce n'est sans doute pas la moindre des réussites du régime que d'en avoir apparemment convaincu la population.

Pour les économistes marxistes, la République populaire démocratique de Corée (R.P.D.C.) est un modèle de développement socialiste. Elle a d'abord évité l' « *illusion monétaire* » : les salaires varient peu, mais, au fur et à mesure que la production s'accroît, la consommation se développe. La R.P.D.C. a, d'autre part, réussi, semble-t-il, à parer aux déséquilibres entre villes et campagnes qu'engendre le développement. Le revenu par famille en campagne est le même qu'en ville, nous dit-on. Cette situation, liée sans doute aussi aux restrictions à la mobilité de la population, a permis d'éviter un gonflement des villes par l'exode rural comme c'est le cas au Snd. Enfin, ayant supprimé les impôts, prélevés jusqu'eo 1974 à la source, l'Etat se finance sur les bénéfices des entreprises, toutes nationalisées, et des fermes coopératives.



Les progrès accomplis par ce pays rasé par la guerre de 1950-1953 sont visibles, tangibles. Pas une parcelle de terre arable qui ne soit cultivée. Les villes de province sont sans donte moins léchées que Pyongyang, mais elles soutienneot aisément la comparaison avec leurs homologues chinoises. Quant aux villages, ils semblent proprets et ordonnés. Dans les villes, on ne relève pas de signe de pauvreté apparent et il ne nous a pas été permis de confirmer l'existence, comme l'affirmeot les diplomates en poste à Pyongyang, d'un « autre monde » beaucoup moins briqué, derrière les immeubles des grandes artères de la capitale qui lui donnent un air plus scandinave qu'asiatique. L'absence de marchés, de vélos, de foules — sinon organisées en mouvement de masse — et tout simplement de vie dans la journée, donne à Pyongyang un air artificiel que renforce d'ailleurs soo caractère de cité modèle avec ses larges avenues bordées d'arbres, ses parcs, ses jets d'eau. Tout est là, mais on dirait un décor. Avec ses rues désertes, une circulation inexistante — sinoo celle de trolleybus silencieux ou de quelques voitures de cadres qui foncent sans indulgence pour les rares piétons, — que s'acharnent néanmoins à rythmer avec des gestes d'automates des femmes-agents, Pyongyang a un petit côté provincial, comparé à Séoul, métropole de six millions d'habitants, trépidante, polluée et d'une propreté douteuse, mais également moderne.

Les rues s'animent à la tombée du jour lorsque la population rentre du travail. Les vêtements sont simples mais beaucoup plus divers dans leur coupe et leur couleur qu'en Chine : le costume et la cravate pour les hommes l'emportent sur le col Mao, bien que la casquette soit répandue. Pour les femmes, jupes sages et tricots paraissent plus appréciés que le pantalon et la veste gommant les formes du corps des Chinoises, du moins en ville. Les magasins sont curieusement installés au rez-de-chaussée des immeubles sans qu'une vitrine les distingue de l'alignement. Le prix des denrées alimentaires, uniformément appliqué dans tout le pays, les rend accessibles à chacun compte tenu du salaire moyen (90 wons) (1) : le kilo de riz, rationné à 700 grammes par adulte, coûte 0,8 won et celui de la viande de porc 3 à 4 wons ; la bière, 0,70 won. Dans les grands magasins, les produits sont élémentaires pour des normes occidentales, mais répondent aux besoins essentiels.

Le règne de la vertu

En fait, la R.P.D.C. a mis eu point un système de prise en charge complète de l'individu par l'Etat, tant matériellement qu'idéologiquement. L'Etat-protecteur est pleinement réalisé et le désir de dépendance assouvi : « *Sur le plan matériel, nous n'avons aucun souci, l'Etat pourvoit à tout* », nous dit-on. Education et habillemeot des enfants pendant onze ans d'enseignement gratuit et obligatoire, logement (les loyers représentent 3 % du salaire), soins médicaux (un médecin pour deux cents personnes qu'il visite une fois par mois) : l'individu n'a plus aucune initiative à prendre dans sa vie quotidienne. Tout est assumé, prévu, normé. Ce qu'on lui demande, c'est d'être conscient de ses devoirs. Il n'est pas interdit, par exemple, de se marier avant l'âge recommandé (vingt-six ans pour les filles, trente ans pour les garçons), « *mais cela ne se fait pas, car tout le monde est conscient de sa dette vis-à-vis de l'Etat pour les bienfaits qu'il a consentis* », nous dit une jeune fille de vingt-deux ans, chef de train dans le métro. Les relations sexuelles avant le mariage ? La question paraît saugrenue, sinon choquante, et les réponses sont invariablement empruntes d'un moralisme qui rappelle l'existence d'un vieux fond confucianiste, dans les sillons duquel semble s'être lové le puritanisme socialiste. La réussite matérielle va de pair avec la vertu.

La criminalité ? « *Elle est pratiquement inexistante : pourquoi tuer ou voler puisque nous n'avons rien à envier et que nous sommes heureux* » nous répood-on. Les asiles psychiatriques ? Uo laconique « *il n'y a aucun problème de ce côté là* ». Si personne ne paraît avoir la moindre idée sur ce second point, en ce qui concerne le premier les diplomates en poste à Pyongyang sont moins affirmatifs que les autorités sur l'absence de toute criminalité. La dissidence ? Il n'y en a aucune : « *les intellectuels sont à la pointe de la révolution* » (2).

Plusieurs mécanismes renforceot le monolithisme de la société nord-coréenne. Il règne d'abord une atmosphère d'égalitarisme que consolide un système de consommation, fictive mais ostentatoire, d'un luxe collectif : les monuments et palais de marbre de Pyongyang, les parcs, les jets d'eau, le métro d'un luxe extravagant — piliers de marbre, lustres gigantesques, peintures murales et escaliers roulants vertigineux — ou le théâtre Mansudai — véritable Taj-Mahal avec ses énormes suspensions et ses escaliers torturés — en sont l'expression. Les habitaots de Pyongyang viveot modestement, mais ils ont l'impressioo de participer à une richesse collective.

Un deuxième mécanisme de cohésioo est la mobilisation perpétuelle des individus à qui il n'est pas laissé un instant pour se retrouver face à eux-mêmes : les croisades pour la production succèdeot aux mouvements d'ensemble dans un effort constant pour rameuter les énergies et renforcer l'esprit collectiviste par uoe dilution de l'individu dans la masse.

Point de conscience troublée, point de « mal polonais », point de dissidence. La R.P.D.C. semble une nation confondue dans un seotiment unanimiste qui n'a qu'une référence : le grand leader. C'est le seul à ne pas porter le badge à son effigie que chacun arbore sur le cœur. Dans les bibliothèques, il y a des milliers de livres dont la plupart n'ont qu'un auteur. Son nom scande chaque phrase, des fleurs sont déposées devant ses statues et il existe même une rose qui porte son nom : la « kimilsunia ».

La R.P.D.C. est-elle la proie d'un culte de la personnalité poussé à un degré encore jamais atteint ? Uo Occidental peut difficilement éviter d'en arriver à cette conclusion. Il reste que le système idéologique nord-coréen a contribué à redonner une identité nationale et une fierté à un peuple qui a une longue histoire mais a toujours été asservi — à la Chine puis au Japon. Et le plus surprenant peut-être, c'est que cette idéologie ait en outre permis en vingt-cinq ans le relèvement économique du pays.

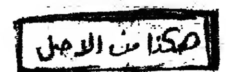
PHILIPPE PONS.

Prochain article :

L'ÉTAT - USINE

(1) Au cours officiel, le dollar vaut 1,60 won. Mais compte tenu du caractère autarcique de l'économie, cette indication ne signifie pas grand-chose pour le marché intérieur.

(2) Selon le témoignage publié par Amnesty International d'un poète vénézuélien qui a été détenu six ans en Corée du Nord, il y aurait environ cent cinquante mille prisonniers politiques déportés dans une vingtaine de camps en R.P.D.C. (*le Monde* du 4 juillet 1980) : « *Rumeurs malveillantes et mensongères* », dit-on à Pyongyang.



هكذا من الاصل

Merci Saudia.

Merci d'avoir choisi les moteurs économiques Pratt et Whitney pour votre nouvelle flotte d'Airbus.

Avec cette commande de 11 avions, Saudi Arabian Airlines (Saudia) devient la première compagnie aérienne à mettre en service les A300-600, les plus récents produits d'Airbus Industrie.

Après une longue étude, Saudia a décidé d'équiper tous ses avions du moteur Pratt & Whitney 7R4, le plus récent développement du JT9D. Les raisons de ce choix?

D'abord, c'est un moteur économique en carburant. Ensuite, il bénéficie d'une technologie qui a fait ses preuves au service de 55 compagnies aériennes, le JT9D est le moteur d'avions gros-porteurs le plus utilisé dans le monde: plus de 36 millions d'heures de vol.

Enfin, c'est un moteur fiable. La preuve? C'est le moteur d'avions gros-porteurs qui, dans le monde entier, sert de référence en matière de fiabilité pour évaluer les autres moteurs d'avions gros-porteurs.

En résumé, le 7R4 est un moteur de choix. Pour Saudia, pour le Royaume d'Arabie Saoudite et pour le monde entier.



Le Monde

politique

Le coût et le financement de la campagne présidentielle

I. — DES MILLIARDS DE CENTIMES

par JEAN-YVES LHOMEAU

Le coût d'une campagne présidentielle se calcule en milliards de centimes. Combien ? Cinq pour chacun des deux « grands » de 1974, MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, selon les estimations généralement admises par les spécialistes. Sept ans plus tard, la nouvelle campagne devrait coûter encore plus cher.

Un ancien dirigeant du R.P.R., qui s'est occupé de près, pendant un temps, des finances de cette formation, procède par comparaison. L'élection présidentielle représente, à son avis, un coût légèrement supérieur à celui des législatives. A raison, selon la même source, d'une moyenne de 150 000 F par candidat, celles de 1978 ont fait supporter au R.P.R. une charge totale de plus de 60 millions de francs. Pourtant, les responsables des campagnes de 1981 fournissent des chiffres et des estimations qui restent en deçà de cette somme.

En octobre dernier, le parti communiste a fixé à 30 millions de francs le surcoût financier indispensable pour assurer les tâches militantes du P.C.F. pendant les sept mois qui précèdent l'élection : *« 30 millions, c'est un minimum pour faire quelque chose de convenable »*, estime M. Charles Pasqua, « patron » de la campagne de M. Jacques Chirac. Plus modeste, l'entourage de M. Michel Debré, qui ne dispose pas des « réserves » que les partis politiques constituent afin de faire face aux grandes échéances nationales, parle de 20 millions de francs.

M. Michel Crépeau ne dissimule pas les ennuis de trésorerie que connaît le petit Mouvement des radicaux de gauche. Il se présente comme *« le candidat le plus fauché »*. M. Crépeau espère pouvoir consacrer 1 million et demi à 2 millions de francs à sa campagne, somme à laquelle il ajoute les 4 300 000 francs d'affiches officielles et de professions de foi pris en charge par l'Etat (les dépenses officielles relatives à l'élection présidentielle s'élèveront à 273 millions de francs : ce chiffre figure dans le rapport de M. Roger Fossé, député R.P.R. de Seine-Maritime, rapporteur spécial de la commission des finances de l'Assemblée nationale pour le budget du ministère de l'intérieur).

M. Crépeau a quelque raison de se plaindre, avec le sourire et un regard ironique sur sa situation de prolétarien de la classe politique, mais il y a plus pauvre encore que lui. Le « pouvoir d'achat » du P.S.U., par exemple, n'a pas suivi l'augmentation du coût de la vie. M. Michel Rocard, qui fut le seul des candidats de 1969 à rendre public le détail des frais de sa campagne, avait dépensé, à l'époque, 310 000 F. Douze ans plus tard, Mme Huguette Bouchardeau doit se débrouiller avec un budget « bouts de ficelle » limité à 740 000 F.

Quant à Mme Marie-France Garaud, qui ne se déplace ni ne s'affiche, elle estime que le coût de son engagement ne dépassera pas 1 million de francs.

Les riches et les « fauchés »

Les amis de M. Crépeau ont fait établir un devis afin d'afficher le portrait de leur candidat, pendant quinze jours, sur des panneaux publicitaires, dans toutes les villes de plus de cinquante mille habitants. L'ambition était modeste, les tarifs beaucoup moins : 3 millions de francs ramenés à la moitié, compte tenu de l'abattement de 50 % généralement consenti aux formations politiques en période de campagne. Le M.R.G. ne pouvait pas se le permettre. Il se passera de l'affichage publicitaire minimum, se contentera de l'affichage sauvage et y consacrera... ce qu'il pourra y consacrer. La dépense, de toute manière, ne dépasse pas les moyens d'un candidat « fauché ». La petite affiche sur laquelle le maire de La Rochelle, assis sur un rocher, contemple l'océan, pour faire vendre son dernier livre, a été tirée, dit-il, à 40 000 exemplaires pour 80 000 F. Une goutte d'eau.

L'affichage publicitaire — location de panneaux pour l'essentiel et impression des affiches pour l'accessoire — constitue l'un des postes budgétaires les plus lourds. Le P.C.F. en a fait l'économie depuis longtemps. L'état-major de M. Jacques Chirac indique officiellement qu'il a réservé de 7 000 à 8 000 panneaux, sur une période de quinze jours, pour 5 à 6 millions de francs. Celui de M. François Mitterrand, qui a confié une partie de l'« intendance » à un spécialiste du marketing — étude de marché, — M. Seguéla, devra débourser 4 à 6 millions de francs, collage et entretien compris, pour la location de 5 600 panneaux, qui supporteront trois ou quatre vagues d'affichage — selon que le P.S. utilisera ou non une nouvelle affiche entre les deux tours — de huit jours chacune.

Par comparaison, l'impression des affiches n'oblige à sortir des coffres que la menue monnaie. Compte tenu des déprédations inévitables, il faut prévoir 50 % d'affiches de plus que le nombre de panneaux retenus, soit, dans le cas du P.S. et pour quatre « vagues », trente-trois mille six cents unités de 4 m sur 3 m. A 20 francs pièce, cela revient à *672 000 francs. Chez M. Michel* Debré, on a « bloqué » six mille panneaux sur quatorze jours au mois d'avril pour la somme de 4 millions de francs.

Deuxième poste onéreux : les journaux et publications. Sans aller jusqu'à sortir, comme le P.S., un quotidien dont certains responsables socialistes redoutent qu'il ne devienne rapidement, faute d'un nombre suffisant de lecteurs, un gouffre financier, les principaux candidats ont tous prévu de publier leur « journal ». Pour trois tirages à huit millions d'exemplaires chacun sur vingt pages, avec une couleur, le P.C.F. a inscrit 6 millions de francs à son budget, sans compter les tirages spéciaux des publications déjà existantes qui alourdiront l'addition de 2 ou 3 millions de francs.

Le R.P.R. indique qu'il consacrera 7 à 8 millions de francs au journal qui sera tiré, en une seule fois, à quatorze millions d'exemplaires. L'entourage de M. Debré affirme que neuf numéros spéciaux de la *Lettre mensuelle* de l'ancien premier ministre, expédiés à un million d'exemplaires en moyenne, chaque mois, sur des « cibles » socioprofessionnelles soigneusement sélectionnées (exploitants agricoles, cadres, petits et moyens industriels, etc.) coûtent un peu plus de 7 millions de francs, location de fichiers analytiques par profession et frais de routage compris.

A ces grosses lignes budgétaires doivent être ajoutées celles qui concernent les achats d'espaces publicitaires dans la presse, l'impression d'affiches « militantes » ou « sauvages », les brochures destinées à exposer le programme du candidat, les locations de salles ou de chapitaux, les salaires des équipes de campagne, la location de locaux, les déplacements.

Afin d'offrir de lui-même aux Français un visage un peu flou et peu marqué par l'âge, M. Mitterrand a eu recours aux doubles pages des hebdomadaires. M. Debré a préféré la presse quotidienne pour faire connaître, pleines pages, les appels lancés par ses amis, appels qui, synthétisés selon des critères strictement journalistiques, ne débordent pas habituellement le quart ou la demi-colonne. M. Chirac aussi aura recours à ces méthodes.

Trop cher

L'équipe de M. Debré souligne qu'elle consacrera 800 000 F à l'édition d'une brochure-programme de seize pages, celle de M. Chirac 4 à 5 millions de francs aux affiches « militantes ». Les deux étages de l'hôtel particulier situé près de l'Etoile et cédé à M. Chirac l'ont été, si l'on en croit M. Pasqua, pour une bouchée de pain : 120.000 francs pour quatre mois. Le maire de Paris, selon la même source, n'a que peu de frais de personnel. Travaillent à ses côtés des permanents du R.P.R. et des bénévoles, peu de salariés. M. Debré, sans l'appareil d'un parti, n'a pas la même chance. Son entourage évalue à 2 millions de francs pour la durée de la campagne le montant des « frais fixes » (rémunération de quarante-deux « permanents » et loyers). Communistes et socialistes, en revanche, échappent aux contraintes exceptionnelles du surcoût salarial, des loyers temporaires, du matériel supplémentaire (le R.P.R. a payé 80 000 F l'installation et la location d'un standard téléphonique, et 200 000 F celles de son mobilier).

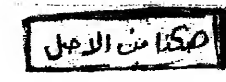
Les moyens dont disposent les formations qui soutiennent les principaux candidats, du moins celles qui ne sont pas au pouvoir ou proches du pouvoir, ne sont pas tellement extensibles qu'ils permettent des « folies ». Si M. Crépeau, le démuni, a renoncé à un affichage publicitaire national, le R.P.R. s'est dispensé d'adresser sa littérature à la grande masse de l'électorat selon une sélection socioprofessionnelle. *« Trop cher »*, affirme M. Pasqua. Le rapport efficacité/prix paraissait trop faible.

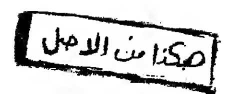
Il faut être calculateur, à long terme, et prévoyant. Les « grands » ont acheté leur papier avant la hausse de l'été 1980. Financier avisé, M. Georges Gosnat, trésorier du P.C.F., s'y est pris à temps, contrairement à l'entourage de M. Debré qui n'a fait ses emplettes qu'en septembre, contraint qu'il était d'attendre des rentrées d'argent suffisantes pour payer les arrhes.

Il n'y a pas de petites économies. Tous les candidats importants en ont réalisé d'énormes, parce que les fournisseurs leur consentent les mêmes rabais lorsqu'ils y trouvent leur intérêt. Ainsi, l'abattement de 50 % sur les tarifs habituels de l'affichage publicitaire s'explique par le fait qu'en période de campagne électorale les marchands de lessive, de produits de beauté ou les grandes surfaces jugent inefficace de faire de la promotion à prix d'or dans la mesure où leurs affiches, sitôt posées, sont recouvertes, déchirées, détournées. Il est des économies plus modestes. Ainsi, le R.P.R. a installé un télécopieur relié à chacune de ses fédérations, moins onéreux que le téléphone. L'état-major de M. Chirac comme celui des autres grands candidats, décentralise l'impression des affiches militantes afin de limiter les frais de transport.

Prochain article :

D'OU VIENT L'ARGENT ?





M. Pierre Juquin (P.C.) : « S'attaquer à l'argent-roi et à ceux qui le possèdent »

M. Pierre Juquin, député de l'Essonne, membre du bureau politique du P.C.F., a commenté dimanche 15 février, les principaux points de l'actualité au journal de 13 heures de France-Inter.

Répondant tout d'abord à une question d'Yves Mourousi sur le dernier sondage réalisé par IFOP-*le Point* et qui attribue 13 % à 14,5 % des intentions de votes pour Georges Marchais en premier tour de l'élection présidentielle, M. Juquin a souligné que *« les sondages vont et viennent et sont souvent manipulés »* et a expliqué que *« depuis plusieurs années, M. Giscard d'Estaing, et aussi, malheureusement, M. Mitterrand, se sont fixés pour but d'affaiblir le parti communiste »*.

M. Juquin a ensuite déploré que les ouvriers ne soient pas mieux représentés à la direction du pays. Tel est, pour M. Juquin, *« le sense profond de la candidature de Georges Marchais, qui est ouvrier »* et qui est, pour le P.C.F., *« le meilleur candidat »*.

Après avoir rappelé que pour le P.C.F. l'enjeu de l'élection présidentielle est *« d'empêcher que ne se reconstitue une coalition entre le P.S. et la droite »*, comme celà avait pu se voir sous la IVe République, M. Juquin est revenu sur la question des ministres communistes, se demandant avec qui gouvernerait M. Mitterrand, au cas où il serait élu.

Le responsable communiste a ensuite dégagé *« trois conditions fondamentales pour le changement dans notre pays »*. La première est de promouvoir une nouvelle politique dont le plein-emploi est l'objectif prioritaire. Le deuxième est de *« s'attaquer à l'argent-roi et à ceux qui le possèdent »* et pour cela il est nécessaire que les communistes soient présents au gouvernement. *« Ce n'est pas pour revendiquer simplement notre place que nous demandons des ministres communistes*, a souligné M. Juquin, *c'est parce que c'est une condition du changement. »*

La troisième condition est d'intensifier la lutte : *« On n'aura rien si on ne l'impose pas, si on ne l'arrache pas. Naturellement, ce sera plus facile, s'il y a un gouvernement d'union avec des ministres communistes. Mais regardons l'histoire. En 1936, il y a eu des élections, la victoire de la gauche, et puis les occupations d'usines. »*

Mme GARAUD : le niveau des dépenses électorales est « indécent ».

Mme Marie-France Garaud a déclaré, lundi 16 février, à Europe 1 : *« On ne vend pas des idées politiques, on ne vend pas des candidats comme des savonnettes ou de la lessive. Je trouve scandaleux de dépenser les sommes que l'on va consacrer à cette campagne présidentielle. C'est indécent. Les campagnes d'affichage qui commencent vont coûter entre 4 et 6 milliards d'anciens francs. Mettre cette somme sur les murs de France dans la situation économique où nous sommes, cela n'est pas convenable. »*

Mme Garaud a indiqué qu'elle dispose, *« à peu près virtuellement »*, de cinq cents promesses de signatures.

M. GEORGES MARCHAIS N'ASSISTERA PAS AU CONGRÈS DU P.C.U.S.

M. Marchais n'assistera pas au vingt-sixième congrès du parti communiste de l'Union soviétique, qui se tiendra à Moscou du 23 février au 3 mars. Cette décision rendue publique, dimanche 15 février, est venue confirmer les propos que M. Pierre Juquin avait tenus à France-Inter, le même jour. Le bureau politique du P.C.F. précise : *« Dès le moment où le camarade Georges Marchais, secrétaire général du parti, a été désigné comme candidat à l'élection présidentielle (...) il ne participera à aucun congrès de parti frère ayant lieu durant cette période »* afin de *« consacrer, exclusivement, son activité à la préparation de cette élection »*.

La délégation qui représentera le P.C.F. à Moscou, comprendra M. Gaston Plissonnier, membre du bureau politique et trois membres du comité central Mmes Marie-Claude Vaillant-Couturier, Josiane Voyant et M. Lucien Sève.

Rappelons que MM. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I. et Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E., ne se rendront pas, non plus, à Moscou.

M. Mitterrand, la sécurité et le changement

M. François Mitterrand souhaitait sans doute s'entretenir et s'informer en Chine des questions concernant l'équilibre et la paix mondiale, comme il est normal pour un candidat à l'élection présidentielle. Il souhaitait également se détendre, « déconnecter » en quelque sorte, mais ses lectures comme ses paroles ne l'ont guère tenu éloigné de la perspective du scrutin présidentiel. Dans le train qui le conduisait de Ku-Fu à Jinan, dans le Shandong, le candidat socialiste a lu un ouvrage consacré à Camille Desmoulins, dans lequel il semble avoir trouvé des éléments susceptibles de nourrir une comparaison entre la fin du règne de Louis XV et la fin du premier septennat de M. Giscard d'Estaing.

Il est vrai que la dénonciation de la *« dérive monarchique »* du régime occupe d'ores et déjà une place importante dans sa campagne. Tout au long des conversations privées qu'il a pu avoir ici et là avec les journalistes français, M. Mitterrand a jugé *« inéluctable »* le succès des socialistes, soit à l'élection présidentielle, soit aux élections législatives de 1983. Selon lui, le P.S. est la seule force susceptible de « régénérer » une droite qu'il juge *« à bout de souffle »*. Or, explique-t-il, nous nous y refusons et nous nous y refuserons toujours.

Si M. Giscard d'Estaing est réélu, M. Mitterrand promet à la France des jours tristes. En d'autres termes, il apparaît que le candidat socialiste s'efforcera pendant sa campagne de faire passer le message suivant : la véritable sécurité, c'est le changement.

Le candidat socialiste tente en somme de renverser à son profit une prédiction traditionnelle utilisée par le pouvoir en place, et dont usait naguère le général de Gaulle lorsqu'il affirmait en substance : c'est moi ou le chaos. Il dit aujourd'hui : si M. Giscard d'Estaing est réélu, nous vivrons sinon le chaos du moins des jours difficiles. En outre, il est convaincu que les Français se sont désormais habitués à le voir incarner le changement, de sorte que son élection n'est plus dans l'opinion, selon lui, synonyme d'aventure.

Quant au « flou » éventuel du contenu de sa *propre campagne*, M. Mitterrand renvoie ceux qui le lui *opposent* à son livre *Ici et maintenant*, dans lequel, dit-il, tous les sujets importants sont traités en détail. Il s'est donc plongé plus tôt que *prévu* dans ce qu'il nomme les *« épisodes subordonnés de la campagne »*. Cédant aux sollicitations des journalistes français qui le pressaient de répondre aux membres du gouvernement qui lui ont reproché d'aller en Chine parce qu'il n'avait *rien à* dire aux Français, M. Mitterrand a fustigé ceux qui *« sortent de leur niche »* pour le compte de M. Giscard d'Estaing. *« Ils perdent ce qui leur reste de dignité*, a-t-il dit. *Qu'ils s'occupent donc de la France, de l'inflation et du chômage. »*

J.-M. C.

(Lire page 7 l'article de notre envoyé spécial sur les déclarations de politique étrangère de M. Mitterrand.)

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général du parti socialiste-démocrate (P.S.D.), a indiqué à Dijon qu'il avait recueilli plus de six cents promesses de signatures d'élus pour parrainer sa candidature. Il a confirmé que, au second tour, il se désisterait pour M. Mitterrand *« une fois l'hypothèque communiste levée »*.

● ERRATUM. — Dans la relation que nous avons donnée des propos tenus à Colmar par M. Michel Rocard (*le Monde* daté 15-16 février, page 4), il fallait lire : « L'Afghanistan, la Pologne, la politique militaire soviétique en R.D.A. *(et non en R.A.A.)* sont autant d'obstacles, à ses yeux, au rapprochement avec le P.C. »

SELON UN SONDAGE IFOP-« LE POINT »

M. Giscard d'Estaing l'emporterait sur M. Mitterrand (53 % - 47 %)

Le Point publie, lundi 16 février, un sondage de l'IFOP selon lequel M. Valéry Giscard d'Estaing obtiendrait 53 % des suffrages exprimés au second tour de l'élection présidentielle, contre 47 % à M. François Mitterrand. Par rapport au sondage précédent (54 % contre 46 %), publié en janvier, M. Giscard d'Estaing perd un point au profit de son adversaire socialiste.

Au premier tour, le président sortant recueillerait, selon les hypothèses, 31 à 34 % des suffrages (en recul de 1 à 3 points par rapport à janvier). M. François Mitterrand 19,5 à 21,5 % (en progression de 0,5 à 1,5 point). M. Georges Marchais 13 à 14,5 % (en recul de 0,5 à 1,5 point). M. Jacques Chirac 10,5 à 12,5 % (en progression de 1,5 à 3 points). M. Michel Debré perd deux points (5 % au lieu de 7 %) et Coluche quatre points et demi (6,5 % au lieu de 11 %). Cette enquête a été réalisée entre le 17 janvier et le 7 février auprès d'un échantillon représentatif de 3 148 Français, âgés de dix-huit ans et plus.

D'autre part, la commission des sondages estime que les conditions dans lesquelles a été réalisée l'enquête IFOP sur le vote des demandeurs d'emplois publié dans *le Point* du 3 février retirent à celle-ci *« l'essentiel de sa signification »*. La commission remarque notamment que le nombre des personnes interrogées était faible alors que le nombre de celles qui ont refusé de se prononcer était particulièrement élevé.

Le Quotidien de Paris publie un sondage réalisé par *Indice Opinion* entre les 20 et 23 janvier auprès d'un échantillon de 1 007 personnes représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus. Parmi six personnalités politiques (MM. Barre, Chirac, Debré, Giscard d'Estaing, Marchais et Mitterrand), MM. Chirac et Giscard d'Estaing, dans l'ordre, apparaissent comme *« les plus séduisants »*, MM. Barre et Marchais comme *« les moins séduisants »*, MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand comme les *« plus honnêtes »* et les *« plus sincères »*, MM. Marchais et Barre comme les *« moins honnêtes »* et les *« moins sincères »*.

LES RAPATRIÉS DU MOUVEMENT DU RECOURS JUGENT « TRÈS NÉGATIFS » LES RÉSULTATS DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Le mouvement de rapatriés RECOURS annoncera sa position définitive sur l'élection présidentielle au cours d'une conférence de presse qu'il tiendra le 19 mars, jour anniversaire des accords d'Evian, vraisemblablement à Paris.

Le RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés) a tenu, le 14 février à Montpellier, ses assises nationales en présence de trois cents délégués venus notamment du Midi méditerranéen, de la région parisienne et de la région Rhône-Alpes.

MM. Guy Forzy, Claude La Guière et Jacques Roseau, dirigeants du mouvement, ont participé à ces travaux. Les Français musulmans étaient représentés par le secrétaire général de leur coordination nationale, M. Ahmed Kaberseli.

Dressant un « dernier bilan » de la situation de la communauté rapatriée, les dirigeants du RECOURS considèrent qu'en dehors « d'un progrès pour les rapatriés de plus de quatre-vingts ans, les résultats nés de l'espérance du discours de M. Valéry Giscard d'Estaing à Carpentras étaient « très négatifs », tant au plan moral (amnistie, sort des Français musulmans) que matériel (indemnisation, réinstallation).

[Le 8 juillet 1977, à Carpentras, M. Giscard d'Estaing avait annoncé le dépôt d'un projet de loi d'indemnisation « complétant de façon équitable la contribution décidée en 1970 ». M. Jacques Roseau déclarait le jour même : « Nous avons ce soir un grand espoir. »]

POLITIQUE

Les partis qui composent l'U.D.F. voudraient contraindre M. Chirac à préciser ses intentions

M. Jacques Chirac, qui sera, mardi 17 février à 20 h. 30, l'invité de l'émission « Le grand débat » de TF 1, devra notamment préciser son comportement à l'égard de M. Valéry Giscard d'Estaing si l'actuel chef de l'État décide de faire acte de candidature. M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a en effet déclaré, dimanche 15 février, au « Club de la presse d'Europe 1 », qu'il ne doutait pas que le maire de Paris se comporterait comme « quelqu'un qui appartient à la même société que nous et pour laquelle nous luttons ».

Toutefois, contrairement à MM. Deniau et Soisson, qui s'étaient exprimés la semaine dernière, M. Chinaud a été assez critique à l'égard de M. Chirac. Il a estimé qu'il était trop jeune pour être « présidentiable », alors qu'en 1974 M. Giscard d'Estaing, né en 1926, avait, à quelques mois près, l'âge qu'a aujourd'hui M. Chirac (né en 1932).

Au sein de l'U.D.F. on enregistre que les orateurs appartenant au parti républicain semblent redouter davantage que ceux qui représentent le C.D.S., comme M. Stasi, une défection des voix gaullistes au second tour qui compromettrait la réélection de M. Giscard d'Estaing.

Devant le conseil national de C.D.S., réuni samedi 14 février, M. Jean Lecanuet a admis la nécessité de tenir des « propos mesurés » sur l'ex-président du R.P.R., « car il faut penser au deuxième tour ». Soucieux de « ne pas envenimer les rapports », le président des démocrates sociaux a toutefois manié l'ironie : « Quand M. Chirac semble prendre Reagan comme exemple, je me dis que les mânes du général de Gaulle doivent se retourner en pensant que c'est un modèle américain qui sert d'inspiration au R.P.R. »

La campagne de M. Chirac, qui commencera en province par la visite de la région Limousin, mercredi 18 et jeudi 19 février, a été précédée, durant le week-end écoulé, par une tournée de M. Pons, dans diverses régions. A Rennes, le secrétaire général du R.P.R., a indiqué que lors du second tour « rien n'obligeait les candidats à se désister en faveur d'un autre », ajoutant même : « Il n'en est pas question. » A Dijon, il a assuré que la candidature de M. Chirac ouvre une « troisième voie » entre « la fatalité d'une reconduction de l'incapacité et la fatalité de l'aventure ». A Bordeaux, il a estimé que « en dessous de 30 % des intentions de vote en faveur de M. Giscard d'Estaing, tout serait possible ». A Toulouse, M. Pons a affirmé que M. Chirac offre le « changement sans risque ».

M. CHINAUD : dans la majorité nous sommes unis sur l'essentiel

M. Roger Chinaud a notamment évoqué devant le « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 15 février, l'expression « collectivisme rampant » utilisée par M. Chirac dans sa conférence de presse du 10 février.

Il a déclaré : « *En ce qui nous concerne, nous n'avons pas du tout créé une société de nature collectiviste. Sur le plan de l'évolution de l'entreprise, par exemple, quel était l'acte essentiel pour rendre les entreprises plus responsables et plus maîtresses d'elles-mêmes ? Ce fut la libération des prix. Elle date de 1978, pas d'avant.*

» *Je suis tout à fait persuadé que nous défendons le même type de société. Jacques Chirac l'a d'ailleurs rappelé dans sa conférence de presse.*

» *A partir du moment où nous sommes unis sur l'essentiel, c'est ce qui compte. Nous ne voulons pas, nous responsables U.D.F., remettre en question ni de près ni de loin une nécessaire unité des deux grands courants de la majorité, parce que cela correspond à une volonté du pays. Tel est le fond des choses.*

» *Ce n'est pas au moment de la campagne présidentielle que nous allons nous laisser aller, nous responsables U.D.F., pas plus d'ailleurs — et je le constate avec satisfaction — que M. Jacques Chirac, à une espèce d'excitation qui serait dramatique pour ceux qui défendent un certain type de société.* »

M. Chinaud considère comme une « *ambiguïté* » le fait que M. Chirac n'ait pas voté le projet de loi « sécurité et liberté ».

Il rappelle que la taxation des plus-values et la réforme de la surtaxe professionnelle ont été proposées par le gouvernement de M. Chirac.

M. Chinaud rappelle qu'en 1969, au départ du général de Gaulle, M. Giscard d'Estaing lui aurait dit : « *La France ne peut se confier à un homme de quarante-trois ans et, par surcroît, je ne suis pas prêt. L'intérêt de la France, c'est que nous fassions campagne pour M. Pompidou.*

» *Sans du tout chercher à plagier, je dis que la situation internationale dans laquelle nous nous trouvons, les difficultés économiques auxquelles la France a à faire face, c'est une situation aussi historiquement très difficile. Je me demande si ce que l'on peut appeler — et ce n'est pas antipathique — un excès de jeunesse est ce dont notre pays a le plus besoin. C'est pourquoi je souhaite très franchement que le président de la République soit à nouveau candidat, parce que je considère qu'aujourd'hui, incontestablement, c'est le meilleur président pour la France pour les années à venir. C'est très clair.*

» *En ce qui nous concerne, l'U.D.F., comme d'ailleurs j'en suis certain nos alliés du R.P.R., nous nous battons contre un autre candidat. C'est lui que nous voulons empêcher de devenir président de la République.* »

Commentant les « *objectifs* » du prochain septennat, l'orateur estime qu'il faut « *d'abord continuer à permettre à la France de faire face aux défis du monde (...), qu'elle aide ses partenaires à comprendre la nécessité de s'occuper du développement des pays qui deviennent de plus en plus pauvres* ». Il cite aussi « *le maintien de l'indépendance de la France ; la poursuite de cet incontestable effort de justice sociale qui a été commencé* ». Il annonce comme priorité : « *Trouver des méthodes, peut-être plus actives pour faire face au problème de l'emploi* ». M. Chinaud a reproché enfin au parti socialiste de ne pas dire « *clairement avec qui il gouvernera* » et il s'est interrogé sur « *l'urgence qu'il y avait pour M. Mitterrand à se rendre en Corée du Nord où l'on fait ce qu'il y a de pire dans le communisme* ».

M. GUICHARD : le R.P.R. a choisi un candidat « au nom d'un certain droit de propriété ».

M. Michel Debré a reçu, samedi 14 février, le soutien de l'Union gaulliste pour la démocratie, qui a réuni sa quatrième convention nationale à Saint-Maur (Val-de-Marne).

A cette occasion, M. Debré a réaffirmé qu'il est « *candidat pour gagner* » et rappelé sa thèse selon laquelle « *la réforme constitutionnelle de 1962 prévoit que devant le suffrage universel un candidat ne peut pas être le représentant d'un parti* ».

M. Olivier Guichard a déclaré, pour sa part : « *Plus que moi certainement, Michel Debré a cru que la dérive du mouvement gaulliste vers le parti d'un autre homme pouvait être arrêtée ou compensée. Aujourd'hui, le R.P.R. a choisi un candidat contre un autre au nom d'un certain droit de propriété.* » Le député de Loire-Atlantique, qui a loué « *l'intelligence, le caractère et le cœur* » de M. Debré, a ajouté qu'il lui paraît nécessaire d'échapper au « *jeu des quatre coins* » auquel se livrent les quatre principales formations politiques incapables, chacune pour son compte, de former une majorité parlementaire. « *Il ne suffit pas pour cela*, a-t-il encore déclaré en faisant allusion à M. Jacques Chirac, *de démissionner de son parti l'espace d'un scrutin tout en laissant l'appareil à des hommes sûrs* ».

Le C.D.S. souhaite un « septennat nouveau »

Devant le conseil politique du Centre des démocrates sociaux, réuni à Paris samedi 14 février et dont les travaux étaient publics l'après-midi, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, observe qu'en sept ans le pouvoir d'achat a été maintenu, que les solidarités ont joué en faveur des défavorisés, que l'avenir a été préparé (notamment les choix énergétiques) et que le gouvernement a été respecté. Il note qu'il reste à résoudre le chômage et l'inflation.

Affirmant qu'il lui paraît « *bon et nécessaire que le soutien à la candidature de l'actuel chef de l'État ne soit pas une approbation angélique* », M. Eugène Claudius-Petit, ancien député, fait part des réserves que lui inspire la politique étrangère et plus particulièrement les propos de M. Giscard d'Estaing relatifs à la Pologne.

Après M. Dominique Pado, sénateur de Paris, qui juge que ses amis doivent soutenir le président de la République en ne traînant pas les pieds « *parce que cela laisse des traces* », M. Jacques Barrot, ministre de la santé, relève que le pari fait il y a sept ans a été tenu. Il cite à l'appui, le minimum vieillesse, la politique familiale, la législation sur les handicapés, le statut social de la veuve, la construction d'hôpitaux... Il poursuit : « *Un septennat nouveau ne peut être une reconduction du septennat précédent. Nos engagements ont toujours été pris à partir de nos convictions. Nous allons soutenir M. Giscard d'Estaing, non pas parce que nous n'en avons pas d'autre à soutenir, mais parce que, avec lui, nous soutiendrons un nouveau septennat qui sera quelque chose de plus.* » M. Barrot indique : « *Nous ne polémiquerons pas éternellement avec M. Jacques Chirac mais [il ne faut pas qu'il] s'égare dans les voies du superlibéralisme qui pourrait bien être le poujadisme et l'individualisme.* » Puis il relève « *les vaines querelles sur les institutions* », que M. Mitterrand a pris l'initiative de lancer, et qui « *sont éloignées des préoccupations des Français* ».

M. Bernard Stasi explique que le C.D.S. « *se battra avec force* » pour que « *nul adversaire ou allié ne puisse douter de sa détermination* » et que les démocrates sociaux ne seront « *dans le combat qui s'engage ni des supplétifs ni des traînards* ». Il ajoute : « *Il est vrai que le président de la République, contrairement à ses prédécesseurs, n'a pas pu s'appuyer, tout au long du septennat, sur la majorité fidèle et cohérente, ouverte et réformatrice, qui lui aurait permis d'aller jusqu'au bout de ses desseins.* »

Le président délégué du C.D.S. expose alors les raisons de la participation à la campagne de M. Giscard d'Estaing : « *Nous nous battrons parce qu'ayant activement participé à ce qui a été accompli (...) nous voulons participer plus activement encore à ce qui doit être accompli (...). Nous savons que plus nous serons actifs dans le combat, plus nous serons influents et écoutés après la victoire ; nous nous battrons pour éviter à notre pays de sombrer dans l'aventure (...). Nous nous battrons surtout parce que la réélection de Valéry Giscard d'Estaing créera les conditions de la constitution — de la reconstitution — de ce mouvement social, républicain et populaire, dont le pays a besoin et à laquelle nous pensons depuis des années, avec, à la fois, nostalgie et impatience.* »

M. LECANUET : pas de majorité monolithique

Après avoir exprimé le souhait qu'aucun appel ne soit lancé aux dirigeants du parti socialiste, mais qu'on les laisse « *s'enfoncer jusqu'au bout de leur logique suicidaire* », M. Stasi évoque « *l'éclatement et la marginalisation du parti chiraquien* » qui « *libérera des forces auxquelles il faudra offrir une structure d'accueil* ».

Clôturant les travaux, M. Jean Lecanuet affirme que les centristes ont fait « *le bon choix* » en 1974, celui de l'« *espérance* ». Après avoir noté que le septennat a été positif pour son parti (participation au gouvernement, nombre d'élus...), le président du C.D.S. explique : « *Je ne crois pas que l'on sert son parti en partant de la considération de l'intérêt du parti ; on sert un courant de pensée si on se place dans la perspective de l'intérêt de la France et des Français. Je ne crois pas (...) que le candidat d'un parti puisse devenir le président des Français. Ce qui nous distingue des autres partis, c'est que nous essayons de nous déterminer non par intérêt de parti, mais par intérêt du pays.* » Après avoir appelé « *non pas à un nouveau septennat, mais à un septennat nouveau, avec de nouvelles perspectives* », M. Lecanuet déclare croire en la victoire de M. Giscard d'Estaing à condition de « *se battre* ».

Estimant que M. Mitterrand, « *ce prince des ténèbres* », va devoir « *sortir de l'ombre* » et répondre à la question de la participation de ministres communistes au gouvernement, l'ancien ministre d'État juge important que ses amis manifestent « *leur différence avec clarté* » dans une majorité qui « *ne doit pas être monolithique* ». Il insiste sur la nécessité de tenir des « *propos mesurés* » sur M. Chirac, « *car*, dit-il, *il faut penser au deuxième tour* ». Il poursuit : « *Les hommes politiques responsables ne doivent pas céder au plaisir délicieux* » de décocher des « *flèches* » quand ils en reçoivent.

Soucieux de « *ne pas envenimer les rapports* » avec le maire de Paris, il ironise : « *Quand M. Chirac semble prendre Reagan comme exemple, je me dis que les mânes du général de Gaulle doivent se retourner en pensant que c'est un modèle américain qui sert d'inspiration au R.P.R.* ». Il relève les « *affinités* » entre les gaullistes et les centristes en matière d'« *avancée sociale* » et de « *rigueur dans la gestion* ». « *Ce que j'ai compris du programme « reaganien » [de M. Chirac] me semble être différent.* »

Trois élections cantonales...

ARIEGE : Canton de Castillon-en-Couserans (2e tour).

Inscr., 3 489 ; vot., 2 366 ; suffr. expr., 2 319. MM. Robert Zonch, P.S., adj. au maire de Balaguères, 1 394 voix, *élu* ; André Bugat, soc. ind., maire de Galey, 925.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Paul Castet (P.S.), démissionnaire pour raisons de santé, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1976 avec 1 392 voix contre 765 voix à M. Pierre Gauraud (sans étiq.) et 336 voix à M. Ramos (P.C.). Il y avait 2 493 suffrages exprimés sur 3 683 inscrits.

Les résultats du premier tour de ce scrutin partiel ont été les suivants : inscr., 3 459 ; vot., 2 249 ; suffr. expr., 2 213. MM. Robert Zonch, 953 voix ; André Bugat, 643 ; Michel Ramos (P.C.), 323 ; Roger Ange (M.R.G.), 294.

Alors que le total des voix obtenues par le P.S., le P.C. et le M.R.G. au premier tour était de 1 570 (soit 70,94 % des suffrages exprimés), le représentant du P.S. n'en a recueilli que 1 394 (soit 60,11 %). De son côté, le candidat socialiste indépendant, qui avait eu 643 suffrages au premier tour (soit 29,05 %), progresse de 282 voix et son score est de 39,88 % au second tour.]

DROME : canton de La Chapelle-en-Vercors (1er tour).

Inscr., 1 493 ; vot., 1 009 ; suffr. expr., 912. MM. Louis Bonthoux, sans étiq., act. loc., maire de La Chapelle-en-Vercors, 798 voix, *élu* ; Michel Motte, P.C., 114.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'André Revol (div. g.), décédé, qui avait été élu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 630 voix (contre 564 voix à M. Maurice-René Simonnet (cent. dém.) sur 1 524 inscrits, 1 305 votants et 1 194 suffrages *exprimés*. Au premier tour, M. Simonnet était arrivé en tête avec 475 voix, contre 357 à André Revol, 224 à M. Fernand Bancel (div. g.), 118 à M. Bernard Sitenscheck (P.C.) et 13 à M. Jean-Philippe Romarie (mod. maj.).

Par rapport à ce scrutin, le P.C. *progresse* : 12,5 % contre 9,26 % en 1976, mais les modérés prennent un siège aux divers gauche.

M. Bonthoux, né en 1919, commerçant, était adjoint au maire de La Chapelle-en-Vercors depuis 1953 quand il était devenu, en 1959, maire de cette commune.]

HAUTE-CORSE : canton de Bastia-I (1er tour).

Inscr., 5 870 ; vot., 3 265 ; suffr. expr., 3 112. MM. Pierre Guidicelli, P.C. sout. M.R.G., 1 510 voix ; Marie-Jean Vinciguerra, U.D.F., 771 ; Pierre Pianet, sans étiq., 596 ; Laurent Croce, P.S., 235. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège vacant depuis *l'invalidation décidée par* le Conseil d'État, de l'élection de M. Pierre Giudicelli (P.C.). Celui-ci avait été proclamé élu le 24 février 1980 avec 1 890 voix contre 447 à son seul adversaire, M. Croce (P.S.), au *premier* tour d'une élection provoquée elle aussi par une décision du Conseil d'État. Cette décision avait annulé le second tour des cantonales de mars 1979 qui avait vu M. Vinciguerra (U.D.F.) devancer de deux voix sur 4 101 suffrages exprimés M. Giudicelli, alors conseiller général sortant.

Si l'on compare les résultats de ce scrutin partiel avec ceux enregistrés lors du premier tour des cantonales de mars 1979, où les mêmes candidats étaient en lice (ce qui n'était pas le cas du scrutin de février 1980 auquel n'avait participé aucun représentant de la majorité), le P.C., soutenu par la municipalité que dirige M. Jean Zuccarelli (M.R.G.), gagne plus de dix points en pourcentage (48,52 % contre 38,49 % en 1979). Progressent également M. Pianet, candidat modéré, soutenu à « titre personnel » par le député R.P.R. de la circonscription, M. Pierre Giacomi (19,15 % contre 18 % en 1979) et M. Croce, P.S. (7,55 % contre 3,91 % en 1979). En revanche, le représentant de l'U.D.F. enregistre un recul de près de quinze points : 24,77 % au lieu de 39,58 %.]

...et trois municipales

HAUTE-VIENNE : Chalus (1er tour).

Inscr., 1 792 ; vot., 1 098 ; suffr. expr., 982. Liste d'union de la gauche, MM. Jean-Pierre Chabrol (P.S.), 890 voix ; Jean-Pierre Girsod (P.S.), 875 ; Daniel Gayout (P.S.), 869 ; Guy Voisin (P.C.), 864, *4 sièges*.

[Trois conseillers, appelés par leurs obligations professionnelles à résider hors de la commune, s'étaient démis de leur mandat et le siège du maire était vacant à la suite du décès d'André Mazière (P.S.).

En mars 1977, la liste d'union de la gauche que conduisait André Mazière avait enlevé tous les sièges à pourvoir.]

RHONE : Pierre-Bénite (2e tour).

Inscr., 4 928 ; vot., 2 696 ; suffr. expr., 2 618. Liste du P.C. (3 P.C., 6 pers. dem.), 1 463 voix en moyenne, *9 sièges* ; liste de la majorité, 1 194 en moyenne.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après la démission des neuf conseillers municipaux socialistes, consécutive à leur mise à l'écart de la gestion de la commune par leurs collègues majoritaires du P.C.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 4 928 ; vot., 2 449 ; suffr. expr., 2 388. Liste du P.C., 1 149 voix en moyenne ; liste de la majorité, 833 voix en moyenne ; liste du P.S., 406 voix en moyenne.

Le P.S., dont aucun des élus démissionnaires ne se représentait, ne pouvait maintenir sa liste au second tour. Il avait appelé ses électeurs à « la discipline républicaine » malgré des dissensions locales assez fortes.

Malgré une participation plus importante, la liste du P.C. ne gagne qu'environ trois cents voix par rapport au premier tour alors que la liste socialiste avait obtenu 406 voix en moyenne.

Commentant les résultats du second tour, le maire, M. Jean-Marie Mick (P.C.) a déclaré : « C'est une condamnation de la politique giscardienne, le potentiel des électeurs de gauche ne s'est pas affaibli. » De son côté, le chef de file de la liste de la majorité, M. Reillot, s'est félicité des progrès enregistrés par sa liste malgré la « propagande hystérique » de ses adversaires.

En mars 1977, la liste d'union de la gauche avait enlevé les vingt-sept sièges à pourvoir avec 2 340 voix en moyenne contre 1 409 en moyenne à la liste de la majorité.]

SOMME : Rue (2e tour).

Inscr., 2 345 ; vot., 1 549 ; suffr. expr., 1 503. Liste de la majorité, 783 voix en moyenne, *3 sièges* ; liste d'union de la gauche, 658 en moyenne, *1 siège*.

[Il s'agissait de pourvoir les sièges rendus vacants par la démission de quatre élus modérés, dont le maire, M. Gabriel Deray (M.D.S.), ancien suppléant de M. Max Lejeune (M.D.S.) à l'Assemblée nationale.

Au *premier* tour, la liste de la majorité avait obtenu 667 voix en moyenne, la liste socialiste 509 et celle du P.C. 348. Il y avait eu 1 486 suffrages exprimés sur 2 343 inscrits.

Pour le second tour, le P.C. et le P.S. avaient constitué une liste commune comprenant un communiste et trois socialistes, l'un de ces derniers étant élu. Le conseil municipal comprend désormais 20 mod. maj. et 1 P.S.]

PRESSE

LA DIRECTION DE « LIBÉRATION » : le système autogestionnaire s'est dégradé.

Après l'annonce de sa décision de présenter sa démission samedi prochain 21 février (*le Monde* daté 15-16 février), l'équipe de direction de *Libération* en donne l'explication suivante dans son numéro de lundi matin :

« Libération *est à nouveau à un tournant de son histoire. Depuis huit ans, si le titre n'a pas cessé de se développer et de connaître une audience grandissante, cela tient aux profondes transformations dont il a été l'objet au prix parfois de crises très graves.*

» *De nouveau* Libération *est en crise. Le système autogestionnaire qui régit le mode de décision depuis sa création s'est dégradé au point de paralyser à peu près totalement l'entreprise, rendant en particulier la direction inopérante et caduc le plan de transformation et de développement qu'elle défend depuis des mois.*

» *Car* Libération *doit, une fois encore, changer. Non pour perdre sa spécificité, c'est-à-dire sa liberté, mais pour s'ouvrir à de nouveaux secteurs de l'activité humaine et pour gagner en efficacité, en rigueur et en qualité dans l'information quotidienne. Et c'est parce que nous sommes convaincus que l'information est un besoin fondamental dans une société médiatique dominée par des opinions et des pseudo-consensus que nous détendons une transformation du journal.*

» *Rendue impuissante par la multiplication des facteurs d'inertie, et condamnée de ce fait à faire de la figuration à la tête du journal, la direction élue en mars 1980, et bien que confirmée dans ses fonctions en novembre dernier, a décidé de remettre sa démission lors d'une assemblée générale de l'équipe qui se tiendra le 21 février prochain.*

» *La direction, réservant ses explications et ses commentaires pour les membres de l'équipe, ne fera aucune déclaration avant le 22 février.* »

ZINA ROUABAH
(directrice de publication et gérante),
SERGE JULY
(directeur de la rédaction),
BLANDINE JEANSON et
JEAN-LOUIS PENINOU.

● *M. Paul Dijoud*, secrétaire d'État aux DOM-TOM, a annoncé au cours d'une visite à Miquelon le 15 février diverses mesures en faveur de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon concernant notamment l'élevage, l'achat d'un navire de liaison, le *Saint-Georges*, et l'aide à la pêche. Il a précisé que la dotation du Fonds de développement des départements d'outre-mer dépassera en 1981 le million de francs.

صكان الاصل

Le Monde

société

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

Le gestionnaire de M. Flatto-Sharon en France inculpé et écroué.

M. Roger Lecante, doyen des juges d'instruction au tribunal de Paris, chargé de divers dossiers, ouverts depuis sept ans, à propos des opérations financières effectuées en France avant 1973 par M. Samuel Szyjewicz, dit Sammy Flatto-Sharon, vient de faire écrouer pour recel d'abus de biens sociaux M. Jean-François Martinez, quarante et un ans, ingénieur-conseil. Il lui est reproché de s'être livré à Paris à des transactions immobilières fructueuses pour le compte de M. Flatto-Sharon, qui s'ful en Israël en 1973, où il est actuellement député à la Knesset.

Les enquêteurs estiment que M. Martinez, grâce aux vingt-quatre sociétés qu'il animait — et qui ont été mises, au mois de novembre 1980, en liquidation de biens par le tribunal de commerce, — a pu réinvestir les fonds que M. Flatto-Sharon avait placé en Suisse avant de quitter la France. Les profits obtenus dans ces nouvelles opérations auraient ensuite été placés en Amérique du Sud. Ces fonds provenaient notamment de la Société auxiliaire hypothécaire (filiale de La Fraternelle).

La France a demandé, en vain, l'extradiction de M. Flatto-Sharon. Il avait été condamné, le 19 décembre 1979, à cinq ans d'emprisonnement et 30 000 francs d'amende par défaut (*le Monde* du 21 septembre 1979), et à dix ans de prison, par défaut également, en octobre 1979 (*le Monde* du 22 mars 1980).

Matériel saisi matériel rendu.

Le matériel de Radio-Uylenspiegel, radio libre d'expression flamande, a été saisi, dimanche 15 février, au mont des Cats près de Cassel (Nord) par la police judiciaire de Lille. Les policiers ont emporté une antenne, l'émetteur et des accumulateurs. C'est la cinquième fois que cette radio libre, destinée aux Flamands de France est saisie. La précédente intervention de la police avait eu lieu le 4 janvier (*le Monde* du 7 janvier).

Un important matériel d'enregistrement saisi, le 2 octobre 1980 (*le Monde* des 5 et 6 octobre), chez un animateur de Radio verte-Fessenheim (R.V.F.) a été rendu à son propriétaire sur décision du premier juge d'instruction au tribunal de Mulhouse (Haut-Rhin). En faisant restituer le matériel d'une valeur de 20 000 F, le magistrat instructeur a fait suite à la demande de l'avocat de R.V.F., Mᵉ Jean-Jacques Halbawchs, qui avait introduit le 23 janvier une requête de mainlevée du séquestre (*le Monde* daté 25-26 janvier). Les deux animateurs de R.V.F. restent cependant inculpés de complicité d'infraction au monopole de la radiodiffusion.

● *Le directeur de l'hebdomadaire communiste « l'Avenir de la Seine-Maritime »*, M. Michel Barrière, a été condamné, vendredi 13 février, à dix jours de prison et 200 F d'amende par le tribunal correctionnel de Rouen pour avoir participé, le 8 août 1980, au Havre, à un échange de coups entre les militants communistes et des gardiens de la paix qui distribuaient des P.-V. sur des véhicules (*le Monde* du 21 août 1980). La peine de prison avait été couverte par la détention provisoire.

AU « JOURNAL OFFICIEL »

La loi Peyrefitte à la portée de tous

Le *Journal officiel* du 14 février a publié une circulaire de dix pages serrées adressées par M. Peyrefitte aux procureurs généraux. Il s'agit du mode d'emploi de la loi « sécurité et liberté ». Cette loi, publiée le 3 février, est entrée en vigueur immédiatement, mais sa complexité est telle que la chancellerie a jugé nécessaire de l'accompagner d'un *vade mecum* à l'usage des magistrats chargés de l'appliquer.

M. Peyrefitte use de l'hospitalité du *Journal officiel* pour réaffirmer que les oppositions à son projet reposaient, pour beaucoup, sur des « *malentendus* », et pour vanter les mérites de la nouvelle philosophie pénale. Un passage de cette circulaire résume cette philosophie : « *L'infraction ne saurait disparaître derrière le délinquant : la considération absolue de la personne conduirait à un affaiblissement dangereux de la répression.* » Jusqu'ici on mettait l'accent sur la personnalité du criminel. Désormais, on se préoccupe surtout de le sanctionner. Cela, pour une fois, est dit sans fard.

Pour l'essentiel, la circulaire est une longue et utile explication de texte qui pourrait s'intituler « la loi Peyrefitte sans peine » ou « sécurité et liberté à la portée de tous ». En s'y reportant, le lecteur ne butera plus sur des passages particulièrement hermétiques : « *Le quatrième alinéa de l'article 56 du code pénal est abrogé. Il est ajouté à l'article 58 du code pénal un dernier alinéa ainsi rédigé :* « Seront considérés « comme étant, au point de la « récidive, un même délit les « délits prévus aux articles 228, « 309 (alinéa 3), 312 (premier « et deuxième du premier alinéa, « premier de l'alinéa 2 et « deuxième de l'alinéa 5), 334-1, « 341 (troisième), 342, 382 (alinéas 1 et 2), 400 (premier « alinéa), 435 du présent code, « à l'article L. 627 du code de « la santé publique et à « l'article 32 du décret-loi du « 18 avril 1939 fixant le régime « des matériels de guerre, « armes et munitions. »

Devant un tel charabia, on se demande pourquoi il a fallu attendre neuf mois une version sous-titrée. A moins qu'on doive attribuer cela aux craintes de M. Peyrefitte de voir un large débat préalable s'instaurer et faire ainsi capoter le projet, craintes qu'il a exprimées publiquement.

Une instruction avait déjà été envoyée le 22 janvier avant l'entrée en vigueur de la loi aux chefs de juridiction pour les sensibiliser à la prochaine publication de celle-ci. Après la circulaire parue au *Journal officiel*, d'autres textes d'explication — plus que d'application — suivront. Ainsi à propos des étrangers en instance d'expulsion, de l'exécution des peines, du contrôle des établissements privés accueillant des malades mentaux et des contrôles d'identité.

A propos de ces contrôles d'identité, la circulaire se réfère à la décision du Conseil constitutionnel qui insiste sur les précautions dont ils doivent être entourés. M. Peyrefitte écrit que, en attendant de nouvelles instructions, il « *appartiendra* » aux procureurs de la République de vérifier la légalité de ces contrôles, alors que la loi dit simplement : « *Le procureur de la République peut à tout moment contrôler l'exécution des opérations de vérification.* » Ce contrôle était facultatif. Il devient, si l'on comprend bien, obligatoire. C'est une mince concession, mais elle existe.

BERTRAND LE GENDRE.

CORRESPONDANCE

Procès des antifranquistes

Nous avons rendu compte, dans le Monde *du 20 au 31 janvier, des débats du procès des neuf militants antifranquistes, poursuivis à propos de l'affaire du rapt d'un banquier espagnol, M. Suarez. Mme Chantal Chastel, qui faisait partie des inculpés — qui ont tous été acquittés, — nous écrit :*

Lorsque la parole nous fut donnée après les plaidoiries, parlant la dernière, j'ai dit ceci : « *J'ai peur parce que je ne comprends pas cet acharnement. Trois policiers sont venus m'arrêter chez moi le 28 mai 1974. Après avoir effectué leur perquisition et avant de m'emmener quai des Orfèvres, alors que je persistais à leur demander des explications, ils m'ont dit ceci : « Cessez de faire l'imbécile, regardez votre bibliothèque. »* En France, le délit d'opinion serait-il un crime ?

Interprétation journalistique : « *Et Mme Chantal Chastel, accusée d'avoir fourni le lieu de séquestration, durement frappée par le réquisitoire — trois ans de prison avec sursis, — tremblait plus que tous.* »

Au-delà des menaces écrites ou téléphonées dont certains de nous font l'objet, ce terrorisme d'Etat, légalisé, me fait peur et éveille en nous de monstrueux soupçons.

● *Un habitant de La Primoube (Aveyron)*, M. Jean Macarewiez a tué à coups de fusil, vraisemblablement le jeudi 12 février, sa femme Roseline et sa fille Stéphanie, avant de se donner la mort. Les trois cadavres ont été découverts le samedi 14 février.

FAITS DIVERS

LA TERRE A DE NOUVEAU TREMBLÉ A NAPLES ET EN HAUTE-IRPINIE

(De notre correspondant.)

Rome. — La terre a tremblé dix-huit fois entre le 14 et le 15 février au soir à Naples et en Haute-Irpinie, les zones déjà frappées le 23 novembre par un séisme catastrophique. La plus forte des secousses, de magnitude 4,8, s'est produite le 14 février à 18 h. 27. L'épicentre était situé à quelques kilomètres et au nord-est de celui du séisme du 23 novembre. La secousse a fait revenir « la grande peur ». Huit personnes — les seules victimes — sont mortes de crise cardiaque. Dans l'une des prisons de Naples, où les portes des cellules ont été ouvertes, trois petits délinquants ont été tués à coup de couteau au cours de règlements de compte.

Aussi bien à Naples que dans les villages sinistrés de l'Irpinie ou de la Basilicate, des dizaines de milliers de personnes ont abandonné leur maison et même les baraques en préfabriqué installées après le tremblement de terre de novembre, et ont passé, dans un froid glacial, une partie de la nuit à la belle étoile. Comme il y a trois mois, la population napolitaine s'est entassée sur les places, dans les jardins publics et sur les bretelles d'accès aux autoroutes.

Quoiqu'une partie de l'organisation de secours installée après le séisme du 23 novembre ait été déjà démantelée, il restait néanmoins sur les lieux plus de six mille militaires. Contrairement à ce qui s'était passé alors, les secours et les techniciens sont arrivés en moins de quelques heures dans les zones sinistrées.

Si le nombre des victimes est très limité, il semble, en revanche, que de nombreuses habitations, déjà partiellement lézardées, aient à nouveau souffert. Il y aurait, d'ores et déjà, deux mille nouveaux sans-abri pour la seule province d'Avellino, mais surtout la peur est de retour. De nombreuses personnes qui s'étaient réinstallées dans des maisons jugées par les experts des mairies « partiellement habitables » craignent qu'elles ne le soient plus après les dernières secousses. Il faudra donc recommencer une dizaine de milliers d'expertises alors que pour Naples plus de trente mille restaient encore à effectuer. — M. S.

[Les secousses des 14 et 15 février sont, malheureusement, normales. Après un violent tremblement de terre, des milliers de « répliques » se produisent pendant des mois. L'intensité et le nombre des répliques diminuent au fil du temps, mais cette diminution n'est pas régulière et, de temps à autre, l'une de celles-ci est plus violente que celles qui l'ont précédée.]

SOCIÉTÉ

LA POLÉMIQUE SUR LA DROGUE ET LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

VIVE CONTROVERSE P.C.-P.S. A VILLEURBANNE

Les socialistes soupçonnés de se ranger « aux côtés des pourrisseurs de la jeunesse »

De notre correspondant régional

Lyon. — La mort, la semaine dernière, d'une jeune Villeurbannaise âgée de trente ans, à la suite d'une injection massive de palfium, a déclenché une très vive polémique entre communistes et socialistes. C'est par une « lettre ouverte » au député, maire de Villeurbanne, M. Charles Hernu (P.S.) que le cercle local de la jeunesse communiste a ouvert les hostilités. En l'opposant à l'« *attitude courageuse* » du maire de Montigny-lès-Cormeilles, les jeunes communistes accusent M. Charles Hernu et le P.S. d'être « *plus prompts à calomnier les communistes qu'à prendre* [leurs] *responsabilités à Villeurbanne, où la drogue tue* ».

Il faut cependant remarquer que certaines accusations initiales (« *Vous ne dites rien, d'autant qu'il est connu que Villeurbanne n'est pas épargné par le trafic de drogue. Quelle est la situation par exemple au lycée Brossolette ?* ») ont disparu du compte rendu, non signé, publié ce lundi 16 février dans le supplément régional Rhône-Alpes de *l'Humanité*. Le quotidien, en revanche, reprend largement les déclarations faites samedi 14 février, à Lyon, par Mme Gisèle Moreau, secrétaire du comité central du P.C.F., qui met en cause « *la responsabilité de Giscard* » dans le développement du « *fléau* » de la drogue, mais aussi l'attitude du P.S. : « *Ses dirigeants, la presse qu'il influence, attaquent ces jours-ci violemment la campagne antidrogue menée par notre parti. Sur le terrain c'est le laisser-faire vis-à-vis de ce fléau. Alors, je pose la question : le P.S. a-t-il décidé de se ranger aux côtés des pourrisseurs de la jeunesse ?* »

Les protestations se sont tout au long du week-end multipliées. Ainsi les associations de parents d'élèves et d'enseignants (SGEN-C.F.D.T. et SNES) du lycée Pierre-Brossolette ont publié un communiqué : « *Les attaques contre le service public de l'éducation sont déjà assez nombreuses pour que la publication d'accusations mensongères ne vienne pas encore compliquer la tâche des éducateurs et des parents qui entendent défendre le service public.* » M. Hernu s'est montré le plus véhément. Il devait réunir une conférence de presse ce lundi devant les portes du lycée Brossolette, précédant une démarche similaire de l'union départementale C.F.D.T.

Dès samedi, M. Hernu a fait une mise au point très ferme au cours des informations télévisées régionales. Sur l'accusation de « *laxisme* », il a fait état de la correspondance qu'il a échangée avec le préfet de police du Rhône, qui « *dispose, lui, des pouvoirs de police* ». Dans la réponse de M. Jean Chevance, il apparaissait « *qu'aucun indice de nature à permettre de déceler d'éventuelles transactions en matière de stupéfiants n'a été relevé et qu'aucun individu déjà connu du groupe des stupéfiants n'a été remarqué dans ce lieu* [le lycée Pierre-Brossolette] ».

Conclusion politique de M. Hernu : « *Quand j'entends M. Marchais réclamer des ministres communistes, je lui réponds fermement que ce n'est pas avec de telles attitudes que nous nous entendrons, à Villeurbanne comme ailleurs en France.* »

CLAUDE RÉGENT.

M. JUQUIN (P.C.F.) ÉTABLIT UNE DISTINCTION ENTRE LA TOXICOMANIE ET L'ALCOOLISME

Selon M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du parti communiste, interrogé par France-Inter, dimanche 15 février, « *l'alcoolisme ne fait pas de ravages dans les rangs de la jeunesse, ou peu, alors que la drogue frappe essentiellement ceux qui sont la graine de l'avenir* ». M. Juquin explique ainsi la différence qu'établit son parti entre l'alcoolisme et la toxicomanie.

Répondant d'autre part au docteur Claude Olievenstein, directeur du centre médical Marmottan, à Paris, qui avait affirmé que la position du P.C.F. concernant la drogue était « *électoraliste et raciste* », M. Juquin a qualifié le docteur Olievenstein d'« *irresponsable* ».

M. Olievenstein répondra à M. Juquin au cours de l'émission « Parlons clair », le mardi 17 février, à 7 h. 45, sur France-Inter.

[Le constat de M. Juquin est contredit par de nombreux spécialistes qui observent une montée de l'alcoolisme chez les jeunes et même les très jeunes. D'autre part, le haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme indique dans sa lettre mensuelle de février que si la drogue a été à l'origine du décès de cent soixante-dix-sept personnes en 1980, l'alcoolisme a été la cause directe de la mort de dix-neuf mille personnes.]

En Haute-Savoie

DES HABITANTS MANIFESTENT CONTRE UN PROJET DE RELOGEMENT POUR DES MAGHRÉBINS

(De notre correspondant.)

Chamonix. — Une centaine de personnes ont manifesté, samedi 14 février, devant la mairie de Passy (Haute-Savoie) pour protester contre un projet de la municipalité de gauche, dirigée par le maire communiste, M. Albert Ala. La commune a entrepris depuis 1978 un important programme de construction de logements à caractère social qui prévoit notamment la réalisation de maisons pour des travailleurs immigrés de Passy-Chedde.

Le projet, élaboré en juin 1980 par un cabinet d'architectes, se distingue nettement des réalisations des foyers de type Sonacotra. Il envisage d'édifier un petit village d'une vingtaine de maisons individuelles comprenant chacune de quatre à six chambres et disposant d'une cuisine et d'une pièce commune. L'architecture, de style un peu méditerranéen, et la construction d'une salle de prières surmontée d'une tour et d'un dôme ont, semble-t-il, « choqué » une partie de la population de cette commune haut-savoyarde de dix mille habitants adossée aux premiers contreforts du massif du Mont-Blanc : « *Nous voulons raser les baraquements édifiés avant 1914 où sont logés actuellement certains travailleurs immigrés de la commune, et construire quelque chose d'original, afin que ces gens transplantés se sentent un peu chez eux* », déclare le maire de Passy. Il regrette le « *relent de racisme* » qui a inspiré la démarche des manifestants et des opposants au projet, qui ne veulent pas, disent-ils, d'« *un village maghrébin au cœur de la montagne* ». — C. F.

● *Identité et dialogue*, mouvement de juifs originaires du Maroc (30, rue Marbeuf, 75008 Paris) a adressé à M. Robert Hue, maire de Montigny-lès-Cormeilles, un télégramme de protestation contre « *l'attitude de* [la] *municipalité dans la campagne de délation qui atteint une famille marocaine* ».

Les enfants d'immigrés à l'école

Où est le seuil d'intolérance ?

La campagne menée dans certaines municipalités communistes contre l'afflux des travailleurs immigrés soulève les problèmes de « quotas » et de « seuil de tolérance », qui sont particulièrement aigus à l'école. Selon les statistiques les plus récentes du ministère de l'éducation, les enfants étrangers scolarisés en 1979-1980 étaient au nombre de 942 576. A Paris, par exemple, un enfant sur quatre est étranger en maternelle. Pour l'équipe « scolarisation des enfants de migrants » de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, il s'agit « maintenant d'une donnée structurelle et non conjoncturelle ».

Notant, de son côté, que l'on compte 8,6 % d'enfants immigrés dans l'enseignement primaire et seulement 2,7 % dans les lycées, « l'Humanité » du 12 février demandait : « Qui sont les racistes ? Qui fixe les quotas ? (...) Le véritable « seuil de tolérance », le véritable quota, c'est celui que fixe le pouvoir giscardien à l'accès des jeunes d'origine ouvrière au savoir et à la formation. »

Dans une interview publiée la veille par « le Matin de Paris », le président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.), M. Jean Andrieu, soulignait : « Le « seuil de tolérance » nous renvoie tous à nos propres intolérances. (...) La notion même de « quota » traduit toujours l'émergence de la xénophobie et du racisme. » Le président de la F.C.P.E. reconnaissait que « l'existence d'une importante population immigrée ne manque pas de faire problème », mais il estimait : « Ce n'est pas l'insertion des enfants immigrés qui est perturbante, ce sont les mauvaises conditions de cette insertion qui nourrissent et exacerbent bien des préventions. »

C'est précisément pour améliorer cette insertion qu'ont été créées, en 1970, les classes d'initiation, ces classes où sont groupés, pendant un an, les enfants non francophones avant leur admission dans le « circuit normal ». L'une de ces classes fonctionne au collège Parmentier de Paris, où elle obtient d'excellents résultats ; mais cet effort de « mise à niveau linguistique » est encore trop limité eu égard aux besoins.

Apprendre d'abord le français

Un lundi à 10 heures, au collège Parmentier de Paris. Dans la salle aux rideaux tirés, Van Thuan, douze ans, projette à l'ensemble de la classe une série de diapositives mettant en scène un banal accident de la circulation. Pour les dix-huit élèves étrangers de cette sixième de mise à niveau linguistique, le cours de français vient de commencer. Deux heures durant, images et situations vont être utilisées permettant aux enfants de s'exercer à la pratique orale puis écrite du français. Sous la conduite de leur professeur, ils vont construire un récit, le développer, en pénétrer la structure selon les méthodes actives aujourd'hui pratiquées pour l'apprentissage des langues vivantes.

Un travail difficile mais indispensable pour ces élèves issus d'une dizaine de pays différents. Americo est arrivé du Portugal voici deux mois, Snezanna est yougoslave. Chs Khang, le petit Cambodgien, a trouvé refuge à Paris avec une partie de sa famille. Emel, Messah, Saadek sont originaires de Turquie, d'Afrique noire, d'Algérie. Élevés dans des langues, des cultures, des modes de pensées différents des nôtres, ils ont une année pour acquérir le niveau de français indispensable pour continuer des études. Et la chance d'être inscrits dans l'une des rares sixièmes de mise à niveau linguistique créées pour eux.

Dans cette classe ouverte en 1979, les élèves non francophones bénéficient d'heures supplémentaires d'enseignement en français et en anglais, disposent d'un matériel audio-visuel, suivent, si leur niveau le permet, les cours de mathématiques des sections supérieures et ont accès à des activités éducatives qui favorisent les contacts inter-classes. L'équipe pédagogique pratique des méthodes d'enseignements élaborés pour répondre aux besoins précis de ces nouveaux arrivants.

Au terme d'une année de fonctionnement les résultats sont significatifs : presque tous les élèves ont été jugés aptes à entrer en cinquième et deux jeunes Laotiens ont été admis directement en quatrième.

Les 942 576 étrangers d'âge scolaire recensés par les services officiels sont loin d'être tous aussi bien accueillis. Paris, qui en compte le plus grand nombre, ne dispose que de soixante-dix-huit classes d'initiation à la langue française dans le cycle primaire et de sept sixièmes d'adaptation. Une capacité insuffisante qui explique que très peu d'enfants étrangers parviennent à suivre une scolarité normale.

Faute de place, certains sont inscrits n'importe où. Près de Chartres, une fillette indienne s'exprimant parfaitement en anglais n'a dû qu'à l'obstination de quelques professeurs indignés d'être retirée de la section d'éducation spécialisée — réservée aux enfants atteints de troubles du comportement — où l'avait placée l'administration du collège. C'est aujourd'hui l'une des meilleures élèves de sa classe en mathématiques, sciences et... anglais !

Des établissements refusent d'inscrire des enfants étrangers tant que des structures d'accueil ne sont pas aménagées pour les recevoir dans de bonnes conditions. En attendant de nombreux jeunes ne sont pas scolarisés !

L'arrivée massive des réfugiés du Sud-Est asiatique a marqué une étape nouvelle dans la politique de scolarisation des enfants de migrants.

Plusieurs projets de classes spécialisées sont à l'étude. On tâche aussi de former des maîtres. Et les enseignants se voient proposer des stages consacrés à l'étude des différentes méthodes d'enseignement du français aux étrangers. Ce que certains chargés de cours auprès de cette catégorie d'élèves sans avoir reçu de formation préalable réclamaient depuis longtemps.

Au collège Parmentier, l'expérience a prouvé que l'intégration d'éléments étrangers, sans « *une baisse générale du niveau de la classe* » tant redoutée des autres parents, est réalisable.

Bien plus, riches de cultures différentes, ces élèves participent par leur présence à l'ouverture de l'école sur le monde.

HUGUETTE BENSAID.

Près d'un million d'élèves

Le nombre total d'enfants étrangers scolarisés en France en 1979-1980 était de 942 576, selon les statistiques du ministère de l'éducation. Par rapport à l'année précédente, ce chiffre était en augmentation de 4,8 %. Mais la proportion d'élèves étrangers en France augmente davantage encore étant donné le tassement des effectifs scolaires totaux (en baisse de 0,5 %).

Le nombre d'élèves étrangers augmente de 5 % dans les classes maternelles et de 4,8 % dans le cycle élémentaire, alors que l'ensemble des effectifs du pré-élémentaire et de l'élémentaire diminuent respectivement de 3,6 % et de 4,6 % par rapport à 1978-1979. A Paris, par exemple, l'effectif total des écoles maternelles a diminué de 7 812 enfants en cinq ans, alors que le nombre d'élèves étrangers est passé de 12 537 à 14 067, soit une proportion de 25,7 %. Un enfant sur quatre est donc étranger dans les maternelles parisiennes.

Ces constatations amènent l'équipe Scolarisation des enfants de migrants de l'école normale supérieure de Saint-Cloud à conclure : « *La présence d'élèves de nationalité étrangère dans l'école française est maintenant une donnée structurelle et non plus conjoncturelle* ».

Si l'on décompose les effectifs étrangers par nationalités, on note que les plus forts contingents sont, dans l'ordre, les Algériens (277 836), les Portugais (240 181), les Marocains (96 829), les Espagnols (76 860), les Italiens (60 107), les Tunisiens (40 041), les Turcs (25 000) et les Yougoslaves (14 166). Les élèves originaires d'Afrique représentent près de la moitié des effectifs étrangers (414 706 Maghrébins et 25 071 Africains noirs).

L'équipe de Saint-Cloud note à ce propos une augmentation constante des élèves maghrébins et en particulier marocains, dont les effectifs ont plus que doublé en cinq ans (+ 17 % entre 1978-1979 et 1979-1980). En revanche, le nombre d'élèves portugais se stabilise, et les effectifs espagnols et italiens diminuent. Le nombre des enfants d'autres origines a augmenté de 18,3 % en un an ; on note que, parmi eux, le contingent turc fait une « percée » spectaculaire (25 000 enfants, dont un tiers dans les écoles maternelles).

● *Le quotidien nigérien « El Moudjahid »* a évoqué, dimanche 15 février, la polémique qui oppose le parti communiste français aux autres formations politiques au sujet de l'immigration. « *Ce débat*, écrit *El Moudjahid*, *a été ravivé par une série d'initiatives de certaines municipalités communistes à forte concentration d'immigrés.* » Sans préciser la nature de ces « initiatives », le journal ménage les prises de position des communistes français et fait ressortir que « *les municipalités de gauche et essentiellement communistes ont accueilli la grande majorité des immigrés* ». « *Les statistiques plaident en leur faveur* », souligne *El Moudjahid*.

● *L'association de solidarité franco-arabe (ASFA) « tient à manifester sa très vive préoccupation et son inquiétude à la suite des différentes actions et campagnes menées contre les travailleurs immigrés, dans la région parisienne et en province ».*

● *Dix-sept cadavres* ont été retirés du gratte-ciel qui a été détruit par le feu, samedi 14 février, dans le centre de Sao-Paulo, au Brésil, et le nombre des blessés et intoxiqués par la fumée atteint une centaine. De nouvelles victimes pourraient être découvertes dans les sept ascenseurs de l'édifice, qui n'avaient pas encore été ouverts lundi 16. — (A.F.P.)

● *Les habilitations des diplômes à l'université de Nancy-II.* — A la suite de l'article faisant état de la suppression de dix-sept habilitations à l'université de Nancy-II (*le Monde* du 31 janvier), son président, M. Jean-Claude Bonnefont, nous précise qu'il y a au total soixante-deux habilitations. « *Sur ces soixante-deux habilitations, trois sont nouvelles. Le ministère a supprimé cinq habilitations. La perte se chiffre donc à deux diplômes par rapport à l'an dernier et non à dix-sept.* »

DÉFENSE

M. Giscard d'Estaing aux obsèques du général Vanbremeersch

M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Raymond Barre ont assisté, ce lundi 16 février à 10 h. 30, à la cérémonie religieuse qui a marqué, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris, les obsèques du général Claude Vanbremeersch, ancien chef d'état-major des armées, décédé le 10 février à l'âge de soixante ans.

On lira ci-dessous deux témoignages : l'un de M. Jean Mialet sur l'attitude du général Vanbremeersch pendant la guerre d'Algérie, et l'autre de M. Marcel Paul sur la libération du camp de Buchenwald.

DEUX TÉMOIGNAGES

Digne, intelligent et élégant

De M. Jean Mialet, ancien officier, président des Groupes Rencontres et conseiller maître à la Cour des comptes :

Ceux qui l'ont connu voudraient que les Français sachent quel homme exemplaire était le général Vanbremeersch, qui vient de nous quitter. En 1939, à dix-huit ans, entré premier à Saint-Cyr, il rêvait de gloire pour cette armée qu'il croyait la meilleure du monde. En fait, il devait subir la longue série de souffrances et d'humiliations qui attendait les officiers de sa génération et qu'il allait supporter avec la dignité, l'intelligence et l'élégance qui étaient ses caractéristiques.

Il vécut notamment l'épreuve de la déportation, qui le plongea dans un monde d'ignominies que ne pouvait soupçonner un saint-cyrien. Il sut faire face, cultivant avec ses camarades de tous milieux une amitié durable. Chef d'état-major des armées, il tutoyait Marcel Paul, ancien ministre communiste. Il eut la joie, en avril 1945, de s'emparer par la force du camp de Buchenwald, quelques heures avant l'arrivée d'une unité américaine que, pour faire bonne mesure, il suivit au combat jusqu'au 8 mai 1945.

La guerre d'Algérie a constitué pour l'armée française une épreuve cruciale. Ses cadres, marqués par l'Indochine et sensibles au sort des populations, « pied noire » notamment, voulaient, dans leur immense majorité et comme un grand nombre de nos compatriotes, que celle-ci restât française. Mais, la guerre se prolongeant, l'opinion métropolitaine évoluait et l'armée parut conduite à exercer sur le pouvoir des pressions de plus en plus fortes. Pour de nombreux observateurs, la guerre civile et le régime militaire étaient au bout du processus. Pour que l'Algérie reste française, valait-il que la France devienne république sud-américaine ? Claude Vanbremeersch, alors commandant et qui fréquentait les cercles de réflexion, dont pour l'un d'entre eux il était fondateur, perçut vite la question effrayante, mais pressante posée à l'armée.

Lui, qui, depuis 1940, avait réfléchi au problème de l'obéissance des militaires, estima que la seule voie possible était la discipline.

Mais il faut que les Français sachent que, s'ils ont évité la guerre civile et le régime des colonels, dont ils ont souvent oublié qu'on les leur avaient annoncés comme inéluctables, c'est à l'action d'homme, dont Claude Vanbremeersch était l'inspirateur reconnu qu'ils le doivent. Ils lui doivent aussi, pour une large part, de posséder, en ce moment, une armée apaisée, profondément légaliste et plus solide que trop souvent ils l'imaginent.

Rares sont les êtres qui, au moment de quitter ce monde, peuvent s'appliquer à eux-mêmes, la parole de saint Paul : « *Je me suis bien battu, je suis allé jusqu'au bout de ma course. J'ai été fidèle.* » Claude Vanbremeersch, s'il n'avait été si modeste, aurait pu prononcer ces paroles-là.

Courageux et combatif

De M. Marcel Paul, ancien ministre communiste, membre du comité international de l'insurrection de Buchenwald :

Le jeune officier d'alors, Claude Vanbremeersch, appartenait à l'organisation clandestine française de résistance du camp de Buchenwald. C'est ainsi qu'il a participé à l'insurrection armée des déportés qui a libéré le camp le 11 avril 1945.

L'armée américaine commandée par le général Patton opérait dans le secteur, mais elle n'a pas participé à la libération du camp, qui est et reste un fait réel dont les rescapés français et ceux des autres pays mettent à leur actif, puisqu'il s'ajoutait à leur combat permanent de résistance qu'a été le sabotage des fabrications de guerre nazies.

La première apparition d'une formation militaire américaine au camp s'est présentée par le passage en fin d'après-midi, le 11 avril, sur un chemin à flanc du camp, d'une unité motorisée américaine dont les soldats ne semblaient pas réaliser qui étaient les demi-morts qu'ils découvraient.

Les déportés insurgés étaient alors maîtres du camp depuis plusieurs heures.

Ce premier contact avec les troupes américaines s'est borné à une distribution de cigarettes et de paquets de ration que les soldats américains donnaient avec une émotion qu'ils ne dissimulaient pas et, de notre part, par des démonstrations de joie et d'amitié à l'égard de ces soldats alliés.

C'est la nuit tombée, à 21 heures ou 22 heures, qu'un officier américain, un lieutenant, je crois, est venu au camp et a été reçu par le comité international de l'insurrection ; je participais personnellement à cette réception et à la discussion qui s'est engagée entre cet officier américain et nous-mêmes sur l'urgence de nos besoins en médicaments et en vivres. La mortalité du moment était alors plus élevée que jamais.

Il me reste à préciser que le lieutenant Vanbremeersch avait adhéré à la préparation de l'insurrection et y a participé dans les premiers rangs, ainsi que les autres officiers français et camarades déportés, dont le colonel Frédéric-Henri Manhès, et les officiers soviétiques, compagnons de détention, qui tous nous ont profondément aidés dans la préparation et dans la conduite de l'action. Le lieutenant Vanbremeersch avait demandé à assurer l'utilisation de la mitrailleuse demi-lourde que nous avions prise aux SS.

Je suis sûr d'être l'interprète du comité français de résistance de Buchenwald en exprimant à la mémoire du compagnon de résistance Claude Vanbremeersch l'hommage plein d'émotion et de respect dû à l'exemple de dignité, de courage et de combativité qu'il ne cessa de montrer pendant notre captivité à Buchenwald.



CARNET

Naissances

— Antoine et Marie-Laure GARRIGUES sont heureux de faire part de la naissance de

Pierre,

le 29 janvier 1981, à Paris.
17, rue Nicolo, 75016 Paris.
50, avenue Duquesne, 75007 Paris.
La Tricherie,
12850 Onet-le-Château.

Fiançailles

— **Christine MARGUET**
et
Denis LE BRIZAULT
sont heureux d'annoncer leurs fiançailles.

Mariages

— **Nikita KRIVOCHEINE**
et
Xenia ERCHOVA
sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a eu lieu à Paris, le 10 février 1981.
13, rue Gandon,
75013 Paris.

Décès

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Alex ANGEL,

décédé samedi 14 février, à Montpellier (Hérault), à l'âge de cinquante-huit ans.

[Ayant débuté dans la presse écrite, Alex Angel — de son vrai nom Alexandre Spinosi — a effectué la plus grande partie de sa carrière à Montpellier, à l'O.R.T.F. d'abord, puis à FR 3, où il s'occupait plus particulièrement de la rubrique sportive, notamment du volley-ball, du cyclisme, et surtout, du jeu à XIII. Il avait assuré la « couverture » des matches de l'équipe de France en Grande-Bretagne et dans les tournées internationales, notamment en Australie.]

— Mme Pascal Bompard,
Mme Michel Bernado,
Les familles Bidart, Bittner et Dufourmantelle,
font part du décès de

M. Pascal BOMPARD,
avocat à la cour,

leur époux, gendre, neveu et cousin, survenu en son domicile, le 13 février 1981, dans sa cinquante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 février 1981, à 13 h. 45, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 30, rue Saint-Victor (Paris-5e).

65, rue Meslay,
75003 Paris.

— Mme Françoise Borrel, née Lemesle, son épouse,
Mme Louis Borrel,
M. Christian Borrel,
Le colonel Raphaël Borrel et Mme, et leurs enfants,
Mme Dominique Borrel et ses enfants,
M. et Mme Jean-Jacques de Mersan et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marc BORREL,

survenu le 13 février 1981.

La cérémonie religieuse aura lieu, dans la simplicité, le mardi 17 février 1981, à 15 h. 45, en l'église Saint-Philippe du Roule, à Paris.

Ni fleurs, ni couronnes, ni condoléances.

1, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny,
92200 Neuilly.

— Nous apprenons le décès, survenu le vendredi 13 février, au Chesnay (Yvelines), du

médecin général inspecteur
(cadre de réserve)
Antoine DARBON,

dont les obsèques seront célébrées le mardi 17 février, à 13 h. 45, en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris.

[Né le 6 octobre 1916 à Miramont (Haute-Garonne), diplômé de l'École du service de santé militaire de Lyon, Antoine Darbon, professeur agrégé du Val-de-Grâce, a été sous-directeur « technique et organisation » à la direction centrale du Service de santé des armées en 1967, directeur du Service de santé de la 1re Région militaire (Paris) en 1969 et, de 1973 jusqu'à 1977, année de son admission au cadre de réserve, directeur central du Service de santé des armées.]

— Nous apprenons le décès de

Jean DARROZE,
restaurateur,

à Villeneuve-de-Marsan, dans les Landes.

[Surnommé le « roi Jean » par les gastronomes du pays, Jean Darroze, qui vient de mourir à l'âge de soixante-dix-neuf ans, avait fait de son restaurant de Villeneuve-de-Marsan l'une des plus fameuses tables de la cuisine landaise. Il avait rassemblé dans ses celliers des crus de France parmi les plus prestigieux et de remarquables eaux-de-vie d'Armagnac, dont il était un éminent spécialiste.]

— Mme Edouard Garand,
M. et Mme Marcel Garand,
M. et Mme François Folie-Desjardins et leurs enfants,
M. Bernard Garand,
M. et Mme Henri-Pierre Duflot et leurs enfants,
Mme Claudine Hendrickson et sa fille,
M. et Mme Claude Legeron et leurs enfants,
Le docteur et Mme Richard Garand et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles de l'Arc, Verneaux, Godard, Girard, Comte-Chomel et Garand,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Albert GARAND,
née Anne Godard,

rappelée à Dieu, le 8 février 1981, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 13 février 1981, en y associant la mémoire de son époux,

M. Albert GARAND,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,

décédé le 16 juillet 1974.

Priez pour eux.

Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue Mizon,
75015 Paris.
2, rue des Terres-au-Curé,
75013 Paris.

— **Adrienne GODEFROY**

a rejoint la maison du Père, le 10 février 1981.

Raymond et Denis invitent à prier avec eux et leur famille,
en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin (Paris-5e), le mardi 17 février, à 10 h. 30.

et en l'église de La Foullie (78), le même jour, à 14 heures.

— M. le professeur et Mme Pierre Granjon,
M. et Mme Jacques Greggory,
M. et Mme Charles Yves Greggory,
Mme May Cadier,
ses enfants,
ses petits-enfants, et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert GREGGORY,
née Mathilde Delaballe,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 10 février 1981.

« Dieu essuiera toutes larmes de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni peine. »
(Apoc. XXA - 4.)

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église réformée de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.
71, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.

— Suite à l'avis de décès de

Jacques HOUDET,

survenu le 7 février 1981, à Yaoundé, un service religieux aura lieu le jeudi 19 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Symphorien de Versailles, suivi de l'inhumation au cimetière des Gonards.

De la part de :
Mme Françoise Houdet,
83, rue La Fayette,
75009 Paris.

Ces avis tiennent lieu de faire-part.

— Mme Michel Lerembourre et ses enfants Grégory et Alexandre,
M. et Mme Etienne Lerembourre,
Mme Marie-Claire Boriot-Pose,
Mme Alfred Pose,
M. et Mme Francisque Gery,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frères et sœurs,
Toute sa famille,
Et ses amis,

font part du décès de

Michel LEREMBOURE,

le 8 février 1981.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 11 février dans l'intimité familiale.

— Mme Ratafike Ramalanjaona,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Prosper
RATAFIKA RAMALANJAONA,
administrateur en chef
de C.E. des affaires d'outre-mer,
officier de l'ordre national
du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu le 26 janvier 1981, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 29 janvier en l'église Saint-Jean de Cocody (Abidjan).

Cet avis tient lieu de faire-part.
B.P. V 32, Abidjan.
52, avenue Joseph-Giordan,
06200 Nice.

— Mme Maurice Slonine,
Patricia et Pierre,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice SLONINE,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de Dunkerque,
médaille de Gembloux,

leur époux et père,
survenu le 14 février 1981.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le mardi 17 février.

On se réunira à la porte principale du cimetière, à 9 heures.

Selon la volonté du défunt, la famille ne prendra pas le deuil.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
229, rue de la Convention,
75015 Paris.
134, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

Remerciements

— Mme Charles Maupas,
M. et Mme Charles François Maupas,
Mme Philippe Maupas et ses fils,
M. et Mme Pierre Dessaix et leurs enfants,
Les familles Weltig, Lavoué, Maupas, Gambier,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

professeur Philippe MAUPAS,

expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Mme Marcel DAUDEL

adresse ses très sincères remerciements à tous ses proches et amis qui l'ont aidée dans sa pénible épreuve.

Anniversaires

— Paris, Lyon.
M. et Mme Robert Boccara, leurs enfants Thierry et Valérie,
font part du centième anniversaire de leur père et grand-père,

E. BOCCARA,
chevalier de la Légion d'honneur,
déporté mort pour la France,
cofondateur
de la firme Boccara - Tapis,

son fils

Dario BOCCARA,
expert d'art et tapisseries,

a donné une dimension internationale à cette firme.

Une pensée est demandée à ceux qui les ont connus et aimés.
18, place Bellecour,
69002 Lyon.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du décès de

Georges MEYER,

en union avec l'Association nationale des officiers honoraires des armées de terre, de mer, de l'air, dont il était le président, une messe sera célébrée le dimanche 22 février, à 10 heures, à la chapelle du Val-de-Grâce.

— Une messe anniversaire sera concélébrée pour

M. Pierre CASSOU-MOUNAT,

le dimanche 22 février 1981, à 18 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Charenton.

Avis de messe

— M. le cardinal Marty, archevêque de Paris, fera ses adieux aux Parisiens le mercredi 18 février 1981, à 19 heures, au cours d'une messe concélébrée en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Le présent avis tient lieu d'invitation.

RELIGION

Mgr LEFEBVRE : le retour à la tradition est possible...

(De notre correspondant.)

Lyon. — De retour du Mexique, où il a confirmé « plusieurs milliers » d'enfants, Mgr Lefebvre s'est arrêté, samedi 14 et dimanche 15 février, dans la petite ville de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), à quelques minutes de Dardilly, village natal du curé d'Ars. Quelque mille fidèles venus de toute la région se sont entassés dans la salle des fêtes municipale décorée pour la circonstance.

Samedi, Mgr Lefebvre s'était entretenu avec la presse de différents sujets, notamment sur son voyage au Mexique, « *où les prêtres ont cassé les statues et les autels et se sont fait chasser par la population* ». Sur ses relations avec le pape : « *Le retour à la tradition est possible, l'atmosphère est meilleure, plus détendue, plus cordiale.* » Sur les élections en France : « *Il n'y a qu'une chose qui compte, c'est le règne social de Notre Seigneur. Pas de candidat « catholique », mais un certain nombre de nos amis voteront Le Pen* » Sur les droits de l'homme : « *Si un gouvernement se base sur les droits de l'homme, qui incitent à l'égoïsme, je ne peux appeler à voter pour lui. Les hommes sont plus à cheval sur leurs droits que sur leurs devoirs, mais, si chacun remplit son devoir, les droits sont respectés.* » Sur Mgr Lustiger à Paris : « *Il faut attendre les faits et les actes, mais on peut être surpris de penser que se trouve à la tête du plus grand diocèse français quelqu'un qui n'est pas d'origine vraiment française. Mais cela n'est rien à côté de ce qu'il va faire et dire.* » Sur Marthe Robin : « *C'était vraiment une sainte personne.* »

RELIGION

La mort de Marthe Robin

Une « sainte » au village

L'enterrement de Marthe Robin, la femme stigmatisée de Châteauneuf-de-Galaure (Drôme), a été l'occasion d'un imposant rassemblement de deux cents prêtres environ et de plus de cinq mille personnes (« le Monde » du 14 février).

Si la mort de Marthe Robin aura déçu ceux de ses fidèles qui la croyaient immortelle, elle ne mettra pas fin à la polémique qui dure à son sujet depuis un demi-siècle.

Dans le village, beaucoup espèrent que rien ne changera, et que la ferme des Moilles, d'où Marthe n'était pas sortie depuis près de soixante ans, deviendra un lieu de pèlerinage.

Anne Gallois, qui avait participé à l'une des retraites qui permettaient d'approcher la recluse, évoque la figure singulière de Marthe Robin, et le mouvement qui s'était déclenché à partir de ses « miracles ».

Des rues presque désertes grimpent jusqu'aux imposantes et austères bâtisses qui dominent le bourg de Châteauneuf-de-Galaure. Elles ont été construites à la demande de Marthe Robin, « la sainte du pays » comme on l'appelle ici. A la suite d'une vision, elle donna l'ordre de poser la première pierre d'un centre de retraite que l'on baptiserait « foyer de charité ». C'était le début d'une œuvre gigantesque qui, aujourd'hui, a ses ramifications dans le monde entier et a fait de Châteauneuf-de-Galaure, mille deux cents habitants, l'un des hauts lieux du catholicisme traditionnel. Etrange destinée pour ce village considéré, depuis toujours, comme « *le plus rouge de la vallée* » de la Galaure.

Morte à soixante-dix-huit ans, Marthe Robin était alitée, depuis un demi-siècle, dans une chambre aux volets clos de la ferme des Moilles où elle était née, à 3 kilomètres du bourg. Pratiquant le jeûne total depuis 1928, revivant chaque semaine dans de grandes souffrances la passion du Christ, cette stigmatisée est considérée, par une fraction de catholiques, comme l'une des grandes mystiques de notre temps.

L'histoire n'est évidemment pas banale puisqu'il n'y a guère eu, dans le monde entier, depuis saint François d'Assise, que trois cent vingt cas de stigmatisation, parmi lesquels on compte une forte majorité de femmes. Mais si beaucoup, même au sein du clergé, sont réticents à évoquer Marthe Robin et préfèrent éviter le sujet, c'est que son existence était entourée de mystères. On ne pouvait l'approcher que par l'intermédiaire du Père Finet, fondateur de l'œuvre, et lorsqu'on se trouvait auprès d'elle, on ne distinguait dans l'obscurité qu'une forme fantomatique. Personne, hormis quelques membres de son entourage, ne peut prétendre avoir vu ses stigmates et, en faisant preuve d'un total scepticisme, on pourrait même imaginer plusieurs Marthe Robin jouant le rôle tour à tour...

Comme le Père Finet s'est toujours gardé des journalistes et a su inspirer une certaine crainte aux habitants du bourg, qui parlent, certes, mais avec réticence..., l'histoire de Marthe Robin n'est connue que du cercle de ses fidèles.

Pour la voir, il fallait participer à l'une des retraites spirituelles prêchées au « foyer » toutes les deux semaines ; trois cents personnes chaque mois approchaient ainsi Marthe Robin ; trois cents jeunes se retrouvaient aux sessions d'été qui se succédaient de semaine en semaine. Des milliers de pèlerins venaient ainsi des quatre coins de France, mais aussi d'Allemagne, de Belgique, du Canada, des Etats-Unis, d'Afrique, du monde entier.

Ses mauvaises corvées

Marthe Robin était née le 13 mars 1902 dans une famille de paysans pauvres qui comptait déjà cinq enfants. « *Elle était*, se souvient Marie-Rose Achard, qui fut sa voisine pendant vingt ans, *plutôt gaie et intelligente.* » Elle quitte l'école pour garder les trois vaches familiales, et, à seize ans, tombe paralysée. On parle de tumeur au cerveau, de polio... Elle vivra désormais dans un fauteuil. L'abbé Faure, curé du village, commence à visiter régulièrement la malade et lui conseille la prière comme remède.

En 1932, on commence à parler de phénomènes mystérieux, de ce sang qui, le vendredi saint, coule des mains, des pieds, du front et du côté. « *Elle a fait ses mauvaises corvées* », constate simplement la mère de Marthe. Celle-ci et ses quatre filles sont plutôt fières de la chose, car l'évêque lui-même s'intéresse à la malade. Mais le père, bourru et profondément anticlérical, ainsi qu'Henri, le fils, voient cet envahissement d'un mauvais œil.

L'affaire s'ébruite. La jeune fille, raconte-t-on, est possédée du diable, qui la jette hors de son lit. Lorsque le prêtre approche l'hostie de sa bouche, celle-ci part comme une flèche se poser sur la langue... Les curieux affluent, et l'abbé Faure doit réglementer les visites. Une Lyonnaise, Mlle Gorse, subjuguée par Marthe, revient régulièrement. Sa cousine n'a-t-elle pas été guérie par celle-ci d'une tuberculose osseuse ? Et le fils du boulanger, M. Chaurier, guéri d'une pleurésie... et la femme du maire, qui, après plusieurs fausses couches, met enfin au monde son premier enfant... On crie aux miracles.

En 1934, à la suite d'une vision, Marthe ordonne à l'abbé Faure d'acheter ce qui reste du vieux château : une aile branlante transformée quelque temps en dancing. Il devra y ouvrir une école libre pour filles. Cela tombe bien, car la classe des filles de la communale vient de fermer. « Dieu » exige, ensuite, que soit édifié le « foyer de charité » et, selon le Père Finet, voici en quels termes il s'adresse à « *sa fidèle servante* », selon des propos qui lui auraient été rapportés par Marthe elle-même : « *Il me parla de l'œuvre splendide qu'Il voulait réaliser ici à la gloire du Père pour l'extension de son règne dans toute l'Eglise et pour la régénération du monde tout entier par l'enseignement religieux qui serait donné et dont l'action surnaturelle ou divine s'étendrait dans tout l'univers... Je compris à ce moment ce que je m'étais refusée de croire. C'était à Châteauneuf que devait s'accomplir la grande œuvre de son amour dont Il m'avait déjà parlé tant de fois et pour laquelle Il montrait tant d'insistance...* »

Le mystique et le naturel

Débordé, l'abbé Faure appelle au secours. Une religieuse avait entendu parler de l'abbé Georges Finet, jeune et brillant prêtre, fils d'un grand joaillier de Lyon, qui était alors sous-directeur de l'enseignement libre et régnait sur les huit cents établissements du diocèse. La rencontre sera décisive. En 1936, l'abbé Finet quittera tout pour être, selon ses propres termes, « *l'exécuteur de la mission que Dieu a confié à Marthe* ». Désormais, il sera le seul, avec les personnes désignées par lui, à visiter la malade chaque jour, le seul à « *l'accompagner dans son agonie* » qui commence le jeudi soir pour finir le lundi ; car les stigmates apparaissent maintenant chaque vendredi. Il est le confident, le directeur spirituel, le manager... Dieu parle, elle répète, il exécute. Et dans le village on murmure que l'achat, pour une somme symbolique, de la ferme familiale n'est pas étranger au suicide d'Henri, le frère célibataire resté seul avec Marthe après la mort des parents.

En 1936, la première pierre du « foyer de charité » était posée. Le « Père » lance un appel. Les millions, selon lui, tombent du ciel et il sait admirablement les utiliser. Aujourd'hui, deux écoles (filles, et garçons) et un collège agricole reçoivent 1 500 élèves dont 400 pensionnaires ; une maison pour personnes âgées vient d'être terminée ainsi que la basilique futuriste, merveille d'architecture moderne, au sujet de laquelle la population, dépassée par les événements, avance les chiffres les plus fantaisistes, de 3 millions à 30 millions de francs. « *L'étriqué et le misérabilisme ne sont pas toujours signes de vraie pauvreté* », affirme le Père Bondallaz, adjoint du « Père » et sans doute son successeur. Depuis 1936, les travaux n'ont jamais cessé, même en pleine guerre. Le foyer-mère a des annexes partout : Afrique, Asie, Amérique du Sud... abritant dispensaires, hôpitaux, léproseries, écoles... Cinquante « foyers de charité » dans le monde sur lesquels le Père Finet règne en autocrate et qu'il visite, tour à tour. D'autres sont en construction en Argentine, en Pologne, en Yougoslavie... L'œuvre des « foyers » a obtenu le statut de fondation et le « Père » est devenu le chanoine Finet.

Sur les sept cents membres qui forment la communauté des « laïcs consacrés » cent cinquante vivent au « foyer » de Châteauneuf. Ces laïcs se lient par une promesse au bout de trois ans et s'engagent « *comme les premiers chrétiens à mettre en commun leurs biens matériels, intellectuels et spirituels* »...

Le seul moyen d'approcher le Père Finet est de participer à une retraite et, celles qu'il prêche étant les plus courues, il est prudent de s'inscrire trois mois à l'avance. Le retraitant a droit, pendant une semaine et pour 80 francs par jour, à la messe et à huit heures de conférence quotidiennes, à trois repas consistants et deux collations substantielles, à une chambre avec douche, à un tête-à-tête avec le prédicateur, au chemin de croix du vendredi, au *Salve Regina* du samedi, au grand déjeuner du dimanche de clôture et surtout à la visite de Marthe.

Pour celle-ci, il fallait s'inscrire le mercredi matin. Les premiers noms étaient affichés une heure plus tard, et c'était la bousculade devant les listes, les cœurs qui palpitaient comme aux résultats du bac... Le Père Collomb — ancien médecin du village converti par Marthe — donnait les instructions : « *Ne vous attendez pas à voir du merveilleux, à entendre des cris... Le mystique est basé sur le naturel... Si vous avez l'impression qu'elle ne vous a rien dit, cherchez bien et, au besoin, allez voir un prêtre. Exposez lui vos problèmes : orientation de vie, problèmes de couple... et que ceux qui n'en ont pas n'y aillent pas. Ne vous effrayez pas du noir. Sa pupille est si sensible que le moindre rai de lumière provoquerait l'évanouissement... et puis c'est la volonté du Seigneur si elle est dans l'obscurité.* »

On prévenait même les élèves des écoles lorsqu'ils se rendaient, comme c'est la coutume, une fois l'an près de Marthe, qu'il était formellement interdit de se munir d'une lampe de poche. Précaution inutile d'ailleurs puisque, leur affirmait-on, celle-ci s'éteindrait automatiquement.

Cent vingt personnes défilaient au chevet de Marthe Robin, en deux jours. Nous nous y sommes rendus par groupes de six à la ferme, une grande maison rectangulaire à la façade nue qui émerge des terres doucement vallonnées. Le côté campagnard authentique a été fidèlement conservé. Une odeur de lait caillé flotte dans la cuisine rustique à souhait : armoire et bahut anciens, poêle à bois au centre de la pièce, magnifique pièce d'antiquité. Attente en silence... un silence que le tic-tac impitoyable de l'horloge rend encore plus oppressant car il nous rapproche du moment tant attendu.

La porte s'est ouverte. Tous les regards se tournent vers une femme qui sort en se tamponnant les yeux. La secrétaire m'a pris d'office la main, guidée le long d'un petit couloir noir d'encre ; encore trois pas et me voici assise sur une chaise face à un autel pâlement éclairé, unique source de lumière dans la pièce. Mon guide me signale qu'elle viendra frapper à la porte dans dix minutes puis me laisse seule face à une forme blanchâtre qui esquisse un mouvement dans ce que je devine être un lit ; un lit minuscule puisqu'il ne mesure, paraît-il, que 1,10 mètre : un lit à la mesure de celle qui est dedans, les jambes recroquevillées... sous les bras, position adoptée par la plupart des mystiques jeûneurs. L'entretien se poursuit sur un ton à la fois banal et rassurant. D'abord, la voix est lasse et chevrotante et non « étonnamment jeune » comme le rapportent les fidèles de Marthe. Celle-ci répond aux questions posées par des formules-maison, auxquelles nous a habitué son directeur spirituel. Qui copie qui ? A cela, le Père, jamais désarmé, rétorque : « *Ce n'est pas nous qui parlons, c'est le Saint-Esprit.* »

Mais ces formules, teintées de l'accent du pays que la vieille femme a gardé, perdent de leur solennité. Et, la plupart du temps, elle répond dans un langage simple presque fruste. Des « *Je vous salue Marie...* » comblent de longs silences et elle n'interrompt les prières que pressée d'autres questions. Je l'interroge sur l'éventualité d'une troisième guerre mondiale : « *Ben y s'aiment plus, y a pas d'amour, y sont tous en train d'se déchirer, y faut prier... Je vous salue Marie...* »

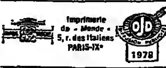
Cette pauvre fille...

Autrefois, les habitants du pays montaient voir Marthe une fois par an. C'était un rite. On allait quérir un conseil ou bien, dans un moment tragique, chercher du réconfort. Et ce qui a frappé Joseph Bois, agriculteur, c'est « *qu'elle avait l'air d'être au courant de tout ce qui se passait dans les familles* ». L'habitude est passée. Et puis, pour la voir, il fallait une permission du Père... Pourtant, on l'aimait bien, Marthe. Et les gens du cru, même les non-croyants, qui représentent la majorité, la respectaient et voulaient bien lui reconnaître certains dons. On la voyait comme une prophétesse, une visionnaire, une ancienne pleine de sagesse... mais pas comme une sainte. Et le sentiment unanime c'était que, tout de même, « *les stigmates dénotent quelque chose de spécial* ». Non, ce qui choque, c'est le luxe, c'est la « folie des grandeurs » du Père Finet, que ses adversaires accusent d'« *exploiter cette pauvre fille, cette malade* »...

Il y a aussi les modérés catholiques qui ne vont pas à l'église du village, noyautée par le « foyer » dont ils désapprouvent l'orientation, et pour lesquels Marthe était une fille très pieuse, mais pas une visionnaire.

ANNE GALLOIS.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

ALPINISME

expédition militaire
la face nord de l'Ever



Le Monde

Sports

TENNIS

McEnroe sur la route du grand chelem à Boca-Raton

De notre envoyé spécial

Boca-Raton (Floride). — Les organisateurs du tournoi du grand chelem de Boca-Raton, qui réunit chaque année depuis 1976 les vainqueurs des quatre grands championnats de tennis traditionnels (Roland-Garros, Wimbledon, Flushing-Meadow et Kooyong) pour 300 000 dollars de prix (1 500 000 francs), dont 150 000 au vainqueur, n'ont pas eu la réussite avec eux en 1981. Leur tournoi prévu du 13 au 15 février était déjà décapité par le forfait de dernière heure de leur atout maître, le Suédois Bjorn Borg, vainqueur des quatre précédentes éditions, victime d'« une sévère infection respiratoire et d'une forte fièvre ». Ils allaient encore jouer de malchance avec la pluie, qui les obligeait à différer d'un jour le début de la compétition, puis le vent, avant de connaître une ultime désillusion avec Vitas Gerulaitis, repêché pour remplacer Borg et reparti sans vouloir disputer la troisième place, dotée pourtant de 45 000 dollars (225 000 francs).

Heureusement que la finale ne manquait pas d'intérêt entre l'Argentin Guillermo Vilas et John McEnroe. S'il veut, comme Borg, prétendre au grand chelem réussi seulement par Donald Budge (1938) et Rod Laver (1962 et 1969), McEnroe doit en effet adapter son jeu à la terre battue, comme le Suédois a su le faire pour le gazon. Aussi, plus que sa victoire par 6-7, 6-4 et 6-0 en trois heures et cinq minutes sur un des meilleurs joueurs sur cette surface, c'est surtout la faculté d'adaptation de McEnroe qu'il faudra retenir. Avec moins de 45 % de premières balles réussies en service et pratiquement sans jamais s'aventurer au filet, il a su contenir le formidable lift de Vilas avant d'user peu à peu ce dernier du fond du court par des variations de cadence et d'effets. C'est peut-être pour lui une promesse de gagner enfin un grand tournoi sur terre battue et un espoir de réussir un jour le véritable grand chelem.

Tout était prêt pour proposer au public de Boca-Raton l'affiche qui fera courir les foules en 1981 : l'affrontement de Bjorn Borg et de John McEnroe, sacralisés par leur finale de Wimbledon et de Flushing-Meadow en 1980.

Vingt-deux minutes d'un *tie-break* de légende à Wimbledon, avec ses 34 points, ses cinq balles de match pour Borg et ses sept balles de set pour McEnroe, puis la détresse du Suédois échappant de justesse sur un nouveau *tie-break* à une débâcle en trois sets à Flushing-Meadow avant d'atteindre, à force de courage et d'obstination, un cinquième set qu'il allait perdre pour la première fois depuis six ans, ont fait de ces affrontements vécus en direct par des centaines de millions de téléspectateurs dans le monde des morceaux de civilisation dépassant largement le cadre traditionnel d'un match de tennis.

Borg et McEnroe, qui avaient empoché respectivement 20 000 livres (environ 200 000 F) et 46 000 dollars (260 000 F) pour être sortis victorieux de ce tableau de cent vingt-huit joueurs avec sept matches marathons au meilleur des cinq sets, s'étaient d'ailleurs vu proposer... 1 350 000 dollars (environ 750 000 F) — 600 000 dollars de garantie pour chacun et 150 000 dollars au vainqueur — par le propriétaire du South African Hôtel pour venir faire une petite « belle » en trois sets, bien sûr télévisés, dans un complexe de loisirs dit Bophuthatswana. Cette « revanche » fut annulée.

Ce n'était que partie remise, puisque Borg et McEnroe, qui ne s'étaient rencontrés que quatre fois en 1980, avaient de bonnes chances de se retrouver face à face, le 15 février, dans la finale de Boca-Raton pour la troisième fois en 1981, après le Masters de New-York et la Coupe du défi, organisée du 3 au 8 février à Toronto, dotés de 500 000 dollars. Décidément inséparables, les deux joueurs vont partir ensemble en Australie se partager 1 million de dollars (5 millions de francs) pour trois exhibitions, avant de se retrouver à Tokyo les 11 et 12 avril dans un carré d'as avec Roscoe Tanner et Ivan Lendl, doté de 250 000 dollars (1 250 000 F), dont 110 000 au vainqueur.

Désorienté par ces surenchères, le public éprouve de plus en plus de difficultés à coter avec les critères sportifs, tournois traditionnels, événements spéciaux et exhibitions. En dehors de Roland-Garros, Wimbledon et Flushing-Meadow, les grands du tennis se font de plus en plus rares dans les tournois traditionnels. Ainsi Borg n'en a disputé que onze en 1980 et n'en jouera que treize en 1981. McEnroe et Lendl ont aussi décidé de réduire leur programme, abaissant par là même le niveau de la plupart des tournois.

Peut-on mettre sur un pied d'égalité des tournois comme le Masters, réservé aux huit premiers du Grand Prix ; le tournoi de Boca-Raton, réunissant *a priori* les quatre gagnants du tournoi du grand chelem, la phase finale du World Championship of Tennis (W.C.T.) de Lamar Hunt, ouverte aux huit vainqueurs d'épreuves préliminaires, ou le nouveau Forest Hills, réservé au gagnant du tournoi du Grand Prix, qui reposent tous quatre sur des critères de qualification exigeants et les autres événements spéciaux sur invitation qui se multiplient et se distinguent seulement par la valeur du plateau et des prix distribués ?

Sans leur accorder l'importance de Wimbledon, de Flushing Meadow ou de Roland-Garros, autrement plus éprouvants physiquement, il semble en tout cas que les joueurs portent un grand intérêt aux quatre événements spéciaux déjà cités pour des raisons de prestige, liés à la présence de leurs principaux rivaux et la couverture importante dont ils font l'objet dans la presse et à la télévision.

Ceux qui ont le plus grand intérêt à entretenir la confusion auprès du public sont bien sûr les agents des joueurs, qui peuvent ainsi miser sur tous les talents pour accroître leurs activités et leurs bénéfices. Ainsi McCormack et Donald Dell, qui se contentaient de gérer l'argent des joueurs et de leur mettre sur pied des exhibitions et des événements spéciaux, se substituent de plus en plus aux fédérations nationales de tennis pour organiser des rencontres. Si on ajoute la W.C.T. de Lamar Hunt, plus de la moitié des quatre-vingt-douze tournois du Grand Prix sont concernés.

Dans l'espoir d'obtenir quelques tennismen de renom les fédérations nationales qui organisent les petits tournois du Grand Prix sont en effet de plus en plus tentées de confier cette charge aux propres agents des joueurs. Dès lors, la répartition dans les tournois ne se fait plus en fonction de l'intérêt de l'épreuve ni même des prix distribués, mais dépend des contrats ou des intérêts publicitaires particuliers que McCormack et Donald Dell peuvent négocier à chaque occasion.

Lamar Hunt, qui constate devant cette évolution une désaffection des champions pour le W.C.T., a annoncé son intention d'ouvrir à son tour un nouveau département de management pour s'occuper des intérêts des joueurs. Inquiet devant ces perspectives, le conseil du tennis professionnel a invité Lamar Hunt et McCormack à venir s'expliquer du 18 au 20 mars, à Paris. On verra à cette occasion s'ils sont encore décidés à dialoguer avec une fédération internationale qui a déjà dû partager son pouvoir au sein du conseil avec les représentants des organisateurs de tournois et de l'association des tennismen professionnels.

GÉRARD ALBOUY.

MOTOCYCLISME

La plage du Touquet en folie

De notre envoyé spécial

Le Touquet. — Plus de mille sur les motos. Près de cent cinquante mille à les regarder. Dimanche 15 février, sur des kilomètres, le front de mer du Touquet était noir de monde. Pour son septième Enduro la plage était même en folie. Jamais la station balnéaire de la Côte d'Opale n'avait connu pareille affluence. Si, il y a dix ans, on avait dit qu'une telle foule envahirait, en hiver, les sables froids de la Manche pour un événement pétaradant, ou pour toute autre chose, assurément personne ne l'aurait cru.

C'est dans une indescriptible et joyeuse cohue que Jean-Paul Mingels (Yamaha) a remporté l'Enduro, qui est désormais la course tous terrains la plus populaire de France et sans doute d'Europe.

Dimanche matin d'immenses bouchons de voitures bloquaient les entrées du Touquet. Des embouteillages sur 20 ou 30 kilomètres, une circulation au pas. Beaucoup de ceux qui avaient pourtant pris des précautions ont raté la première manche de l'Enduro. Pour être à l'heure, il fallait couper à travers bois et fermes, trouver les chemins mal pavés qui menaient à la côte et à la tête de la moto. La nuit avait été chaude au Touquet, avec, çà et là, de la casse. Comment discipliner pareille marée humaine ? De Calais à Abbeville, dans un rayon de 50 kilomètres, plus une chambre de libre. Le Touquet a vécu ce week-end ses plus bruyantes journées et le commerce a fait sa meilleure recette.

Léonce Desprez, le maire de la ville, tout acquis à l'idée de mettre sur pied une épreuve de ce genre, était à coup sûr le plus heureux de tous. Avant l'Enduro, Le Touquet, en hiver, c'était le désert. Un gros village endormi dans l'attente des beaux jours. « *On avait*, dit Léonce Desprez, *un gisement sous les pieds. Il fallait l'exploiter et montrer qu'on peut vivre heureux ici.* » Ce « gisement » dont parle le maire, c'est l'immense plage de 7 kilomètres qui barre le front de mer et qui est une sorte de circuit naturel, un champ de sable et de course pour les motos. « *Montrer qu'on peut vivre heureux ici* », en pleine liberté, même en imposant quelques nuisances aux autres, c'est aussi pour Léonce Desprez changer l'image du nord de la France, trop souvent méconnu, en aidant à la découverte du Touquet. M. le maire a été servi. Tout a concouru pour qu'il soit satisfait. Une foule record, et, malgré le petit froid, le ciel bleu, le soleil.

Thierry Sabine, l'organisateur de l'Enduro, a des références. C'est déjà lui qui a fait du rallye Paris-Dakar ce qu'il est aujourd'hui. Il a, de toute évidence, une préférence et des prédispositions pour le sable, que ce soit en Afrique ou en Europe. En tout cas il appelle le succès et, sans les contraintes préfectorales limitant à mille vingt-cinq le nombre des concurrents pour des raisons de sécurité, ils auraient été deux mille, et peut-être plus, à s'engager dans l'Enduro. Les élus, ceux qui sont entrés dans ce contingent de mille vingt-cinq, sont venus de partout, de tous les coins de France, de Belgique, des Pays-Bas, de Suède et même des Etats-Unis. Pêle-mêle, pilotes chevronnés soutenus par les usines, avec du matériel de pointe, mais aussi les amateurs et les débutants, les sans-grade, à côté des vedettes, tout au plaisir de prendre leur bol d'air et de se saouler de montagnes russes. Car l'Enduro se dispute sur un circuit de 19 kilomètres, composé de 7 kilomètres de plage et de 12 kilomètres de dunes, difficilement franchissables pour les néophytes ou les moins entraînés surtout lorsqu'une telle course dure, en deux manches, trois heures.

Pour les importateurs de motos tous terrains, gagner l'Enduro, c'est un coup de « pub » fabuleux. Tout le petit monde de la moto, volontiers girouette dans ses choix, guette le résultat du Touquet. La moto qui gagne, pour un temps, est la meilleure, jusqu'à ce qu'un autre résultat le fasse changer d'avis. Mais ce qui est pris est pris, et, au Touquet, Yamaha, grâce à Jean-Paul Mingels, a fait oublier son échec du rallye Paris-Dakar. Quelle aubaine aussi pour les professionnels de la moto ! L'Enduro, c'est déjà le pactole pour la préparation des machines, c'est encore plus le filon pour la remise en état. Motos, boîtes de vitesses, transmissions, suspensions ont cassé par centaines.

Beaucoup ne sont pas allés bien loin. C'est le passage dans les dunes qui a provoqué le plus de dégâts. Motos couchées, enlisées, concurrents fourbus, incapables physiquement de poursuivre leurs efforts. A quelques points névralgiques, dans les goulets, il a suffi qu'un ou deux maladroits calent pour que toute la troupe soit bloquée dans d'inextricables embouteillages qui valaient bien ceux des routes aux abords du Touquet. Alors les plus malins, les plus habiles aussi, se sont aventurés n'importe où, au milieu des spectateurs. Le rodéo était partout. Mot d'ordre : passer à n'importe quel prix, quitte à expédier le voisin dans le décor. Sans méchanceté, sans mauvaise intention, simplement la loi du plus fort.

FRANÇOIS JANIN.

ALPINISME

Départ d'une expédition militaire française sur la face nord de l'Everest

De notre correspondant

Grenoble. — Quinze alpinistes du Groupe militaire de haute montagne (G.M.H.M.) se sont envolés dimanche 15 février pour la Chine, où ils comptent réaliser l'ascension de l'Everest (8 848 mètres) en quarante-deux jours par son arête nord-nord-est. L'armée française et l'Armée populaire de libération de la Chine apporteront leur soutien logistique à l'expédition du G.M.H.M. Les militaires français resteront au Tibet pendant deux mois et demi. Ils seront de retour en France au début de juin 1981.

Les alpinistes du Groupe militaire de haute montagne ont préparé minutieusement leur expédition himalayenne. Tout d'abord, cinq d'entre eux, dont le commandant du G.M.H.M., Jean-Claude Marmier, se sont rendus, en avril et mai 1980, sur les premiers contreforts de l'Everest pour déterminer le choix de l'itinéraire qu'ils suivront pour conquérir ce sommet. Deux solutions s'offraient alors à eux : soit réaliser une première en empruntant une voie inédite d'ascension dans ce versant de l'Everest encore peu foulé par les alpinistes, notamment dans sa face est ; soit s'engager sur les traces des expéditions précédentes.

Trop exposé aux avalanches et aux chutes de glace, le versant est du Qomolangma — nom donné par les Chinois à l'Everest — a été écarté au profit du versant nord, dont l'approche jusqu'à l'altitude de 6 500 mètres permet aux yacks de transporter de lourdes charges. D'autre part, l'itinéraire, certes très difficile, est parfaitement connu des alpinistes puisqu'il fut emprunté pour la première fois par les Chinois, en 1960. Cette année-là trois d'entre eux atteignirent le sommet de nuit, et au prix de gelures profondes aux pieds et aux mains. Quinze ans plus tard, neuf autres Chinois, dont une femme, Mme Phan Tong, renouvelèrent l'exploit de leurs camarades.

Depuis l'ouverture de la Chine, en 1980 à quelques alpinistes étrangers, un Japonais, Kato Oyasuo, et un Italien, Reinhold Messner, ont atteint le toit du monde en suivant la « voie chinoise ». En août 1980, Messner monta seul, sans oxygène, et en emportant avec lui, depuis le col Nord (7 007 mètres), 18 kilos de matériel (une tente, un réchaud et un appareil pour enregistrer les battements de son cœur retransmis par satellite jusqu'à une fondation médicale américaine) et de vivres, dont une réserve pour dix jours de pain de seigle et de fromage du Tyrol... A son retour, le vainqueur en solitaire du Nanga Parbat, du K 2 et de l'Everest, déclara : « *Je ne cours jamais de risques inutiles.* »

Les Français ont préparé leur expédition avec le même état d'esprit mais en employant des moyens tout à fait différents. Quatorze tonnes de matériel seront acheminées par camions au camp de base édifié à 5 200 mètres d'altitude. Les quinze alpinistes du G.M.H.M. et leurs treize porteurs d'altitude chinois transporteront ensuite 1 072 kilos, dont 175 kilos de bouteilles d'oxygène qui ne seront utilisées qu'à partir de 8 200 mètres, au col Nord (camp IV), 493 kilos au camp V (7 600 mètres), 145 kilos au camp VI installé sous l'épaule nord-est (8 200 mètres). Quant aux sommes investies sur place pour cette opération qualifiée de « prestigieuse » par les militaires de la 27e division alpine, elles sont de l'ordre de 1,5 million de francs.

« *Bien peu de chose par rapport au budget militaire*, précise le chef de l'expédition, le général Pierre Astorg, dont l'ambition est, dit-il, *d'amener cinq ou six personnes au sommet avec un maximum de sécurité et de ramener un bout de film.* » Il poursuit : « *Le fait d'avoir au sein de la 27e division alpine une élite d'alpinistes constitue une motivation pour les cadres et les soldats. Vivant en temps de paix, il est logique que nous nous fixions des objectifs ambitieux qui rendent moins difficile la monotonie des jours.* »

On peut cependant se demander si les intentions des militaires français sont aussi « naïves » que leurs propos. L'expédition du groupe militaire de haute montagne, qui est placée sous le haut patronage du président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, semble lancer son ultime assaut et hisser le drapeau tricolore au sommet du Qomolangma à la fin du mois d'avril 1981. Et l'un des derniers soucis du général Astorg aura été, avant de quitter Grenoble, de recommander à ses grimpeurs d'accomplir les formalités nécessaires au vote par procuration.

CLAUDE FRANCILLON.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

L'équipage Mikkola-Hertz a gagné dimanche 15 février, à Karlstad, le rallye de Suède. C'est la première victoire de l'Audi Quattro turbocompressée à quatre roues motrices dans un rallye comptant pour le championnat du monde.

Basket-ball

DIVISION NATIONALE I

(Dixième tour, retour.)

*Le Mans (1)-Caen (5), 84-77 ; *Tours (2)-S.F. Evry (5), 94-93 ; Villeurbanne (3)-*Orthez (3), 86-84 ; *Monaco (10)-Avignon (5), 82-61 ; *Limoges (8)-Challans (12), 95-82 ; Antibes (9)-*Nice U.C. (13), 88-78 ; *Mulhouse (11)-Nice B.C. (14), 88-76.

Classement. — 1. Le Mans, 61 ; 2. Tours, 59 ; 3. Villeurbanne, Orthez, 53 ; 5. S.F. Evry, Caen, Avignon, 49 ; 8. Limoges (+12), 45 ; 9. Antibes (— 12), 45 ; 10. Monaco 43 ; 11. Mulhouse, 41 ; 12. Challans, 39 ; 13. Nice U.C., 29 ; 14. Nice B.C., 27.

Football

COUPE DE FRANCE

(32es de finale)

Bastia (1) bat Caen (2), 3-0 ; Angers (1) bat Quimper (2), 0-0 (aux penaltys) ; Auxerre (1) bat Besançon (2), 2-0 ; Paris-St-Germain (1) bat Rennes (2), 2-0 ; Montpellier (2) bat Nice (1), 1-0 ; St-Etienne (1) bat Saint-Dié (2), 3-0 ; Sochaux (1) bat Limoges (2), 2-1 ; Strasbourg (1) bat Paris F.C. (2), 1-0 ; Le Havre (2) bat Laval (1), 1-0 ; Nîmes (1) bat Grenoble (2), 2-0 ; Monaco (1) bat Béziers (2), 4-1 ; Châteauroux (2) bat Valenciennes (1), 1-0 ; Martigues (2) bat Lyon (1), 1-1 (aux penaltys) ; Tours (1) bat A.S. Brest (3), 1-0 ; Nantes (1) bat Amiens (3), 1-0 ; Lens (1) bat F.C. Yonnais (3), 1-0 ; Lille (1) bat Calais (3), 2-0 ; Bordeaux (1) bat Poitiers (3), 1-0 (après prolongations) ; Metz (1) bat Saint-Chamond (hon.), 2-1 ; Nancy (1) bat Club Pelsen (hon.), 5-0 ; Angoulême (2) bat Libourne (2), 3-0 ; Poissy (3) bat Toulouse (2), 2-0 ; Cuiseaux (3) bat Ajaccio (2), 2-1 (après prolongations) ; Thionville (2) bat Sedan (3), 0-0 (aux penaltys) ; Orléans (2) bat Melun (3), 3-1 ; Maubeuge (4) bat Corbeil (2), 2-0 ; Malakoff (3) bat Haguenau (3), 2-1 ; Valence (4) bat Alès (3), 2-0 ; S.S. La Roche (3) bat Saint-Georges Cayenne (hon.), 2-1 ; Pont-de-Chéruy (3) bat St-Tropez (hon.), 1-0 ; Fécamp (hon.) bat Privile-Esc (hon.), 3-1 (après prolongations).

Les clubs en caractères gras sont qualifiés pour les seizièmes de finale (7 et 11 mars). 1 = division I ; 2 = division II ; 3 = division III ; 4 = division IV ; hon. = division d'honneur.

Rugby

PREMIÈRE DIVISION

Groupe B

(Quinzième journée)

POULE A

*Thuir bat Aurillac	21-13
*Bayonne bat St-Jean-de-Luz	25-3
Pau bat *Mazamet	16-7
*Valence bat Nîmes	21-3
Béziers bat *Oloron	14-3

Classement. — 1. Bayonne, 38 pts ; 2. Valence, 35 ; 3. Pau, 32, etc.

POULE B

*Narbonne bat Dax	44-16
Romans bat *Nice	25-12
Albi bat *Périgueux	12-3
*Carcassonne bat Agen	16-9
Toulouse bat *Auch	23-9

Classement. — 1. Romans et Agen, 35 pts ; 3. Toulouse, 34, etc.

POULE C

*Angoulême bat Montferrand	15-14
*Avignon et Montchanin	0-9
*Toulon bat Perpignan	9-6
*Tarbes bat Castres	27-0
Biarritz bat *Tulle	14-13

Classement. — 1. Toulon, 35 pts ; 2. Perpignan, 33 ; 3. Tarbes et Angoulême, 31, etc.

POULE D

*Grenoble bat Chambéry	70-10
*Bourg bat Bagnères	12-10
*Bègles bat Brive	16-6
*Graulhet bat Lourdes	17-9
Boucau bat *La Rochelle	6-4

Classement. — 1. Grenoble, 37 pts ; 2. Boucau et Graulhet, 33, etc.

SKI ALPIN

Stenmark égale le record de victoires de Moser-Proell

Le Suédois Ingemar Stenmark n'a pas établi, le 15 février, sur sa neige d'Are, un nouveau record absolu de victoires en Coupe du monde. La veille, il avait en effet égalé le record d'Anne-Marie Moser-Proell (soixante-deuxième succès) en gagnant très nettement le slalom géant avec 1 sec 47 d'avance sur le Soviétique Alexandre Zhirov, et 1 sec 88 sur l'Américain Phil Mahre. C'était sa sixième victoire en géant de la saison.

Il avait l'occasion d'établir un record unique dans le slalom spécial, discipline où il ne s'était imposé que quatre fois cette année. Toutefois, il ne réalisa qu'un temps médiocre dans la première manche, dominée par le Soviétique Vladimir Andreev. La possibilité de vaincre le champion suédois fit néanmoins prendre trop de risques aux concurrents les mieux placés dans la seconde manche. Mais la furia de l'Américain Phil Mahre lui permit de reprendre 3 centièmes de seconde au Suédois et ainsi de lui ravir la victoire.

C'était le quatrième échec de Stenmark en « spécial » depuis le début de la saison, et l'intérêt de la Coupe du monde en a été relancé. Phil Mahre, qui totalise maintenant 219 points, à 41 points derrière Stenmark, peut théoriquement le battre, à condition qu'il remporte quatre des six courses qui restent à disputer à partir de début mars aux Etats-Unis, au Japon et en Europe.

FOOTBALL

Lyon, Nice, Laval et Valenciennes éliminés de la Coupe de France

Joués sur un seul match et sur terrain neutre, les trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France ont, comme d'habitude, provoqué l'élimination des « grands » par les « petits ». Chaque année, la Coupe de France réserve de telles surprises et assure la promotion de clubs souvent peu connus. C'est, au demeurant, ce qui fait son charme.

Quatre clubs de première division ont ainsi été boutés ce week-end hors de la Coupe. Il s'agit de Lyon, Nice, Valenciennes et Laval, tous quatre battus par des équipes de deuxième division, sur le même score, 1 à 0, excepté Lyon, qui s'est incliné après le temps réglementaire (1 à 1) sur les tirs de penaltys (5 à 4). Valenciennes a été défait par Châteauroux, Nice par Montpellier, Laval par Le Havre, et Lyon par Martigues.

A tout prendre, c'est l'élimination de Lyon qui a suscité le plus d'étonnement. Les Lyonnais, cinquièmes du championnat de première division, candidats à une coupe européenne, semblaient pourtant avoir le vent en poupe. Ils n'ont, cependant, jamais pu imposer leur supériorité technique aux joueurs de deuxième division. C'est, au contraire, les Martégaux qui ont dominé le plus souvent, avec beaucoup de culot, et le résultat nul à la fin de la rencontre était déjà heureux pour les Lyonnais.

INFORMATIONS « SERVICE »

TROISIÈME AGE

La pension «ramenée à son maximum»

« Je ne comprends pas, j'ai cotisé toute ma vie au plafond de la sécurité sociale et ma pension ne suit pas. » Bon nombre de retraités partagent cet étonnement, persuadés qu'ils devraient percevoir une prestation de vieillesse calculée sur les mêmes critères financiers que ceux utilisés pour leurs cotisations. Mais cette logique n'est pas celle du mécanisme des pensions.

Si, en effet, les droits à pension acquis pendant la vie active sont bien établis, trimestre après trimestre, sur les salaires à concurrence du salaire plafond, ce dernier — une fois la pension liquidée — détermine le montant maximum que la pension ne pourra pas dépasser (1).

D'un côté, le pensionné qui aura toujours cotisé au plafond n'est pas assuré pour autant d'avoir, en permanence, une pension au moins égale à 50 % des futurs salaires plafonds. Mais, en plus, si ses cotisations lui donnent droit à une pension supérieure, celle-ci sera, en fait, « ramenée au maximum », c'est-à-dire à ces 50 %.

De nombreux pensionnés sont dans cette situation, car le calcul de la pension prend en considération les dix meilleures années de cotisation. Chaque année, un taux de revalorisation actualise ces cotisations. L'expérience montre que le salarié qui a cotisé au plafond de 1948 à 1956 et en 1962 s'est acquis une pension d'un montant supérieur au maximum.

Le titulaire de cette pension reçoit effectivement un avis lui indiquant le montant théorique de sa pension — déterminée en fonction de son âge, du nombre d'années de travail et de son salaire annuel moyen — et le montant « ramené au maximum » qui lui sera réellement payé.

Mme D..., par exemple, a pris sa retraite un peu après soixante-cinq ans avec un salaire annuel moyen évalué à 56 399 F. Elle s'est vu notifier, en septembre 1979, une pension trimestrielle égale à 7 226 F « ramenée au maximum » à 6 873 F. Début 1980, elle a perçu sa « véritable » pension revalorisée de 5,4 %, c'est-à-dire 7 616 F, somme, pour le coup, inférieure au maximum (7 702 F).

Au 1er juillet 1980, la majoration de 6,4 % a de nouveau élevé la « vraie » pension au-dessus du plafond. Elle a donc, une fois encore, été écrêtée et ramenée de 8 103 F à 7 702 F, la majoration se limitant à 86 F.

En effet, en janvier et juillet de chaque année, les pensions sont augmentées. L'administration compare alors leur montant à celui du maximum. Si ce montant lui est supérieur, elle ne verse que le maximum. S'il lui est inférieur, la pension est servie telle quelle.

Mais les augmentations du plafond de la sécurité sociale et celles des pensions ne suivent pas le même rythme. Ainsi, le plafond de sécurité sociale revalorisé au 1er janvier 1981 a enregistré une hausse de 14,7 % par rapport au 1er janvier 1980. Pendant ce temps, les pensions ont bénéficié d'une majoration de 5,4 % en janvier 1980 et de 6,4 % en juillet 1980.

Finalement, en décembre 1980, Mme D... aura perçu une pension de 10 F supérieure à celle de janvier 1980, compte tenu du prélèvement de 1 % instauré en juillet au titre de l'assurance-maladie.

C'est ainsi que les retraités sont malmenés à plusieurs reprises. Tout d'abord parce qu'ils ont, pour beaucoup, travaillé plus longtemps que le nombre d'années nécessaire, parce que les droits qu'ils ont acquis ne leur sont pas totalement versés, même s'ils leur sont reconnus, et, enfin, parce que les augmentations de la pension ne compensent pas celles du coût de la vie.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Le salaire plafond de la Sécurité sociale est réévalué, une fois par an, le 1er janvier. Il détermine le maximum de la pension, qui est de 50 % de sa valeur pour les pensions liquidées à 65 ans ou entre 60 et 65 ans pour les pensions anticipées, augmenté de 1,25 % par trimestre postérieur à 65 ans.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2867

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III									■
IV			■						
V				■		■			
VI		■			■				
VII								■	
VIII				■					
IX					■				■
X				■					
XI			■				■		

HORIZONTALEMENT

I. Son époux est bien placé pour connaître les ficelles du métier. — II. C'est bien le seul sur lequel l'argent n'a aucun pouvoir ; Dans l'aisance comme dans la mouise. — III. Son cran est essentiel dans le soutien qu'elle procure. — IV. Contracté ; Ouvrages peu profonds mais ne manquant pas de sel. — V. Révèle un voyage futur ; Avec lui, on n'a que l'embarras du choix. — VI. Dérisoire ultimatum ; Objets de représentations rupestres. — VII. Etat d'un sujet qui, ayant fait trop bonne chère, se trouve maintenant dans l'obligation de se mettre une grande ceinture. — VIII. Domaine de l'ondulation permanente familière au merlan ; Carcan. — IX. Pour les compter, il faut attendre d'avoir besoin d'eux ; Celui des rois de France est blanc ; celui de France est rouge. — X. Descendit d'une montagne où il n'était jamais monté ; Appareil opérant en rase-mottes. — XI. Article de la Casbah ; Rapides ou pas ils s'arrêtent à toutes les stations ; Pour l'Ain, c'est l'homonyme ainsi que le bon numéro.

VERTICALEMENT

1. Il attend la neige pour partir en voyage. — 2. Pour la définir il faut une certaine inspiration ; Altère la note sans dénaturer la facture. — 3. La nouvelle est divulguée par un rapporteur ; Ce qu'il faut s'attendre à déguster quand les huîtres se mettent à « bâiller ». — 4. On y entend plus d'une réponse de Normand ; Il trôna sur la plus haute marche. — 5. Les Chinois travaillaient avec l'une et se reposaient sur l'autre ; Personnel ; Interjection. — 6. Utile quand son contenu devient inutile ; Susceptibles d'assurer le plein emploi. — 7. User de mesures restrictives. — 8. Champion de l'escalade verticale ; Dont les phalanges sont fort à craindre dans les coups de main. — 9. Préposition ; Les Mayas l'avaient déjà mis à sac avant l'arrivée des Espagnols ; Préposition.

Solution du problème n° 2866

Horizontalement

I. Palindrome ; Déca. — II. Arène ; Otoscopes. — III. Lepreuse ; Simili. — IV. Etoiles ; Cédille. — V. Ter ; Leçon ; Née. — VI. Isée ; Richi. — VII. Endor ; Ai ; Excèes. — VIII. Aerum ; Astarté. — IX. Liste ; ONU ; Eire. — X. En ; Tule ; Nerf. — XI. Reparons ; Un. — XII. Tee ; Ope ; Esterel. — XIII. Ergoteur ; Ain ; Lô. — XIV. Ur ; Deux ; Tir ; Elu. — XV. Rêve ; Démence.

Verticalement

1. Palette ; Lecteur. — 2. Arête ; Nain ; Erre. — 3. Léporidés ; Reg. — 4. INRI ; Sortie ; Ode. — 5. Néel ; Erié ; Pote. — 6. Uélé ; Tapeur. — 7. Rosse ; Amoureux. — 8. Ote ; Cri ; Nlo. — 9. Mo ; Coi ; Aulne ; Té. — 10. Essences ; Essaim. — 11. Cid ; Hâte ; Tiré. — 12. Dominicain ; En. — 13. Eplia ; Erreur ; Ec. — 14. Celle ; Eternelle. — 15. Asie ; Osé ; Filou.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 février 1981 :

UN ARRETE

● Relatif aux coefficients de majoration applicables aux rémunérations des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat en service dans les territoires d'outre-mer.

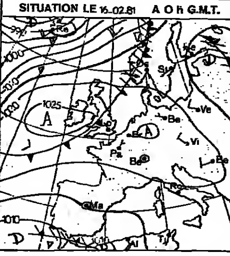
DES LISTES

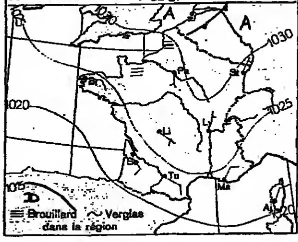
● Des élèves des unités pédagogiques d'architecture qui ont obtenu le diplôme d'architecte D.P.L.G. ;

● De stagiaires de l'Association professionnelle nationale et paritaire pour la formation professionnelle continue et la promotion sociale des salariés d'architectes ayant obtenu le diplôme d'architecte D.P.L.G. ;

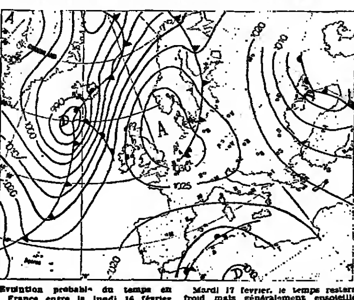
● D'aptitude aux fonctions du personnel scientifique des musées contrôlés.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 17 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 16 février à 0 heure et le mardi 17 février à 24 heures :

Des masses d'air froid continuent à recouvrir la France, mais de l'air maritime pénétrera lentement dans le nord-ouest du pays.

Mardi 17 février, le temps restera froid mais généralement ensoleillé sur la plus grande partie de la France. On notera seulement des brumes ou des brouillards et quelques nuages passagers peu abondants sur le nord-ouest et le nord du pays et, d'autre part, quelques nuages de type cumulus dans le Sud-Est et en Corse. Les vents viendront de l'est ou du sud-est ; ils seront faibles ou modérés.

Le lundi 16 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,3 millibars, soit 767,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 février ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 12 et 6 degrés ; Biarritz, 14 et 1 ; Bordeaux, 9 et — 4 ; Bourges, 8 et — 4 ; Brest, 6 et — 1 ; Caen, 5 et — 4 ; Cherbourg, 7 et — 1 ; Clermont-Ferrand, 7 et — 9 ; Dijon, 0 et — 3 ; Grenoble, 5 et — 6 ; Lille, 3 et — 2 ; Lyon, 4 et — 5 ; Marseille, 11 et 4 ; Nancy, 4 et — 6 ; Nantes, 7 et — 1 ; Nice, 11 et 5 ; Paris-Le Bourget, 5 et — 3 ; Pau, 13 et — 2 ; Perpignan, 10 et 5 ; Rennes, 7 et — 2 ; Strasbourg, 4 et — 6 ; Tours, 6 et — 2 ; Toulouse, 12 et — 3 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 12 degrés ; Amsterdam, 3 et — 4 ; Athènes, 7 et 1 ; Berlin, 1 et 0 ; Bonn, 6 et — 10 ; Bruxelles, 0 et — 5 ; Le Caire, 26 et 12 ; îles Canaries, 20 et 13 ; Copenhague, 3 et 0 ; Genève, 2 et — 8 ; Jérusalem, 19 et 5 ; Lisbonne, 14 et 8 ; Londres, 6 et — 4 ; Madrid, 16 et — 1 ; Moscou, — 3 et — 9 ; Nairobi, 28 et 17 ; New-York, 2 et 1 ; Palma-de-Majorque, 13 et 1 ; Rome, 10 et 1 ; Stockholm, — 1 et — 4 ; Téhéran, 9 et — 1.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BREF

CIRCULATION

VACANCES : BONS RETOURS. — Les Français qui sont rentrés des vacances de février par la route au cours du dernier week-end l'ont fait dans de bonnes conditions par rapport à l'an dernier à la même époque. Les spécialistes du centre national d'information routière à Rosny-sous-Bois n'ont pas noté d'augmentation particulière du trafic. Des encombrements ont toutefois été enregistrés à Lyon, par exemple, sous le tunnel de Fourvière et dans les Alpes au débouché des stations de sports d'hiver.

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE SECTION DE L'A 36. — La nouvelle section de l'autoroute A 36 (Mulhouse-Beaune) qui relie la zone industrielle de Mulhouse (Haut-Rhin) à la frontière allemande a été ouverte le 14 février.

EXPOSITIONS

ARCHEOLOGIE EN SEINE-SAINT-DENIS. — L'exposition Archéologie en Seine-Saint-Denis réalisée par le Centre culturel Jean-Houdremont de La Courneuve sera présentée dans le hall de la préfecture de la Seine-Saint-Denis à Bobigny, 124, rue Carnot, du lundi 16 février au samedi 14 mars.

★ Ouvert tous les jours (sauf le dimanche), de 8 h. 30 à 17 h. 30 et le samedi, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

MARIAGE EN BRETAGNE. — Une exposition sur le thème « Le mariage en Bretagne » réalisée par dix musées de Bretagne, réunis dans l'association Buhez, vient d'être inaugurée dans le cadre de la tour du Fer à cheval des musées du château des ducs de Bretagne, à Nantes.

GESTES ET GRAPHISMES DES JEUNES. — Une exposition sur les gestes et les graphismes des jeunes enfants est organisée jusqu'au 15 avril 1981 à l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), 29, rue d'Ulm, Paris-5e. Les visites commentées ont lieu le mercredi sur rendez-vous.

★ Service des expositions de l'INRP, 81, avenue Ledru-Rollin, Paris (11e). Tél. 345-37-21.

FORMATION PERMANENTE

QUART-MONDE ET DROITS DE L'HOMME. — « Familles du quart-monde et droits de l'homme » est le thème des cours publics organisés à Pierrelaye (Val-d'Oise) par l'Institut de recherche et de formation aux relations humaines du mouvement A.T.D. quart-monde aux dates suivantes : 28 février-1er mars : Familles sous-prolétariennes et violation des droits de l'homme. 20-21 juin : Familles du quart-monde et conquête des droits de l'homme ; 24-25 octobre : Familles du quart-monde et nouvelles conceptions des droits de l'homme.

★ Renseignements et inscriptions : A.T.D. Quart-Monde, 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye. Tél. : 037-11-11.

ANIMATEURS DE VACANCES. — Les CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) organisent, en 1981, des stages à l'intention des animateurs, éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux, etc., qui sont en relation avec des immigrés en France : le Maghreb, « Origine d'une immigration » ; le Portugal, « Aspects d'une civilisation ». Ces stages permettent, par diverses approches socio-économiques et culturelles, une meilleure connaissance des pays d'origine et des conditions de l'immigration.

★ 2 bis, rue de la Bourie-Blanche, 45000 Orléans. Tél. (38) 53-86-18.

LOISIRS

LE PARIS DU CINEMA. — La direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Ile-de-France propose à tous les jeunes de dix-huit ans à vingt-cinq ans une « promenade à travers le Paris du cinéma », du 28 février au 6 mars.

★ Direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs, 6-8, rue Eugène-Oudiné, 75013 Paris. Tél. 584-12-65.

SANTÉ

LES TARIFS DES PRIX DE JOURNEES dans les hôpitaux privés ont augmenté de 10 % le 15 février. Une augmentation supplémentaire de 2 % est prévue pour juillet 1981. La Fédération intersyndicale des établissements hospitaliers d'assistance privée (FIEHP) estime cette revalorisation insuffisante.

TOURISME

ARRET DU TELEPHERIQUE DE L'ALPE-D'HUEZ. — Le téléphérique du pic Blanc à l'Alpe-d'Huez (Isère), qui revendique le titre de téléphérique le plus rapide du monde (54 kilomètres-heure), est arrêté pour une durée de trois semaines. Mis en service le 6 février, il doit, selon la direction de la société exploitante, faire l'objet de mises au point.

VIVRE A PARIS

DANSE ET CAMERA. — Alberte Raynaud, conseiller technique pédagogique de la direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Ile-de-France, propose, du 16 au 21 février prochains, un stage danse et caméra. Il s'agit de s'entraîner « à danser sous le regard de la caméra et à filmer la danse. » Participation financière 200 F environ.

★ Service jeunesse, éducation populaire, 6-8, rue Eugène-Oudiné, 75013 Paris. Tél. : 584-12-65 (à partir du 25 janvier).

VIEUX ANNUAIRES RECUPERES. — Une campagne de récupération des vieux annuaires téléphoniques sera organisée à Paris du 7 au 14 mars prochain. Des bennes seront mises à la disposition du public à proximité de certains bureaux de poste parisiens.

ÉDUCATION

LES DATES DE VACANCES 1981 - 1982

Nous continuons, ci-dessous, la publication des dates des vacances scolaires 1981-1982, académie par académie. Les listes précédentes ont été publiées dans nos numéros des 7, 10, 12 et 13 février.

Académie d'Aix-Marseille

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
HAUTES ALPES
BOUCHES DU RHONE
VAUCLUSE

ETE 1981 : du samedi 11 juillet au vendredi 25 septembre.
TOUSSAINT : du samedi 31 octobre au lundi 9 novembre.
NOEL : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier.
FEVRIER : du samedi 13 au lundi 22 février.
PRINTEMPS : du vendredi 2 au jeudi 15 avril.
ASCENSION : du vendredi 28 mai au mardi 1er juin.
DEPART ETE 1982 : samedi 10 juillet.

Académie de Grenoble

ARDECHE, DROME, ISERE
SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ETE 1981 : du samedi 11 juillet au lundi 28 septembre.
TOUSSAINT : du vendredi 30 octobre au jeudi 5 novembre.
NOEL : du mardi 22 décembre au lundi 4 janvier.
FEVRIER : du vendredi 19 février au lundi 1er mars.
PRINTEMPS : du vendredi 2 au lundi 19 avril.
PENTECOTE : du vendredi 28 mai à midi au mercredi 2 juin.
DEPART ETE 1982 : mardi 13 juillet.

Académie de Montpellier

AUDE, GARD, HERAULT
LOZERE
PYRENEES ORIENTALES

ETE 1981 : du samedi 11 juillet au jeudi 24 septembre.
TOUSSAINT : du vendredi 30 octobre au jeudi 5 novembre.
NOEL : du vendredi 18 décembre au lundi 4 janvier.
FEVRIER : du vendredi 12 au lundi 22 février.
PRINTEMPS : du vendredi 2 au lundi 19 avril.
DEPART ETE 1982 : samedi 16 juillet.

Académie de Strasbourg

BAS-RHIN, HAUT-RHIN

ETE 1981 : du samedi 11 juillet au mardi 22 septembre.
TOUSSAINT : du vendredi 30 octobre au jeudi 5 novembre.
NOEL : du mardi 22 décembre au jeudi 7 janvier.
FEVRIER : du samedi 20 février au lundi 1er mars.
PRINTEMPS : du samedi 24 avril au lundi 10 mai.
DEPART ETE 1982 : samedi 10 juillet.

PARIS EN VISITES

MARDI 17 FEVRIER

« L'Opéra de Paris » : le palais Garnier », 13 h. 15, statue de la Danse, marches de l'Opéra ; Mme Vermeersch.

« La mairie du neuvième arrondissement, le quartier de la Grange-Batelière », 15 h., 6, rue Drouot, Mme Allaz.

« L'hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de la Monnaie », 14 h. 30, 11, quai Conti (Approche de l'art).

« Tombes célèbres au Père-Lachaise », 15 h., entrée boulevard de Ménilmontant, Mme Ragueneau.

« Le Vieux Paris et ses bas-fonds au Musée de la police », 15 h., métro Maubert-Mutualité, Mme Reynaud (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Mme de Sévigné au musée Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné, A. Ferrand.

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h. 30, entrée de l'église, O. Pleuriot.

« La Mosquée », 15 h., 2, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Just.

« La Franc-Maçonnerie », 18 h., 16, rue Cadet, M. Jaslet.

« Hôtels, églises et ruelles du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La donation Wildenstein au musée Marmottan », 15 h. 30, 2, rue Louis-Boilly (Tourisme culturel).

« La place des Vosges », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné, M. Teurnier (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

MARDI 17 FEVRIER

15 h., 46, rue Barrault, amphithéâtre Estaunié, André et Marthe Birre-Sepas : « La recherche de la santé totale » (Université populaire de Paris).

15 h., 62, rue Madame, Arcus : « Le bouddhisme et son iconographie ».

18 h. 30, 2, avenue d'Iéna, M. Zigel Meyer : « La vie familiale coréenne » (Centre culturel coréen).

19 h. 30, 5, rue Largillière, Nouvelle Acropole : « Le pays et les hommes de l'Egypte éternelle ».

20 h., 26, rue Bergère, Henry Normand : « La nature qualitative des nombres dans le symbolisme » (l'Homme et la Connaissance).

20 h., 5, rue Largillière, Laura Winckler : « Base de l'astrologie » (Nouvelle Acropole).

20 h., 30, boulevard Port-Royal, Joël Askénazi : « Signatures, Praxis et Liberté (l'éthique et le politique dans le Talmud) », présidence : grand rabbin Meyer Jaïs (Centre Rachi).

20 h. 30, 62, rue Madame, A. Weil : « Naissance et développement de l'art monétaire en Grèce » (Arcus).

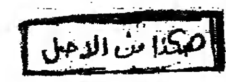
20 h. 30, 34, rue Saint-Jacques, Béatrice Baldacchino : « Socrate » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, 199 bis, rue Saint-Martin, Michel Coquet : « Arts martiaux et rites initiatiques » (Centre culturel de la Rose-Croix AMORC) (entrée gratuite).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Claude Thibaut : « Gauguin ».

Le Monde
MUSIQUE
MA
Huit p





Le Monde

culture

MUSIQUE

MAHLER A RADIO-FRANCE

Huit pianistes en symphonie

Si certains compositeurs sont jetés aux oubliettes, d'autres pâtissent d'un sort quasiment pire : on les a tant et tant entendus qu'ils ne peuvent plus guère être écoutés. Leurs œuvres passent dans la catégorie de cette mauvaise musique, dont Proust a tout dit en écrivant qu'il faut la détester mais non la mépriser. Leurs œuvres crèvent d'avoir été trop pillées, maltraitées, transposées, utilisées.

La symphonie n° 1 de Gustav Mahler est de celles-là. Par morceaux — dépecée, — elle a servi de bandes sonores à tel joli film italien, d'indicatif à diverses émissions de radio, de rengaine à maints spots publicitaires, elle a fourni des thèmes aux fabricants de refrains pré-enregistrés pour ascenseurs et grandes surfaces. Et il a fallu que des orchestres rudement solides et des chefs fameusement inspirés continuent d'aimer le Titan en ré majeur pour que sa beauté subsiste, persistante, indiscutable. Il a fallu des fanatiques.

Non pas interprète, mais producteur à France-Musique, et compositeur lui-même, René Koering, dans un coin de sa tête, doit toujours adorer le Malher qui a écrit cette symphonie-là. Prévoyant la journée entière de programmes consacrée au post-romantisme qu'il proposerait le samedi 14 février il a eu, quant à lui, une riche idée : celle de demander à Marc-Olivier Dupin d'effectuer la transcription de l'œuvre pour quatre pianos et huit pianistes. Ce qui a été fait — très bien — et qui aboutit à cette partition de plus de cinq cent cinquante immenses pages avec laquelle Koering a su convaincre huit solistes de grande dimension.

La première audition publique — retransmise en direct à l'antenne — de la Symphonie n° 1, de Mahler, réduite à sa magnifique architecture, c'est-à-dire transcendée, a duré cinquante minutes et n'a semblé qu'un instant, dont on aurait voulu qu'il ne finisse plus. Dès la note initiale, un silence de texture particulière s'est propagé dans le public. Donnée par Alain Planes, soudain exceptionnelle, cette première note aurait mérité, à elle seule, qu'on aille jusqu'à la maison de Radio-France, écouter, voir ce concert peu ordinaire.

Oui, « voir » aussi, car, enfin, il n'est pas si fréquent que soient rassemblés en cercle sur un même plateau quatre pianos. John Cage, une fois avait tenté l'expérience, et on se le rappelle. Les instruments étaient tellement préparés qu'ils ne donnaient plus aucun son originel, et pourtant... pourtant, on se souvient de l'image, de l'effet.

Pour Mahler, samedi, huit solistes rangés deux par deux derrière les Steinway noirs, se sont mis à ressembler à des élèves encore petits, un matin de rentrée des classes, très sages derrière leurs bureaux, impressionnés par le maître. Car il y avait un chef pour diriger les interprètes, soudain pareils à des musiciens d'orchestre, et non plus à ce qu'ils sont d'habitude en concert, de profil, et à l'écart du bataillon.

On pouvait, à regarder le visage de chacun, deviner qu'ils avaient une sorte de trac, cette crainte de ne pas réussir, qui sourd derrière toute performance. C'est peut-être cette appréhension, sensible, qui a fait le miracle. La fraîcheur était là. Et les airs connus avaient l'air tout neufs. La Symphonie n° 1 de Mahler, comme balayée par une grande brise d'enfance, se faisait poème. Et l'on croyait entendre d'autres sons que ceux des pianos. On rêvait de carillons, de cloches, de grondements de contrebasse. On imaginait une flûte, on croyait à un violoncelle, on songeait à quinze violons. On se frottait les yeux. Il n'y avait bien que quatre pianos et huit pianistes.

Alain Planes, donc, plus Katia et Marielle Labèque, l'une à l'extrême gauche, l'autre à l'extrême droite du cercle, séparées pour une fois, plus Jean-François Heisser, David Lively, Georges Pludermacher, François-Joël Thiollier, Christian Ivaldi. Huit musiciens présents qui semblaient réfléchir chacun des sons qu'ils fabriquaient, à l'instant de les entremêler avec le plus de bonheur à ceux de leurs voisins de clavier.

Cette présence même, si intense, a dû faire un peu honte au violoniste, à l'altiste et au violoncelliste qui, en première partie donnaient une œuvre de Lekeu. Et qui, eux, avaient l'air de ne pas s'écouter les uns les autres, sinon de dormir. On taira leurs noms, qui sont bien connus. Peut-être avaient-ils le sentiment d'un concert pas assez important pour eux et pour leur carrière d'instrumentistes français. On n'a pas le droit de s'ennuyer en jouant...

MATHILDE LA BARDONNIE.

IMPROVISATIONS D'APRÈS LISZT

L'arrangeur arrangé

S'il fallait s'en tenir à l'acception commune, voire à la définition du dictionnaire, le mélodrame ne serait qu'une forme de théâtre parmi les moins recommandables. Mais pour les musiciens, la technique du mélodrame consiste à superposer un accompagnement musical à la simple déclamation d'une scène de théâtre ou d'un poème. Si *Manfred* de Schumann, *l'Arlésienne* de Bizet ou le *Pierrot lunaire* de Schönberg appliquent ce procédé sur une large échelle et avec un luxe instrumental peu commun, la plupart des mélodrames, et il s'en écrit beaucoup depuis le milieu du dix-neuvième siècle, se contentent du piano. Schumann, Liszt, Debussy, Massenet, Richard Strauss, s'y sont illustrés tour à tour, mais on l'ignore généralement, et ce n'est pas le moindre mérite de *la Chevauchée*, concert-spectacle présenté actuellement au Lucernaire Forum (1), que d'en faire redécouvrir deux de Franz Liszt, dont l'un donne son nom à l'ensemble du programme.

A entendre Caroline Gautier dire la ballade de Lenau *Der Traurige Mönch* (le moine triste) ou celle de Bürger avec un engagement si complet, si éloigné de cette approche au second degré à laquelle ont recours ceux qui n'osent plus se laisser aller aux excès romantiques, à recevoir de plein fouet le commentaire pianistique de Denis Levaillant, tantôt entre deux phrases, tantôt sous quelques vers, tantôt développé, tantôt réduit à quelques notes, on pouvait se croire reporté au dix-neuvième siècle, dans le clair-obscur d'un salon amical, le compositeur improvisant au piano. Toute la partie pianistique est écrite, et cependant il semble qu'elle ne l'est pas : peu de développements, mais au contraire une succession de gestes dramatiques toujours évocatifs. La récitation, en revanche, n'est pas fixée, et c'est à Caroline Gautier, chanteuse de formation, que revient le mérite d'avoir su modeler sa voix, calquant parfois ses inflexions sur la mélodie de l'accompagnement, de telle sorte que le poème reste compréhensible dans ses grandes lignes malgré la barrière de la langue (un résumé en est fait auparavant), grâce aux contours caractérisés de la ligne vocale.

Entourant ces deux grands mélodrames, les interprètes ont placé, comme de juste, deux mélodies : *Die Fischerstöchter* et le *Sonnet CV*, de Pétrarque. Si l'effet en est moins décisif que celui des mélodrames, c'est que Caroline Gautier, qui possède un très beau registre grave, abuse du vibrato ou ne le contrôle pas assez. Le troisième aspect de ce programme était consacré à l'improvisation, tantôt réservée au seul piano — comme *le Vieux Liszt*, méditation autour de ces harmonies prophétiques, aux frontières de la tonalité, que le compositeur affectionnait à la fin de sa vie, tantôt y mêlant la voix : ainsi le *Souvenir de Mignon*, d'après la mélodie de Liszt, ou *Tzigane*, prétexte à une escapade pleine de fantaisie et de fougue au paradis d'un folklore imaginaire venu de l'Est.

Ce « voyage musical à partir de Franz Liszt » s'achève avec un extrait des variations *Weinen Klagen* sur le thème de Bach, comme il avait commencé sur un arrangement de *Sunt lacrimae rerum*. L'arrangeur arrangé, pourrait-on dire... mais cette évocation, dont Michel Herman a réalisé ce qu'il appelle une mise en images, compte tenu de l'exiguïté de la scène, mais qui pourrait bien être une mise en scène musicale (le pianiste est acteur à part entière), échappe si magistralement à la prétention et témoigne d'un engagement si évident des interprètes au sein de l'univers romantique, morbide et passionné, qu'ils tentent de faire revivre, que le spectacle et le propos intellectuel disparaissent derrière l'esprit retrouvé.

Quoiqu'il en tienne ici le rôle, Denis Levaillant ne se prend pas cependant pour la réincarnation de Liszt, pianiste et compositeur, le jazz l'attire tout particulièrement, mais plus encore, peut-être, l'improvisation, et c'est à elle qu'il vient de consacrer un livre de réflexions et d'entretiens avec Steve Lacy, Ton Koopman, Henri Pousseur, Michel Portal, René Jacobs, Carolyn Carlson, pour ne citer que quelques noms venus d'horizons divers (2). Tentative illusoire pour cerner l'insaisissable ? On ne saurait écrire un traité de l'improvisation, mais, de la lecture de ce livre, se dégage le sentiment qu'il existe dans le royaume de la musique bien des terres inconnues, même si elles sont fréquentées de longue date et prospères. On a voulu seulement depuis un siècle les tenir pour quantité négligeable ; ce sont elles pourtant qui irriguent et font respirer les autres : où irait la musique, si l'esprit de l'improvisation venait à disparaître ?

GÉRARD CONDÉ.

(1) Lucernaire Forum, les 16, 17, 18, 20, 21, 23 et 24 février.
(2) *L'Improvisation musicale*, 349 pages, éditions Jean-Claude Lattès (*le Monde* du 12 février).

DANSE

L'ALLEMAGNE A NANTERRE

Les bricolages de Reinhild Hoffmann

« Découverte » au dernier Festival du théâtre de Nancy, Reinhild Hoffmann est l'invitée de la Maison de la culture de Nanterre. En 1977, elle avait déjà profondément impressionné le public au concours de Bagnolet, où elle présentait une de ses premières chorégraphies, « Rouge et Noir », jeu à trois, constat cruel de l'inégalité des sexes. Le jury, inquiet du style agressivement « rétro » de cette pièce, n'avait pas osé lui donner son prix. Elle a obtenu celui du concours chorégraphique de Cologne en 1979 avec son « Solo mit sofa ». Aujourd'hui, elle est directrice du ballet du Théâtre de Brême ; ses œuvres sont montées par d'autres compagnies. Tout comme Pina Bausch, Suzan Linke, Maria-Helena Brenker, elle a été formée à la Folkwangschule d'Essen, qui s'affirme comme le foyer de la nouvelle danse allemande.

Reinhild Hoffmann est grande, solide, effacée à la ville, superbe à la scène. Son visage impassible, au menton énergique, est transfiguré par les éclairs de ses yeux gris.

« Aujourd'hui, à travers vous, Pina Bausch et quelques autres, on découvre qu'il existe une jeune danse allemande de caractère féminin. Quelles en sont les sources ? Est-ce que vous vous réclamez de Mary Wigmann ?

— J'ai connu Mary Wigmann tardivement et je n'ai pas travaillé avec elle. Je me réclamerais plutôt de Laban, qui est à l'origine de toute la danse moderne allemande, Wigmann, bien sûr, mais aussi Kurt Jooss, Kreutzberg. Tous ont été interdits pendant la période nazie. Après la guerre, l'école d'Essen s'est reformée sous l'impulsion de Kurt Jooss ; il avait mis au point un enseignement utilisant aussi bien le classique que le moderne ; il pratiquait une sorte d'artisanat du corps. La reprise s'est faite dans un esprit de continuation mais en prenant conscience des réalités de notre génération. Dans la mesure où la technique de Laban n'est pas contraignante, elle permet à chacun de s'extérioriser selon son propre tempérament ; Pina Bausch est plus théâtrale ; elle pratique beaucoup l'improvisation ; moi, je pars plutôt d'un caractère, d'une situation ; j'aime travailler sur un livret, j'aime aussi créer à partir d'une partition. Actuellement, je prépare une chorégraphie avec Peer Raben, le musicien de Fassbinder.

A Essen, nous formions une bonne équipe ; nous nous encouragions mutuellement à chorégraphier parce que nous étions toutes du même âge. Mais rien ne serait arrivé sans Arno Wüstenhofer. Il a eu le courage d'appeler Pina Bausch à Wuppertal, un peu comme Rolf Liebermann a imposé Carolyn Carlson à l'Opéra de Paris. Il est maintenant intendant du Théâtre de Brême, où je dirige le ballet. J'ai une troupe de vingt danseurs avec lesquels j'ai monté *Cinq jours, cinq nuits*, mon premier grand ballet, puis *les Noces*. Il ne s'agit pas d'une nouvelle version de l'œuvre de Stravinsky, mais d'un développement qui montre le glissement de la fête nuptiale à la banalité du quotidien.

— Est-ce que vous êtes influencée par la « modern dance » américaine ? Nikolais est aussi l'héritier de Laban et Wigmann à travers sa rencontre avec Hanya Holm.

— En 1977, j'ai obtenu une bourse de chorégraphie, et j'ai vécu un an à New-York. J'ai fréquenté les « lofts », je suis allée chez Cunningham, j'ai découvert Meredith Monk, mais je trouve l'actuelle danse américaine trop abstraite pour mon goût. Les théories sur le mouvement de Laban s'appuyaient sur une prise de conscience de l'espace et de la dynamique du corps dans l'espace, avec toute sa charge émotionnelle. Chez Nikolais, il y a la notion d'espace, de mouvement ; il n'y a plus l'émotion. Pour ma part, je préfère des techniques qui privilégient l'intensité dramatique de la danse, comme chez Martha Graham, et surtout José Limon. Je pratique aussi la technique classique qui constitue un bon entraînement musculaire.

— Les spectateurs de Nanterre vont vous découvrir à travers des solos qui sont des affrontements. Dans le premier, vous êtes entravée, retenue par votre robe à un canapé ; ensuite, vous êtes crucifiée à des planches, surchargée de lourdes pierres ; votre duo avec Geta Barhmann est une lutte sans merci. N'y a-t-il pas là un certain masochisme, un goût de la contrainte ?

— Je n'aurais pas réalisé ces chorégraphies si j'acceptais la contrainte. Dans ces solos, j'ai voulu renouer avec un genre pratiqué par Wigmann et Kreutzberg, repris aujourd'hui sous le nom de « performances ». Ce qui m'a intéressée c'est d'agencer les matériaux, de me battre avec l'étoffe. Les pierres, les planches, sont plus rudes, mais ce sont des matières que j'aime. L'objectif, c'est de construire des images ; c'est une sorte de bricolage. Le duo procède du même principe mais, cette fois, je suis confrontée à la matière vivante. »

Propos recueillis par
MARCELLE MICHEL.

★ Maison de la culture de Nanterre, Théâtre des Amandiers, du 17 au 21 février, 20 h 15.

« Louise » au Châtelet

(Suite de la première page.)

Et si les conditions sociologiques, les mentalités ont bien changé, l'action, le refus des parents ouvriers d'accepter le « déshonneur » de leur fille vivant l'amour libre avec un artiste (et l'égoïsme sous-jacent à ce refus) comme le besoin irrépressible pour la jeune fille d'échapper à ce milieu étroit pour vivre son épanouissement personnel (et la « grande vie », le « plaisir de Paris »), voilà bien une situation qui n'a rien perdu de son actualité...

La musique de Charpentier a gardé tout son charme ; on l'écoute et elle vous émeut sans la moindre vulgarité ; plus naturelle que celle de son maître Massenet, moins racoleuse, elle épouse très justement le texte, fût-il le plus quotidien et prosaïque, et jusque dans les petits rôles, avec une naïveté et un pittoresque souvent exquis. Outre sa force dramatique dans les premier et dernier actes, qui opposent Louise à ses parents (les plus intenses de l'œuvre), on aperçoit mieux aujourd'hui la dimension profonde de cette musique, qui prend son temps pour raconter ou rêver, et où l'on ressent une pulsation souterraine continue, comme la Seine qui coule, comme le temps qui s'écoule.

Peut-être est-ce le troisième acte qui paraît le moins convaincant avec ce long duo d'amour (après le grand air de Louise, justement célèbre), parsemé de considérations philosophiques, où l'expression passionnée plafonne un peu.

Les ravissants décors évoquent le vieux Paris avec la même tendresse que le musicien, notamment celui du deuxième acte avec son escalier roide et ses boutiques au bas du Sacré-Cœur en construction, sous lequel vient se placer l'atelier de couture où l'on aperçoit les cousettes derrière leurs fenêtres grandes ouvertes. Au troisième acte on découvre Paris derrière une butte et la zone des fortifications, un Paris lointain qui s'illumine.

Jean-Marie Simon a évité toute dissonance avec l'esprit de l'œuvre ; sans nulle ironie ou brutalité, il a très subtilement dessiné ces modestes héros dans une distribution homogène (1) de chanteurs, sans grandes vedettes, mais plus proches ainsi de leurs personnages. Ainsi Michèle Command, qui compose une Louise très émouvante, à la voix généreuse, au timbre sans prestiges particuliers mais ample et presque sans faille malgré un petit éclat dans l'aigu de son grand air dû sans doute au trac.

Pietro Ballo est un Julien à la voix haut perchée et un peu pincée, dont la silhouette assez prosaïque n'est pas très différente de celle que peint le musicien ; on ne saisit malheureusement pas un mot de ce qu'il dit, mais il n'est pas sûr qu'un ténor français (qu'on n'a pu trouver) aurait fait mieux. C'est d'ailleurs le cas de la quasi-totalité des seconds rôles, malgré la qualité de leur jeu et souvent de leur voix. On mettra à part Michel Hubert, superbe d'ailleurs dans le rôle du chiffonnier.

Sans grandes vedettes, disions-nous, à l'exception de deux : Rita Gorr, qui fait une composition impressionnante de la mère de Louise, et dont la voix meurtrie a encore des accents superbes, et surtout Gabriel Bacquier, le père, qui remplit la scène d'une présence presque à la Raimu. Ce Scarpia, ce Falstaff, s'est changé jusque dans le moindre geste en un vieil ouvrier méritant, en un père attendri, coléreux, suppliant, aux genoux de cette fille qui lui échappe tandis qu'il voudrait la bercer encore sur ses genoux, et sa voix tonnante, baignée d'émotion, porte toute la douleur des humiliés.

La qualité musicale de cette représentation doit beaucoup à la direction très ferme, profonde et noble, de Jean Fournet, à la tête de l'Orchestre Colonne, excellent, et des chœurs de Nancy qui fournissent maints personnages pittoresques et délicieux du petit peuple de Paris.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Deux distributions alternent, la seconde groupant Kathryn Montgomery (Louise), Jan Blinkhof (Julien), Jocelyne Taillon (la mère) et Giuseppe Taddei (le père). Prochaines représentations les 17, 18, 19, 20, 21 février (19 h. 30) et le 22 (à 14 heures).



NOTES

Rock

JUDAS PRIEST ET SAXON A L'HIPPODROME DE PARIS

Judas Priest et Saxon sont deux des principaux représentants du nouveau hard-rock anglais. Le nouveau hard-rock n'a en fait rien de différent de l'ancien sinon que les noms ont changé, les nouveaux venus perpétuant sans transition la popularité de ce courant majeur qui prospère dans le monde entier envers et contre les médias. Ici, la vulgarité est de mise, les musiciens de Judas Priest sont bardés de cuir, ceux de Saxon ne se donnent pas même la peine d'avoir une image (leur nom d'origine était Son of a Bitch !).

De part et d'autre on joue très fort, on fait couler beaucoup de sueur en usant des mêmes procédés et l'on dépense beaucoup d'énergie pour pas grand-chose ou plutôt pour gagner beaucoup d'argent. Ce lundi 16 février, l'événement se fera autre part, à l'Olympia, avec Telephone qui se produira également le 17 au Palais des sports de Paris et le 18 au Palais des sports de Saint-Ouen.

ALAIN WAIS.

★ Le 16 février, à 20 heures, à l'Hippodrome de Paris ; discographie : Judas Priest chez CBS ; Saxon chez Carrère.

Cinéma

UN LIVRE D'ANDRÉ HALIMI

Le temps du porno

En 1975, c'est leur âge d'or, les productions pornographiques attirent de plus en plus de monde, envahissent les salles. Le gouvernement et l'Assemblée réagissent : le taux de la T.V.A. est porté à 33,33 %. Un prélèvement de 20 % sur les bénéfices industriels et commerciaux est institué, le tout complété par une taxe spéciale et une majoration de celle qui existe déjà sur le prix des places. Les salles spécialisées ne reçoivent plus aujourd'hui que 3 % de la fréquentation cinématographique au lieu de 15 % en 1975.

André Halimi s'est lancé avec bonne humeur dans cet univers avec un petit album intitulé « Ce qui a fait rire les Français au temps du cinéma érotico-porno ». On y retrouve quelques jalons : le premier baiser impressionné sur pellicule aux Etats-Unis en 1896, le code de conduite de William Hays en 1922, la seconde guerre mondiale qui marque la fin de la « tolérance » en France, la vague scandinave des années 60, « le Dernier Tango à Paris » (avec un débat entre Jean Cau et Jean-Louis Bory), « Emmanuelle » et enfin « Exhibition ». Quelques hommes d'affaires, parmi lesquels le directeur d'Alpha-France, donnent leur point de vue sur les heures de gloire passées et la stabilisation actuelle du marché.

Les thèmes et le vocabulaire des films « X » sont l'objet essentiel de l'essai ouvert et clos sur un appel à l'humour et la tolérance. « Les bonnes ficelles sont — avec d'autres fins, certes — celles du vaudeville ou du Boulevard : nuits de noces ; week-ends à trois (ou quatre ou cinq) ; idylles entre patrons et secrétaires ; lycéennes en fleurs ; trous de serrure ; maîtres et domestiques, etc. », note André Halimi, qui remarque que les titres, quant à eux, peuvent être divisés en deux catégories : « le réalisme et le comique ».

CLAIRE DEVARRIEUX.

• *Ce qui a fait rire les Français au temps du cinéma érotico-porno*, Editions J.-C. Lattès, 109 pages. Environ 65 F.

SPECTACLES

NOUVEAUX SPECTACLES

PETIT DÉJEUNER CHEZ DESDÉMONE : Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30.
TEMPS DE GUERRE, TEMPS DE PAIX, Théâtre P.-Eluard, Choisy-le-Roi (890-89-79), 21 h.

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : le Bal masqué.
Salle Favart (296-12-20), 18 h. 30 : Une heure avec Christian Jean ; 20 h. 30 : Musique de chambre (Mozart).
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : les Caprices de Marianne ; l'Epreuve.
Centre Pompidou (277-12-33), débats, 19 h. : Côté jardin (la couleur et la lumière dans le paysage) ; musique, 20 h. 30 : Concert de l'Itinéraire, dir. A. Myrat (Maiguashca, Florentz, Taira, Reich).

Les autres salles

Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), Festival international du théâtre gestuel et du théâtre clownesque.
Comédie-Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Essaïon (278-46-42), I, 21 h. : la Vie en douce. — II, 20 h. 30 : la Paille ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Compartiment non fumeur ; 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 15 : l'Inconciliabule. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et Patras ; 22 h. 15 : Pardon M. Prévert. — Petite salle, 19 h. 15 : Parlons français.
Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : l'Evangile selon saint Marc.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Plaisance (320-00-06), 21 h. : Des oiseaux par les yeux.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. 45 : Camisoles Blues.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h. : Création du Théâtre du Crâne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intox.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : le Testament du Père Leleu ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 23 h. : la Chambre infernale.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 23 h. : M. Fanon.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : P. Lal ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre.
Croq'Diamants (272-20-06) : A propos... et popof ? 22 h. : Diable, une femme !
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Volange.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Mille et Une Recettes pour devenir maître du monde.
Maison de Verlaine (326-39-15), 22 h. : J.-P. Réginal.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant.
Pied Bleu (285-32-16), 21 h. : Nous on aime ; 23 h. : D. Raquillat.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood. — II, 21 h. 30 : Pico.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Madame la Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

Le music-hall

Centre Rachi (331-98-20), 19 h. 30 : Schlomobar.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Palais des Congrès (758-21-34), 21 h. : Serge Lama.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : A. Sylvestre.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de bail, bye-bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les Anes voteront.

Lundi 16 février

La danse

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : l'Aube imaginaire (Cie Ma Geris).
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Danza Prospettiva Ballet V. Biagi (Tedeschi, Mozart).

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. F. Leitner (Beethoven, Strauss).
Théâtre 13, 20 h. 45 : P. Killian (Beethoven, Jaell, Liszt, Bourrel, Ravel).
Musée Guimet, 21 h. : H. Sermet (Dahan, Morel, Meier).
F.I.A.P., 21 h. : K. Waring, I. Kudela (Martinu, Blavet, Roussel, Reinecke, J.-C. Bach).
Lucernaire, 19 h. 30 : A. Manso ; 21 h. : C. Gautier, D. Levaillant (à partir de F. Liszt).

Jazz, rock, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : G. Colliers London All's Stars.
Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. 30 : Cl. Cagnasso Big Band.
C.I.S.P. (343-18-01), 20 h. 45 : Navarro Puente.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Art Taylor, B. Grey, A. Grey, A. Cullaz, A. Jean-Marie.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Hugh Levick Mujo.
Nouvelle Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Anches Doo Too Coll ; 23 h. : Azuquita Onit Orchestra.
Olympia (742-25-49), 20 h. : Téléphone.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Jazz of Quintet.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Trio Arvanitas.

Dans la région parisienne

Vincennes, Petit Sorano, 20 h. 30 : Du ronron sur les blinis.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24). — Relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Retour de Manivelle, de D. de La Patellière ; 17 h., Neuf films ethnographiques finlandais, 1936-1940 ; 19 h. : les Huit Balles meurtrières, de M. Niskanen.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ALTRA DONNA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
L'AUBE DES DAMNES (Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUE BROTHERS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44), Montparnos, 14e (327-52-37), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Paris, 8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (320-89-52).
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
C'EST LA VIE (Fr.) : Forum-Cité, 1er (297-53-74).
LE CHASSEUR (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), Paramount-Montparnasse, 14e (329-89-90).
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol.) (v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES CHIENS DE GUERRE (A.), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA CITE DES FEMMES (It.), v.o. : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA COCCINELLE A MEXICO (A.), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
DON GIOVANNI (Fr.-It.), v. it. : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA FAIM DU MONDE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
FAME (A.) v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
FLASH GORDON (A.), v.o. : Ambassade, 8e (359-19-34) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; ABC, 2e (236-55-54) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), mat. ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48), mat. ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
HARLEQUIN (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
HURLEMENTS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
JE VOUS AIME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; George-V, 8e (562-41-46) — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE LAGON BLEU (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Helder, 9e (770-11-24), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Secrétan, 19e (206-71-33).
MASOCH (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-64-44), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NICK'S MOVIES (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA NUIT DE LA METAMORPHOSE (Youg.) (*), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
NUMEROS ZERO (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Olympic, 14e (542-67-42).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
OUBLIER VENISE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA PROVINCIALE (Fr.-Suis.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-07-48), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PSY (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
REACTION EN CHAINE (Austr., v.o.) : Parnassien, 14e (329-83-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suisse) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SUPERMAN II (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.o./v.f. : Calypso, 17e (380-30-11), H. sp. — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES SURDOUES DE LA PREMIERE COMPAGNIE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TROIS GOSSES ET UN CHIEN (Tch., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) mat.
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UN DROLE DE FLIC (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), Mistral, 14e (539-52-43).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Murat, 16e (651-99-75).
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
VACANCES ROYALES (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Ciné-Seine, 5e (325-95-99).
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33).

LES FILMS NOUVEAUX

COURTS-CIRCUITS, film français de P. Grandperret : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Quintette, 5e (354-35-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
HISTOIRE DE LA NUIT, film allemand de Cl. Hopfenstein. V.o. : Action République, 11e (805-51-33), H. Sp.
LE LYCEE DES CANCRES, film américain de A. Arkush. V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
VENDREDI 13 (*) film américain de S. Cunningham. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Montparnos, 14e (327-52-37), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

RADIO-TÉLÉVISION

Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-60-74), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler 18e (387-50-70).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), Olympic, 14e (542-67-42).
AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-34-83).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
BABY DOLL (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (342-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES BAS-FONDS (Jap., v.o.) : Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; Action Christine, 6e (325-85-78).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
BONAPARTE ET LA RÉVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33), Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
DÉLIVRANCE (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
LE DIBBOUK (Pol., v. yiddish) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FAUST (All., film muet) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
FANTASIA (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LULU (Fr.-All.-It., v.f.) (**) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA STRADA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
ZOO ZÈRO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34), 20 h. 15.
LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
ENQUÊTE SUR UNE PASSION (A., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar. 21 h.
LES EUROPÉENS (A., v.o.) : Cité internationale universitaire, 13e (589-38-69), le 18, 21 h.
INTÉRIEURS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-76-42), 16 h.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
MARTIN ET LÉA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 16 h.
MATA-HARI (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 16 h.
MEAN STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LE PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), le 17, 20 h 30.

Les festivals

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINÉMA FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40). Jules Berry : en alternance : Café de Paris, Monsieur Personne, le Crime de M. Lange, Désarroi, Carrefour, Rigolboche, l'Homme de Londres.
CENT FILMS D'AMÉRIQUE DITE LATINE (v.o.), le Denfert, 14e (354-00-11) : le Courage du peuple.
WESTERN. Trente-cinq films (v.o.), Olympic, 14e (542-62-42) : les Charognards.
W.C. FIELDS (v.o.), Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) : Passez muscade.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.
COMÉDIES MUSICALES (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Sweet Charity ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Banana Split.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINÉMA FRANÇAIS, Action-République, 11e (805-51-33) : l'Étrange Mr Victor.
UNE ALGÉRIE, DES ALGÉRIENS EN FRANCE... Saint-Séverin, 5e (354-50-91) : en alternance la Bataille d'Alger ; l'Aube des damnés ; Ali au pays des mirages ; Avoir vingt ans dans les Aurès ; le Vent des Aurès.
UNE JOURNÉE AU CINÉMA, Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), v.f.-v.o. : 12 h : Rire et frisson de papa ; 14 h : la Ruée vers l'or + Une vie de chien ; 16 h : Show Boat ; 18 h : la Tendresse des loups ; 20 h : la Nuit des forains ; 22 h : Freaks + Un chien + Un chien andalou.
HOMMAGE A DOSTOIEVSKI (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), en alternance : Nuits blanches, de L. Visconti ; l'Idiot, de Lampin ; l'Idiot, de Pyriev ; Crime et Châtiment ; les Frères Karamazov.
HOMMAGE A RAOUL WALSH (v.o.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) : l'Esclave libre.

Lundi 16 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche : Jean Piat
18 h 10 Une minute pour les femmes
Attention à la belle occase.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1



20 h Journal
20 h 35 Cinéma : le Jour de gloire
Film français de J. Besnard (1976), avec J. Lefebvre, P. Tornade, D. Cowl, J. Marin, R. Rollis, C. Nobel. (Rediffusion.)
Les déboires d'un facteur parisien, en 1944, au moment de la Libération, dans un village encore occupé par les Allemands, qui réclament un otage.
22 h 5 Médicale : Le médecin et la mort
Avec les professeurs M. Rapin, P. Royer, L. Schwartzenberg, C. Phelebon, G. Raimbault et F. Forette.
23 h 5 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Magazine : Question de temps
Vingt ans. Pour quoi faire ? Audition publique au Palace en association avec Europe 1.
22 h Document : Les nouveaux papes
Jean-Paul II, le pèlerin de la liberté.
Pour tenter le portrait de cet homme « charismatique », Jean Chelini et Jean Antoine nous emmènent en Pologne, dans la petite ville où il est né, puis suivent l'itinéraire, l'histoire de ce séminariste, curé de campagne, puis évêque de Cracovie.
22 h 45 Figaro-ci, Figaro-là
23 h 15 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
Hebdo-jeunes.
18 h 55 Tribune libre
Union démocratique du travail (J. Debû-Bridel).
19 h 15 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Les aventures de Tintin : « le Secret de la Licorne ».
20 h Les jeux
20 h 30 Cinéma public : A vingt-trois pas du mystère
Film américain de H. Hathaway (1956), avec Van Johnson, V. Miles, C. Parker, F. Laffan, M. Denham, T. de Marney.
Un écrivain aveugle a surpris un projet criminel. Armé de faibles indices, il entreprend, avec l'aide de sa fiancée et de son secrétaire, de l'empêcher. Histoire très bien construite et très bien racontée. On se croirait, souvent, dans l'univers d'Hitchcock.
22 h Journal

FRANCE-CULTURE

18 h 30 Entretiens avec J.-L. Barrault : Naissance d'une vocation.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Présence des arts : Les réalismes 1919-1939.
20 h Qui frappe ? de J. Marcillac, d'apr. Tourgueniev.
21 h L'autre scène ou les vivants et les dieux : La prière.
22 h 30 Nuits magnétiques : La nouille.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 2 Six-huit : Jazz-time ; 18 h 30 Magazine de D. Lemery ; 20 h Chasseurs de son stéréo.
20 h 30 Concert (cycle symphonique) : « Symphonie n° 8 en fa majeur » (Beethoven) ; « Ainsi parlait Zarathoustra », poème symphonique (R. Strauss), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. P. Leitner.
23 h Paris reçoit... : Les solistes français au Sudwestfunk de Baden-Baden (Boulez, Mozart).

Mardi 17 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin Présent
Eux en question ; 14 h. 5, Tout feu, tout hommes ; 14 h. 10, Feuilleton : L'Homme sans visage ; 15 h. 5, Les recettes de mon village : gâteau basque ; 15 h. 25, Mémoire en fête ; 16 h. 5, Dossier : Tu n'es pas laide, regarde-moi ! ; 16 h. 35, Le pour et le contre ; 16 h. 40, A tire d'elles pour eux ; 16 h. 45, Coup de cœur ; 16 h. 50, Le jardin d'Anita ; 17 h. 15, Mini-show.
17 h 25 Croque-vacances
Inuit ; 17 h. 30, Bricolage : un nénuphar en papier crépon (et à 17 h. 50) ; 17 h. 35, Infos-magazine ; 17 h. 45, Isidore, le lapin ; 17 h. 45, Variétés : Les Démones Loulou ; 17 h. 53, La famille ours au Far-West.
18 h TF 4
18 h 20 Un, rue Sésame
18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
Echangerais jeune Américaine contre jeune Française.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Le grand débat : Jacques Chirac
Le maire de Paris, candidat à l'élection présidentielle, est interrogé par les journalistes de TF 1 : J.-M. Cavada, P. Duhamel, J. Lefèvre, Y. Mourousi, J.-C. Bourret.
21 h 25 Documentaire : Une femme, une époque
Virginia Woolf. Réalisation R. Milcent.
Romancière « scandaleuse », elle a lutté en littérature et en réalité pour toutes les libertés.
22 h 30 Documentaire : Traits de mémoire
Série d'A. Blanc. Réal. Cl. Miller.
Dans cette histoire de la bande dessinée qui va de la tapisserie de Bayeux à nos jours, ce quatrième volet montre les pionniers de l'image fixe : Emile Cohl, Joseph Pinchon (Bécassine), Alain Saint-Ogan (Zig et Puce), Walt Disney...
22 h 50 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : La vie des autres
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Face à vous
14 h Aujourd'hui, madame
Pourquoi écrivez-vous ?
15 h Téléfilm : Passager vers la Lune
Joey, treize ans, E. J., onze ans, rêvent de devenir astronautes.
16 h 35 Itinéraires
Protection des vestiges en péril ; Musique africaine.
17 h 20 Fenêtre sur...
L'or des Conquistadores.
17 h 50 Récré A 2
C'est chouette : 3-2-1 contact
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.)
L'appareillage des handicapés.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : le Cheval vapeur
Téléfilm de M. Pallevic. Avec M. Cassagne, P. Melnloger, M. Laffeac...
Une tranche de vie dans une ferme près de Chinon, du moment où le tracteur remplace le cheval. Des mots simples, des gestes vrais. Le style Pallevic.
22 h Débat : Dans les années 50, la révolution du monde paysan
Avec : MM. P. Lamour, président de la Commission économique et sociale du Languedoc-Roussillon ; F. Guillaume, président de la F.N.S.E.A. ; M. Debatisse, secrétaire d'Etat, auteur de la Révolution silencieuse ; J. Pinuet, président de la Fédération du Crédit agricole ; J. Boumier, auteur de Paysans de l'an 2000 ; B. Thureau, agriculteur et administrateur d'une coopérative ; Mme Y. Verdier, auteur de Façons de dire, façons de faire ; M. G. Souchard et Mlle S. Borel, agriculteurs.
23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités
La procédure législative (région Ile-de-France).
18 h 30 Pour les jeunes
18 h 55 Tribune libre
Club de l'Horloge.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Les aventures de Tintin : « le Secret de la Licorne ».
20 h Les jeux
20 h 30 Cinéma : la Blonde défie le F.B.I.
Film américain de F. Tashlin (1967), avec D. Day, R. Taylor, A. Godfrey, J. McGiver, P. Lindsey, B. Andrews, E. Fleming.
Le comportement extravagant d'une jeune femme, hôtesse dans un centre spatial, la fait soupçonner d'espionnage au profit des Russes.
L'intrigue est plutôt mince. Frank Tashlin l'a enrichie de gags fort drôles. Mais Doris Day et Rod Taylor ne sont pas des comédiens percutants.
22 h 15 Journal

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : Une histoire des malades (le réprouvé) ; 8 h 32 Le monde minéral.
8 h 50 La fontaine d'eau vive.
9 h 7 La matinée des autres : Les livres des autres.
10 h 45 Un quart d'heure avec... P. Moustier : « Le cœur du voyage ».
11 h 2 Musiciens français contemporains : Y. Taïra (et à 17 h 32 T. Murail).
12 h 5 Agora : G. Guégan.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Libre parcours variétés.
14 h Sons : Le pain et le vin.
14 h 5 Un livre, des voix : « L'écureuil dans la roue », d'H. Dufour.
14 h 47 Magazine international.
15 h 20 Actualité : Le train et l'avion en France.
16 h 50 Départementale : A Saint-Tropez.
18 h 30 Entretiens avec J.-L. Barrault : L'atelier de C. Dullin.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Sciences : Matière et réalité.
20 h Dialogues : « Pour une morale de l'extrême urgence », avec B. Kouchner et A. Glucksmann.
21 h 15 Musiques de notre temps : Patchwork à propos d'une phrase lue...
22 h 30 Nuits magnétiques : Devine qui vient dîner.

FRANCE-MUSIQUE

6 h Quotidien musique : Œuvres de Chostakovitch, Bruckner, Chopin, Schumann ; 7 h 5 Le thème de la semaine : Janacek ; 7 h 40 Actualité du disque ; 8 h 30 Informations culturelles.
9 h 2 Le matin des musiciens : Le luth et ses voix (Dalza, Spinacino, d'Aquila, de Rippe, Canova da Milano, Valderravano, Mudarra, Milan, Narvaez, Ortiz, Galilei, des Prés, de Cabezon, Gabrieli, de Morales, J. Moderne, de Lassus) ; Musique en vie (Sermisy).
12 h Musique de table : Musique légère (Massenet, Ibert) ; 12 h 35, Jazz classique : « Memphis Blues » ; 13 h Les musiciens ont la parole : Michel Plocquemal.
14 h Musique : Panorama de la musique traditionnelle andalouse (la naissance de Jésus chez les Gitans) ; 14 h 30 Les enfants d'Orphée ; 15 h Liturgies slaves (Christov, Tajcevic, Sinicki, Janacek) ; 16 h, Saint-Saëns servi par les plus grands : œuvres de Saint-Saëns, dir. Toscanini et Ch. Munch ; 17 h, Pierres blanches (Brahms).
18 h 2 Six-huit : Jazz-time ; 18 h 30 Portraits par petites touches : Chopin, par B. Ringeissen, piano ; 20 h Premières loges : œuvres de Schumann et Verdi, avec H. Schlusnus, baryton (1888-1952).
20 h 30 Concert : Œuvres de Carlo Gesualdo-Igor Stravinsky, Schoenberg, Brückner, par le Groupe vocal de France, le Double quintette à vent du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Alldis ; 22 h Cycle acousmatique (Reibel).
23 h Paris reçoit... le Sodwestfunk Baden-Baden : Œuvres de Mozart, Pfitzner, Busoni, dir. Hans Rosbaud ; 0 h 5 Ouvert la nuit : Aujourd'hui... le violon (Ravel, Schoenberg, Jolivet).
Les couleurs du temps.

Le palmarès du Festival de Monte-Carlo

Une dramatique tchèque a remporté la Nymphe d'or de la meilleure mise en scène à l'issue du 21e Festival international de télévision, qui s'est achevé à Monte-Carlo le dimanche 15 février.

Moments pour une chanson à la trompette, du réalisateur tchécoslovaque Marketa Zinnerova, conte de manière plutôt impressionnante — sinon sans souci du sensationnel — la vie des élèves d'une école réservée aux étudiants mal-voyants, pour ne pas dire aveugles, et leur lutte — collective et individuelle — pour n'être pas coupés de la réalité des gens normaux.

A côté de cette première récompense, d'autres Nymphes d'or ont été, comme chaque année, attribuées :

— Nymphe d'or pour le meilleur scénario : *Cet été-là, la lumière*, du Japonais Hoso Kyokai, une histoire, encore, de vue défectueuse : celle d'une jeune femme dont les yeux sont malades depuis le temps d'Hiroshima. Un film très lent et explicatif, qui illustre la vie quotidienne des Japonais, et celle d'un couple.

— Nymphe d'or pour la meilleure interprétation masculine : Andreï Kharitonov pour son rôle dans *Oestre* (U.R.S.S.).

— Nymphe d'or pour la meilleure interprétation féminine : Peggy Aschroft pour *Attrapé dans un train* (Grande-Bretagne).

— Une mention spéciale du jury est allée à *Averroes* (télévision espagnole).

D'autre part, côté actualités, la Nymphe d'or du meilleur magazine est revenue à l'émission consacrée aux événements du Salvador (Pays-Bas).

— La Nymphe d'or du meilleur reportage est allée au film, présenté par la société indépendante de télévision britannique L.T.D., *la Fin de l'ambassade iranienne*.

— Une mention spéciale récompense *Famine en Ouganda*, un reportage de la B.B.C.

D'autres prix ont été distribués : le prix Prince-Rainier-III, pour le meilleur programme traitant de la défense de la nature, de l'environnement et des espèces, a été décerné à *Last Round-up* (Survival Anglia L.T.D., Grande-Bretagne) ;

— Le prix Cino Del Duca, à M. Alain Dhouailly, pour le film *l'Epreuve* (TF 1, France). Ce film a également reçu le prix de l'Association mondiale des amis de l'enfance, UNESCO ;

— Le prix Unda, pour les programmes d'actualité : *El Salvador* (Nederlands Omroep Stichting, Pays-Bas) ;

— Le prix Unda pour les programmes dramatiques : *le Retour du matelot* (United Kingdom Independent Broadcasting), a également reçu le prix de la critique internationale des magazines de télévision, dans la catégorie des programmes dramatiques.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 16 FÉVRIER

— *Mme Monique Pelletier*, ministre délégué à la condition féminine, *MM. François Dalle*, président-directeur général de l'Oréal, *Bernard Kouchner*, médecin de l'association Médecins du monde, *Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., *Maurice Niveau*, recteur de l'académie de Lyon, *Henri Michel*, capitaine du Football-Club de Nantes et *Julien Clerc* répondent aux questions de trente jeunes, au cours de l'émission « Question de temps », intitulée : « Vingt ans, pour quoi faire ? », sur A 2 et Europe 1, à 20 h. 35.

MARDI 17 FÉVRIER

— *Le docteur Claude Olievenstein* est l'invité de l'émission « Parlons clair » de France Inter, à 7 h. 45.

— *MM. Lionel Stoléru*, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs manuels et immigrés, et *Jacques Attali*, économiste, participent au journal de TF 1, à 13 h.

— *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, candidat à l'élection présidentielle, répond aux questions des journalistes, au cours du « Grand débat », de TF 1, à 20 h. 35.

● *M. François-Poncet et le général Haig*, secrétaire d'Etat américain, participeront en direct à l'émission d'Antenne 2 « Cartes sur table », le 23 février, au cours de la visite officielle du ministre français des affaires étrangères à Washington.

Les deux ministres ne discuteront cependant pas entre eux et passeront à l'antenne successivement.

RADIO-CORSE INTERNATIONAL REPREND SES ÉMISSIONS

● Le *tribunal administratif régional de Florence* a suspendu vendredi 13 février, l'interdiction par le ministère italien des postes de la station Radio-Corse international. Celle-ci, qui émettait de l'île d'Elbe, avait dû interrompre ses émissions vers la Corse le 27 janvier (*le Monde* daté 1er-2 février). Elle devait les reprendre mardi. Cependant, la levée de l'interdiction n'est que provisoire, en attendant que le tribunal statue sur le fond.

● *Le matériel de Radio-Barbe-Rouge*, radio libre toulousaine, qui réémettait depuis le début du mois de février, a été confisqué le jeudi 12 février à la suite d'une intervention des fonctionnaires du S.R.P.J. Une première intervention avait déjà eu lieu le 28 janvier au siège de cette radio, et M. Christian Laurent, responsable de la technique, avait été condamné, en décembre, à une peine d'amende avec sursis pour atteinte au monopole de la télédiffusion de France.

● *Radio-Uylenspiegel*, radio libre de langue flamande, a décidé de reprendre ses émissions le dimanche 15 février, à 15 heures, sur 103 mégahertz en modulation de fréquence. Un rassemblement est organisé ce même jour au pied du moulin de Cassel, près de Hazebrouck.

MÉDECINE

POUR SON DIXIÈME ANNIVERSAIRE

« Le Quotidien du médecin » publie une rétrospective sur l'évolution de la santé

Le Quotidien du médecin fête, ce lundi 16 février, son dixième anniversaire au musée de la la sécurité sociale.

Le journal édite, à cette occasion, un numéro spécial de soixante-huit pages qui fait la rétrospective de dix années de médecine. Il a, d'autre part, réalisé une enquête d'opinion consacrée à l'action menée dans le domaine de la santé au cours du dernier septennat, dont M. Jacques Barrot commente les résultats dans le numéro de ce 16 février. On apprend notamment, à cette occasion, que 61 % des Français estiment « *très satisfaisante* » ou « *plutôt satisfaisante* » l'action du président de la République en matière de santé.

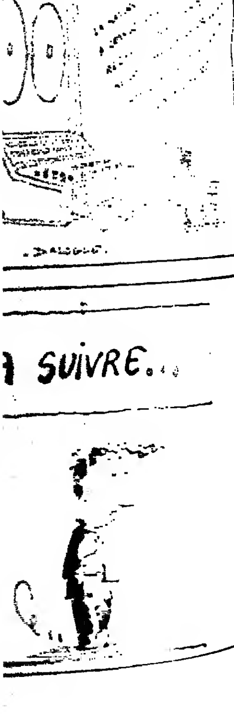
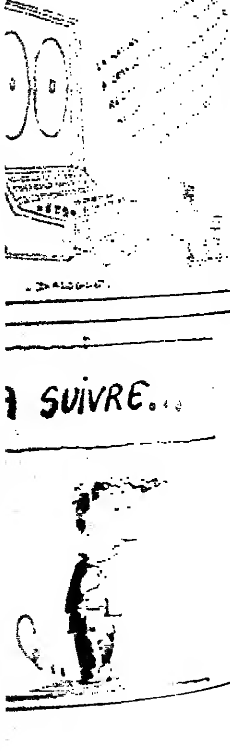
L'opinion des médecins est, en revanche, beaucoup plus critique : 37 % des praticiens interrogés la considèrent comme « *plutôt pas satisfaisante* » et 28 % « *pas satisfaisante du tout* ». A la question : « *Au terme du septennat de M. Giscard d'Estaing, pouvez-vous dire comment vous estimez que les Français sont soignés par rapport à 1974 ?* », 50 % des médecins et 74 % de la population ont répondu « *mieux* » ou « *beaucoup mieux* ».

En matière de politique de prévention contre les « fléaux sociaux et médicaux », ce sont les actions entreprises contre le tabagisme, contre l'avortement clandestin et contre le cancer qui sont les mieux jugées. En revanche, 22 % des médecins seulement et 46 % de la population estiment « *très satisfaisante* » ou « *assez satisfaisante* » la politique de prévention contre l'alcoolisme.

C'est, en définitive, une image plutôt favorable de la politique de santé menée durant ce septennat que donne ce sondage « *Le Quotidien du médecin* - Indice opinion » qui a été réalisé sur deux échantillons de mille sept personnes, dont deux cent trente et un médecins libéraux, du 20 au 23 janvier 1981.





Le Monde
ECONOMIE

UN RAPPORT OFFICIEL EMBARRASSANT

L'annuaire électronique, une fausse solution d'avenir ?

En 1982, les deux cent cinquante mille abonnés au téléphone du département d'Ille-et-Vilaine devraient recevoir gracieusement des P.T.T. un petit terminal électronique destiné à remplacer le traditionnel annuaire imprimé. L'objectif est de doter, en 1992, chacun des trente millions d'abonnés, que la France comptera alors, d'un tel appareil. Né en 1978, à la Direction générale des télécommunications (D.G.T.), ce projet suscite aujourd'hui de sérieuses réserves.

PAR son ampleur, ses répercussions sur la diffusion de l'information, ses multiples conséquences sur la presse, le projet de terminal annuaire est de ceux qui intéressent l'avenir d'une société.

Pour tenter d'apprécier tous les enjeux de cette affaire, Norbert Segard, aujourd'hui décédé, alors secrétaire d'Etat aux P.T.T., avait demandé à deux ingénieurs généraux des télécommunications, MM. Dondoux et Ducastel, de rédiger un rapport sur *« les problèmes posés par la présentation de l'annuaire »*. Remis à l'automne 1980 au secrétariat d'Etat, ce rapport est quelque peu critique à l'égard des projets actuels. Ses deux auteurs proposent notamment d'approfondir d'autres solutions que le terminal électronique. Sans doute faut-il voir dans ces conclusions non orthodoxes les raisons du mutisme officiel qui continue d'entourer le rapport de MM. Dondoux et Ducastel.

Vingt et un millions d'exemplaires édités en 1979 pesant un total de 32 millions de tonnes ; un coût de 480 millions de francs, dont 40 millions pour la distribution par la poste ; un déficit estimé à 80 millions de francs, les recettes publicitaires n'ayant été que de 355 millions de francs ; de nombreuses erreurs dans la version alphabétique qui nuisent à l'image de marque des P.T.T. ; une version professionnelle (les « pages jaunes ») d'usage trop complexe. Bref, l'actuel annuaire papier est loin d'être parfait. Telle est l'une des premières conclusions du rapport de MM. Dondoux et Ducastel. *« Trop longtemps, les P.T.T. ont méconnu la nécessité d'une évolution réelle de l'annuaire. Pourtant, la montée inéluctable du poids, et donc du coût des documents distribués, auraient dû attirer son attention. La seule réduction des excédents produits par les ordres publicitaires ou par les ventes n'a pas suffi. »* Il a fallu *« attendre l'apparition d'un fort déficit en 1979 pour qu'une volonté nette de réforme apparaisse et que le grandiose projet d'électronisation de l'annuaire soit lancé »*.

Ce projet est, on le sait, le cheval de bataille de la D.G.T. Les arguments avancés en sa faveur sont de plusieurs ordres : mise à jour plus rapide des renseignements, absence de consommation de papier, limitation de la croissance du service manuel de renseignements, possibilité de fournir aux usagers des services supplémentaires.

Mais les raisons de fond qui sous-tendent ce projet sont autres. Elles sont de deux ordres. D'une part, l'annuaire électronique s'inscrit dans le cadre du mouvement d'informatisation de la société souhaité par le président de la République. D'autre part, il répond à certaines préoccupations de l'industrie des télécommunications.

La *« stabilisation de l'accroissement du réseau téléphonique français et les gains de productivité obtenus avec les centraux électroniques se traduisent par une diminution du nombre d'heures de travail dans les usines de télécommunications. Une activité-relais, comme la fabrication des terminaux électroniques d'annuaires, permettrait de maintenir en partie les milliers d'emplois devenus excédentaires. »* Il s'agirait en somme d'ouvrir de nouveaux ateliers nationaux. En outre, le marché de la télématique est encore à prendre et la D.G.T. espère que, en suscitant de toutes pièces une forte demande intérieure, l'industrie française exportera par la suite massivement l'annuaire électronique.

Les rapporteurs s'interrogent cependant sur le bien-fondé de cette analyse et notamment sur *« l'économie comparée des deux annuaires »*. Le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas convaincus par la démonstration de la D.G.T. Ils la soupçonnent de faire la part trop belle à la version électronique en minimisant ses coûts et en maximalisant au contraire ceux de l'annuaire papier. Or celui-ci peut être rentable. L'annuaire américain ne réalise-t-il pas un bénéfice annuel de 300 millions de dollars pour un coût total de 1,5 milliard de dollars ? Aussi, le rapport propose-t-il l'adoption de diverses mesures pour améliorer le service offert à l'utilisateur et mieux contrôler le budget de l'annuaire papier.

● Limitation de l'information fournie à chaque usager en introduisant la notion de poids moyen de l'annuaire. Chaque abonné aurait droit à recevoir gratuitement le même « poids » d'information, ce qui n'est pas le cas actuellement, où l'utilisateur de Corrèze est objectivement défavorisé par rapport au Parisien.

● Susciter une réelle concurrence pour la réalisation de l'annuaire et sa distribution. Les deux rapporteurs estiment fort élevés les coûts de l'Imprimerie nationale.

● Augmenter les recettes par une révision de la convention avec l'Office d'annonces. Cette filiale du groupe Havas a le monopole de la publicité dans l'annuaire. La marge prélevée (33% des recettes brutes) est jugée élevée et la convention, d'une durée de dix ans, signée en 1980, trop longue. Pour les deux rapporteurs, il faut donc *« introduire une concurrence au moins partielle à l'actuel monopole de l'Office d'annonces »*.

« L'annuaire électronique représente un très lourd investissement (au moins 18 milliards de francs valeur 1979), même si on espère abaisser, grâce à l'importance des séries, à 300 F (valeur 1979) le coût de chaque terminal. » Les rapporteurs critiquent l'idée de la D.G.T. de faire payer chaque consultation : *« C'est là une réduction du service offert à l'utilisateur. »* En outre, ils estiment que dans ses calculs la D.G.T. n'a pas pris en compte diverses données, notamment *« le coût du changement, correspondant, d'une part, au développement des terminaux et des centres automatiques de données et, d'autre part, à l'obsolescence rapide des premiers équipements électroniques »*. Autrement dit, les premiers terminaux installés en 1982, 1983, etc., devraient être remplacés en 1990 pour tenir compte des évolutions techniques. Un coût qui rallongerait la note de 7 milliards de francs.

La balance de l'opération *« peut à l'inverse être rendue positive grâce au trafic payant induit par le nouveau média que constituera ce vidéotexte simplifié... »* *« Mais sera-ce au détriment ou non d'autres médias, comme la poste, la presse, le livre, la radiodiffusion ou la télévision ? »* MM. Dondoux et Ducastel analysent longuement dans leur rapport les tensions que suscite dans les milieux socio-économiques ce projet d'annuaire électronique. Leur analyse d'ensemble les conduit à proposer au secrétariat d'Etat aux P.T.T. d'approfondir trois solutions :

● La première consisterait à poursuivre l'impression de l'annuaire avec, bien sûr, les réformes nécessaires. Puis, les P.T.T. pourraient fournir, vers 1985, les renseignements téléphoniques sur vidéodisque dès que des lecteurs commenceront à être répandus dans le public pour d'autres usages. Ainsi, on n'imposerait pas à l'utilisateur un matériel, et la consultation resterait gratuite. Les P.T.T. pourraient consacrer une partie des sommes qu'elles n'investiraient pas dans l'annuaire électronique au développement d'une industrie nationale de lecteurs de vidéodisques.

● La seconde solution reprendrait le projet d'annuaire électronique de la D.G.T., mais en y mettant un certain nombre de garde-fous pour éviter une *« déstabilisation trop brutale de l'espace socio-politique français »*. Il faudrait notamment définir un statut pour les prestataires de services, aider les éditeurs dans leur conversion à l'électronique, limiter le volume de publicité par abonné pouvant être recueilli par les P.T.T. En outre, les P.T.T. devraient abandonner toute fourniture et tout traitement de données non téléphoniques. Cela implique que chacun fasse son métier. Aux P.T.T. de fournir le support, mais aux émetteurs d'information de fournir les données. La D.G.T. n'aurait-elle pas tendance à oublier cette distinction pourtant logique ?

● La dernière option proposée consiste en une voie mixte où la partie alphabétique de l'annuaire serait électronisée sur un terminal allégé. Il n'y aurait pas de publicité, ce qui *« créerait peu de conflits avec les milieux socio-économiques »*. L'annuaire professionnel continuerait à être imprimé pour être ensuite offert progressivement aux utilisateurs sur vidéodisques.

Première étude sérieuse et contradictoire du projet d'annuaire électronique, ce rapport montre que les P.T.T. ne sont pas condamnées à un choix manichéen entre la situation actuelle et le grandiose projet de la D.G.T. Il existe à l'évidence d'autres solutions. N'est-il pas temps de les envisager sérieusement ?

J.-M. QUATREPOINT.

« Nouvelle voie » contre « troisième voie »

C'EST cette semaine que l'on va connaître dans leur détail les mesures que la nouvelle administration américaine a l'intention de faire adopter par le Congrès afin de mettre en œuvre le programme de M. Ronald Reagan. Ce programme, pas plus que celui de Mme Thatcher, en Grande-Bretagne, ne peut se définir en termes purement économiques. Certes les décisions qui seront annoncées, dans quelques jours à Washington, emprunteront beaucoup aux idées mises en avant par les théoriciens de l'« économie de l'offre » (supply-side economics). Baisse des impôts afin de stimuler l'activité et encourager l'épargne, ce qui implique que les dégrèvements ne soient pas réservés aux contribuables les plus modestes, mais que les riches en profitent à plein ; coupes claires dans les dépenses de l'Etat fédéral dont l'emprise est considérée comme excessive sur la vie économique et sociale. Mais on ne se tromperait pas en affirmant que, dans l'esprit du nouveau chef de la Maison Blanche, ces dispositions, si grand que soit à ses yeux leur mérite propre, ne sont que des moyens en vue d'une fin qui les transcende. Cette fin est d'ordre politique et moral. Ceux qui en France ont récemment pris pour modèle le programme américain sont-ils prêts à défendre jusqu'au bout ses implications ? En d'autres termes, quel est le sérieux de l'engagement pris par M. Chirac ?

Autant et plus qu'auprès d'économistes, c'est auprès de théoriciens de la science politique, voire auprès de moralistes que les néo-conservateurs, dont la doctrine a beaucoup influencé M. Reagan, ont puisé leur inspiration. Tels sont ceux, par exemple, qui s'expriment dans la revue *Public Interest* que dirige M. Irving Kristol. S'ils se réclament entre autres de l'économiste autrichien ultra libéral Ludwig von Mises, c'est beaucoup moins à ses analyses sur la monnaie et le crédit qu'ils se réfèrent qu'à son livre de philosophie sociale « Human action » consacré à prouver que la libre-entreprise et le capitalisme sont sources de valeur et de civilisation.

Une initiative particulièrement significative de ce courant de pensée, mais aussi... d'action, est celle que vient de prendre l'économiste Thomas Sowell. Lui-même Noir, il vient de fonder un mouvement destiné à promouvoir, au sein de la communauté noire, l'idée typiquement conservatrice que la voie véritable vers le progrès et l'égalité avec la communauté blanche passe par la volonté de chaque individu de se prendre en charge, les aides systématiques de l'Etat-providence condamnent les bénéficiaires à rester dans leur situation actuelle.

Ce retour aux sources du libéralisme, considéré comme impliquant entre autres choses la conviction que la réussite de quelques-uns est jugée bénéfique à l'ensemble de la société, n'est pas exactement la démarche qu'ont adoptée, en France, les tenants de la fameuse mais imprécise « troisième voie » entre le capitalisme et le socialisme. La recherche de cette « troisième voie » s'est identifiée au gaullisme. A première vue, la « nouvelle droite » que M. Chirac a proposée aux Français dans sa conférence de presse du mardi 10 février, et dans laquelle on retrouve l'écho des thèmes actuellement développés outre-Atlantique, s'éloigne de cette tradition. Ce n'est pas forcément un mal. Mais pour opérer les changements qu'appelle la « ligne Reagan », qui vise sur plusieurs points fondamentaux à infléchir une évolution commencée il y a un demi-siècle, il faudrait pour le moins une solide préparation, seule capable de donner la force de conviction et l'esprit de suite nécessaires.

PAUL FABRA.

MALGRÉ UNE AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

L'économie indienne n'a pas encore opéré son redressement

Mme Gandhi estime que son gouvernement a redressé la situation économique depuis son retour au pouvoir en janvier. En réalité, les résultats obtenus sont moins probants que ne le laissent entendre les propos officiels. Dans le meilleur des cas, l'inflation a été stabilisée à un niveau élevé (hausse de 25 % environ des prix à la consommation) et la reprise de l'activité se fait attendre. Cependant, diverses mesures de libéralisation ont amélioré le climat des affaires.

« VOUS *allez voir ce que vous allez voir* », avait, en décembre 1979, proclamé Mme Gandhi en parcourant l'Inde en tout sens. *« A government that works »* (un gouvernement qui travaille). Slogan des plus habiles dans un pays qui venait de vivre les querelles intestines du Janata et du *Lok Dal*, et les caprices de gérontes se disputant le pouvoir. Slogan payant au demeurant puisque, associé à des couplets *« contre la vie chère »* et pour le respect de la loi et le maintien de l'ordre, il avait assuré à Mme Gandhi une victoire dont l'ampleur l'avait elle-même, paraît-il, surprise (1).

Slogan boomerang, cependant, car, au terme d'une première année d'exercice d'un pouvoir quasi absolu, l'opinion se souvient et demande des comptes. Un sondage d'opinion publié début janvier, réalisé dans quinze grandes villes, traduisait une baisse très nette de la popularité du premier ministre, par rapport au sondage précédent.

S'il est un domaine qui, plus que tout autre, se prête à une analyse « *objective* », c'est bien celui de l'économie. De plus, comment s'étonner qu'après avoir gagné les élections sur le prix des oignons — l'un des grands thèmes de la campagne de Mme Gandhi — on soit jugé, un an après, sur le prix du blé ou sur celui du sucre — l'une des denrées de base de l'Indien moyen, — disparu pendant plusieurs semaines du marché et dont le prix a doublé en douze mois.

Pourtant, à en croire le gouvernement, l'année 1980 aura été, pour l'économie indienne *« l'année du redressement »*. Et les pouvoirs publics de citer pêle-mêle : une baisse du taux d'inflation, la promesse d'une production agricole record, l'augmentation de la production industrielle, une production charbonnière accrue, une hausse de la production électrique et une diminution appréciable des jours de travail perdus en raison de conflits sociaux.

Commentaire d'un journal indien : *« Les proclamations officielles sont toujours suspectes, mais, lorsqu'elles ne correspondent pas, même de loin, à la réalité objective, elles s'apparentent à une cruelle plaisanterie »*.

Inflation guère entamée

Les observateurs étrangers laissent également deviner, dans des analyses plus mesurées, une certaine déception quant aux résultats obtenus. Ils relèvent que le gouvernement n'a pas vraiment réussi à enrayer la hausse des prix : 17,5 % depuis janvier dernier pour les prix de gros, ce qui laisse entrevoir, pour l'exercice budgétaire 1980-1981, un taux d'inflation semblable à l'an dernier, soit environ 25 %. Sans oublier le triple effet inflationniste du déficit budgétaire, des augmentations des produits pétroliers sur le marché national et des hausses des prix accordées aux agriculteurs mécontents. En ce qui concerne l'activité industrielle, ils constatent que non seulement la relance se fait attendre mais que plusieurs secteurs ont, d'avril à juin, enregistré une chute significative de production : l'industrie lourde, l'industrie alimentaire (— 35 % pour le sucre), le raffinage pétrolier (— 31 % en raison des événements qui paralysent l'Assam depuis un an) et l'aluminium.

Ils relèvent également que, d'avril à septembre, les exportations ont stagné, les importations augmenté et que le déficit commercial final du pays pourrait atteindre 5,5 milliards de dollars.

Ils reconnaissent toutefois que le gouvernement de Mme Gandhi a hérité d'une conjoncture difficile et que, payant le prix d'une politique d'approvisionnement pétrolier, trop peu diversifiée, l'Inde a durement ressenti le choc pétrolier qu'a représenté pour elle le conflit irako-iranien, 73 % de ses importations de brut provenant de ces deux pays. A quoi s'est ajoutée la nouvelle augmentation du prix de l'or noir. Tout cela ajouté à de moindres transferts financiers (2) devrait se traduire, en 1982-1983, par un déficit de la balance des paiements courants de 16,5 milliards de dollars (3). Ainsi, les réserves de changes qui, en 1979-1980, représentaient huit mois d'importations n'en représenteraient plus que cinq en mars 1981 et trois en 1982-1983. D'où, pour ce pays, une dépendance accrue à l'égard de l'extérieur. D'où, également, la volonté qu'on lui prête de rompre avec une pratique bien établie et d'emprunter sur les marchés internationaux pour financer ses déficits de balance de paiements.

Une évolution déjà reflétée par la relative libéralisation de la politique d'importation, l'assouplissement des règles régissant les participations étrangères et surtout, nécessité oblige, par appel aux compagnies étrangères afin de relancer la recherche et d'augmenter la production pétrolière nationale.

Parallèlement, la rédaction d'un nouveau VI[e] plan marquait la rupture avec l'orientation du précédent régime qui voulait favoriser le monde rural. Le Congrès I est revenu à une politique privilégiant la grande industrie, cela pour réaliser une croissance du P.I.B. de 5 %. Les entreprises devraient bénéficier d'un adoucissement des contrôles administratifs, d'une libéralisation — pour les secteurs tournés vers l'exploration — et de dispositions fiscales contenues dans le budget (« le Monde de l'économie » du 29 juillet 1980). *« Madame Gandhi a créé un climat favorable »*, reconnaît le patronat indien.

Reste, malgré tout, le sentiment que ce gouvernement ne contrôle pas vraiment la situation, qu'il n'a infléchi le cours des choses que dans certains domaines limités et pour quelques grands projets. Il est significatif que le ministre du commerce ait pu, récemment, citer l'accord avec Pechiney pour la construction d'un complexe d'aluminium dans l'Orissa (*le Monde* du 11-12 janvier 1981), comme la réalisation majeure du nouveau gouvernement.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Le Congrès a obtenu 351 des 525 sièges en jeu, mais, avec 84 millions de voix, il n'a recueilli que 43 % des suffrages exprimés.

(2) En provoquant le rapatriement de milliers de travailleurs indiens, ce conflit a aussi entraîné une chute des transferts financiers en provenance du Golfe.

(3) En 1979-1980, la facture pétrolière s'est élevée à 4,7 milliards de dollars, soit 60 % du revenu des exportations. En 1980-1981, elle risque d'en absorber plus de 70 % et, en 1985, la totalité.

La stratégie des compagnies pétrolières

Des choix facilités par une prospérité exceptionnelle

Chaque hausse des prix de l'essence amène son cortège de plaintes contre les profiteurs de la crise que sont les compagnies pétrolières. Rares sont en effet les secteurs économiques qui ont été épargnés ces dernières années par le renchérissement du pétrole et le ralentissement de l'activité économique dans le monde occidental. Or les sociétés pétrolières se retrouvent avec des marges et des bénéfices jamais atteints. Que font les compagnies françaises de cette aisance financière pour préparer l'avenir d'un approvisionnement énergétique que l'on dit inquiétant ?

AH ! DIEU que la crise est jolie pour les compagnies pétrolières ! Les sidérurgistes licencient des dizaines de milliers d'hommes, le textile perd des pans entiers de son activité, l'automobile multiplie les journées de « *chômage technique* ». Les pétroliers, eux, continuent de se plaindre, mais ils vont bien.

Avec le fort renchérissement du pétrole, leur industrie a, il est vrai, changé d'échelle. Le chiffre d'affaires des compagnies a augmenté, ces deux dernières années, de l'ordre de 30 % par an ; les marges et les bénéfices vont de pair. Que l'on songe à la première d'entre elles, Exxon. Pour 1980, elle annonce un chiffre d'affaires de 110 milliards de dollars (plus de 500 milliards de francs), soit un niveau proche de celui du budget de la France, le cinquième pays industriel de la planète. Quant à son bénéfice net — 5,66 milliards de dollars (28 milliards de francs), — il correspond au chiffre d'affaires de la quinzième entreprise française, Michelin.

Les deux sociétés nationales, la Compagnie française des pétroles (C.F.P.) et la Société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.), bien qu'à un niveau moindre, n'ont pas échappé à ce phénomène de « *mammouthisation* ». La C.F.P. va présenter pour 1980 un chiffre d'affaires de l'ordre de 100 milliards de francs (1), tandis que celui de la S.N.E.A. — en hausse de 39 % — atteint 78 milliards de francs. Et les marges brutes d'autofinancement (M.B.A.) des deux groupes — ces fonds propres qui constituent la véritable richesse des entreprises — devraient être de 17 milliards de francs (y compris l'effet de revalorisation des stocks) pour Elf-Aquitaine et de l'ordre de 10 milliards pour la C.F.P. Une masse de manœuvre considérable, mais indispensable, à en croire les pétroliers, devant le coût croissant des investissements et le renforcement de la concurrence tout au long de la chaîne énergétique.

Deux tempéraments

Frigg a coûté 20 milliards de francs aux deux sociétés françaises, et le développement du petit gisement d'hydrocarbures d'Alwyn nécessitera 17,5 milliards de francs d'investissements.

Récemment, en Indonésie, la C.F.P. a offert 14 millions de dollars (70 millions de francs) pour obtenir à Sumatra un petit périmètre d'exploration que Mobil a enlevé pour 60 millions de dollars (300 millions de francs). Et, en Angola, M. Chalandon a dû multiplier par quatre les prévisions de ses services pour bénéficier de terrains d'exploration jugés prometteurs par les géologues maison.

On serait tenté de voir dans ces exemples un résumé de l'attitude des deux compagnies : l'une prudente, conservatrice même, qui gère en « père de famille », ce qui fait dire au ministre de tutelle qu'elle est « bien gérée » tandis que l'autre semble intégrer la donnée ludique inhérente à toute activité humaine.

Mais ce serait un peu sommaire. Au-delà de l'évidente différence de style des dirigeants, la position actuelle des deux groupes pétroliers et la stratégie qui en découle est largement le fait de l'histoire.

Créée en 1924, par Raymond Poincaré pour mettre en valeur le droit reconnu à la France, en 1920, par le traité de San-Remo, de participer à l'exploration au Moyen-Orient grâce à une participation de 23,75 % dans l'« *Irak Petroleum Companies* », la Compagnie française des pétroles a longtemps vécu de cette rente. D'autant que la mise en production du gisement de Kirkouk, en Irak, au début des années 50, lui a donné plus de pétrole qu'elle ne pouvait en écouler en France. Il n'était donc guère tentant pour elle, à l'époque, d'aller chercher plus de brut quand les débouchés n'étaient pas assurés. La C.F.P. s'est donc attachée à trouver un équilibre quasi mathématique entre ressource et marché et à valoriser au mieux sa production (d'où un raffinage international).

Née dans un premier temps de la fusion, en 1966, de la Régie autonome des pétroles (RAP) et du Bureau de recherches pétrolières (B.R.P.) Elf-Erap était tournée d'abord vers l'exploration. Sous l'égide de M. Pierre Guillaumat, ces sociétés publiques — avant comme après leur fusion — ont été contraintes de rechercher le brut là où les « majors » n'étaient pas, donc hors du Moyen-Orient et des zones de forte influence de l'OPEP. Mais l'effort et le dynamisme des équipes de géologues, de géophysiciens, de foreurs et une technologie de pointe n'auraient pas suffi sans « les moyens » de cette politique. Ceux-ci furent donnés d'abord par l'Etat puis par la fusion, en 1976, avec la Société nationale des pétroles d'Aquitaine. La S.N.P.A. bénéficiait de la rente minière de Lacq, une rente que le fort renchérissement du pétrole — et dans son sillage du gaz — dans la décennie 70 allait transformer en véritable « trésor de crise ».

Voilà qui explique que la C.F.P. ait beaucoup plus mal supporté que sa cadette S.N.E.A. l'évolution du marché et des relations entre compagnies et pays producteurs membres de l'OPEP depuis 1973.

Aujourd'hui, en effet, les pétroliers gagnent de l'argent à la production dans leurs propres pays — où ils bénéficient généralement d'une fiscalité favorable, — dans les pays dits de libre entreprise (Etats-Unis, Canada, mer du Nord), enfin, dans de petits pays producteurs où l'exploration est chère et à haut risque, mais où les résultats sont très fructueux en cas de découvertes et... tant que des changements politiques ne viennent pas remettre en cause les positions acquises.

Le raffinage, en revanche, n'est « très » rentable qu'aux Etats-Unis, nettement moins en Europe.

Elf-Aquitaine, grâce au gaz de Lacq, mais aussi grâce aux deux autres « rentes » que représentent les productions au Gabon et au Canada, connaît donc, depuis 1974, une évolution de sa M.B.A. plus favorable que le groupe Total. Celui-ci ne dispose que d'une « rente » en Indonésie où il produit près de 10 millions de tonnes par an, quantité à peu près équivalente à celle qu'Elf extrait au Gabon, mais pour des prix comparables du baril en mai 1979 (alors de l'ordre de 16 dollars), l'Etat indonésien prélevait environ 13 dollars alors que l'Etat gabonais se contentait de 7 dollars.

L'héritage du passé — et l'écart de richesse qui en résulte — est donc très sensible dans les différences majeures qui subsistent entre les deux groupes.

Le domaine minier d'Elf-Aquitaine est infiniment plus développé (2) puisqu'il couvre 1,35 million de kilomètres carrés contre 587 009 kilomètres carrés pour Total (mais il faudrait, dans une juste comparaison, tenir compte aussi du potentiel de chaque terrain).

Corollaire de ce riche portefeuille de droits miniers, les équipes de la S.N.E.A. sont plus étoffées. Elf-Aquitaine a participé, en 1979, à trois cent cinquante forages d'exploration (six cent cinquante en 1980) contre cent quarante à sa rivale. Enfin, la production propre d'hydrocarbures d'Elf est désormais supérieure à celle de la C.F.P. Il faudrait aussi noter que les deux sociétés opèrent dans des régions *différentes* (Afrique, Canada, Norvège, France pour Elf ; Moyen-Orient, Indonésie principalement pour Total).

Dans les secteurs du raffinage et à un degré moindre du transport — deux branches touchées par la modification structurelle et la baisse de la consommation ainsi que par une concurrence accrue par les surcapacités — la C.F.P. est plus développée. Sa capacité théorique de traitement dans le monde est de 72 millions de tonnes contre 43,5 millions de tonnes à la S.N.E.A. Et Total a une activité beaucoup plus internationale : en 1979 Elf n'a traité que 7 millions de tonnes hors de France contre plus de 20 millions de tonnes pour la C.F.P. qui opère en Italie, en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Gabon, en Afrique du Sud, aux Etats-Unis et en Australie.

Troisième différence fondamentale entre les deux groupes, leur politique de diversification. En 1979, les investissements autres que pour les hydrocarbures et la pétrochimie ont représenté 8 % de la M.B.A. d'Elf — y compris les prises de participation financière d'Elf-Gabon — contre 2,9 % pour Total. Cette diversification industrielle plus poussée de la S.N.E.A. fut d'ailleurs le choix du président Guillaumat puisque l'entrée d'Elf-Aquitaine dans le domaine des métaux non ferreux date de 1968, dans la pharmacie et dans les *cosmétiques* de 1973. Tandis que les dirigeants de la C.F.P. insistent sur le respect fidèle de la mission « pétrolière » qu'avait confiée le président Poincaré à leur société. Tout se passe comme si, quoique moins public — puisque l'Etat détient 35 % du capital de la C.F.P. et 67 % de celui de la S.N.E.A., — le groupe Total craignait de déplaire à son principal actionnaire...

Un rapprochement inopportun

Depuis longtemps, les deux sociétés se sont lancées dans la diversification naturelle des compagnies pétrolières : raffinage, distribution, pétrochimie — où Elf et Total sont associés dans ATO et, depuis le rachat de la chimie lourde de Rhône-Poulenc, dans Chloé — et enfin caoutchouc industriel, pour lequel la C.F.P. domine le marché français avec Hutchinson-Mapa. Les deux groupes sont plus récemment devenus des sociétés énergétiques à l'instar de leurs grandes sœurs anglo-saxonnes. Elf-Aquitaine est mieux placé dans le charbon et, depuis l'accord avec la C.G.E. et Radio-Technique Compelec (R.T.C.), dans le solaire, la C.F.P. ayant l'avantage pour l'uranium.

Mais la S.N.E.A. est aussi par SANOFI un groupe pharmaceutique et de cosmétiques qui réalise un chiffre d'affaires, après le rachat de Clin-Midy, de plus de 5 milliards de francs.

Elle est aussi un leader français de la chimie fine — parce que ce secteur « *subit traditionnellement moins les fluctuations de la conjoncture que la pétrochimie et la chimie lourde* » — avec un pied aux Etats-Unis (M. and T.) et une ambition intacte qui devrait se traduire par l'annonce prochaine d'un nouveau rachat d'entreprise qui porterait à plus de 3 milliards de francs le chiffre d'affaires de ce secteur en 1981. C'est encore un opérateur minier qui, outre de l'uranium, produit du nickel, du tungstène, de l'étain et s'intéresse à d'autres métaux.

La stratégie des deux groupes n'est cependant pas figée. Les marges retrouvées de la C.F.P. lui redonnent de l'appétit. Le budget d'investissement de Total pour les années 1981 à 1983 est de 28 milliards de francs (dont 15 pour l'exploration). Et le groupe entend accroître la politique de coopération industrielle avec les pays producteurs qui lui a fort réussi en Algérie comme à Abou-Dhabi. Une stratégie fondée sur le sentiment qu'il n'y aura plus de liens automatiques à l'avenir entre exploration, production et droit à l'huile.

Elf-Aquitaine commence aussi à préparer l'ère de la coopération industrielle avec les pays vendeurs de pétrole mais fort de sa technologie offshore, de son portefeuille de titres miniers et de ses équipes, le groupe veut rester d'abord une société d'exploration-production. Ce qui ne l'empêche pas de poursuivre sa diversification vers les économies d'énergie et, comme d'autres grands groupes pétroliers, vers le secteur d'avenir que représente la bio-industrie. Une politique fondée sur la technologie de pointe qui amène la S.N.E.A. à consacrer 1,3 milliard de francs à la recherche (ou l'équivalent pour cette seule entreprise de 40 % du budget du C.N.R.S.). Les deux groupes enfin ont une volonté parallèle d'accroître leur présence aux Etats-Unis.

On le voit, les deux fers français au feu pétrolier ont, de par leurs origines, des profils très différents. La S.N.E.A. — plus jeune — a sans nul doute surmonté le changement du rapport de forces entre pays producteurs et compagnies et su profiter du renchérissement des hydrocarbures, donc de marges considérables pour préparer l'avenir. De la meilleure manière ? Il faudra une dizaine d'années pour le dire tant il est vrai que la position actuelle des deux groupes résulte de choix stratégiques des années 60.

On peut donc s'interroger sur le bénéfice que tirerait la France d'un rapprochement de ses deux compagnies. Une question d'actualité puisque, en octobre der-

(1) Elf-Aquitaine a déjà présenté des résultats provisoires, comme toutes les grandes compagnies internationales. La C.F.P. ne présente jamais que des résultats définitifs.

(2) Toutes les comparaisons portent sur 1979 en l'absence de chiffres C.F.P. pour 1980.

A quoi sert l'ERAP ?

L'ERAP, établissement public qui détient les 67 % de l'Etat dans le capital de la S.N.E.A., société anonyme, ce devrait être — depuis la réelle distinction des deux sociétés en juillet dernier — le triomphe du cartésianisme : la séparation de l'acteur et du stratège, du dépensier et du contrôleur. Une dichotomie chère aux Français qui a abouti, par exemple, à la scission des ministères de l'économie et du budget.

Cette conception sied d'ailleurs à M. Chalandon, le président de la S.N.E.A., puisqu'il affirmait le 19 janvier : « *Cette clarification du rôle respectif des deux entités devrait entraîner celle des relations entre Elf-Aquitaine et l'Etat. L'ERAP, actionnaire majoritaire de la S.N.E.A., constitue désormais le centre de réflexion et de concertation et l'instrument de liaison et de contrôle pour la puissance publique dans l'exercice de ses responsabilités d'actionnaire.* »

L'ancien ministre ne faisait que reprendre le thème du communiqué du conseil des ministres du 30 juillet. Dans « *le respect des actionnaires minoritaires* », l'actionnaire principal demandait au président de l'ERAP de veiller à la conformité de la stratégie du groupe aux objectifs de la politique pétrolière, au respect pour la diversification industrielle de l'équité de la concurrence et de la pénétration dans les seuls domaines autorisés par les pouvoirs publics et pour la diversification énergétique des nécessités de l'approvisionnement futur du pays.

Mais comme les deux compagnies pétrolières nationales, le holding qu'est devenu l'ERAP est tributaire de son passé. Lors de l'apport en 1976 des actifs industriels d'Elf-ERAP à la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (S.N.P.A.), il n'a dû qu'à un fil de subsister. Le haut fonctionnaire du ministère des finances chargé de préparer le rapprochement partiel de « *survivance peut-être temporaire de l'ERAP* » et le directeur financier de la S.N.E.A., M. Bonnet de Latour, reconnaît qu'il était favorable à la disparition de cette coquille vide.

A ceux qui prétendent que M. Guillaumat, alors président de la S.N.A.P. et d'Elf-ERAP avait voulu conserver cette société comme « *expression de l'actionnaire Etat* », les mauvaises langues répondent qu'il cherchait surtout un écran entre la S.N.E.A. et le ministère des finances pour éviter que trop d'argent ne fût détourné de l'activité pétrolière. Plus prosaïquement, il semble qu'on ait voulu éviter l'accusation de « dénationalisation ». Mais la coquille est bien restée vide.

Sa régénérescence récente, l'ERAP l'a due au conflit qui opposait M. Giraud à M. Chalandon. Résoudre une question d'homme n'est jamais une bonne (re) naissance pour une structure. Depuis six mois pourtant l'ERAP s'efforce de jouer le rôle qui lui a été dévolu : tampon ou arbitre dans le meilleur des cas, écran ou tracassier dans le pire.

« *Toutes les missions seront remplies* » précise M. Raymond Lévy, ancien vice-président de la S.N.E.A., resté à l'ERAP. Mais jusqu'à présent l'essentiel du rôle du holding a consisté à détendre les relations entre la compagnie et les pouvoirs publics et à approuver et désapprouver — avec un bonheur inégal, affirme-t-on — certaines opérations de diversification. Ce qui fait dire à la plupart des personnalités du monde pétrolier que « *l'ERAP ne sert à rien* ». D'autant que cette administration supplémentaire — qui pourrait s'étoffer puisque le dividende versé par la S.N.E.A. et sur lequel est prélevé son budget sera augmenté en 1980 — est en contradiction avec la volonté exprimée par le premier ministre dans une lettre à M. Chalandon, de privatiser le secteur, il faut, écrivait M. Barre, « *procéder à une plus large diffusion des titres dans le public sans mettre en cause le caractère majoritaire de l'Etat* (1) ». *Cela sera fait*, affirme pourtant M. Lévy, *dans les meilleures conditions et en temps voulu.* « Mais on en est encore au stade de la réflexion. »

Voilà une bien faible activité pour les grandes ambitions affichées par les pouvoirs publics lors de la « réforme » de juillet 1980. La vraie question est de savoir si l'Etat dispose des moyens de contrôle suffisants sur une entreprise publique dès lors qu'il en nomme le président, en choisit la majorité des administrateurs et dispose en son sein de deux commissaires du gouvernement ? Si la réponse est négative, c'est tout le système de contrôle de l'Etat sur le secteur public qu'il faut revoir. Si elle est positive, était-il bien nécessaire de créer une administration supplémentaire ? Comme l'affirme en souriant un des directeurs de la S.N.E.A. : « *Les gens les plus tristes de la nouvelle organisation, ce sont les membres de la mission de contrôle.* »

B. D.

(1) Chez Sanofi, du fait du rachat d'entreprises par échange de titres, la participation publique baisse. Pour certaines filiales, le seuil des 51 % n'apparaît pas « impératif » aux dirigeants de la S.N.E.A.

LA PLACE DE LA C.F.P. ET DE LA SNEA DANS LE CONCERT DES COMPAGNIES INTERNATIONALES (1979)

(en millions de dollars)

	C.F.P.	SNEA	EXXON
Chiffre d'affaires	18 260 (1) (9e)	13 980 (12e)	79 106 (1re)
Bénéfice net	689 (14e)	1 475 (8e)	4 430 (2) (2e)
Marge brute d'autofinancement	1 534 (11e)	2 959 (9e)	8 377 (2e)
Investissements	711 (18e)	1 530 (13e)	6 911 (2e)

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent la place des compagnies françaises dans le classement mondial des pétroliers.

(2) Exxon, premier par le chiffre d'affaires, est précédé par Shell pour les trois autres postes.



françaises

nier, M. Schvartz, député (R.P.R.) de la Moselle et rapporteur de la commission de la production et des échanges à l'Assemblée nationale, envisageait la fusion possible « *des politiques et des équipes de la S.N.E.A. et de la C.F.P.* » en matière d'exploration-production et que le parti socialiste dans son programme énergétique présenté en janvier 1981 parle d'étudier les « *possibilités d'harmonisation des deux groupes* ».

Il est certes délicat de répondre à une telle question. Mais on peut toutefois remarquer que, dans le passé, la présence de deux sociétés — l'une à majorité et l'autre à minorité de capitaux publics, donc perçues différemment à l'étranger — a été fort utile, notamment en Algérie où, après le départ bruyant d'Elf-Erap, la C.F.P. a sauvegardé ce qui pouvait l'être des positions françaises. Plusieurs dirigeants de la S.N.E.A. sont d'ailleurs persuadés qu'en mer du Nord britannique les sociétés françaises auraient tiré un meilleur parti d'une présence individuelle (et non groupées comme elles l'ont fait).

L'existence de deux entreprises pétrolières n'a pas non plus entraîné de surinvestissement notable, sinon sans doute dans la distribution à l'étranger (et ce n'est pas le seul fait des deux compagnies françaises) un secteur où le libre marché peut entraîner un véritable gâchis d'investissements.

Elf-Aquitaine comme la C.F.P. enfin, ont respecté les territoires de chasses de l'autre et réussi tant bien que mal à s'associer dès lors que cela paraissait nécessaire (pour matérialiser les relations d'Etat à Etat — la Sofracop a été créée à cet effet — et dans la chimie).

Mais surtout la taille atteinte par les deux sociétés françaises est telle qu'il y aurait tout à craindre d'un géant unique. Alors qu'en 1980, devant les résultats de la S.N.E.A., les pouvoirs publics se sont inquiétés de la faiblesse de leurs instruments de contrôle du groupe, qu'en serait-il pour une compagnie dont le chiffre d'affaires avoisinerait 200 milliards de francs et la marge brute d'autofinancement 25 milliards de francs ? Tout milite donc aujourd'hui pour le maintien de deux sociétés.

BRUNO DETHOMAS.

Des sociétés qui embauchent

LA société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.) employait, au 31 décembre 1980, 25 060 personnes (dont environ 17 500 Français), dans sa branche pétrole, en France et à l'étranger. Cette branche pétrole est divisée en deux grands secteurs : exploration-production et raffinage-distribution. Le premier, qui comprenait 12 780 travailleurs à la fin 1980, sera en expansion en 1981 sur le plan des effectifs français, avec le recrutement de 500 à 600 personnes, dont la moitié seront des cadres. Le second restera à peu près stable, avec 12 280 salariés, les embauches (au nombre d'environ 200) compensant des suppressions d'emplois : fermeture de pompes et régression du marché du fuel domestique. Sur les 25 060 salariés de la S.N.E.A., on comptait 3 850 cadres français, répartis par moitié entre les deux secteurs.

Selon la direction, le contrat salarial 1980 a permis une légère augmentation du pouvoir d'achat (en niveau et en masse salariale) dans la branche exploration-production et un strict maintien du pouvoir d'achat dans la branche raffinage-distribution. Dans la première, le salaire annuel brut moyen, *toutes catégories confondues*, a été de 126 000 F en 1980 et, dans la seconde, de 110 000 F, pour une durée hebdomadaire du travail de quarante heures. Enfin, l'accord d'intéressement, qui a été renouvelé, a permis de « distribuer » 7 000 F à chaque salarié en 1979 et en 1980.

Pas de gestion centralisée

Le groupe Total, qui emploie 45 000 travailleurs dans le monde, n'a pas de gestion centralisée de son personnel. Il comprend de nombreuses entreprises de sous-traitance. On s'intéressera ici à la Compagnie française des pétroles (C.F.P.), à la Compagnie française de raffinage (C.F.R.) et à Total Compagnie française de distribution (T.C.F.D.).

La C.F.P. a sensiblement accru ses effectifs, qui sont passés de 2 577 dont 1 238 ingénieurs et cadres, au 1er janvier 1979 à 3 173 au 1er janvier 1981, dont 900 personnes détachées à l'étranger. Elle prévoit de compter 3 770 salariés en 1983 et 4 100 en 1985, dont 50 % d'ingénieurs et cadres.

Pour les travailleurs ayant le « statut C.F.P. maison mère », le salaire moyen annuel brut (quotient de la masse salariale divisée par l'effectif de la catégorie) a été, en 1979, de 189 083 F pour l'ingénieur et le cadre, de 88 610 F pour l'agent de maîtrise et de 58 030 F pour l'employé et le technicien, la durée du travail étant de quarante heures par semaine.

Les effectifs de la C.F.R. ont légèrement baissé, passant de 4.766 (725 ingénieurs et cadres, 1.534 agents de maîtrise, 909 employés et techniciens, 1 598 ouvriers) au 1er janvier 1980 à 4 759 (716 ingénieurs et cadres, 1 572 agents de maîtrise, 891 employés et techniciens, et 1 580 ouvriers) au 1er janvier 1981. A la direction, on explique cette diminution par le renforcement de la qualification et l'on prévoit, dans l'avenir, une légère progression de la catégorie ingénieurs et cadres. A la C.F.R., le salaire brut mensuel moyen, tout compris, a été, en 1979, de 15 280 F pour l'ingénieur et le cadre, 8 016 F pour l'agent de maîtrise, 5 460 F pour l'employé et le technicien, 5 249 F pour l'ouvrier qualifié et 4 675 F pour l'ouvrier non qualifié.

Avec la mise en vigueur d'un plan de préretraites, c'est à la T.C.F.D. que les effectifs ont le plus baissé, passant de 4 169 au 1er janvier 1979 à 3 612 (555 ingénieurs et cadres, 1 423 agents de maîtrise, 947 employés et techniciens et 687 ouvriers) au 1er janvier 1981. Une stabilisation des effectifs est prévue. Le salaire annuel moyen brut a été, pour 1980, de 165 630 F pour l'ingénieur et le cadre, 98 701 F pour l'agent de maîtrise, 69 518 F pour l'employé et le technicien, 80 135 F pour l'ouvrier.

Enfin, l'accord d'intéressement a permis, à la C.F.P., de distribuer, en 1979, 3 600 F par personne à 3 031 salariés. Un projet d'actionnariat sera soumis, au mois de juin, à l'assemblée générale. Faute de bénéfice, l'accord d'intéressement n'est plus appliqué à la C.F.R. et à la T.C.F.D. depuis 1976.

M. C.

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Les emprunts à taux fixe en dollars sont délaissés

LA B.N.P. étudie actuellement les modalités d'un euro-emprunt d'au moins 100 millions de dollars en utilisant un instrument qui relève à la fois du crédit bancaire et de l'obligation. La banque londonienne, américano-helvétique, comme son nom l'indique, le Crédit suisse First Boston, qui, l'an dernier, avait pour la première fois mis cette technique sur pied pour le compte de la Banque africaine de développement, devrait diriger l'emprunt de la B.N.P. Si ce dernier, ainsi que des sources dignes de foi l'affirment, est du même type, il devrait se présenter sous forme d'un eurocrédit de huit ans ou plus, se matérialisant par la suite sous forme de certificat de dépôt portant un taux d'intérêt variable. Ce taux sera calculé à partir d'une marge qui, dans le cas de la B.N.P., pourrait par exemple être de l'ordre de 3/16 %, venant s'ajouter au Libor, c'est-à-dire au taux d'intérêt rémunérant les dépôts en eurodollars à Londres. L'instrument, mis au point par le Crédit suisse First Boston et qu'entend utiliser la B.N.P., a l'avantage d'offrir aux investisseurs ce qu'ils recherchent avant tout : l'accès aux taux d'intérêt en vigueur sur le marché monétaire, qui sont bien plus élevés que ceux des marchés euro-obligataires. La démarche de Citicorp, la semaine précédente, était similaire.

C'est que le maintien de taux d'intérêt à court terme extrêmement hauts aux Etats-Unis et la fermeté subséquente du dollar sur le marché des changes continuent de désorienter le marché euro-obligataire. Le premier facteur rend très difficile le lancement d'euro-émissions à taux fixe en dollars. Le second agit au détriment des devises des autres pays, qui se voient à leur tour contraints de remonter leurs taux afin de compenser l'effet défavorable de la hausse du dollar.

Alors qu'à New-York un emprunteur aussi prestigieux que Citicorp, l'une des premières banques américaines, envisage froidement de lancer un emprunt de 150 millions de dollars à cinq ans avec un coupon semestriel de 14,375 %, ce qui représente un taux d'intérêt annuel d'environ 14,625 %, les émissions euro-obligataires, assorties d'un intérêt de 13 % à 14 % par an, sur des durées parfois plus étendues, sont devenues totalement anachroniques. C'est le cas de la S.N.C.F., qui cherchait 75 millions de dollars à dix ans avec un coupon de 13 % ; de l'entité canadienne Eldorado Nuclear, qui levait 50 millions de dollars à cinq ans avec un coupon de 13,25 % ; de l'Ontario-Hydro, autre société canadienne, qui drainait 100 millions de dollars à dix ans avec un coupon de 13,5 % et du quotidien de Chicago, *The Tribune*, qui voulait trouver 50 millions de dollars à cinq ans avec un coupon de 14 %. Aucune de ces euro-émissions lancées la semaine dernière *(voir notre chronique précédente)* n'a pu susciter grand intérêt parmi les investisseurs internationaux. Toutes sont, en fin de compte, largement restées sur les bras des banques les dirigeant.

Contagion de hausse

Poussés par le dollar, les taux d'intérêt en Allemagne sont aussi en hausse. Les prochaines émissions internationales en mark devraient se présenter avec des coupons de 10 %. Cette perspective, à son tour, affecte le marché suisse des capitaux, qui est étroitement lié à son cousin germain.

La concurrence des taux d'intérêt à long terme, de l'ordre de 10 % en Allemagne, diminue d'autant l'attirance pour les coupons de 5,25 % à 6 % offerts en Suisse sur des durées équivalentes.

Les taux sur les euro-émissions en francs français sont également contraints d'augmenter, cette fois non seulement à cause de la fermeté du dollar mais aussi par suite de la proximité de l'élection présidentielle en France, qui ajoute à l'incertitude concernant l'avenir du franc. La société chimique belge Solvay a lancé une émission de 200 millions de francs français à cinq ans, accompagnée d'un coupon de 14,75 %. Ce taux d'intérêt est supérieur à 0,875 % à l'emprunt de Gaz de France de même durée, qui s'était terminé huit jours auparavant. Même si l'on tient compte des natures différentes de ces deux emprunteurs, l'un groupe industriel privé, l'autre entité publique bénéficiant de la garantie de l'Etat français, les conditions attachées à l'émission Solvay montrent qu'une hausse d'au moins 0,375 % du taux d'intérêt est intervenue sur le marché de l'eurofranc français en l'espace de deux semaines seulement.

L'or est, par excellence, un produit spéculatif. Les investisseurs qui se sont intéressés à l'euro-emprunt de la société américaine de raffinage de métaux précieux, Refinement International N.V., viennent d'en faire une fois de plus l'expérience. Ils ont perdu en trois jours quelque 330 dollars sur chaque obligation Refinement qu'ils auraient pu acquérir. Préalablement, l'émission euro-obligataire de 100 000 onces d'or avait été confortablement couverte à l'expiration d'une période de souscription terminée au début de la semaine dernière. La majeure partie de l'intérêt, pour ce qui était une première sur le marché des euro-obligations, est venue de France, de Suisse et du Proche-Orient. L'emprunt, d'une durée de quinze ans, a été émis avec un coupon de 3,25 % par an. Sur la base d'un prix de 519,50 dollars par once d'or, c'est-à-dire sans aucune prime par rapport au cours qui avait été celui fixé à Londres pour le métal jaune dans l'après-midi du mardi 10 février. Chaque euro-obligation représentant l'équivalent de 10 onces d'or, c'est donc 5 195 dollars par titre que les acquéreurs ont dû acquitter, à la date de libération deux jours plus tard. L'intérêt et le principal seront payés en or, s'ils le désirent, aux investisseurs qui détiendront au moins dix obligations, c'est-à-dire 100 onces de métal jaune. Les plus petits porteurs auront leurs intérêts payés en dollars et leur mise initiale remboursée dans la même devise. Le montant du coupon versé chaque année sera, cinq jours avant la date prévue, établi à partir du prix moyen de l'or en vigueur pendant les dix jours précédents. Entre-temps, le cours de l'emprunt sur le marché secondaire sera exprimé sur la base du prix d'une once d'or au moment de la transaction.

Les pays socialistes sont, une fois de plus, des euro-emprunteurs actifs. En effet, alors que la communauté bancaire internationale, qui négocie discrètement avec les autorités polonaises la possibilité de rééchelonner le paiement de la dette extérieure de 24 milliards de dollars du pays, s'inquiète de son avenir et tente d'élaborer une solution apte tout à la fois à aider la Pologne sans pour autant soulever l'ire de l'U.R.S.S., quatre autres pays membres du Comecon se livrent parallèlement à une série d'euro-exercices variés.

L'Allemagne de l'Est, sous l'égide de la Deutsche Aussenhandelsbank, essaie de lever 250 millions de dollars par le canal d'un euro-crédit à cinq ans doté d'une marge de 5/8 % au-dessus du Libor. En même temps, la Banque nationale de Hongrie recherche 150 millions de dollars auprès de banques arabes et des établissements bancaires domiciliés à Bahrein. Les Hongrois, qui sont parmi les meilleurs banquiers du monde, et de loin les plus sophistiqués en Europe de l'Est, ont, à nouveau, trouvé le moyen d'emprunter à des termes plus avantageux que la République démocratique allemande, bien que l'économie hongroise soit loin d'avoir la puissance de la R.D.A. L'eurocrédit de la banque hongroise, dans un premier temps, a une durée de quatre ans et six mois et est doté d'une marge au-dessus du Libor de 5/8 %. Cependant, l'emprunteur a la possibilité, s'il le désire, de demander le prolongement jusqu'à huit ans des 2/3 du prêt. Dans ce cas, la marge demeurera la même, c'est-à-dire 5/8 par an sur huit ans. Mais le débiteur paiera une commission de 5/16 %. Cette dernière, qui s'appliquera aux 2/3 du crédit, sera réglée en une seule fois, alors que la marge faisant partie intégrante du taux d'intérêt, est payable chaque année. Même compte tenu de la commission, le coût pour la Banque nationale de Hongrie est moindre, puisque la durée de son crédit est plus longue que celle de la Deutsche Aussenhandelsbank.

Une émission cubaine

Pour financer une partie de ses importations de pétrole, la Banque roumaine du commerce extérieur s'est également adressée à des banques arabes du Koweït. Celles-ci mettent présentement en place un eurocrédit pour l'établissement roumain de 60 millions de dollars, comportant également une marge de 5/8 % au-dessus du Libor, mais sur quatre ans seulement.

Cuba, enfin, a demandé au Crédit lyonnais de lui trouver sur l'euromarché 150 millions de deutschemarks à cinq ans sur la base d'une marge de 1 % au-dessus du Libor. L'entité emprunteuse est le Banco Nacional de Cuba. Par suite de l'embargo américain sur Cuba, ce pays ne peut emprunter en eurodollars et a pour habitude de drainer des capitaux en eurodeutschemarks. Les banques américaines ne participent évidemment pas aux eurocrédits cubains. Mais le reste de la communauté bancaire internationale a, à ce jour, toujours accepté de prêter à Cuba. L'économie cubaine a bénéficié récemment de la forte hausse du prix du sucre sur les marchés mondiaux. Comme en outre le pays est totalement porté à bout de bras par l'U.R.S.S., à un tel degré qu'il en est pratiquement devenu un risque russe, la marge élevée de son crédit devrait susciter l'intérêt des eurobanques en Amérique.

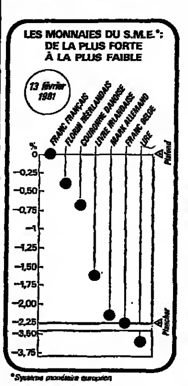
CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Nouvelle flambée du dollar

LA fête continue sur les marchés des changes. Pour le dollar du moins, dont la fermeté ne se dément pas. C'est ainsi que le cours de la devise américaine a largement dépassé 5 francs à Paris, retrouvant son niveau de décembre 1976 ; elle cota plus de 2 francs suisses à Zurich, ce qui ne s'était pas vu depuis janvier 1978, et a atteint 2,20 marks à Francfort.

La monnaie allemande reste la grande victime de ce mouvement de hausse. Conséquence, le mark est au voisinage de son « plancher » au sein du système monétaire européen, quand il n'y tombe pas, ce qui contraint — le franc français demeurant la devise la plus ferme du système — la Bundesbank et la Banque de France à intervenir pour « tenir » les parités.



*Système monétaire européen

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la progression du dollar n'est pas faite pour surprendre. Parmi ces causes figure au premier chef le niveau élevé des taux d'intérêt pratiqués aux Etats-Unis, taux qui ne semblent pas à la veille de baisser — le taux de l'eurodollar à six mois ne cesse de se tendre — et exercent un incontestable attrait. Le dollar bénéficie également de ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler l'« effet Reagan ». A cet égard, il est symptomatique de constater que la hausse de la devise américaine, loin de se ralentir, s'est accélérée à l'approche de la présentation du programme économique du nouveau président, qui aura lieu le 18 février. Dernier élément jouant en faveur du dollar : la passivité des autorités monétaires, notamment allemandes.

Le gouvernement de Bonn, peut-être parce qu'il était convaincu que les taux d'intérêt baisseraient aux Etats-Unis ou que la hausse du dollar s'essoufflerait d'elle-même, n'a jusqu'à présent guère agi. Cette absence de réaction, dans un système comme celui des changes flottants, où les mouvements de cours dans un sens comme dans l'autre, se nourrissent d'eux-mêmes, le place aujourd'hui dans une situation délicate, dans la mesure où seules des décisions énergiques semblent dans l'immédiat être de nature à inverser la tendance du marché. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que des rumeurs circulent faisant état d'un possible élargissement des marges de fluctuation au sein du S.M.E. et même d'un retrait du mark du dispositif monétaire européen, mesure recommandée pour la première fois par l'un des cinq grands instituts de prévision de conjoncture ouest-allemands, le D.I.W. de Berlin-Ouest. La Bundesbank, pour sa part, s'inquiète. Dans son dernier rapport mensuel, elle relève que, l'an dernier, la balance des capitaux de la R.F.A. s'est brutalement détériorée en raison de la chute du mark. Au solde positif de 10 milliards de marks constaté au troisième trimestre, a succédé un déficit de 6 milliards pour le quatrième. Situation pour le moins préoccupante...

Sur le marché de l'or, la tendance reste indécise. Après avoir frôlé 520 dollars, le cours de l'once s'est finalement établi à 491,80 dollars.

Cours moyens de clôture comparés du 6 fév. au 13 fév.

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	2,2860 2,3300	— —	19,5886 20,2839	49,6277 51,4668	45,1467 46,6635	2,8129 2,9120	41,6316 43,0477	0,09606 0,0985
Paris	11,6700 11,4869	5,1050 4,9300	— —	253,35 253,73	230,33 230,33	14,3680 14,3680	212,53 212,22	4,9040 4,8571
Zurich	4,6062 4,5271	2,0150 1,9430	39,4710 39,4088	— —	90,9706 90,6672	5,6680 5,6564	83,8834 83,6416	1,9356 1,9142
Francfort	5,0635 4,9931	2,2150 2,1430	43,4159 43,4159	109,9255 110,2933	— —	6,2306 6,2387	92,2148 92,2513	2,1277 2,1113
Bruxelles	81,2673 80,0355	35,55 34,35	6,9599 6,9599	17,6426 17,6788	16,0496 16,0289	— —	14,8061 14,7869	3,4149 3,3842
Amsterdam	5,4909 5,4126	2,4020 2,3230	47,0521 47,1209	119,20 116,55	108,4424 108,3394	6,7566 6,7627	— —	2,3073 2,2886
Milan	2376,72 2364,95	1041 1015	203,9151 205,8841	516,62 522,388	469,9774 473,6350	29,3827 29,5487	4,3338 4,3693	— —
Tokyo	473,65 474,38	207,20 * 203,60	46,5877 41,2984	102,8287 104,7864	93,5440 95,0069	5,8284 5,9272	86,2614 57,6452	0,1990 0,2005

(*) A Paris, le yen était coté, le vendredi 13 février, 2,4640 francs contre 2,4315 francs, le 6 février.

Le marché monétaire

Montée des taux

EN Europe, c'est l'évolution de la situation sur le marché allemand qui retient l'attention, alors que le deutschemark subit en première ligne le choc de la poussée ininterrompue du dollar. Le conseil d'administration de la Bundesbank se réunit le 19 février (le lendemain du jour où sera annoncé à Washington le programme économique de M. Reagan). On se demande à nouveau s'il ne sera pas amené, en dépit de la longue résistance du gouvernement fédéral, à relever le taux d'escompte et le taux Lombard (avances sur titres) actuellement fixés respectivement à 7,5 % et 9 %. Le bruit a couru qu'à la même occasion l'institut d'émission imposerait un plafond aux avances sur titres. Dès mardi 10 février, on notait que les taux d'intérêt passaient au-dessus de 10 % pour tous les papiers à plus d'un an d'échéance offerts sur le marché allemand. On allait aussitôt assister à un relèvement des taux pour les échéances plus courtes. Par exemple, le taux pour l'échéance à trois mois s'établissait vendredi 13 février entre 10 % et 10,20 % contre 9,50 % à 9,60 % le vendredi précédent. Dans ces conditions, n'a guère été prise au sérieux la suggestion faite par M. Matthoefer, ministre des finances allemand, aux dirigeants américains, français, anglais, etc. d'organiser une baisse concertée des taux d'intérêt (dans le passé, de telles initiatives ont toujours échoué).

Cela dit, à Paris, le taux au jour le jour, qui s'était quelque peu tendu lundi et mardi derniers, est resté, par la suite, stable à 10,75 %. En revanche, les taux ont monté pour toutes les échéances dépassant le mois, mouvement qui apparaît comme la conséquence indirecte et non voulue de certaines opérations de soutien du DM par la Banque de France. A long terme, la tendance à la hausse s'est nettement accentuée. Les indices Paribas sont passés, d'un vendredi à l'autre, pour le rendement des emprunts d'Etat (à plus de sept ans) de 14,06 % à 14,16 % ; pour les emprunts publics, de 14,70 % à 14,96 % ; pour les emprunts privés, de 15,34 % à 15,55 %. Le volume des offres sur le marché secondaire était pourtant relativement modéré : 100 millions environ en moyenne par séance de bourse (emprunts d'Etat exclus).

En réalité, la scène internationale continue d'être dominée par la fermeté des taux américains. Au cours de la semaine dernière, les taux sur l'eurodollar ont pris un bon point pour se retrouver à 18 % et au-dessus pour toutes les échéances. Lundi 9 février, pourtant, la banque Morgan avait abaissé son taux de base de 19,50 % à 19 %. Un seul établissement a suivi cette initiative. Certains experts, dont M. Henry Kaufman (économiste de la firme de courtage Salomon Brothers), un des « gourous » du marché, prévoit que les taux resteront très instables, dépassant par moments leur record de décembre 1980 (quand le taux de base bancaire avait atteint 21,50 %).

Les matières premières

Baisse des métaux et du blé

LA cherté du loyer de l'argent, la hausse persistante du dollar, les soubresauts de la tension internationale, tels sont les facteurs ayant exercé une influence prépondérante sur les places commerciales.

Le dollar sert de monnaie de référence dans le commerce international des matières premières. Les pays demandeurs ou quémandeurs de produits alimentaires — blé, par exemple — ne seront-ils pas obligés de payer de tels achats au prix fort avec un dollar vigoureux ? On serait alors d'autant plus tenté de supprimer l'embargo, d'ailleurs peu respecté le plus souvent.

METAUX. — *A l'exception du plomb et de l'aluminium, les cours des autres métaux se sont repliés, abandonnant, parfois au-delà, leurs gains précédents.*

Repli des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. La crise qui vient d'éclater au Zimbabwe pourrait, si elle s'aggravait, se traduire par des achats de couverture de la part des utilisateurs. Les stocks mondiaux restent toutefois amplement suffisants pour faire face à une rupture temporaire d'approvisionnements.

La baisse de l'argent est-elle appelée à se poursuivre ? Plusieurs spécialistes britanniques le pensent. En attendant, ce métal épouse les fluctuations du marché de l'or. Les réserves détenues par les particuliers ont presque doublé en 1980, couvrant, au-delà même, les besoins des utilisateurs industriels ainsi que la frappe des monnaies. La production surpasserait la demande cette année.

Les cours du plomb se sont stabilisés. Toute reprise reste subordonnée à une sensible amélioration de la conjoncture dans l'industrie automobile et à une augmentation des achats de métal par les pays de l'Europe orientale, évalués, en 1981, à 150 000 tonnes. Il est prévu un doublement de l'excédent mondial de production.

Nouvelle avance des cours de l'aluminium à Londres, malgré la perspective d'un ralentissement de la consommation de métal. A fin décembre 1980, les stocks mondiaux de métal atteignaient 2 084 000 tonnes, leur niveau le plus élevé depuis deux ans et demi. En l'espace de sept mois, l'augmentation ressort à 60 %. Certains experts s'attendent à une baisse de 4 % de la consommation mondiale, d'autres, moins pessimistes, tablent sur une amélioration de la demande à partir du second semestre.

CEREALES. — *Les cours du blé ont « décroché » sur le marché aux grains de Chicago. La production mondiale — 441 millions de tonnes — surpassera de 1 % celle de 1979-1980. Un nouvel accord commercial sera-t-il signé entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. relatif à l'exportation des céréales ?*

DENREES. — *Le marché du cacao est toujours déprimé. Reprise des ventes de la part de deux producteurs, expéditions plus abondantes de fèves en provenance du Ghana, enfin récolte brésilienne supérieure de plus de 15 % à la précédente, expliquent ce reflux persistant des prix.*

Les cours du 13 février 1981

Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente :

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 775 (787), à trois mois 797,50 (810) ; étain comptant 5 930 (5 935), à trois mois 6 075 (6 080) ; plomb 295 (294,50) ; zinc 313 (317,50) ; argent (en pence par once troy) 556 (572) ; aluminium 632 (616) ; nickel 2 745 (2 760). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 80 (83) ; argent 12,57 (13,15) ; platine (en dollars par once) 482 (487) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (97,88) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 385-395 (375-380). — Penang (en ringgit par kilo) : 30,59 (30,60).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mars 87,65 (61,20), mai 88,70 (91,60). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars 350 (355) ; jute (en livres par tonne) Pakistan, White grade C inch. (219). — Roubaix (en francs par kilo) : laine mars 35,60 (35,20).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 57,40-57,80 (58,20-59). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 302-302,50 (303-303,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) (sauf pour le cacao en dollars par tonne) : cacao mars 1 835 (1 880) ; mai 1 908 (1 941) ; sucre mars 28,10 (28,10), mai 26,55 (28,90) ; café mars 119,25 (120,80), mai 124,25 (125,75). — Londres (en livres par tonne) : sucre mars 272 (284), mai 278,50 (292) ; café mars 1 001 (986), mai 1 019 (1 010) ; cacao mars 836 (843), mai 869 (870). — Paris (en francs par quintal) : cacao mars 980 (955), mai 989 (985) ; café mars 1 158 (1 150), mai 1 170 (1 175) ; sucre (en francs par tonne) mars 3 455 (3 610), mai 3 491 (3 445) : tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne) mars 214,50 (220,40) ; Londres (en livres par tonne) avril 124,20 (124,50).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mars 453 (472), mai 463 (480,50) ; maïs mars 359 3/4 (365 1/2), mai 370 3/4 (375 1/2).

INDICES : Moody's : 1 149,30 (1 158,40). — Reuter : 1 695 (1 697,50).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	26,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

Travaux publics — Moyen-Orient

ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Pour l'un de ses très gros chantiers situé au Moyen-Orient, une grande entreprise française de travaux publics recherche un agent responsable de l'administration du personnel français expatrié.

Sous l'autorité du « Personnel Manager », il est chargé : de la tenue des documents de gestion; des décomptes de la paye; des démarches auprès de l'administration locale; de l'organisation des voyages.

Nous souhaitons rencontrer un homme qui, outre une solide pratique de calcul de la paye et de la tenue des dossiers du personnel, a l'habitude de la vie à l'étranger et peut y régler les diverses formalités concernant des expatriés.

Il est nécessaire de parler anglais.
Le séjour s'effectue « en célibataire ».

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser un dossier complet (lettre, CV, photo) en indiquant leur dernière rémunération et leurs prétentions, sous référence M 5441 G, à

média-system

egor international
8 rue de Berri 75008 Paris

Travaux publics Moyen-Orient

PERSONNEL MANAGER

Nous sommes une des premières entreprises françaises de travaux publics à vocation internationale. Nous réalisons des ouvrages d'importance dans le monde entier.

Pour l'un de nos très gros chantiers situé au Moyen-Orient, nous recherchons un cadre capable de prendre en main la gestion administrative et comptable du Personnel (1500 personnes environ, dont 150 ingénieurs et techniciens français expatriés).

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure (ESCAE ou équivalent) qui ait une expérience réussie de la gestion du personnel à l'étranger. Il s'exprime couramment en anglais. Cette première affectation doit s'envisager « en célibataire ».

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 5441 E, à

média-system

egor international
8 rue de Berri 75008 Paris

Société d'Etudes Internationale

INGENIEUR HYDRAULIQUE URBAINE

Cette Société d'Etudes à vocation internationale élabore des projets d'équipement, de développement et d'exploitation au profit d'administrations et d'organismes étrangers.

Elle recherche un ingénieur expérimenté dans le domaine de l'hydraulique urbaine où il a acquis une expérience de 5 à 10 ans en études d'adduction et de distribution d'eau potable, notamment dans le cadre de projets à l'étranger. De préférence, il a également des connaissances en traitement des eaux.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, dont l'expérience dans la spécialité lui permet d'assumer des responsabilités d'études. Il connaît et a pratiqué le contexte international et est disponible pour effectuer des séjours de longue durée dans des pays étrangers. Il s'exprime couramment en anglais.

Nous remercions les ingénieurs intéressés d'adresser sous réf. EG.562/A/M (à mentionner sur l'enveloppe) un dossier complet (lettre, CV, photo) en indiquant leur dernière rémunération et leurs prétentions, à

média-system

egor international
8 rue de Berri 75008 Paris

INGENIERIE INTERNATIONALE

INGENIEUR PORTUAIRE

Nous sommes une Société d'ingénierie à vocation internationale. Nos interventions concernent les études et les contrôles de travaux d'infrastructures. Les ports et travaux maritimes représentent une part importante de nos activités.

Nous recherchons un ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, dont l'expérience (de 5 à 10 ans) concerne le domaine des études et travaux portuaires. Basé à Paris, il est disponible pour des déplacements à l'étranger, soit courts et fréquents, soit prolongés.

Il s'exprime couramment en anglais.

Nous remercions les ingénieurs intéressés d'adresser sous réf. EG.562/B/M (à mentionner sur l'enveloppe) un dossier complet (lettre, CV, photo) en indiquant leur dernière rémunération et leurs prétentions, à

média-system

egor international
8 rue de Berri 75008 Paris

Importante entreprise de Bâtiment et Travaux Publics recherche, pour un très gros chantier de génie civil en Afrique.

DIRECTEUR DU MATERIEL

Rattaché au Directeur de Travaux, il sera responsable de la gestion, de la réparation et de la maintenance des matériels du chantier, comprenant :
- un parc de gros engins de terrassement et de béton, de génie civil, d'une valeur de 200 MF.
- un magasin de 3500 m2 comprenant 40.000 articles, d'une valeur de 40 MF.

Pour ce poste, les candidats devront avoir une formation supérieure (AM ou équivalent) et posséder une expérience confirmée de la gestion de matériels de gros chantiers (C.A. 2 milliards de francs).
La pratique de l'anglais parlé est indispensable.

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser sous référence E G 562/C/M (à mentionner sur l'enveloppe) un dossier complet (lettre, CV détaillé, photo récente), en indiquant leur dernière rémunération et leurs prétentions, à

média-system

egor international
8 rue de Berri 75008 Paris

MOYEN-ORIENT

COMPTABILITE ANALYTIQUE DE CHANTIER

Cette grande entreprise de travaux publics réalise d'importants ouvrages dans toutes les parties du monde.
Pour l'un de ses très gros chantiers, elle recherche un comptable expérimenté. Sous la responsabilité du Chef Comptable, il prend en charge la comptabilité analytique, le calcul des prix de revient et le contrôle des coûts. Il a de bonnes connaissances de la comptabilité informatisée.
Nous souhaitons rencontrer un comptable de formation BTS ou équivalent, qui ait une expérience réussie de la gestion comptable de chantier à l'étranger. Il s'exprime correctement en anglais. Cette affectation ne peut convenir qu'à un « célibataire », qui bénéficiera d'un régime de congés approprié.

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser un dossier complet (lettre, CV, photo) en indiquant leur dernière rémunération et leurs prétentions, sous référence M 5441 F, à

média-system

egor international
8 rue de Berri 75008 Paris

AFRIQUE

CHEF COMPTABLE DE FILIALE

Un des premiers groupes français du secteur travaux publics (CA 3,2 milliards) réalise de grands ouvrages à l'étranger. Plusieurs de ses agences et filiales sont implantées en Afrique.

Il recherche un Chef Comptable pour assumer les responsabilités d'une de ces unités dont le chiffre d'affaires varie de 2 à 7 milliards de francs CFA.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure (DECS ou équivalent), ayant une expérience réussie de 5 à 10 ans, acquise de préférence dans les travaux publics à l'étranger.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 5441 H, à

média-system

egor international
8 rue de Berri 75008 Paris

---

développement des marchés africains

Un Groupe dont le Siège est à Paris et qui dispose de filiales industrielles dans plusieurs pays d'Afrique, désire développer ses marchés locaux. Il recherche pour cela 2 collaborateurs expérimentés dans le domaine du marketing des produits de grande consommation.

cadre marketing
(ETUDES ET PUBLICITE)

Membre de la cellule marketing du Groupe, il participera à la définition des stratégies pour les marchés africains. Il aura à concevoir, puis à mener en étroite relation avec les filiales locales, des études de marché et des actions publi-promotionnelles, assurant en France la gestion marketing et les relations avec les différentes agences (études, publicité, matériels publicitaires). Le poste basé à Paris, nécessite des déplacements fréquents en Afrique où il lui faudra mettre en œuvre ses propositions, assurant auprès des équipes commerciales, sur qui il devra s'appuyer, une fonction d'expert. *(Réf. 81.06-M)*

adjoint du directeur commercial
(VENTE, RESEAU)

Il aura à seconder dans tous les domaines d'activité, le Directeur Commercial d'une filiale importante, et devra justifier d'une connaissance des problèmes d'organisation commerciale et de gestion de réseau, tâches auxquelles il participera plus directement. Le poste est basé dans une capitale de l'Afrique de l'Ouest. Une première expérience de l'expatriation constitue un avantage apprécié. *(Réf. 81.07-M)*

Ces postes conviennent à des personnes de formation supérieure, sachant prendre des initiatives et capables d'adapter leur action à des milieux culturels diversifiés.

Si l'une de ces offres vous intéresse, écrivez en mentionnant la référence correspondante aux Consultants du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés de l'étude des candidatures en précisant vos prétentions.

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS — LONDRES — HOUSTON — LAUSANNE

membre de Syntec

Nous sommes une importante entreprise spécialisée de TRAVAUX PUBLICS à vocation internationale.
Nous recherchons des :

INGENIEURS Grandes Ecoles

(PONTS, MINES, ARTS et METIERS,...)

5 à 10 ans d'expérience, ayant acquis de solides références dans le métier tant en études que sur chantier et qui souhaitent élargir leur champ d'action.
Nous leur proposons, après quelques mois d'adaptation à nos techniques et à nos méthodes, de prendre des postes de responsabilité au sein de nos Agences ou Filiales à l'étranger, éventuellement au Siège.
Ces postes, à large degré d'autonomie, nécessitant des hommes ayant un tempérament d'entrepreneur, acceptant une expatriation de plusieurs années, maîtrisant parfaitement au moins une langue étrangère (anglais ou espagnol)
Les candidatures seront examinées avec la plus grande discrétion.

Adresser C.V. s/réf. 5307 à P.LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

INFOGEM
SOCIETE DE DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES.

recherche
pour détachement de longue durée (minimum 6 mois) en ALGERIE

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

ayant acquis une solide expérience sur mini-ordinateur HP 1000 pour développer et superviser des traitements de gestion.
Rémunération attractive aux conditions étrangères

Adresser C.V. et prétentions à :
INFOGEM - Service du Personnel
B.P. 26 - 75562 PARIS Cédex 12

Société internationale de contrôle et d'assistance technique
recherche
pour PROCHE ET MOYEN-ORIENT

2 INGENIEURS

ayant 3 ans d'expérience entreprise gros œuvre dans domaine génie civil et bâtiment.
Résidence permanente à l'étranger.
Langues parlées anglais et français.
Contrat base France et avantages expatriation.

Ecr. avec CV et prétentions à n° 2212
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

ESIT
149, avenue Guiton,
17000 La Rochelle
tél. (46) 41-62-12
Pour
OUTRE-MER
départ 1er avril 1981
1 CHEF D'ÉQUIPE DU BATIMENT
Parler anglais et/ou arabe.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Société recherche pour
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

CADRES COMPTABLES

HOMMES
pr direction service administratif et comptable.

Expér. encadrement exigée.

Adresser C.V., sous n° 28583, à
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 Paris.

L'AFRIQUE DU SUD
connaissant un développement sans précédent, offre d'excellentes perspectives d'emploi pour :

INGÉNIEURS et TECHNICIENS
dans les domaines
CHIMIQUE - MÉCANIQUE
ÉLECTRIQUE - MÉTALLURGIQUE
GÉNIE CIVIL
Pour détails, écrire à
Attaché (Immigration) 873
Ambassade Afrique du Sud
59, quai d'Orsay
75007 PARIS

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
AFRIQUE FRANCOPHONE

JEUNES DIPLOMÉS E.S.C.
Débutants célibataires.
Langue anglaise souhaitée.
Situation intéressante.
Perspectives d'avenir après formation.
Libre rapidement.

Adresser C.V., photo et prétent. n° 87.852 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris.

« Chef de département électro-mécanique »

Société d'exploitation minière du Zaïre

Société minière importante recherche le chef de département de son service électro-mécanique. Il aura sous son contrôle toutes les activités du service mécanique orientées vers des travaux d'entretien, de réparation et de fabrication de matériel d'exploitation minière essentiellement. Il assurera la direction des travaux d'entretien et de réparation du matériel électrique de six petites centrales hydro-électriques et d'un réseau de haute tension. Il gérera un important parc, constitué de + ou − 300 véhicules, dont il aura la responsabilité de l'entretien et des réparations.

Le candidat, âgé de 35 à 45 ans, possèdera une formation d'ingénieur civil électromécanicien ainsi qu'une expérience d'une dizaine d'années, de préférence dans une entreprise minière (chantiers ciel ouvert) ou de travaux publics.

Le poste conviendra à un élément énergique, organisateur, ayant l'esprit de décision et ayant l'habitude du commandement.

Conditions de rémunération intéressantes à fixer en fonction de l'expérience du candidat, en plus indemnités et autres avantages en nature liés à l'expatriation.

Faire offre avec C.V. détaillé à l'Agence HAVAS, 13-17, bd Ad-Max, B.P. 1000 Bruxelles sous la réf. 529 qui transmettra.

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Centre Commun de Recherche
Établissement de Petten (N.H.) Pays-Bas

cherche pour sa Division Réacteur à haut flux (HFR) un

AGENT TECHNIQUE

Les tâches comportent: □ assister un ingénieur de projet, chargé de la gestion de projets d'irradiation dans le réacteur HFR; □ surveillance de la fabrication de dispositifs d'irradiation et de leurs équipements de contrôle; □ rédaction de notes et de spécifications techniques.

Les candidats doivent être en possession d'un diplôme de l'enseignement technique secondaire reconnu.

On demande une connaissance approfondie de la mécanique générale. Connaissance de problèmes nucléaires et métallurgiques est préférable.

Pour l'exercice de ces fonctions, la connaissance approfondie d'une des langues des Communautés ainsi que la connaissance satisfaisante d'une autre langue (de préférence l'anglais ou le néerlandais) est nécessaire.

Conditions d'engagement selon le régime et le tableau des traitements applicables aux agents temporaires des Communautés européennes: contrat pour une durée déterminée, mais renouvelable; traitement correspondant à l'âge, à la formation et à l'expérience professionnelle, indemnités diverses dont allocations familiales et de dépaysement, remboursement des frais de déménagement.

Les enfants du personnel ont accès à l'École européenne (du jardin d'enfants jusqu'au Baccalauréat européen) avec sections par langue maternelle.

L'établissement est situé au bord de la mer du Nord, ± 60 km nord d'Amsterdam avec bonnes connections routières, ferroviaires et par voie d'avions (aéroport d'Amsterdam).

Seuls les candidats ayant la nationalité d'un des pays membres des Communautés européennes peuvent être pris en considération:

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé doivent parvenir au: Centre Commun de Recherche, Etablissement de Petten, Administration et Personnel, Postbus 2, 1755 ZG - Petten (N.H.), Pays-bas, dans un délai de 15 jours après parution de cette annonce.

INTERNATIONALE GRUPPE, FÜHREND IN IHRER BRANCHE, SUCHT für ihre DEUTSCHE TOCHTERGESELLSCHAFT

CHEF TECHNIK (Prokura)

VERANTWORTUNGSBEREICH:
- Entwicklung und Industrialisierung der Produkte,
- Verbesserung der Fertigungsmethoden und Betriebsmittel,
- Planung und Durchführung von Investitionen,
- Arbeitsvorbereitung, Termine Zeitwirtschaft,
- Führung der Fertigungsstätten
- Berichtet direkt dem Geschäftsführer und wird Mitglied der Geschäftsleitung.

VORAUSSETZUNGEN:
- Ingenieur (Maschinenbau, Fertigungstechnik o. ä.),
- Industrie - und Führungserfahrung in der Metallindustrie,
- Überzeugungskraft und Durchsetzungsvermögen,
- mind. alter 30 jahre,
- Französisch.

In dieser funktion wird ihm die manschaft der muttergesellschaft helfen
Bitte senden sie ihren handgeschriebenen lebenslauf mit foto und gehaltswünschen an **pro/ages Publicité**
N° 28948 - 12 rue des Pyramides 75001 Paris.

Importante chaîne hôtelière en TUNISIE cherche
CONTROLEUR DE GESTION
ayant expérience siège société de gestion hôtelière.

Lieu de résidence : TUNIS.
Envoyer lettre + C.V. + photo + prétentions
Chaîne Abou Nawas hôtels, Représentation pour l'Europe : 54, rue Étienne-Marcel 75002 PARIS.

INGÉNIEUR PHYSICIEN

Pour développement de méthodes et moyens d'essais détaché labo spatial Pays-Bas

4 à 5 ans d'expérience en thermo-dynamique, électronique, acquisition et traitement de mesures.

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. s/nº 87.354, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE DU SECTEUR PARA PETROLIER
recherche

cadres administratifs expérimentés

LE POSTE A POURVOIR :
Après une brève période de formation au Siège Social à PARIS, vous serez affectés dans l'une de nos régions d'activité (Moyen Orient, Extrême Orient, Nigéria etc...).

Vous prendrez en charge, sous l'autorité du responsable administratif de la Région, l'ensemble des questions ayant trait à la comptabilité, la trésorerie, les assurances, les douanes, les relations avec les autorités locales... liées à la réalisation d'importants chantiers.

On pourra vous confier, à terme, l'organisation et la gestion administrative directe de nouvelles implantations décentralisées dans une autre Région du Monde ou de filiales du groupe.

Ces postes à l'étranger comportent un statut d'expatriation particulièrement attractif

LE PROFIL :
- Ou bien vous avez 28 ans minimum, possédez une formation HEC, ESSEC, SUP de CO, SCIENCES PO. + DECS ou équivalent, et avez acquis une première expérience confirmée de gestion administrative de chantiers ou de succursales à l'étranger,
- Ou bien vous avez un niveau DECS complété par une très solide expérience de terrain T.P.

La pratique courante de la langue anglaise écrite et parlée est impérative.

Envoyer C.V. photo et prétentions s/réf. 3853 à P.LICHAU SA, BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

DOWELL Schlumberger

LEADER MONDIAL dans la prestation de services pour l'industrie pétrolière, dans le cadre de sa décentralisation financière recherche

CHEF COMPTABLE DE DIVISION

- Diplômé École Supérieure de Commerce ou équivalent + D.E.C.S.
- Age maximun 32 ans.
- Dynamique et sens opérationnel.
- Aimant le travail en équipe.
- Ayant une expérience professionnelle approfondie.
- Anglais vivement souhaité.

Basé en AFRIQUE, il sera responsable de toutes les fonctions fiscales, comptables, informatiques et administratives de sa division.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
DOWEL SCHLUMBERGER
Service Recrutement
20, rue Jean-Jaurès, 92800 PUTEAUX.

T S I

ENTREPRISE AMÉRICAINE
LEADER MONDIAL DANS SA BRANCHE,
recherche pour son service technico-commercial EN FRANCE (siège à Épinay-sur-Seine),

UN INGÉNIEUR DES VENTES

FORMATION : mécanique des fluides (diplôme universitaire ou grandes écoles) - anglais parlé et écrit.
EXPÉRIENCE : anémométrie laser doppler ou fil chaud souhaitée.
Facilité du contact humain et sens des responsabilités nécessaires.
SA MISSION : prospection, élaboration de devis, assistance technico-commerciale pour la vente d'instruments de haute technicité, destinés principalement à la recherche scientifique.
Le candidat (ou la candidate) sera éventuellement chargé (e) de la direction technique et commerciale des affaires en France.
Salaire en fonction des compétences et de l'expérience.
Disponible très rapidement.

Adresser candidature, C.V., photo à
TSI INTERNATIONAL INC., rue de Mérols, 82 à B-4711 Walhorn/Belgique.
Tél. : 0032/87851647.

Groupe Commercial Multinational

Nous exerçons nos activités en France et dans 12 états africains.

Nos trente filiales spécialisées dans la vente de biens d'équipement et de consommation durables réalisent un chiffre d'affaires consolidé de 2 milliards de francs.

Nous recherchons actuellement

3 JEUNES CADRES DE DIRECTION

DE FORMATION SUPERIEURE
(HEC, ESSEC, ESCP) ayant une expérience professionnelle effective de 5 ans environ.

Nous leur confierons, au sein de nos équipes de direction, des activités nécessitant d'excellentes aptitudes à la gestion, l'organisation, mais également at très particulièrement au commercial.

Nous attachons une importance primordiale au climat de collaboration, à la qualité des hommes, à leur goût des contacts et de la négociation.

La première affectation sera à PARIS ou dans une filiale Africaine.

Ces recrutements comportent d'intéressantes perspectives de développement de carrière en poste d'exploitation ou d'Etat Major en France ou en Afrique dans un groupe actif et diversifié.

Une pratique courante de l'anglais est nécessaire.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite sous no 87818 à
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS



emplois régionaux

TECHNIP

Société d'ENGINEERING

recherche pour son Etablissement de l'OUEST, situé près de LA BAULE

INGÉNIEUR D'ÉTUDES MÉCANIQUES
Diplômé

Possédant de bonnes connaissances théoriques et pratiques de la conception, de la construction et du fonctionnement des machines tournantes, pompes, compresseurs, etc. utilisés dans les industries PÉTROLIÈRES et PÉTROCHIMIQUES et des codes français ou étrangers correspondants.
Affecté à la section MÉCANIQUE du département Etudes, il participera à la préparation des spécifications techniques des machines, au choix des fournisseurs, au suivi de la construction et de la réception, ainsi qu'aux études d'installation et aux problèmes de mise en service.
Deux années minimum d'expérience dans ces domaines.
Bonne connaissance de la langue anglaise indispensable.

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Affecté à la section PRÉPARATION du Département Études, ils assureront la liaison entre les Procédés et les Études.
A la tête d'une petite équipe de dessinateurs, ils seront responsables de l'élaboration de dossiers concernant des projets importants (schémas, implantations, spécifications, règles de sécurité et de protection, etc.) concernant des installations PÉTROLIÈRES ou NUCLÉAIRES.
Ces postes conviennent à des INGÉNIEURS DIPLOMÉS possédant impérativement une expérience de trois ou quatre années dont une partie en bureau d'études dans une société d'engineering.
Connaissance de l'Anglais indispensable.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
Diplômé

Affecté au Service ÉLECTRICITÉ du département Études, il devra avoir une bonne connaissance des matériels HT, BT et des machines tournantes utilisées dans les industries PÉTROLIÈRES ou PÉTROCHIMIQUES, ainsi que de leur installation.
Il participera à l'élaboration des schémas de distribution électriques, à la rédaction des spécifications techniques des matériels, au choix des fournisseurs et aux études d'installation.
Deux années d'expérience dans ces domaines sont indispensables, ainsi qu'une bonne connaissance de la langue anglaise.

CADRE TECHNIQUE CHAUDRONNERIE APPAREILS SOUS PRESSION

Niveau INSA ou CNAM
Age : environ 30 ans.

Ayant plusieurs années d'expérience en chaudronnerie pétrole ou chaudronnerie nucléaire.

Le candidat sera chargé de la conception et du dimensionnement d'appareils chaudronnés et pourra être amené à développer des méthodes de calcul propres à sa spécialité, notamment en matière de vibration et séisme.

Une bonne connaissance de la résistance des matériaux et des codes de construction chaudronnerie est indispensable. Des connaissances en métallurgie, en mise en œuvre des métaux en feuille, liées à des notions de contrôle non destructifs seront appréciées.

Anglais indispensable.

INGÉNIEURS PROCÉDÉS

Ils seront chargés des études de base pour la conception et la réalisation d'ensembles industriels importants dans les domaines PÉTROLIERS ou NUCLÉAIRES.

Dans le cadre d'une équipe d'ingénieurs, ils auront pour tâches principales les études de schémas de procédés, la spécification de l'ensemble de l'équipement et la définition des contraintes liées aux procédés et nécessaires aux études de réalisation.

Ces postes conviennent à des INGÉNIEURS DÉBUTANTS (une formation interne est assurée) ou possédant déjà une expérience de l'engineering. Leur formation d'ingénieur sera de préférence axée sur le Génie Chimique et, si possible, complétée par une spécialisation dans les domaines PÉTROLIERS (E.N.S.P.M.) ou NUCLÉAIRES.

Connaissance de l'Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions à TECHNIP - Le Petit Gavy, Route de Saint-Marc, 44600 SAINT-NAZAIRE.

---

responsable administratif et gestion

Notre société (150 personnes, 40 millions de francs) située dans une région agréable de Haute Savoie, appartient à un important groupe régional français. Elle conçoit, fabrique et commercialise des produits électromécaniques.

En raison de la promotion du directeur administratif et financier dans le groupe, notre directeur général souhaite confier à un jeune cadre la responsabilité des services comptables et administratifs de notre société.

Il prendra en charge la comptabilité générale, analytique, le contrôle de gestion, l'administratif et la gestion du personnel ainsi que les relations avec le groupe (informatique, contrôle de gestion...).

Vous avez 30 ans environ, une formation supérieure comptabilité-gestion (DECS, SUP de CO...). Vous possédez une expérience d'environ 5 ans dans un poste similaire.

Ecrivez rapidement à notre conseil sous réf. L234, KEY MEN, BP 235, 69213 Lyon cédex 1 qui traitera confidentiellement votre dossier.



Société agro-alimentaire de produits surgelés
recherche
pour région Nord

ATTACHÉ COMMERCIAL

bilingue français/anglais (allemand souhaité) ayant bonnes connaissances du marché export et français, grossistes, grandes surfaces et collectivités.
Rémunération motivante suivant le niveau d'expérience et évolution en fonction des résultats.

Envoyer lettre de candidature et curriculum vitae sous nº 7.913 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

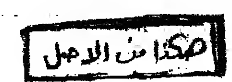
URGENT

Recherchons pour poste Direction Service Maintenance complexe engrais chimique phase mise en route :

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

- Pratique courante langue anglaise ;
- Expérience fonction équivalente dans usine d'engrais ou produits chimiques ;
- Age : 45 ans minimum ;
- Rémunération élevée.

Téléphoner au (93) 50-53-86



هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,67
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	26,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Matériel électrique d'équipement 300.000 F

Directeur commercial

Une entraprise industrielle française fortement exportatrice prévoit la succession de son Directeur Commerciel. La fonction englobe la responsabilité das services ventes pour la France et l'Export. Les produits, biens d'équipemant standards, sont réputés. Il s'agit tout d'abord de dynamiser les ventes, de restructurer les réseaux, puis d'élaborer avec la Direction Générala la politique commerciale da l'entreprise et la faire appliquer.

Le poste, offert en province, convient à un diplômé d'una grande école d'ingénieur ou commerciale, ayant animé des équipes commarciales at dirigé avec succès un centre de profit dans le secteur industriel de préférence. Une personnalité affirmée, énergique et tanace, peut, après avoir réussi dans cette fonction, aspérer una promotion de tout premier plan.

sélé CEGOS

Adresser lettra man. et C.V. sous réf. 23574/M à M. J. FOURNIAT - Tour Chenonceaux - 204, rond-point du Pont-de-Sèvres - 92516 BOULOGNE. Discrétion garantie.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis.

Membre de SYNTEC



Ingénieur Fabrication Méthodes

Banlieue Lyonnaire - Friga-Bohn, leader sur ses marchés, fabrique et commercialise des échangeurs thermiques pour la réfrigération et le conditionnement d'air. Cette société recherche un Ingénieur de Fabrication. Il prendra en charge la gestion d'une unité autonome de tôlerie fine (20 personnes) et développera le service méthodes de l'usine. Il concevra et proposera au Comité de Direction le plan de développement de son unité nécessitant la mise en place d'une informatique. Il mettra en œuvre la politique de sous-traitance, proposera les objectifs méthodes (analyse de la valeur, recherche de productivité ...) et assurera leur réalisation. Ce poste, convient à un Ingénieur (A.M. ou équivalent) âgé de 30 ans minimum. Son expérience professionnelle d'au moins 5 ans, lui aura permis de bien connaître la gestion de fabrication en série et les méthodes. La rémunération annuelle de départ sera liée à l'expérience et au potentiel du candidat retenu.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 857 M à Alain RICHARD qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

CENTOR RHONE ALPES
a Le Vikinge 17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE
Tél : 16 (7) 889.37.16

GROUPE en EXPANSION
SECTEUR TERTIAIRE
recherche
Pour la Région OUEST – France

Le Directeur Régional

- Formation supérieure, économique et financière.
- Expérience bancaire souhaitée.
- Maîtrise des problèmes d'animation et de gestion du Personnel.
- Sens aigu du marketing (Produits Financiers et relations publiques).
- Une pratique des contacts à tous niveaux.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo, rémunération souhaitée à sous référence M/ à Michel TECHENE
93, rue Jeanne d'Arc – 75013 PARIS

CHEF DE FABRICATION

Sud de la France

Cette filiale d'un puissant groupe français est spécialisée dans le conditionnement et l'embouteillage de liquides : vins, sirops, alcools, etc.

Directement rattaché au directeur de l'unité (200 personnes), le titulaire du poste dirige et coordonne l'ensemble de la fabrication. Ses responsabilités s'étendent de l'approvisionnement en matières premières aux produits finis; elles recouvrent le respect des impératifs de qualité, de coût et de délais, la recherche et l'élaboration de produits nouveaux ainsi que l'animation des hommes. Elles doivent évoluer, à terme, vers la responsabilité entière d'un établissement.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur AGRO ou ENSIA, de 30 ans minimum avec, si possible, une qualification en œnologie. Une expérience acquise dans la branche alimentaire est un atout indispensable.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous ref. M 15451 A, à

groupe egor
Tour Crédit Lyonnais
129 rue Servient
69431 Lyon Cédex 3

média-system



Telemecanique

11.000 personnes - 2,7 Milliards de F.
rech. pour renforcer la structure de sa Division CANALISATIONS PRÉFABRIQUÉES - TABLEAUX - APPAREILLAGES
à DIJON (21)

SPÉCIALISTE INVESTISSEMENTS (BUDGET & GESTION)

ÉTUDE DES PROJETS (permanents) D'INVESTISSEMENTS + études économiques ponctuelles • GESTION et SUIVI des INVESTISSEMENTS et immobilisations.

INDISPENSABLE

- INGÉNIEUR + formation économique (par ex. I.A.E.) de préf. ou Grande École de Gestion.
- EXPÉRIENCE (3-4 ans mini) de l'ÉTUDE et de la GESTION des INVESTISSEMENTS dans l'INDUSTRIE.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4610 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

SOCIETE INTERNATIONALE
Leader de sa profession -
biens d'équipement
- C.A. > 1 milliard -
recherche pour étoffer ses agences de
ROUEN - MARSEILLE - PARIS

ingénieurs de vente

Pour cette activité concrète - sur le terrain - nous demandons des jeunes diplômés d'Etudes Supérieures avec si possible une première expérience de la vente.

Formation et intégration assurées
- Salaire attractif -

La dimension du groupe permet d'envisager de réelles perspectives d'évolution.

Envoyer lettre, C.V., et photo sous réf. UM 358 à SODERHU
- Département Recrutement -
13, rue La Boétie 75008 PARIS

Soderhu

LOEWS HOTEL MONTE-CARLO
4 étoiles luxe (PALACE)
recherche
pour entrée en fonctions immédiate et place à l'année :

UN CHEF PATISSIER
(HAUTEMENT QUALIFIÉ)

UN EXÉCUTIF SOUS-CHEF DE CUISINE

(apte à diriger brigades et connais. gestion)

Salaires motivants pour candidats répondant aux profils des emplois proposés.

Ecrire avec C.V. et références :
Bureau du personnel - B.P. 75 MONTE-CARLO
(Réponses assurées)

Ass. Gestion Centres Loisirs rech. pour Grenoble DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL Resp. personnel. DUT carr. soc. CAPASE ou équiv. + 4 ans exp. exigés. Sal. ann. brut entre 86.900 et 108.600 suiv. anc. Cand. A.G.P.C.L., 6, rue 4-Septembre, 38000 GRENOBLE.

Etablissement public
Région Nord
recherche

INGÉNIEUR

Grande Ecole ayant quelques années d'expérience dans le domaine des transports collectifs. Envoyer C.V. et prétentions. Ecrire c/n° 7.906 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ORGANISATION TOURISME FAMILIAL offre pour ses centres ou villages de vacances d'été (mer, montagne), 8 personnes qualifiées et expérimentées :

- Poste double (couple) animation et gestion/économat, petite maison familiale.
- Poste d'animation adultes-enfants-3e âge.
- Postes d'animation avec spécialités sportives : accompagnement moyenne montagne.
- Poste double (couple) cuisinier collectivité + polyvalente.

Adresser C.V. + photo, à Mer-Montagne-Vacances, 5, r. Etienne-Marcel, 75001 Paris

LA VILLE DE NANTES
260.000 habitants
recrute
par voie directe

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Possib. de logement de fonction. Adresser candidature et C.V. détaillé à M. le Député-Maire, Hôtel de ville - 44036 NANTES CEDEX, avant le 28 février 1981. Pour toutes informations complémentaires, demander à la Mairie, le bureau du Personnel (Téléph. : 13 (40) 20-84-72.

Importante Association Tourisme Social recherche pour centre de vacances (gîte, camping-caravaning) situé en Bretagne, bord de mer

UN RESPONSABLE VILLAGE

pour saison été 81 (contrat saisonnier), chargé direction d'une équipe 8 salariés et de l'animation. Salaire brut mens. 8.600 F. Adresser candidature, curriculum vitae et photo avant le 23 février à ANEPOE, 34, rue des Martyrs, Paris-9e.

IMPORTANTE ASSOCIATION TOURISME rech. pour son Centre d'équitation de JEUNES de CHAMBERET (Corrèze)

UN MONITEUR D'ÉQUITATION DIPLOMÉ D'ÉTAT

Libre si possible : 1er mars
Poste permanent
Ecrire ou téléphoner à M. Robert MAZOYER
Centre OCCAJ
Les Roches-de-Scoux
19370 CHAMBERET
Téléphone : (55) 98-30-09

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

télétraitement

unisabi

Orléans

Filiale d'un groupe international, UNISABI est le premier fabricant et distributeur en France d'aliments préparés pour animaux familiers (Canigou, Ronron, Kitekat, Pal, Frolic, Wiskas, Loyal, Buster).

L'expansion rapide de la société entraîne le développement de l'informatique dans tous les domaines : gestion, production, process, commercial, bureautique (équipement actuel : IMB 4341, MVS, CICS, réseau de terminaux reliés par Transpac). Pour faire face aux nouvelles applications prévues, il est nécessaire d'accroitre les équipes des Etudes et Système.

ingénieur système (réf.9126B/M)

Il a pour mission de participer à la définition de la stratégie système et à sa mise en œuvre. Le candidat souhaité a une formation supérieure, 3 à 4 ans d'expérience sur un matériel IBM (CICS et BAL) et une bonne connaissance de l'anglais.

programmeur système (réf.9126C/M)

Il a pour mission de mettre en place les nouveaux logiciels et d'assurer la liaison entre l'exploitation et les études. Le candidat souhaité a un minimum de 2 ans d'expérience d'IBM (DOS ou OS, CICS, BAL) et une bonne connaissance de l'anglais.

chef de projet personal computing (réf.9128D/M)

Il a pour mission la mise en œuvre des systèmes informatiques dans les différents services de la société. Il assure l'interface avec les utilisateurs, notamment sur le plan de la formation. Le candidat souhaité a une bonne connaissance des langages évolués (APL, Pascal, basic, Fortran) et des qualités relationnelles et pédagogiques. La pratique de l'anglais est indispensable.

chef de projet production (réf.9126E/M)

Il a pour mission d'organiser l'informatisation de la production (gestion et process). Il sera leader de cette spécialisation chez UNISABI. Le candidat souhaité est ingénieur de formation et possède une expérience confirmée de la gestion de production et une bonne connaissance des mini-systèmes.

analystes-programmeurs (réf.9126F/M)

Ils sont chargés de la conception et de la réalisation des applications sous la responsabilité des chefs de projet. Une expérience de 3 années du COBOL et du télétraitement IBM (CICS) est exigée. La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Ces postes sont à pourvoir à Orléans dans une unité moderne située dans un environnement naturel agréable. Pratiquant une politique sociale et salariale stimulante, UNISABI souhaite rencontrer des candidats en mesure de s'intégrer dans des équipes jeunes et dynamiques, et motivés par de réelles perspectives de carrière.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, en précisant la référence du poste choisi à R. Destol, Sema-Sélection: Centre Matra, 16-18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

INFOGEM
SOCIETE DE DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES

souhaite compléter ses équipes travaillant sur mini-ordinateurs par

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRME
(2 ou 3 ans expérience)

Le candidat retenu aura :
- une formation supérieure (DUT, MIAGE, Ecole d'ingénieurs),
- une expérience d'au moins un an acquise sur matériel HP 3000 (FORTRAN/IMAGE),
- la connaissance de l'anglais courant.

pour participer à la mise en place d'une organisation d'informatique répartie au sein d'un groupe international de travaux publics.

Lieu de travail : La Défense et déplacements à prévoir en France ou à l'étranger.

Adresser C.V. et prétentions à :

INFOGEM - Service du Personnel
B.P. 26 - 75562 PARIS Cédex 12.

La filiale française d'un des plus grands groupes américains dans le domaine de la chimie recherche

ASSISTANT DU CONTROLEUR DE GESTION

pour réorganiser et superviser l'administration des ventes. Responsable des relations avec les filiales, le candidat participera à l'élaboration du reporting mensuel à la maison mère.

Le poste nécessite une formation comptable supérieure (niveau DECSI, une expérience professionnelle d'au moins 2 à 3 ans acquise soit dans une société, soit dans un cabinet comptable et une pratique courante de l'anglais. Ce poste particulièrement évolutif, basé à Nice, s'adresse à un candidat motivé et dynamique, capable d'initiatives.

Le groupe très bien implanté en Europe offre des perspectives de carrière intéressante pour un candidat de valeur.

Salaire annuel : 100.000F.

Adresser C.V. et lettre manuscrite s/réf.9343 à
VALENS CONSEIL
BP 359, 75064 Paris cédex 02.

sietam

IMPORTANTE SOCIETE Banlieue Sud, spécialisée dans la conception, la fabrication et la vente d'installations automatiques de manutention et de traitements de surfaces recherche

CHEF DU SERVICE Automation

Le poste conviendrait à :
Un ingénieur diplômé Sup * Elec ou équivalent, ayant une expérience industrielle minimum de 5 ans, qui sera responsable de :
- la direction du bureau d'études et des relations avec la clientèle,
- l'assistance aux services de fabrication, achats, montage et mise en route.

Poste de haut niveau. Anglais indispensable.

Adresser C.V. photo et rémunération souhaitée à:
SIETAM
(réf.1164) 42/48 avenue du Président Kennedy
91170 VIRY CHATILLON

Société industrielle recherche
pour son service étude

ingénieurs composants

Expérimentés, pour assister les chefs de projets dans les choix, les expertises et les qualifications des composants

Lieu de travail : PARIS 13ème

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 5302 à P.LICHAU SA, BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

CABINET FISCAL
recherche d'urgence

● **ASSISTANTE FISCALE**
ayant bonne expérience administrative (cadre B) pour poste mi-temps. Ecrire avec curriculum vitae.

● **STÉNO-DACTYLO QUALIFIÉE**
ayant expérience service juridique. Se présenter.

CABINET ECK 109, r. de Courcelles 75017 PARIS.
TÉL. : 766-04-22.

Pour renforcer son département R. et D. équipe dynamique, Société Internationale de Produits de Beauté recherche

Homme jeune

pour assister Direction Technique dans contrôle de la qualité de ses fabrications.
- Possédant formation d'ingénieur ou équivalent (BTS - IUT)
- avec esprit d'initiative et grande disponibilité
- appelé à de fréquents déplacements en Europe
- anglais indispensable + seconde langue souhaitée
- avantages sociaux.

Lieu de travail : Laboratoire Helena Rubinstein 72, rue du Col. de Rochebrune 92380 Garches. Adresser CV et prétentions au Service du Personnel



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Comme les autres constructeurs de « formules 1 » en informatique, DIGITAL veut faire sa course avec les meilleurs pilotes. Ceux qui vont gagner. Ceux qui ont compris que pour gagner il faut âtra doué, mais aussi choisir la meilleure voiture au meilleur moment.

Il n'est pas trop tard pour entrer chez Digital...

On peut se demander si le développement exceptionnel qui a amené DEC à jouer les premiers rôles en moins de 20 ans peut encore se poursuivre, tout nous porte à le croire : nos produits, la satistaction de nos clients, nos hommes, notre éthique et des projets qui teront bientôt apparaître l'époque actualle comme une préhistoire.

...mais il est grand temps

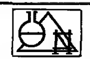
Vous pouvez préparer avec nous cet avenir hors du commun. A condition de ne pas trop tarder à examiner l'opportunité DIGITAL. Notra évolution très rapide nécessita des capacités d'adaptation élevées.

3 ingénieurs commerciaux
marchés techniques HF

Une formation d'ingénieur, une expérience de deux à trois ans de vente de matériel informatique et la pratique courante de l'anglais sont indispensables. Nous vous offrons une rémunération fixe, un style de travail très impliquant et des perspectives d'évolution axceptionnelles.

Adressez votre C.V. sous la référence M 11 à C. Millot,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 18 rue Saerinen, Silic 225, 94528 Rungis.

digital



WEBER et BROUTIN

Société industrielle en croissance régulière (550 personnes - CA 300 MF) leader en France dans sa gamme de produits : matériaux de second-œuvre en Bâtiment recherche son

responsable achats
MATIÈRES PREMIERES et EMBALLAGES

Dans un esprit d'assistance aux différentes unités de Production implantées sur le territoire national, il sera chargé de négocier auprès des fournisseurs, l'achat des matières premières (ciments, sables, produits chimiques, etc.) et emballages et de définir, en tenant compte des particularités régionales, des règles d'approvisionnement, de stockage et de transports compatibles avec les impératifs de l'entreprise sur le plan national.
Le candidat retenu, 28 ans minimum, aura une formation supérieure et une expérience minimum de 3 ans de gestion en milieu industriel. Selon l'expérience acquise, la rémunération de base sera de l'ordre de 140.000 F par an.
Poste basé au siège à BRIE-COMTE-ROBERT (77) (Réf. 807 UN)

chef d'établissement
INGÉNIEUR, ESC ou EQUIVALENT

Il aura la responsabilité totale de la bonne marche de l'un des 9 établissements de production de l'entreprise (situé à PUISEAUX - 45) : ceci comprend bien sûr des aspects techniques (production, distribution, maintenance), des aspects de gestion (stocks, coûts, budgets...) mais aussi et surtout des aspects relationnels importants (effectif : 40 personnes). Ce poste à caractère très opérationnel et à fort degré d'implication humaine s'adresse à un Diplômé d'Etudes supérieures (Ingénieur, ESC ou équivalent) justifiant impérativement d'une première expérience du commandement dans un contexte industriel. La rémunération ne sera pas inférieure à 140.000 F la première année. (Réf. 861 UN)

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

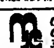
EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES

Cette Société spécialisée dans la fabrication d'Equipements Aéronautiques enregistre un développement important de ses activités. Pour y faire face, elle recherche un

ingénieur A et M ou équivalent

ayant au moins une expérience de deux ans en HYDRAULIQUE dans ce secteur d'activité.
Le candidat retenu devra assurer la réalisation de projets d'équipements dans toutes ses phases : définition avec le client, conception, calculs, dessins, mise au point des prototypes et suivi de leurs homologations.
- *Anglais indispensable.*
- *Lieu de travail : proche banlieue Ouest de Paris.*

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions, en précisant la référence 859 M sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

SOCIETE DE TRANSPORTS MARITIMES
(centre de Paris)
recherche dans le cadre de la restructuration de son service commercial un

chargé d'études

âgé au minimum de 28 ans, de formation supérieure (commerciale, gestion et statistiques) et possédant une première expérience d'étude et de suivi de dossiers, acquise si possible dans un établissement financier ou similaire.
Il sera responsable de l'étude et de la gestion de dossiers (affrètement, assurance...) sur les plans : administratif, juridique, financier et commercial.
Anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions, en précisant la référence 856 M sur l'enveloppe au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Important Groupe Mondial spécialisé dans les techniques nouvelles de PROTECTION CONTRE L'USURE recherche

chef de département
automatisme industriel

De formation Ingénieur Electronicien (Sup. Elec., INSA, A.M. ...) ayant cinq années d'expérience dans la mise au point et la fabrication d'automatismes industriels.
Sous l'autorité du Directeur Technique, il aura la responsabilité d'une petite unité de développement et de fabrication d'automatismes industriels.
Lieu de travail : FRESNES.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 853 M (à préciser sur l'enveloppe) au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Importante Société d'ingénierie nucléaire recherche

ingénieur
définition et suivi technique d'équipements mécaniques

Vous êtes diplômés AM, IGC, ENSI ou équivalent, vous avez 3 à 5 ans d'expérience industrielle acquise de préférence dans une société d'ingénierie.

Nous vous proposons d'intégrer l'équipe chargée des affaires à l'exportation pour les équipements suivants : réservoirs, échangeurs, pompes, robinetterie...

Vous aurez la responsabilité de la définition technique des équipements et du suivi de la fabrication chez nos constructeurs.

Le poste rend nécessaire : de bonnes connaissances en thermique, mécanique, résistance des matériaux, écoulement des fluides..., une pratique courante de l'anglais et le goût des contacts humains.

Des déplacements de courte durée, en France et à l'étranger sont à prévoir.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous référence 70866 M, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

HOMELUX FRANCE
SOCIÉTÉ D'IMPORTATION DE MATÉRIELS ET DE SOUS-TRAITANCE SUR CHANTIERS

recherche

UN JEUNE DIPLOMÉ
ECOLE DE COMMERCE + D.E.C.S.
Bilingue anglais.
Quelques années d'expérience dans les domaines administratifs et financiers.

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
NIVEAU B.T.S.
Bilingue anglais.
40 ans environ et bonne expérience d'un vrai secrétariat de direction.

Postes autonomes à larga responsabilité.

Envoyer curriculum vitae, prétentions + photo à Régie-Presse, sous référence n° T 025369 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

UNE BANQUE FRANÇAISE DE RENOMMÉE MONDIALE
recherche
POUR SA DIRECTION ORGANISATION ET INFORMATIQUE

UN CADRE SUPÉRIEUR
Responsable des Applications Titres

PARIS — **180.000/240.000**

Pour s'adapter à l'évolution du marché des valeurs mobilières cette banqua veut développer son activité titres.
Afin de réorganiser l'ensemble des chaînes existantes, elle recherche le responsable des applications titres, capable de définir les outils permettant de lancer une politique commerciala plus compétitive et de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.
Il devra organiser ses équipes (65 personnes) en conséquence et être l'interlocuteur des responsables des services concernés.
Le candidat retenu, de formation grande école (de préférence scientifique, éventuellement de gestion), âgé de 35 ans au moins, aura une bonne connaissance de la gestion des titres et una expérience acquise dans un établissement financier. Il aura déjà géré de gros projets.

Écrire sous référence 174/1/M à A.L. CONSEIL.
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
(2 500 personnes)
Recherche son

DIRECTEUR
des affaires sociales

La fonction, directement rattachée au Vice-Président, s'exercera, en France et en Belgique, dans plusieurs établissements industrials et commerciaux possédant déja leur propre organisation «Personnel» at son responsabla.

Poste basé au Siège Social à Neuilly-sur-Seina (Hauts-de-Seine).

Le candidat aura reçu una formation supérieure de grande école. Il pourra, en outre, attester d'une expérience affirmée dans l'exercice d'une fonction d'importance similaire. Il maîtrisera parfaitement l'anglais qui est la langua officiella du groupe.

Poste III B, devant évoluer vers III C.

Rémunération à hauteur des responsabilités plus prime d'intéressement.

Ecrira avec C.V. + photo an indiquant prétentions s/réf.2586 à P.LICHAU SA, BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.
Discrétion assurée.

UN ETABLISSEMENT FINANCIER MULTINATIONAL

recherche

UN CHEF DE PROJET

PARIS — **150 à 200.000**

Utilisant un important parc de grosses configurations IBM et un grand réseau de télétraitement, cet établissement souhaite généraliser l'utilisation d'IMS/DB/DC.

A la tête d'une équipe qui pourra comprendre jusqu'à 15 personnes, le CHEF de PROJET sera chargé d'étudier l'implantation d'IMS/DB/DC, de la coordonner en fonction des applications existantes, de mettre en place les nouvelles procédures d'exploitation et de définir les règles de développement des nouvelles applications devant utiliser IMS.

Le candidat retenu, de formation grande école ou universitaire de haut niveau devra avoir une expérience d'au moins 5 ans ; il aura dirigé au moins un important projet utilisant IMS/DB/DC dans le cadre d'un grand réseau de télétraitement.

Il sera capable d'assurer les responsabilités humaines, techniques et de coordination qu'impliquent la conception, la réalisation et la mise en place de ce très important projet.

Ecrire sous référence 182 M à A.L. CONSEIL.
24, rue Murillo, 75008 PARIS.
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE EN EXPANSION
SECTEUR TERTIAIRE
fortement implanté en milieu d'entreprises (assurance groupe - retraite - gestion d'épargne - Produits financiers)

recherche

pour ses directions de
LILLE - MONTPELLIER - TOULOUSE - CHOLET - ROUEN - PARIS (siège)

RESPONSABLES COMMERCIAUX

- Dynamiques, de formation supérieure (Économique et financière).
- Une pratique des contacts à tous niveaux.
- Une expérience bancaire (vente de Produits financiers) de 2 ou 3 ans serait souhaitable.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous N° 6364 à
PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Dans le cedre du développement de ses activités
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION
recherche un

ADJOINT au RESPONSABLE TRANSPORT AIR/MER

Sa fonction consisterа à :
- définir, prospecter et négocier les prestations de transport maritime par Navires Avitailleurs de plateformes e(Supply Boats)e,
- inspecter les navires (avant passation des contrats, puis en cours d'exécution de ceux-ci),
- apporter si nécessaire une assistance technique lors d'un démarrage d'opérations, d'un remorquage ou d'un ancrage.

Le candidat recherché e au moins trente ans, il est titulaire d'un Brevet de Capitaine de la Marine Merchande, il a exercé pendent 5 ans minimum la fonction de Capitaine de Navire Avitailleur de plateforme, il parle et écrit l'englais.
Il e la pratique du positionnement des berges, des ancres et des lignes de mouillage, et il maitrise bien le menutention verticale et horizontale de chargement des naviras, la manutention an mer et la remorquage.

Le poste, basé à Paris, nécessite de nombreuses missions à l'étranger. A terme, le développement de la carrière pourra requérir des périodes d'expatriation.

SI ces perspectives vous intéressent, adressez CV manuscrit + photo au Service Recrutemant de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION, Tour Mirabeau, 39 à 43 Quei André Citroën 75739 PARIS Cedex 15 sous la référence 1 MO 4.



roussel uclaf

recherche pour son département des Brevets à
ROMAINVILLE

1 PHARMACIEN ou 1 INGENIEUR chimiste

AYANT DE BONNES NOTIONS EN BIOLOGIE

Ce cadre sere chargé d'assurer la REDACTION des Brevets dans le domaine chimique et pharmaceutique et de suivre le PROCEDURE d'examen et de délivrance de ces Brevets, auprès des edministrations françaises et étrangères.
● Le titulaire eure de fréquents contacts avec les services de recherche du Groupe. ● Il devre posséder une formation ou une expérience juridique complémentaire. ● avoir en outre le sens de le communication et se prêter volontier à un travail en équipe.
La fonction exige une excellente expression écrite de le langue française et des qualités d'ordre et de méthode. Angleis indispensable, allemand epprécié.
La connaissance du droit de la Propriété Industrielle pourra être développée en cours d'activités.
Adresser C.V. détaillé + photo + prétentions à :
A.M.P. sous référence 2304/F - 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS (qui transmettra)

SONY

Sony recherche
pour sa Division Entreprises à CLICHY

assistant approvisionnements

HF

pour établir, au sein de l'équipe marketing, en liaison directe avec notre Force de Vente et les usines du Groupe, le planning des approvisionnements.
Ce poste implique donc :
- le sens du dialogue et la capacité de communiquer quotidiennement en anglais,
- l'aptitude à traiter des informations chiffrées.

Une expérience d'environ 3 ans est nécessaire, soit dans cette fonction, soit à un poste requérant les mêmes qualités.
Compte tenu de l'expansion rapide de cette Division, ce poste peut évoluer vers de plus larges responsabilités dans la fonction marketing.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à Christian de LA CHAPELLE, Directeur du Personnel, SONY FRANCE, 19 rue Mme de Sanzillon 92110 CLICHY.

média-system

La filiale française d'une **importante société internationale**, leader sur plusieurs marchés de produits de grande consommation, recherche pour son bureau d'études chargé de la définition des **EMBALLAGES ET DU CONDITIONNEMENT DES PRODUITS**

jeune ingénieur
ou technicien supérieur

Possédant une première expérience concernant les études de conditionnement.
Poste à pourvoir rapidement à **PARIS-LA DÉFENSE.**
Tous avantages sociaux d'une granda Société.
Adresser candidature sous référence CERA (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Emplois et Carrières

IMPORTANT
ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche

JURISTE
HF

Chargé des opérations de recouvrement contentieux des filiales de leasing matériel.

Ses attributions couvriront l'intégralité du traitement des dossiers. Le poste implique des contacts à tous les niveaux avec l'ensemble des intervenants.

La candidat devre justifier d'une première expérience professionnelle significative.

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous réf. 12002 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Label 94300 VINCENNES

INGENIEURS COMMERCIAUX

Cette entreprise est un des premiers groupes français d'ingénierie à vocation internationale. Son développement rapide sur des marchés porteurs l'amène à créer deux nouveaux postes d'Ingénieurs commerciaux,

ECONOMIE D'ENERGIE - Secteur tertiaire
Rattaché directement au Directeur commercial, il a la responsabilité du développement du produit "Economies d'énergie" sur toute la France dans le secteur tertiaire.
Il définit une stratégie et mène personnellement l'action commerciale auprès de la clientèle (collectivités, immeubles de bureaux, établissements scolaires. . .).
Il est de préférence diplômé de l'enseignement supérieur.
Il a acquis au minimum cinq ans d'expérience dans le génie climatique ou chez un pétrolier, et il est, si possible, familier des milieux du Bâtiment. (Réf. 3448 A)

INGENIERIE IMMOBILIERE - Réhabilitation
Dépendant du Directeur du Département, il est responsable de son action commerciale. Il détecte les affaires, les étudie et participe à la négociation des contrats de maîtrise d'œuvre.
Il valorise si possible son tempérament commercial par une formation supérieure et a au minimum quatre ans d'expérience dans le milieu du bâtiment. (Réf. 3448 B)

Compte tenu du contexte général de la Société, les perspectives d'évolution pour ces deux postes peuvent être importantes pour des éléments de valeur.
Les postes sont à pourvoir à Paris mais nécessitent de nombreux déplacements en France.
Merci d'adresser sous la référence choisie lettre manuscrite de motivation, C.V., photo et salaire actuel à

egor promotion
8 rue de Berri 75008 Paris

WATERMAN

CHEF DE ZONE EXPORT
« ORIENT »

WATERMAN S.A. est un des leaders mondiaux dans son domaine : les instruments à écrire de qualité. La Société poursuit également une politique dynamique de diversification : montres, briquets...
Pour porter rapidement le pourcentage des ventes à l'étranger de 40 à 50 % du C.A., il est créé un nouveau poste de Chef de Zone Export. Rattaché au Directeur Commercial Export, il est responsable, sur sa zone, du développement des ventes dans les pays déjà « travaillés » et de l'ouverture de nouveaux marchés.
Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement commercial supérieur. Parfaitement bilingue (anglais-français), il justifie d'une première expérience de la vente à l'étranger de produits de grande consommation (de préférence haut de gamme).
Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 423 CD à

egor
8 rue de Berri
75008 Paris

média-system

---

futur directeur commercial

MAROQUINERIE — HF

Dans ce secteur professionnel, la maroquinerie de structure artisanale, nous figurons parmi les leaders. Notre nouveau P.D.G., 34 ans, e de nombreux projets de développement et e besoin de se faire seconder, en particulier dans le domaine des ventes. Il souheite confier progressivement à un(e) jeune collaborateur(trice) l'animation et le contrôle des ventes auprès des grands magasins, le lancement d'une nouvelle ligne de produits destinés à un nouveau circuit de distribution, le développement des ventes sur certeins marchés européens. A ces responsabilités s'ajoutera la participation à la création des nouveaux modèles. Ce poste conviendrait à un(e) jeune diplômé(e) d'enseignement supérieur, eyant fait une première expérience commerciale dans une entreprise de produits influencés par la mode (habillement - accessoires. . .) et capable de grandir avec nous.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 57081 M à notre conseil - 61, Bd. Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

MANAGER
DEVELOPMENT, MARKETING AND PLANNING
EUROPE

THIS NEW APPOINTMENT PROVIDES AN OUTSTANDING OPPORTUNITY FOR AN ABLE AND RESOURCEFUL PERSON TO JOIN

« THE MANAGEMENT TEAM OF A WORLDWIDE ORGANISATION »
IN THE CONSULTING AND PROFESSIONAL SERVICES FIELD.

The successful candidate will be based in Paris and will report to a senior director of European management. The mandate will be constantly to help in the development and implementation of marketing strategies throughout Europe for existing business and the development of plans for growth outside the current base of business. The development manager will play a major role in synthesing European and territorial short and long term marketing objectives; identifying and evaluating market opportunities; initiating appropriate research; advising on the techniques, resources and criteria necessary to attain these objectives; and monitoring these plans.

Candidates probably aged around 35 should be of graduate calibre and will have gained experience in the services and marketing fields in continental Europe, possibly as a consultant with a public accounting, banking or similar background. Experience in public and press relations and the communications field in general will be valuable assets.

The ideal candidate will be fluent in English, and in one or two other major European languages. He will be used to working independently, be flexible and energetic and be willing to travel up to 50 % of his time.

Starting salary negotiable from FF 200 000; other benefits. Applications will be treated in strict confidence. Interviews will be held in Paris.

Please send resume to Régie-Presse s/ réf. n° T025404 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Importante société de prestation de services aux Collectivités et à l'Industrie (effectif 750 - CA 400 M - 20 agences en province) dont l'activité est axée sur

L'ENERGIE

filiale d'un groupe français très puissant et d'importance mondiale, recherche :

Jeune diplomé grande école

Agé de 27 ans environ et possédant 3 à 4 années d'expérience de

contrôle de gestion

et d'organisation administrative acquise dans une grande entreprise ou dans un cabinet d'Ingenieurs Conseils ou d'Audit.

Dans un premier temps, bras droit du contrôleur de gestion, il prendra en charge des missions ponctuelles très variées d'organisation pour coordonner, standardiser et harmoniser les procédures administratives actuelles des agences et mettre en place un outil de gestion faisant appel à des moyens informatiques.

Ce poste très formateur dans une société financièrement saine en pleine mutation, au sein d'une équipe de direction dynamique, permettra au collaborateur retenu d'acquérir une parfaite connaissance des rouages de la société.

Dans une seconde étape, il est appelé à prendre une responsabilité fonctionnelle ou opérationnelle importante.

Adresser CV., photo et prétentions sous réf. 2729 M à D. DANGER 65, av. Kléber - 75116 PARIS

CORT — MEMBRE DE SYNTEC



LA SOCIETE DES CENTRES COMMERCIAUX
recherche pour son service juridique

juriste d'entreprise

Il sera responsable de la gestion juridique de plusieurs sociétés et chargé d'études concernant les problèmes du groupe.

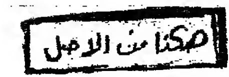
Une maitrise de droit privé (éventuellement + DEA, DES), une expérience de 3 à 5 ans en entreprise, de solides connaissances en droit des affaires et droit immobilier sont les conditions requises pour la réussite dans ce poste évolutif.

Il s'agit d'un contrat à durée déterminée d'un an qui pourra être reconduit.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest, poste à pourvoir d'urgence.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions à :
Direction du Personnel S.C.C. Boite postale 112
2 avenue Charles de Gaulle 78153 LE CHESNAY cédex





هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,83

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Paris

Etablissement financier à vocation agricole, nous contribuons à l'organisation des filières céréalières et animales et participons au développement et à la gestion d'entreprises de transformation de produits agricoles et alimentaires. En raison de l'expansion de nos secteurs d'activités, nous recherchons un

Jeune diplômé d'études supérieures

HEC, ESSEC, SUP. de CO. (option agricole) ou INGENIEUR AGRO, ENSIA

en vue de lui confier, tout d'abord, des études à caractère économique : suivi de conjoncture, études sectorielles..., puis de le faire participer à des diagnostics financiers et au développement d'entreprises industrielles.
Cette activité peut convenir soit à un **ingénieur ou économiste/financier** ayant 2 à 3 ans d'expérience acquise dans les milieux professionnels agricoles, ou agro-alimentaires et dans des fonctions à caractère financier/économique ou de développement, soit à un **débutant** ayant de bonnes connaissances en économie générale, agricole et d'entreprise.
La pratique de l'anglais est très appréciée.
Cette fonction, qui s'exerce au sein d'une équipe, implique de nombreux contacts. A terme elle offre des perspectives de carrière très intéressantes.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence 71572/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis.

Membre de SYNTEC

Responsable département toxicologie

Notre client est un groupe pharmaceutique international de tout premier plan orienté vers la recherche. Il décide de créer en France pour 1982 un nouveau département en études de toxicologie. Son responsable aura à recruter, former et animer une petite équipe de spécialistes qui mèneront en expérimentation animale des études péri- et post-natales.

Ce poste conviendrait à un médecin ou un vétérinaire ou éventuellement un diplômé d'enseignement supérieur en biologie possédant une expérience de quelques années axée sur l'animation d'une petite équipe spécialisée en études de fertilité, d'embryologie et de reproduction en général. Il est indispensable de connaître les règlements glp.

Le salaire annuel et les avantages annexes sont en fonction du niveau du poste à pourvoir. Veuillez adresser un curriculum vitae complet à Dr Helmut Neumann Management-Beratung International GmbH, Zeppelinstrasse 301, 4330 Mülheim, qui examinera votre candidature avec toute la discrétion requise.

Consultant qualité industrielle

Groupe CEGOS

Diplômé d'une grande école, cet ingénieur sera chargé, dans le cadre d'une large délégation, de mener des actions de conseil en matière d'Assurance et de Gestion de la qualité, de concevoir et animer des séminaires de perfectionnement intra et interentreprises et de lancer des cercles de qualité. Ces missions comportent de fréquents déplacements de courte durée.

Cinq à huit années d'expérience industrielle sont nécessaires, dont au moins deux impérativement dans un service spécialisé dans la gestion de la qualité. Une expérience de chef de projet, transversal à la hiérarchie, est extrêmement utile.

Sans être requises, des compétences dans les domaines C.A.O. et F.A.O. seraient des atouts supplémentaires.

Le développement de nos activités dans les domaines cités et l'implantation internationale du Groupe CEGOS offrent d'importantes perspectives d'enrichissement professionnel et d'évolution de carrière.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à G. de LIGNY, Directeur à la CEGOS
Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Cabinet International de Conseil
recherche un

DIRECTEUR MANAGEMENT CONSULTING

pour prendre en charge l'activité de conseil comptable et financier. Il sera responsable de l'animation et du développement de ce secteur d'activité (recherche de nouveaux clients, supervision des missions de conseil, direction d'une petite équipe de consultants de haut niveau).

Le candidat sera de nationalité française, âgé d'au moins 33 ans, diplômé d'une grande école et, si possible d'une business school ou d'expertise comptable. Il aura une pratique courante de la langue anglaise et aura occupé des fonctions opérationnelles importantes dans un groupe multinational. Une expérience préalable en cabinet de *conseil serait un avantage, mais n'est pas indispensable.*
La motivation, l'engagement personnel et une grande disponibilité sont des facteurs essentiels pour s'intégrer dans une équipe extrêmement performante.

Le poste est basé à Paris et des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Adresser C.V. et lettre manuscrite s/réf. 4341 à P. LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
Equipements automobile
Appareils ménagers
Radio - Téléphones
Caméras et projecteurs BAUER

recherche pour son activité
TECHNIQUES HYDRAULIQUES

son responsable technico-commercial

sera chargé de la vente auprès de nos clients français les plus importants, des composants et circuits hydrauliques développés par le groupe.

Il assurera également la coordination de l'ensemble des ventes régionales.

Le candidat souhaité sera de formation ingénieur, spécialité électrotechnique et possèdera une expérience de plusieurs *années de la vente de composants* hydrauliques. Il devra maîtriser la langue allemande.

Des déplacements fréquents en France sont à envisager.

BOSCH

Adresser CV manuscrit, prétentions et photo au Département Gestion du Personnel, 32, avenue Michelet 93404 SAINT OUEN.

Ingénieur spécialiste contrôles non destructifs....

Expliquons-nous au téléphone

Vous maîtrisez plusieurs méthodes de CND (ultrasons, radiographie, ressuage, magnétoscopie...) pour les avoir pratiquées pendant 6 ans au moins, en contrôle de fabrication, chaudronnerie ou en Centre d'Etudes en laboratoire.

Notre Responsable CND vous propose d'appliquer vos connaissances à des techniques de pointe dans le

Domaine nucléaire

Il vous invite à l'appeler les 17 et 18 février 1981 au numéro suivant : **774-84-34**

Mais si vous préférez écrire, adressez votre CV sous réf. 6145 à meg carrières, 64 rue La Boétie 75008 PARIS qui nous le transmettra.

meg carrières

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

COMPTABLE

- niveau B.P. ou B.T.S., connaissances comptabilité générale.
- Débutant accepté, libéré o.m.
- Mobilité géographique indispensable pour affectation province ou étranger après période formation à Paris.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions au Service du Personnel
DELATTRE-LEVIVIER
Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 Paris La Défense

Publicités Réunies

BANQUE PRIVÉE (Paris VIIIe)

recherche

pour animer et développer portefeuille de clientèle particulière de haut niveau :

EXPLOITANT CONFIRMÉ
classe V (30 ans environ)

Il est demandé :
– expérience bancaire de 3 ans minimum dans la fonction ;
– aptitude à démarcher clientèle de haut niveau.

Adresser C.V. et lettre manuscrite s/réf. n° T025407M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

BOSSARD CONSULTANTS

Nous sommes un des tout premiers cabinets de conseil en management (180 ingénieurs-conseils), implanté en France, Espagne, Italie, Belgique et aux U.S.A.

Nous recherchons actuellement des

JEUNES INGÉNIEURS SORTANT D'ÉCOLE
(X, MINES, CENTRALE)

pour nos activités de CONSEIL EN ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET INDUSTRIELLE.

Merci d'envoyer votre lettre manuscrite de candidature et votre C.V. à Monique LALANNE, BOSSARD CONSULTANTS, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX CEDEX.

ORGANISME MUTUALISTE
dont le siège est au
CENTRE DE PARIS
recherche

RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE

salaire annuel : 150.000 F

La fonction convient à un homme de 35 ans ayant une bonne connaissance informatique et sens des relations humaines.

ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

Connaissance parfaite
langage programmation GAP 2
Salaire annuel : 100.000 F
Matériel IBM 3.15.D.
évolution prévue IBM 38

Adresser curriculum vitae sous le n° 7.853 à le *Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ITALIENNE

produisant du « papier à entraînement continu » (listing) pour l'informatique, recherche, dans le cadre d'un programme précis de développement et d'expansion,

UN AGENT

pouvant assurer la distribution et la vente de leurs produits en France
Nous prions les candidats d'envoyer une documentation complète et détaillée sur leur organisation, donnant des précisions sur les produits traités et les zones desservies.

Adresser dossier de candidature sous la référence SP 2.471 à :

PRAXI — SOCIETA DI CONSULENZA E ORGANIZZAZIONE S.R.L. 10143 TORINO - CORSO LECCE 80

CNEH

Le Centre National de l'Equipement Hospitalier
renforce son
DEPARTEMENT ETUDES et PROTOTYPES
(Expérimentation de matériel bio-médical)
et recherche des

ingénieurs électroniciens ou électromécaniciens

ayant une première expérience en milieu industriel ou hospitalier, dans l'un de ces *domaines* : • Electronique médicale • Matériel médico-chirurgical • Equipements pour laboratoires d'analyse médicale. C'est un département récent, qui se développe fortement. La connaissance de l'Anglais sera appréciée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à CNEH
Département Etudes et Prototypes - 5 bis, rue Pérignon
75015 PARIS.

Filiale française
d'un
GROUPE INTERNATIONAL
Production et vente instruments de musique
recherche
pour son implantation en banlieue nord-est de Paris

CHEF COMPTABLE

30 ans environ

DECS

5 à 10 ans d'expérience en PMI française.
Rémunération de base : 120.000 F.

DISPONIBLE RAPIDEMENT

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence C 115 à COFINOR, 49, bd de Courcelles, 75008 PARIS.

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE,

l'une des toutes premières sociétés de conseil et de services en informatique par son développement et ses résultats, recherche

Ingénieurs et Universitaires

ayant 2 ans au moins d'expérience informatique, appliquée à la gestion industrielle.

Les candidats retenus recevront une formation aux méthodes de la société (CORIG, PAC...).
A l'issue de cette formation, ils s'intégreront dans des équipes opérationnelles intervenant en milieu industriel.

Ces postes sont à pourvoir à Paris et en province.

Envoyer C.V. et photo, sous réf. DR-MF à Michèle FARINEAU, C.G.I. - 84, rue de Grenelle - 75007 PARIS.

CGI

HAVAS CONTACT

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

SI LA VENTE A DES PROFESSIONNELS VOUS INTÉRESSE RÉELLEMENT

MICHELIN

propose à des jeunes gens même sans expérience une

CARRIÈRE DE TECHNICO-COMMERCIAL

- Vous êtes libéré des obligations militaires ;
- Votre niveau DUT - BTS - LICENCE sera apprécié et vous aidera, mais plus encore votre sens de la communication, votre goût pour les problèmes techniques, votre dynamisme.
- Après une formation rémunérée de six mois, votre responsabilité s'étendra sur un département français, et votre objectif commercial consistera à :

VENDRE NOS PRODUITS
et ASSURER UNE ASSISTANCE TECHNIQUE

- Après une période d'intégration et quelques années d'expérience, l'importance internationale du groupe vous permettra d'accéder à une situation à votre dimension en France ou à l'Etranger.



Adresser votre candidature et C.V. détaillé à :
MICHELIN
SP 33/ 9088 C4
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX



aerospatiale

1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE MATERIELS AEROSPATIAUX

La DIVISION des ENGINS TACTIQUES situés à CHATILLON SOUS BAGNEUX réalise :
- en CHIFFRE D'AFFAIRES et à l'EXPORTATION, la meilleure performance du Groupe (plus de 100 pays sont équipés de nos matériels)

Le succès de nos activités se reflète au niveau de l'augmentation constante de notre carnet de commandes. Le développement de nos affaires nous amène à poursuivre et à renforcer nos équipes d'études en offrant de nombreuses possibilités de carrière :

Nous recherchons :

Dans le cadre de notre DEPARTEMENT CONCEPTION, CALCULS ET SIMULATION

ingénieurs grandes écoles
ENSAé - ECP - ENSTA - ENAC

Débutants ou maxi 2 à 3 années d'expérience.

Les candidats retenus se verront confier des travaux de conception, sur programmes en développement et avant-projets nouveaux dans le domaine du guidage, du pilotage et du calcul de performances avec applications de techniques numériques récentes.

ingénieurs électroniciens de haut niveau
ESE - ENSERG - ENST - ECP - ENSAé

Débutants ou maxi 2 à 3 années d'expérience.

Les cnadidats retenus devront effectuer des travaux de mise au point, d'équipements destinés au vol fonctionnant en temps réel.
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais
- Etre libéré des obligations militaires.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo à no 87487 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

En passant par l'usine trois jeunes ingénieurs...

Trois jeunes ingénieurs s'en allaient, à leur sortie de l'X, des Mines ou de Ceotrale, vers des usines de province. Ils avaient décidé de rejoindre un grand groupe qui leur faisait confiance. Désireux de commencer par le commencement, par l'usine, la technique bien sûr, mais aussi les coûts, l'environnement et encore plus les hommes. Ces hommes auprès desquels ils apprendraient la réalité du quotidien. Ces hommes auxquels ils apporteraient les nouvelles technologies mais aussi leur joie de vivre, leur enthousiasme.

Dans quelques années, ces trois jeunes ingénieurs poursuivront leur route et changeront de métier pour accomplir leur projet personnel, parce qu'ils auront inventé le futur de notre groupe qui vient être dans les gagnants de la prochaine décennie. Co-optés au départ par leurs anciens, ils se seront épanouis en dirigeants et peu à peu abandonneront leur chère technique pour le management, comme on dit maintenant.

Mais dès aujourd'hui, les ingénieurs qui veulent s'en aller réussir en usine prennent la peine d'écrire aux conseils en recrutement de Sirca sous la référence 814 536M. Nous les en remercions. A bientôt.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE DU SECTEUR PARA-PETROLIER
recherche pour son Secrétariat Général

1 JEUNE CADRE FINANCIER

LE POSTE :
Intégré dans une équipe chargée de promouvoir et d'assurer la gestion financière de la Société et de ses filiales à l'étranger, vous participerez aux prévisions de trésoreries du groupe, au montage et au suivi des crédits (équipements exportation, pré-financement) et à la préparation des dossiers d'assurance COFACE etc...

VOTRE PROFIL :
Vous êtes diplômé HEC, ESSEC, ESCP ou SCIENCES PO. (ECO FI) et vous possédez une première expérience acquise dans une Société à vocation internationale ou une Entreprise de Travaux Publics Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise écrite et parlée.
Le poste est à pourvoir au Siège à PARIS mais vous êtes disponible pour effectuer de courtes missions à l'étranger.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 3850, à P.LICHAU SA, BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ELECTRONICIENS
GRANDES ECOLES

Débutants ou avec première expérience intéressés par les domaines des FAISCEAUX HERTZIENS et des LIAISONS SPATIALES pour ses laboratoires d'études et ses groupes d'essais.

- Antennes ;
- hyperfréquence ;
- conception de circuits ;
- conception et essai de systèmes de télécommunications ;
- interfaces transmission téléphonie.

Larges perspectives d'évolution de carrière.

Ecrire avec curric. vitae détaillé, photo et prétentions à THOMSON C.S.F., Service recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.



équipée d'ordinateurs IBM 3031 et de réseaux de télétraitement

recherche pour son Département Informatique plusieurs

analystes-programmeurs

Diplômés de l'enseignement supérieur - maîtrise ou DUT - Les candidats retenus, débutants ou expérimentés, auront une connaissance suffisante de COBOL dans un environnement IBM de préférence.

Pour certains postes, l'expérience de la réalisation de transactions T.P. en Assembleur IBM pourra départager les candidatures.

A leur entrée dans la banque, les candidats recevront la formation nécessaire pour utiliser les outils évolués mis à leur disposition.

Statut bancaire.

Envoyer lettre de motivation, C.V. photo et prétentions sous référence 2244-M à

STRUCTURES
31 Av. de l'Opera, 75001 Paris

Filiale Française d'un Groupe Multinational Américain recherche :

UN DIRECTEUR administratif et comptable

Pour :
- assumer la responsabilité de l'ensemble des comptabilités générales de quatre sociétés (bilan et déclarations fiscales inclus)
- assurer la gestion financière de ces sociétés.
- résoudre les problèmes administratifs de tout ordre.
  - . niveau DECS
  - . Expérience confirmée des deux systèmes de comptabilité générale français et anglo-saxon
  - . Lieu de travail : Champs Elysées.

Adresser photo et C.V. à P.LICHAU SA, s/réf. 2584, BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transm.

---

directeur de nos filiales du Sud-Ouest (réf. 3920 LM)

Affaire d'études techniques (1000 personnes - 10 agences), nous apportons notre savoir-faire aux entreprises françaises de pointe.
Agé d'au moins 40 ans, ingénieur diplômé (Mines, Sup Aéro, plus IAE ou ICG par exemple), vous avez dirigé une unité décentralisée, par exemple dans l'ingénierie, et avez coordonné et contrôlé l'activité d'au moins 150 personnes.
Nous cherchons le patron de nos filiales du Sud-Ouest. Vous gérez et développez nos affaires, animez vos équipes techniques (200 personnes) et en contrôlez l'activité. Vous êtes aidé par l'état-major du siège.
Bien sûr, vous avez l'habitude de travailler avec l'informatique et parlez bien l'anglais.

Nous sommes un groupe financier et immobilier puissant. Notre activité immobilière est répartie sur onze directions régionales. Nous cherchons

deux responsables comptables HF
- **l'un pour Paris proche banlieue Nord** (réf. 3940 LM)
- **l'autre pour Marseille** (réf. 3941 LM)

Sous l'autorité du directeur régional et assisté d'une dizaine de personnes, il(elle) gère la comptabilité de l'ensemble des programmeurs immobiliers (1400 logements en moyenne par an par direction régionale) : comptabilité générale et analytique, trésorerie, bilans et comptes d'exploitation mensuels, rapports d'activité, etc., en liaison avec un centre informatique extérieur.
C'est une excellente opportunité pour un cadre comptable de 33 ans minimum, ayant déjà fait la preuve de ses compétences techniques et de ses talents d'organisateur et d'animateur. Les possibilités d'évolution au sein du Groupe sont réelles.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire sous la référence correspondante.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE · 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

FINANCIAL CONTROLLER
Ouest de la région parisienne

La filiale française d'une société multinationale dans l'aéronautique recherche un « Financial Controller ».

Dépendant directement du Directeur Général, il aura comme première responsabilité de créer la fonction de « Financial Controller », de mettre en place les procédures de « reporting » et d'embaucher le personnel nécessaire.

Dirigeant l'ensemble de la fonction financière de l'entreprise, il devra travailler en liaison directe avec les Etats-Unis, contrôler l'établissement du reporting et la préparation des budgets et superviser la préparation des déclarations fiscales. Il coordonnera la comptabilité analytique, la fixation des prix de vente et la gestion de la trésorerie.

Le poste convient à un candidat de préférence diplômé d'une grande école commerciale possédant en plus au minimum le D.E.C.S. Après avoir commencé sa carrière comme auditeur dans un cabinet anglo-saxon, il aura complété cette première expérience par quelques années à un poste similaire dans une société multinationale ayant une activité de production.

Agé de 30 ans minimum, de nationalité française, mais possédant une très bonne connaissance de la langue anglaise parlée et écrite, il devra avoir une bonne connaissance de la fiscalité française, de la comptabilité anglo-saxonne et un bon sens des relations humaines lui permettant de s'intégrer dans une société à forte croissance. La connaissance d'une autre langue européenne sera un avantage.

La rémunération est attrayante et fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae et leurs prétentions sous la référence 860 à :

Monsieur V.W.H. Greenway, Partner,
523, Avenue Louise, Bte. 30,
B-1060 - Bruxalles, Belgique.

Discrétion assurée.
Les entretiene auront lieu à PARIS.

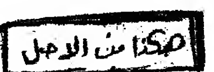
JEUNE DIPLOME-E (ESC, LICENCE... + 1ère expérience)

étudier, conseiller, rédiger.

Nous intervenons en qualité de Conseil auprès des DIRECTIONS DE PERSONNEL et d'ENTREPRISES, pour les aider à résoudre des problèmes inhérents à la croissance de leur Société. Un marché porteur, une politique commerciale basée sur un service élaboré, la recherche de nouveaux produits et un équipement moderne nous ont permis de parvenir aux premiers rangs de notre profession. Notre développement et nos objectifs nécessitent l'intégration régulière de nouveaux collaborateurs. C'est pourquoi nous recherchons à présent un(e) jeune diplômé(e). Son rôle : étudier les problèmes de notre clientèle et le conseiller ; lui apporter une aide efficace au niveau de la communication écrite (textes à vocation publicitaire). Son profil : diplômé(e) d'Enseignement Supérieur avec une première expérience professionnelle, si possible commerciale. Ses aptitudes : une parfaite maîtrise de la langue française et un bon style, un esprit rigoureux et précis, un intérêt certain pour la vie de l'entreprise et les phénomènes économiques, le goût des contacts et de la communication à tous niveaux. Une formation complète est prévue. Le poste est basé à Paris.

Pour un premier contact, adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2479 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS, QUI TRANS.



هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes un important groupe français de sociétés de négoce et de distribution — C A 3 Milliards — aux activités diversifiées, en pleine expansion *et mutation. Nous recherchons pour la société mère (Paris 8è) dont l'activité concerne le négoce de*

produits énergétiques
CHEF SERVICE JURIDIQUE *HF*

Licence ou Maitrise de Droit privé · Option Droit des affaires · et plusieurs années d'expérience professionnelle.

Principales responsabilités : Droit des sociétés et Droit des affaires (préparation des assemblées), gestion des assurances des sociétés, contentieux, immobiliers, etc ...

Sur le demande du Directeur Administratif et Financier dont il dépend, le Chef du Service Juridique, qui dispose d'une équipe de 4 personnes est amené à intervenir aurpès des diverses sociétés du groupe, soit directement, soit à titre de conseil de le hiérarchie.

Ce poste comportant des responsabilités importantes et extrêmement variées, au sein d'un groupe très dynamique, s'adresse à un cadre d'environ 35 ans capable de participer, de faire preuve d'ouverture et d'imagination.

Ecrire avec CV., photo et prétentions sous réf. 2728 BM
Melle D. DANGER
65, avenue Kléber - 75116 PARIS

CORT — *MEMBRE DE SYNTEC*

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

conçoit et réalise des équipements indispensables à la recherche et l'exploitation pétrolières.
Utilisés partout dans le monde pour l'acquisition et l'interprétation de données géophysiques, ces « outils » intègrent des développements technologiques avancés dans diverses disciplines scientifiques.
Nous souhaitons renforcer une unité de recherche-développement chargée de concevoir et de réaliser des matériels de perforation à charges creuses pour l'industrie du pétrole et nous recrutons pour cela un

INGENIEUR PYROTECHNICIEN

De formation mécanique avec une spécialisation «poudres et explosifs», il a au moins 5 ans d'expérience des problèmes de perforation à charges creuses, acquise en entreprise industrielle ou dans l'armement.
Il a si possible déjà animé une équipe de recherche.
Sa première affectation débouchera rapidement sur la responsabilité d'un programme de développement. Sa réussite et la compétence qu'il saura y démontrer lui permettront d'évoluer ensuite vers de plus larges responsabilités techniques et hiérarchiques.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un CV détaillé, sont à adresser, sous réf. 8 102, à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART

HAVAS CONTACT

Nous sommes à LA DÉFENSE.
Nous faisons partie d'un important groupe industriel.
Nous proposons une fonction

D'AUDIT A UN DUT OPTION FINANCE COMPTABILITÉ.

Notre candidat aura une expérience de 2 à 3 ans, dans le domaine de la révision des comptes, acquise dans un cabinet d'expertise comptable ou dans un service d'inspection comptable d'une grande entreprise industrielle.

Mission : intégré au sein d'une équipe, il devra mener des actions portant sur l'analyse de circuits administratifs à caractère financier et comptable et l'analyse de comptes.

Des déplacements fréquents de courte durée dans nos Établissements et filiales (France et Étranger) sont à prévoir.

Des aptitudes à la rédaction sont exigées.
Poste assimilé cadre mais perspectives d'évolution pour candidat de valeur.

Rémunération attrayante.
Accès direct R.E.R.
Horaire variable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + prétentions, sous la réf. *70.880 M*, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

---

banque

Banque Privée, Paris recherche pour son **DEPARTEMENT FINANCIER.**

attaché commercial clientèle privée de haut niveau

Mission : • développement de cette clientèle • participation à la conception et à la mise en place de produits orientés vers la gestion de patrimoine.

Profil souhaité : • 32 ans minimum • formation supérieure type grande Ecole de Commerce • expérience indispensable de plusieurs années dans la fonction • bon contact commercial, esprit imaginatif • poste évolutif. *(Réf. 138-M)*

adjoint(e) au responsable clientèle institutionnelle

Mission : • responsabilité administrative de cette clientèle • participation au placement des emprunts obligataires • participation à l'élaboration et à la commercialisation de nouveaux produits.

Profil souhaité : • 30 ans minimum • formation bancaire (B.P.) ou Ecole de Commerce • expérience indispensable des Titres et de la Bourse, et si possible de la clientèle institutionnelle • esprit méthodique doublé d'un bon contact commercial • poste évolutif. (Réf. 139-M)

Envoyer C.V. et prétentions sous référence correspondante à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 12 RUE D'HAUTEVILLE 75010 PARIS

---

hutchinson-mapa

recherche plusieurs

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(X, MINES, ECP, A.M., SUP'ELEC)

Débutants ou ayant déjà une première expérience industrielle. Différents postes sont à pourvoir dans les usines du Groupe, y compris l'Allemagne, l'Espagne et l'Afrique du Sud, dans les domaines suivants :

- METHODES - BUREAU d'ETUDES
- DEVELOPPEMENT PROCEDES (spécialiste des Automatismes)
- DEVELOPPEMENT PRODUITS
- INDUSTRIALISATION PRODUITS NOUVEAUX
- ETUDES d'INGENIERIE
- ENTRETIEN-MATERIEL
- FABRICATION

De bonnes connaissances en ANGLAIS, le goût du travail en équipe sont indispensables.

La diversité du Groupe offre de réelles chances de carrière.

Adressez lettre manuscrite précisant le poste retenu, avec curriculum-vitae, prétentions et photo à HUTCHINSON MAPA - référence 16 M - Direction du Personnel - 2, rue Balzac - 75008 PARIS.

rscg carrières

---

aerospatiale

1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE MATERIELS AEROSPATIAUX

La DIVISION des ENGINS TACTIQUES située à CHATILLON SOUS BAGNEUX *réalise :*
- en CHIFFRE D'AFFAIRES et à l'EXPORTATION, la meilleure performance du Groupe (plus de 100 pays sont équipés de nos matériels)

Le succès de nos activités se reflète au niveau de l'augmentation constante de notre carnet de commande. Le développement de nos affaires nous amène à poursuivre et à renforcer nos équipes d'études dans un esprit d'innovation, de réalisme et de rigueur.

Nous recherchons pour notre DEPARTEMENT «ETUDE DES TECHNIQUES ELECTRONIQUES ET ELECTRO-OPTIQUES»

un ingénieur de haut niveau

EP - ESE - ENST - ENSERG

· Débutant ou 2 à 3 ans d'expérience maximum.

Le candidat retenu *se verra confier, dans le cadre du développement* d'un important programme d'étude sur l'Imagerie :
- l'étude de systèmes de poursuite automatique par traitement des images visibles en infra-rouge
- définition des algorithmes de recherche et de poursuite automatique de cibles terrestres et aériennes
- conception des dispositifs de simulation à imageries numériques et physiques
- optimisation des traitements de l'image pour des senseurs optroniques et des processeurs temps réel embarqués sur missile.

Expérience ou formation adaptée dans le domaine du traitement du signal.

Esprit d'initiative et de curiosité.

Ecrire avec C.V. détaillé + photo à No 87.736, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

jeunes ingénieurs

ECONOMIES D'ENERGIE

Nous sommes en France une des premières entreprises d'exploitation thermique. Notre activité est un domaine de pointe et cependant nous croyons encore aux énergies classiques : pétrole et charbon. Nous recherchons des jeunes diplômés de grandes écoles telles que : CENTRALE, ARTS et METIERS, ENSAI, ESME-SUDRIA, ECOLE VIOLET. Ils se verront confier dans l'immédiat, l'étude d'installations de chaufferies, des estimations de travaux, des visites de chantiers, ou des responsabilités sur certains secteurs géographiques. Ils auront aussi des contacts avec les clients existants. Ce type de poste implique de nombreuses responsabilités effectives et une évolution de carrière très motivante.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 183 M à notre conseil, 61, Bd. Haussmann - 75008 PARIS. Les dossiers seront transmis directement à notre client.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

PHILIPS Data Systems

recherche pour son centre technique de MARNE-LA-VALLÉE

UN INGÉNIEUR diplômé en électronique

La mission du candidat consistera à concevoir, adapter, développer les méthodes et les moyens de dépannage de sous-ensembles d'ordinateurs.

Le candidat devra posséder :
- le sens des relations.
- de bonnes connaissances de l'anglais.

Expérience souhaitée mais non indispensable pour candidat de valeur.

Notions d'allemand appréciées.

Adresser curric. vitae manuscrit avec photo et prétentions à M. J.-P. FRÉCHET - PHILIPS DATA SYSTEMS, boulevard de Courcerin, CROISSY-BEAUBOURG, 77200 TORCY (MARNE-LA-VALLÉE).

CREATEX-JEUNESSE KORRIGAN CLUB MEDITERRANEE JAF

RODIER

Nous recherchons le(la)

directeur(trice) de notre chaîne magasins Soldes

Elle existe, elle est à développer.

Ce doit être un animateur Commercial avec une expérience réussie dans ce type de ventes, ou dans la distribution moderne.

Ecrire avec C.V. détaillé à M. Chermat.
RODIER
11, BOULEVARD DE LA MADELEINE - 75001 PARIS

P.M.E. Electronique en plein développement (100 personnes) située banlieue sud, doit renforcer son encadrement dans plusieurs secteurs.
Pour la mise en place d'un nouveau système informatique fin 1981, elle recherche un

RESPONSABLE D'ORDONNANCEMENT INTERNE

FONCTIONS : En relation directe avec la direction générale et en liaison avec le service informatique. Il aura à définir les procédures d'exploitation.
PROFIL DU CANDIDAT :
Age minimum 30 ans. Maîtrise de l'organisation au niveau des fonctions : approvisionnement, gestion des commandes, gestion des stocks (15.000 articles), etc. Expérience de mise en place informatique (temps réel, base de données). Sens des relations humaines. Anglais souhaité. Expérience technique en interconnexions et micromécanique appréciée.
POSSIBILITÉ D'ÉVOLUTION RAPIDE vers de plus larges responsabilités en fonction des compétences.
Prière d'envoyer C.V., photo, lettre manuscrite s/réf. 5.123, à :
M. BRUNNER, Service de Personnel,
c/o PRESSE ET PUBLICITÉ
7, rue de la Michodière,
75002 PARIS, qui transmettra.
Réponse assurée.

GROUPE FRANÇAIS DE DIMENSION INTERNATIONALE
7 milliards C.A. (Paris)
recherche un

GESTIONNAIRE DE CREDIT CLIENTS

Votre mission sera double :
- jouer un rôle majeur à l'intérieur d'une équipe de gestionnaires de comptes clients de la Société : définition de la politique de crédit, suivi de son application par les services commerciaux, mise en œuvre des procédures de recouvrement...
- seconder le Chef du Service Financement, dont vous dépendrez, dans les travaux d'analyse financière.

Votre formation de Grande Ecole de Gestion et votre expérience de Gestionnaire confirmé de crédit clients vous permettront d'assurer pleinement les deux volets de la fonction. Par ailleurs, une bonne connaissance d'un système informatisé de gestion en temps réel vous permettra de participer à la mise en place de nos nouvelles applications.

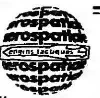
Adressez votre dossier de candidature sous référence 2918 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS



aerospatiale

1ER CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE MATERIELS AEROSPATIAUX

La DIVISION des ENGINS TACTIQUES située à CHATILLON SOUS BAGNEUX réalise : — en CHIFFRE D'AFFAIRES et à l'EXPORTATION, la meilleure performance du Groupe (plus de 100 pays sont équipés de nos matériels).

Le succès de nos activités se reflète au niveau de l'augmentation constante de notre carnet de commande. Le développement de nos affaires nous amène à poursuivre et à renforcer nos équipes d'études en offrant de nombreuses possibilités de carrière.

Nous recherchons :

Dans le cadre de nos DEPARTEMENTS SYSTEMES ELECTRONIQUES

ingénieurs électroniciens de haut niveau

ESE - ENSERG - ENST - ECP - ENSAé

Débutants ou maxi 2 à 3 années d'expérience.

Les candidats retenus devront :
- participer au développement de systèmes d'armes nouveaux
- concevoir et mettre au point des équipements d'avant-garde dans des domaines très variés tels que :
  - Electronique
  - Informatique
  - Radio-électricité
  - Optique
  - Infra-rouge, etc...
- Connaissance de la langue anglais appréciée
- Libéré des obligations militaires.

Ecrire C.V. détaillé + photo et prétentions à No 87728, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS cedex 01, qui transmettra.

Que vous ayez opté pour le commercial après des études d'ingénieur ou que vous ayez acquis une expérience industrielle après votre sortie d'une grande école de commerce nous importe peu, pourvu que vous totalisiez une dizaine d'années d'expérience, de préférence dans l'électromécanique. Vous devez être à la fois l'animateur, le gestionnaire, le promoteur, bref le

«PATRON» d'un département technico-commercial

dont l'équipe (fiable) attend un homme compétent sur le plan humain, commercial et technique, capable d'imaginer des solutions crédibles face aux clients. Vous aurez à prendre en charge plusieurs lignes de produits et vous pourrez vous épanouir au sein d'une entreprise qui progresse à un rythme inhabituel dans le secteur de la régulation et des instruments de contrôle. L'anglais nous paraît indispensable.



Nous avons confié la recherche à IPPA, 67, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 38 209/M.



recherche pour sa division Mesures

INGENIEUR CHEF DE PRODUITS

Référence A

Il aura en liaison avec le service marketing, à définir les produits nouveaux et à en assurer la promotion des ventes.
Une formation technique électronique est indispensable. La connaissance du marché de l'instrumentation de mesure est nécessaire.

INGENIEURS OU AGENTS TECHNICO COMMERCIAUX

Référence B

Ils auront la responsabilité de la vente de matériels d'instrumentation de mesure dans la région parisienne.

Une expérience de quelques années dans la promotion de matériels électroniques est indispensable.

INGENIEURS ETUDES

Référence C

(Grandes Ecoles : E.S.E. - E.N.S.E.R.G. - E.N.S.E.T. - I.N.S.A.)...
2 débutants connaissances électronique, analogique et logique.
1 confirmé, 4 à 5 années d'expérience, pratique des micro-processeurs (6800) nécessaire.

Envoyer C.V. + prétentions en précisant la référence du poste choisi à :
ADIP - M. J.F. PINLAUD - BP 301 - 75624 Paris cédex 13



Importante société affiliée à un des premiers groupes industriels mondiaux

recherche

LE RESPONSABLE de son SERVICE TRANSPORTS

Depuis plus de 10 ans dans les transports terrestres, c'est un gestionnaire (si possible diplômé d'École Commerciale), un animateur (il devra diriger 90 personnes), et un homme rompu aux négociations relatives aux transports et aux stocks.

- Expérience : affrètement routier national et international, douane et transit, gestion de dépôts.
- Bonne connaissance de la langue allemande indispensable.

Ecrire avec C.V. sous référence 12111 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94300 VINCENNES

CMC FRANCE — SYSTEMES D'INFORMATIQUE REPARTIE

recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Si vous êtes passionné par la PROGRAMMATION SYSTEME sur MINIS et MICROS,
Si vous êtes dynamique, ambitieux, curieux des technologie d'avant garde, si vous avez de bonnes bases d'anglais, venez rejoindre notre équipe de Recherche et Développement qui étudie et réalise nos produits futurs dans notre centre de R & D situé à MAUREPAS (Yvelines) en bordure de la forêt domaniale.

Envoyer C.V. et prétentions à : CMC France Réf.J.P.G.
- BP 128 - 78312 MAUREPAS Cédex

SOCIÉTÉ PHARMACEUTIQUE FRANÇAISE de premier plan propose à JEUNES UNIVERSITAIRES

Pharmaciens, titulaires maîtrise biologie ou physiologie (libérés des Obligations Militaires).

de s'intégrer à son équipe de visite médicale, l'une des plus performantes en France, et d'apporter aux médecins praticiens une information pertinente sur des produits de haute qualité.

Poste disponible avec résidence à Bayonne, Besançon, Bordeaux, Laon, Niort, Paris, Rennes, Strasbourg.

Les candidats retenus, après sélection rigoureuse, bénéficieront d'une formation au siège social à Paris, puis dans leur région d'affectation.

Cette formation initiale sera poursuivie par un approfondissement constant des connaissances, offrant ultérieurement des possibilités de promotions internes.

Envoyer curriculum vitae, photo récente et lettre manuscrite sous référence n° T 025400 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE FIDUCIAIRE DE FRANCE

recherche pour PARIS et RÉGION PARISIENNE

chefs de mission CONFIRMÉS

pour assurer la responsabilité d'importantes missions d'audit nationales et internationales (anglais professionnel courant).

collaborateurs

ayant quelques années d'expérience en cabinet pour être responsable de missions d'expertise comptable et de commissariat aux comptes dans PME.
Nous donnons une formation technique importante et des possibilités d'avenir pour des candidats dynamiques.

Adresser C.V., photo et prétentions à
FIDEX PARIS
18 bis rue de Villiers
92300 LEVALLOIS PERRET



Le Groupe bancaire **crédit universel** souhaite intégrer quelques

JEUNES DIPLOMES ESSEC, ESCP, EDHEC, ET GRANDES ECOLES DE GESTION

Débutants dans la vie professionnelle, vous recherchez avant tout l'opportunité de prouver vos capacités à assumer des responsabilités de direction d'agence.
Volonté d'entreprendre, tempérament décideur, dynamisme commercial et rigueur de gestionnaire sont les atouts de votre réussite.

Pour recevoir, par retour, un dossier d'information sur cette offre faites nous connaître les raisons qui vous amènent à rechercher une telle opportunité.

Groupe du Crédit Universel
- Recrutement Agences,
152 Bld Haussmann. 75008 PARIS

BANQUE ÉTRANGÈRE CHAMPS-ÉLYSÉES

recherche

- ADJOINT RESPONSABLE DU PERSONNEL
  - Gradé 5 à 6 ans d'expérience.
  - Gestion du personnel.
  - Comptabilité, paie.
  - Relations administratives.

Téléphoner au : 256-11-58.

Le département Education de CONTROL DATA France recherche

PROFESSIONNELS DE L'INFORMATIQUE HF

Vous êtes un jeune professionnel de l'informatique et vous avez une formation supérieure (maîtrise, DUT ou équivalent), une expérience de 2 à 3 ans en informatique de gestion, une bonne pratique de COBOL et/ou ASSEMBLEUR sous DOS. **Vous êtes personnellement convaincu que les méthodes traditionnelles de formation ont évolué et que l'avenir appartient à des formules individualisées du type de l'enseignement assisté par ordinateur (PLATO).**

CONTROL DATA vous offre la possibilité d'exercer une

fonction de formateur dans son département Education

Les postulants auront pour mission :
- l'animation de cours (initiation à l'informatique, langages BASIC, ASSEMBLEUR, GAP et concepts de base de la gestion),
- l'animation de séminaires,
- le développement de nouveaux cours multimedia pour l'enseignement individualisé assisté par ordinateur PLATO

Adresser C.V. à CONTROL DATA, Service Recrutement, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.



UNE GAMME COMPLÈTE DE SYSTÈMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES

GROUPE SG2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION
5000 personnes, 56 Agences en France, 16 Filiales à l'étranger.

SG 2 offre postes de

- **Chefs de Projets**
- **Ingénieurs Concepteurs**

pour conduite de projets sur mini-ordinateurs et développement de produits.

Les candidats devront posséder un esprit d'initiative, un goût réel pour les contacts extérieurs et le dynamisme et les compétences nécessaires à l'encadrement d'équipes techniques.

HAVAS CONTACT

Adresser C.V. et prétentions sous référence JPC/ à SG 2
12-14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

En Savoie toute l'année ! et des chiffres, des chiffres !

Et oui, toute l'année en Savoie. Pour devenir l'homme du pilotage économique d'une usine à taille humaine. Vous auriez la responsabilité de tout le système de contrôle et d'alerte de l'unité : budgets, CAE, compta. générale, statistiques. Adjoint Administratif du Directeur, vous deviendriez son «homme des chiffres» qui aide les autres membres de l'équipe à apprécier les projets en termes de rentabilité et à apprécier les conséquences économiques de leurs décisions.

Vous réussirez dans ce poste si vous êtes un gestionnaire capable de descendre jusqu'au dernier détail opératoire et de prendre de la hauteur de vues. Opérationnel, comme vos collègues en charge de cette usine, vous devez dialoguer avec tous, de tout niveau, ce qui suppose évidemment des qualités relationnelles, voire pédagogiques, mais aussi le goût de la technique pour appréhender «sur le tas» le vécu derrière la nécessaire abstraction de vos chiffres.

Vous comprenez que ces responsabilités nécessitent une expérience d'une dizaine d'années dans une industrie bien gérée ou dans un cabinet d'audit anglo-saxon. La réussite dans ce poste peut vous ouvrir d'autres possibilités dans le groupe mais cette fois, ailleurs qu'en Savoie. Nous pourrons en reparler dans quelques années. Par contre, c'est dès maintenant qu'il faut écrire aux conseils en recrutement de Sirca sous la référence 814 537M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

Une société renommée de produits cosmétiques, filiale d'un important groupe français en expansion rapide, recherche

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Il animera et coordonnera le service «études» (3 personnes). Il dialoguera avec les services utilisateurs et assurera la liaison avec l'Exploitation.
Il devra être apte à seconder le chef du service informatique. Il sera intégré dans une équipe développant des applications sur IBM 3/15-D et IBM 34.
Ce poste offre de réelles perspectives d'avenir pour un candidat ayant de solides connaissances techniques, notamment en télétraitement.
Lieu de travail : Banlieue Ouest, proximité Défense.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 2966 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

négocier les achats, c'est bien, en plus, vendre ses idées : c'est mieux

Vous réussissez depuis quelques années une première expérience commerciale grâce surtout à vos talents de négociateur mais aussi à votre curiosité. Ce premier job vous permet de « vivre » (enfin...) concrètement votre bonne formation supérieure (EDHEC, ESC, par exemple).
Nous vous proposons l'étape suivante.

chef de produit — 100 000 F/an +

de notre centrale (Lille), vous allez :
- analyser les ventes des magasins (30 hypermarchés), le marché national et international ;
- établir les gammes de produits ;
- négocier et faire respecter les engagements des fournisseurs ;
- et surtout « vendre » vos produits (et vos idées...) aux hommes de magasin.

Vous avez une forte personnalité et allez prendre une large autonomie grâce à vos initiatives et à une certaine disponibilité géographique (déplacements fréquents mais ponctuels). Nos moyens de gestion performants et notre structure souple vous laissent envisager de larges possibilités d'évolution. Relevez-vous le gant ?

Notre consultant, J.M. ROUSSEAU, vous remercie de lui écrire (réf. 265 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
2, RUE G.-DE-CHATILLON - 59000 LILLE
PARIS - LYON - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

GIXI

Filiale d'Ingénierie informatique du groupe CISI, poursuit son expansion dans les domaines

Automatisme et Robotique

et recherche

Réf. A - deux ingénieurs d'affaires

Ces ingénieurs auront une formation Grande Ecole, une expérience de trois à cinq ans en informatique industrielle incluant une fonction de chef de projets. Ils seront intégrés dans une équipe d'études et d'avant-vente et seront chargés :
- de la réalisation de propositions techniques et commerciales ;
- d'études d'architecture de systèmes ;
- de négociations à haut niveau en France et à l'étranger.

Réf. B - cinq ingénieurs expérimentés

Ces ingénieurs auront une formation Grande Ecole, une expérience de deux à trois ans en informatique industrielle
Ils seront associés à la réalisation de projets informatiques importants incluant la fourniture des matériels et des logiciels et utilisant des techniques très avancées
Après une expérience réussie d'un an environ, ces ingénieurs pourront prendre la responsabilité technique et financière de projets clé en main.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à
GIXI Ingénierie Informatique
Avenue de la Baltique. B P. 110, 91944 LES ULIS Cedex

ingénierie informatique

Emplois et Carrières

---

aerospatiale

engins tactiques

1er Constructeur Européen de matériels aérospatiaux

Le DIVISION des ENGINS TACTIQUES située à CHATILLON SOUS BAGNEUX réalise :
· en CHIFFRES D'AFFAIRES et à l'EXPORTATION, la meilleure performance du Groupe
(plus de 100 pays sont équipés de nos matériels)

Le succès de nos activités se reflèra au niveau de l'augmentation constante de notre carnet de commande. La développement de nos affaires nous amène à poursuivre et à renforcer nos équipes d'études,

Nous recherchons dans le cadre du
DEPARTEMENT COMPOSANTS ELECTRONIQUES

1 INGENIEUR ELECTRONICIEN CONFIRME

Expérience indispensable de 3 à 5 ans dans le domaine des composants électroniques digitaux.

Ce collaborateur devra :
- Participer à la rationalisation de l'emploi des composants électroniques digitaux sur les materiels de la Division.
- Assurer le suivi des évolutions technologiques.

QUALITES REQUISES
- Expériance de laboratoire d'études électroniques, analogiques et numériques
- Formation complémentaire appréciée dans la domaine de la physique du solide et de la chimie.
- Très bonne maîtrise de l'anglais (lu et parlé)
- Nombreux contacts avec les fabricants.
- Dynamisme et curiosité.
- Liberé des obligations militaires.

*Ecrire avec CV détaillé + photo à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01,
qui transmettra sous référence No 87730*

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE DE PREMIER PLAN
recherche
pour son service d'études économiques à Paris

ÉCONOMISTE
HF

Pour contribuer au suivi conjoncturel des principaux secteurs de l'industrie.
Il participera également aux études menées sur des secteurs particuliers et à l'analyse de la situation économique des différentes régions françaises.
Une première expérience est exigée.

*Envoyer Curriculum vitae et prétentions sous réf. 11354 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel - 94300 VINCENNES*

Spontex

recherche

Adjoint au chef du service informatique

Ses missions :
Responsable plus particulièrement de la partie "Etudes", il devra définir et concevoir les applications de gestion de l'Entreprise orientées dans une très large mesure Temps Réel.
Il aura à encadrer des équipes de réalisation.

Son profil :
- Formation Ingénieur ou Universitaire Supérieur,
- Expérience de 2 à 5 ans en qualité de Chef de Projet,
- Connaissances DOS/VS, CICS et si possible DL1,
- Expérience de la Gestion de Production,
- Connaissance souhaitable de l'IBM 4331.

Lieu de travail : **BEAUVAIS (Oise).**

Adresser C.V., photo et salaire actuel, sous réf. 43.04/AI/34B à ADEQUATION, 62/64, av. Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE COMMERCIALISANT SES PRODUITS
recherche

2 RESPONSABLES

ANIMATION DU RÉSEAU DES VENTES SUR LE TERRAIN

1 Basé région parisienne
1 Basé région lyonnaise

Ces bases pouvant être modifiées ultérieurement.
Déplacements 4 jours par semaine.
Evolution possible vers fonctions chef de produit.
Classification cadre.
Les candidats retenus auront 30 ans minimum.
Une connaissance des secteurs vente loisirs et/ou négociants meubles.
Une expérience de la vente est indispensable.
La formation souhaitée est :
E.S.C. ou niveau par formation continue.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à
C.E.A.E.T.
7-11, rue de l'Yvette - 75016 PARIS.

Important groupe métallurgique européen, siège à Düsseldorf crée, au sein de sa filiale française (92) en plein développement, un service export et recherche une

ASSISTANTE TRILINGUE
Anglais - Allemand Français

Dépendant du Directeur Export, elle aura outre une mission classique d'assistanat, la responsabilité de l'établissement, la gestion, et le suivi des dossiers à l'exportation. Ce poste très autonome et relationnel conviendrait à une candidate de formation supérieure, Sup de Co, BTS,... option commerce international possédant une solide expérience d'un service export.
Écrire avec C.V. détaillé à
Solange MONTEIL



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.
Conseils en ressources humaines depuis 1959.

FILIALE D'UNE SOCIÉTÉ ANGLAISE
recherche

SON FUTUR NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Agé de 28 ans minimum ;
- bilingue anglais-français ;
- formation et expérience en vente et finance sont indispensables ;
- la préférence sera donnée à un entrepreneur connaissant le marché français des produits de consommation.

Taille de la Société : plus ou moins 6 millions de francs de C.A.

Si vous désirez plus d'informations sur la société et ses produits, adressez votre carte de visite, sous référence 3.852, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

TRAITEMENT CONFIDENTIEL DE TOUTES LES CANDIDATURES.

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE
PARIS 8e, recherche

UN PROGRAMMEUR
COBOL et/ou ASSEMBLEUR

- Titulaire d'un D.U.T. informatique.
- Débutant ou une à deux années d'expérience.

Adresser candidature n° 87.555, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

aerospatiale

engins tactiques

1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE MATERIELS AEROSPATIAUX

Le DIVISION des ENGINS TACTIQUES située à CHATILLON SOUS BAGNEUX réalise :
- en CHIFFRE D'AFFAIRES et à l'EXPORTATION, la meilleure performance du Groupe (plus de 100 pays sont équipés de nos matériels)

Le succès de nos activités se reflète au niveau de l'augmentation constante de notre carnet de commande. Le développement de nos affaires nous amène à poursuivre et à renforcer nos équipes d'études dans un esprit d'innovation, de réalisme et de rigueur.

Nous recherchons pour notre
DIRECTION DES ESSAIS

INGENIEURS de HAUT NIVEAU
DEBUTANTS
de préférence ENSAé ou ECP

Les candidats retenus se verront confier, dans le cadre des développements de systèmes d'armes, la préparation et l'exécution des essais de ces systèmes d'armes sur le terrain ainsi que l'exploitation des résultats correspondants.
- ces postes impliquant un grand dynamisme, une ouverture d'esprit permanente et une grande disponibilité (déplacements fréquents en France et à l'étranger).
- connaissance de la langue anglaise ou allemande appréciée.
- libéré des obligations militaires.

Ecrire avec C.V. détaillé + photo à no 87734 CONTESSE Publicité
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01,
qui transmettra.

Ingénieurs Informaticiens

Une Direction Informatique de 140 personnes.
Un environnement classique (IBM 370/168 sous MVS) avec réseau téléprocessing.
Des développements au niveau France, mais aussi à l'échelon Europe.
RANK XEROX FRANCE recherche pour étoffer son équipe

• Chef de Projet

Il sera responsable de la réalisation d'un ou plusieurs projets qui lui seront confiés avec une petite équipe d'analystes programmeurs dont il aura à assurer l'animation et l'encadrement.
Diplômé de l'enseignement supérieur, il a acquis une première expérience de la conduite des projets avec une responsabilité d'encadrement. (Réf. C 14).

• Chef de Service Projets

Leader reconnu tant pour sa compétence technique (bases de données, temps réel) que par ses qualités d'animateur :
- il veillera à l'intégration des besoins d'une des fonctions principales de l'entreprise dont il aura la charge aux priorités globales de la société,
- il aura aussi la responsabilité de la gestion d'un groupe comprenant plusieurs équipes de projets c'est-à-dire assurer la plannification des développements et le respect des engagements, délais et qualité, tout en permettant à chacun de ses collaborateurs de trouver sa dimension professionnelle au sein de l'entreprise.

Pour mener à bien cette mission, le candidat aura acquis une réelle expérience d'encadrement dans ses dimensions techniques et humaines. (Réf. C 15).
Ces fonctions nécessitent une bonne connaissance de l'anglais.
Lieu de travail : AULNAY-SOUS-BOIS.
Merci d'adresser votre candidature avec C.V. sous la référence du poste à Mireille DIAZ RANK XEROX Service Recrutement 93607 AULNAY-SOUS-BOIS Cedex.

MEDIA PA

RANK XEROX



REPARTITION

jeune analyste, tenté par le télétraitement

Nous sommes le premier distributeur français de produits pharmaceutiques et disposons, à notre siège (Paris 19e), de deux IBM haut de gamme, ainsi que de minis répartis sur l'ensemble du territoire.
Nous vous proposons de rejoindre l'équipe d'études qui développe notre nouvelle génération d'applications utilisant le télétraitement.
Vous êtes ingénieur ou titulaire d'une maîtrise informatique et avez, de préférence, acquis en un an *ou plus*, une première expérience en TP. Nous complétons, si nécessaire, votre formation à CICS et à l'Assembleur pour faire de vous un spécialiste du télétraitement.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3943 LM) à **« Carrières de l'informatique ».**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

PARIS - FRANCE

dames de france — PARUNIS

Nous sommes un important groupe de distribution exploitant 55 grands magasins et magasins populaires.
Afin de réaliser d'importants développements faisant appel au TELETRAITEMENT et aux BASES de DONNEES nous recherchons un(e)

analyste

de formation supérieure, ayant 2 années d'expérience.
Nous sommes équipés d'un IBM 370/158 - 2048 K - OS/VS1.

Adressez lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à PARIS-FRANCE
Service du Personnel - 137, Bd. Voltaire - 75541 PARIS CEDEX 11

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Très performente et leader aur son marché, notre société fabrique une gamme de produits apécifiques, do hauto technicité pour l'industrie : éléments cheuffants électriques dont certains sont destinés aux réacteurs nucléaires.

L'Ingénieur d'Affaires, dans notre entreprise occupe une place privilégiée tant par son aptitude à conclure des affaires que par sa participation à la définition et à l'élaboration de nouveaux produits.

Sa tormotion d'ingénieur diplômé d'une grande école eyant de prétérenco des connoissances on thermique doit être complétée par une expérionce de le négociation de contrats importants. Il a déjà abordé des domaines (tel qua le nucléaira) qui nécessitent des fabrications répondant à des normes sévères.

Il doit savoir analyser rapidement les cahiers des charges d'installations industrielles, aouvent très complexes, qui lui sont soumis pour délarminer les parties intéressant notre production.

La pratique courante de l'anglais est nécessaire.

L'âge idéal est environ 40 ans.

Rémunération d'un très bon niveau.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions ò Monsieur le Chef du Personnel

VULCANIC
ZI Les Chanoux - BP 30 - 93330 NEUILLY-SUR-MARNE

AU SEIN DU GROUPE SCHLUMBERGER, ENERTEC conçoit et réalise des systèmes d'instrumentation électrique et électronique.

Son département Instrumentation Générale recherche POUR LA RÉGION PARISIENNE des

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

électroniciens diplômés attirés par la vente d'instruments de mesure, ayant acquis une première expérience professionnelle ou débutants.

Évolution au sein du groupe pour candidats de valeur.
Anglais souhaitable.

Envoyer C.V., prétentions et photo (retournée) à

ENERTEC
74, rue de la Fédération
75739 PARIS Cedex 15.

ENERTEC
Schlumberger

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT
pour son siège social Sud Paris
recherche

Responsable Recrutement - Formation

Il sera chargé :

– des opérations de recrutement I.A.C. et E.T.A.M., tant techniques qu'administratives.
– du suivi des actions de formation pour l'ensemble du personnel I.A.C., E.T.A.M., ouvriers, ainsi quo de la gestion du budget Formation.

Ce poste requiert une formation supérieure type Sciences Humaines ou Economiques et une première expérience de 3 ans minimum permettant au candidat que nous recruterons une bonne maitrise d'au moins un des deux aspects du poste à pourvoir.

Les C.V. précisant expérience et prétentions de salaire sont à adresser à No 15469 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.

JEUNE SPECIALISTE DISTRIBUTION EXPORT

L'export c'est la voie que vous avez choisie à l'issue de vos études supérieures (ESCAE, option Commerce International par exemple...). Vos 3 ou 4 années d'expérience professionnelle ont fait de vous un fin technicien, un négociateur habile, l'homme «orchestre» qui, surmontant les obstacles, achemine au quatre coins du monde les commandes dont il a la responsabilité... Bref, vous êtes capable de suivre de A à Z l'exécution d'un contrat export.

Maintenant, vous souhaitez évoluer et vous aimeriez animer une petite équipe de logisticiens export.
Nous vous offrons cette opportunité et, vous proposons de devenir ootre responsable distributioo export. Bien sûr, cette fonction nécessite une pratique courante de la langue anglaise.

Filiale d'une importante société internationale, située en proche banlieue sud, nous pouvons vous proposer à terme, en fonctioo de votre réussite, de très intéressantes perspectives de carrière.

Mais venez donc nous exposer vos motivations, vos centres d'intérêt et votre projet de développement professionnel.
Pour cela, merci d'adresser votre candidature et vos prétentions à rscg carrières 64, rue La Boëtie 75008 PARIS sous référence 4063.

rscg carrières

BANQUE HERVET

recherche
pour ses agences parisiennes

EXPLOITANTS

Fondés de Pouvoirs
Spécialistes clientèle entreprises

Votre expérience professionnelle s'appuie sur une formation de base de type Grandes Ecoles ou diplômes bancaires (I.T.B. + C.E.S.B.).

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à : Banque Hervet, Direction du Personnel, 127, av. Charles de Gaulle, 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

Plan Chances

LH
LEYBOLD HERAEUS SOGEV

est la filiale d'un Groupe International, spécialiste mondial des techniques du vide. Pour renforcer sa position de leader sur le marché d'un de ses produits, les pompes à vide, elle cherche, basé à ORSAY (91), un

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORTATION

Responsable de la promotion des produits auprès des autres Sociétés européennes du Groupe, il les conseille dans leurs activités commerciales, les assiste dans l'animation de leurs forces de vente et participe aux négociations importantes avec les clients. Ces interventions impliquent des déplacements de deux à trois jours par semaine. Une évolution vers doa fonctions marketing pourrait être envisagée.

Diplômé d'une École d'Ingénieurs et âgé de 28 ans minimum, il a l'expérience de la vente de produits industriels. La connaissance de l'allemand et/ou de l'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 3900, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION
49, av. de l'Opéra
75002 Paris

IMPORTANT CABINET DE COURTAGE D'ASSURANCES
recherche
dans le cadre de l'expansion de son service risques techniques

CADRE SPÉCIALISTE

Tous risques chantiers
Tous risques montage-essais

Pour production et suivi des assurances de chantiers France et surtout Exportation.
Voyages à l'Étranger assez fréquents.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions au Chef du Personnel
CECAR
29, rue Joubert - 75009 Paris

CITIBANK

recherche pour ses services administratifs

un jeune diplômé

ESC ou équivalent

Possédant de bonnes connaissances informatiques et 2 à 3 ans d'expérience bancaire. Après une période de formation interne, il participera à l'étude et à la mise en place de projets d'automatisation et de réorganisation des tâches. Nous souhaitons rencontrer des candidats qui désirent s'intégrer à une équipe opérationnelle et qui aimeraient avoir, à terme, des responsabilités d'encadrement. Une bonne maitrise de l'anglois est indispensable.

Adres. lettre manusc., C.V. et prétentions à
CITIBANK BP 738-08
75361 Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

Filiale française d'un GROUPE LEADER MONDIAL sur le marché d'une fourniture textile

recherche

pour son implantation en banlieue nord de PARIS

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

30 ans environ

E.S.C.

4 ans d'expérience en P.M.I. française
Bonne pratique de l'anglais
Rémunération de base : 120.000 F
DISPONIBLE RAPIDEMENT

Plus particulièrement chargé du suivi et du contrôle du service comptable (10 pers.), il est appelé à participer à l'organisation administrative et comptable de la filiale, sous la supervision du directeur financier de la structure française.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo s/référence C 105, à COFINOR, 49, bd de Courcelles, 75008 PARIS.

BANQUE PRIVEE Paris recrute

Attachés de Direction Classe V ou VI

Chargés de gérer et de développer une clientèle d'entreprises.

Adresser CV et lettre manuscrite sous réf. 9101 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Entreprise de Bâtiment et T.P.
pour son Département Export recherche

Ingénieur - électricien

Formation SUPELEC, ESME, INSA, etc

ayant acquis au sein d'une entreprise d'installations électriques une expérience (minimum 3 ans) en équipements électriques bâtiment et courants faibles.

Il sera chargé dans le cadre d'importants chantiers à l'étranger des études de conception et des mises à prix, des consultations des sous-traitants.

Il pourra être amené à suivre le déroulement des travaux - ce qui impose quelques déplacements à l'étranger de courtes ou moyennes durées.

Il s'agit d'un poste évolutif au sein d'une entreprise en pleine expansion à l'exportation.

Une bonne pratique de l'Anglais est souhaitable.
Le poste est à pourvoir à Paris.

Les candidatures détaillant expérience en indiquant rémunération actuelle sont à adresser à no 15467 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.

---

2 CHEFS DE PRODUIT

UNE SOCIÉTÉ DE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
recherche

UN CHEF DE PRODUIT PROFESSIONNEL (MÉDICAL-TÉLÉCOM)
pour suivi de lignes de produits et de clients exports. Formation BTS électronique et marketing. Anglais lu et parlé.

UN CHEF DE PRODUIT DISTRIBUTION (VIDÉO - HI-FI - MESURE)
pour suivi de lignes de produits et mise en place d'un réseau de distribution. Formation BTS électricité ou électronique et marketing. Connaissance des grossistes.

Envoyer c.v., photo, lettre manuscrite et prétentions en précisant l'emploi choisi à :
PERENA, 16, bd de Charonne, 75020 PARIS.

PRB



Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique, premier constructeur européen da réseaux de transmissions de données, réalisateur de logiciels dans des domaines d'applications variées recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DÉBUTANTS HF

Ils auront pour mission le suivi de maintenance et fiabilité d'ensembles électriques.

Adresser C.V. sous réf. 012 LM à SESA Direction du Personnel, 30, quai de Dion-Bouton, 92806 PUTEAUX.

Emplois et Carrières



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

recherche dans le cadre du renforcement de son équipe de
DIRECTION TECHNIQUE

INGENIEUR de HAUT NIVEAU

GRANDE ECOLE (X, ECP, ESE, Télécom)

Pour assurer la coordination technique de projets relevant de son activité spatiale.

Le candidat retenu sera du niveau Chef de Service d'études et aura des compétences étendues dans l'analyse des systèmes.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES

BETZ FRANCE S.A. Implantée mondialement, intervient dans l'application industrielle de produits chimiques spécialisés.

Pour soutenir son développement la Société recherche

deux ingénieurs

UN CHEF DE PRODUITS	UN CHEF DE PRODUITS
Industries papetières	Industrie Raffinage et Pétrochimie

Base : RÉGION PARISIENNE
Expérience : 2 à 3 années en fabrication ou technico-commercial dans les domaines pré-cités.
Fonction : Soutien technique aux ingénieurs régionaux. Recherches et améliorations des techniques d'application.
Les candidatures d'ingénieurs débutants chimistes ou E.F.P. seront étudiées suivant leurs motivations.

Ecrire à :
BETZ FRANCE S.A. 14 à 16 rue de Vincennes
93100 MONTREUIL

IMPORTANTE BANQUE DE LA C.E.E.
recherche, pour l'ouverture d'un
Département de Changes de sa Filiale Parisienne
en pleine expansion

JEUNES CAMBISTES

Avec minimum deux ans d'expérience effective du comptant.

Ils se verront offrir des perspectives de carrière motivantes, une ambiance stimulante et une rémunération très compétitive.

Téléphoner au 261.60.29
pour informations supplémentaires et rendez-vous.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	25,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

LA CONFEDERATION NATIONALE DU

Crédit Mutuel

recherche pour son SERVICE INSPECTION

Auditeurs confirmés

diplômés HEC, ESSEC, Ingénieur ou équivalent avec une expérience professionnelle de 3 ans minimum pour effectuer des missions de contrôles et d'audit dans les groupes régionaux.

Une préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience de cabinet d'audit ou d'expertise comptable.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 48 RH à Confédération Nationale du Crédit Mutuel
Direction des Relations Humaines 29, avenue Mac Mahon 75017 Paris

---

Important Groupe du secteur tertiaire recherche pour Société en cours de création à Paris

UN JURISTE EXPERIMENTE

AVOCAT ayant plusieurs années d'exercice du barreau.

Poste de responsabilités.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée à No 87.522 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande Banlieue Nord de Paris
recherche

jeune ingénieur physicien

GRANDES ECOLES

Ayant une formation en optique instrumentale complétée par une à deux années d'expérience industrielle.
Connaissances en électronique et hyperfréquence appréciée.
Responsable de la section «Optique appliquée à la mécanique» il animera une équipe de trois à quatre agents techniques.
Adresser C.V., photo et prét. à no 87826 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

IMPORTANT ORGANISME D'ASSURANCE
(700 personnes)
recherche

UN CADRE EN ORGANISATION H/F

de formation supérieure (école supérieure de commerce, maîtrise de gestion ou équivalent). Il sera chargé au sein d'une équipe de l'organisation des différents services de la Société.
Le candidat retenu sera débutant ou aura 1 à 3 ans d'expérience dans le milieu soit Assurances, soit Organisation.
Avantages sociaux (5 x 8 x 14, horaire variable, restaurant d'entreprise, etc.).
Adr. CV + photo + prétentions au SIAC Madame HURSON
2, rue du Pont-Neuf 75001 PARIS

BUREAU VERITAS
recherche

UN INGENIEUR

pour l'examen de plans et documents relatifs à l'électricité, à l'automatisation et à l'électronique à bord des navires.
Connaissance de l'anglais parlé et écrit indispensable.
Expérience antérieure dans le domaine naval souhaitable.

Ecrire avec CV et prét. sous réf. n° 7
BUREAU VERITAS
Direction du Personnel
31, rue Henri-Rochefort 75017 PARIS

SOCIETE PRODUITS DE HAUTE TECHNICITE
implantée près FONTAINEBLEAU, intégrée dans grand groupe industriel français de dimension internationale
recherche

UN CHEF COMPTABLE

- Fonctions classiques y compris trésorerie.
- Formation supérieure (HEC - SUP DE CO - ESSEC etc...)
- Niveau D.E.C.S. ensuite solides connaissances juridiques et fiscales.
- Age minimum 28 ans.
- Possibilité évolution ultérieure.

Adresser C.V., photo à N. 823 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

EXPORTATION
PRODUITS DE CONSOMMATION

Nous sommes un groupe industriel français très diversifié.
L'un de nos départements de produits de consommation cherche à renforcer son équipe EXPORTATION par un JEUNE COMMERCIAL ayant déjà une première expérience sur le terrain. Il devra faire preuve d'autonomie et de décision, être très disponible (50% de voyages) et posséder parfaitement l'anglais, si possible l'allemand.

Des possibilités de promotion existent au sein du groupe pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) sous référence 8065 M à RSCG CARRIERES, 64 RUE LA BOETIE 75008 PARIS.

GROUPE SOFIAM
Importante société de construction et de promotion de logements recherche

UN RESPONSABLE DES PROGRAMMES

(Région parisienne)

De haut niveau, capable de seconder la direction des programmes. Il participe au montage des opérations, les gère et les administre.
Il bénéficie de l'appui de l'ensemble des services techniques de la société.

Les candidats sont diplômés de l'enseignement supérieur (HEC-Sciences Po - ESSEC - Sup de Co)

Cinq années minimum d'expérience sont indispensables, de solides qualités de méthode et de coordination sont nécessaires pour ce poste qui ouvre de très larges perspectives d'évolution.

Les candidats intéressés devront adresser un dossier au groupe SOFIAM
9, AVENUE MATIGNON - 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE DE REVUES PROFESSIONNELLES
performant et en expansion
recherche
pour PARIS
1 JEUNE

CHEF DE PUBLICITÉ

H. ou F., études supérieures, esprit marketing prononcé. Débutant accepté. Formation aux méthodes modernes de vente assurée par nos soins. Rémunération motivante et évolutive. Poste à pourvoir rapidement.

Envoyer curric. vitae, photo et prét., ss le n° 7.910 à *le Monde* Publ., 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui tr.
DISCRÉTION ASSURÉE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ du SECTEUR TERTIAIRE
recherche pour son Siège Social (Paris 9e)

COMPTABLE QUALIFIÉ

ayant une formation supérieure en comptabilité (B.T.S.) et une expérience professionnelle de 5 ans minimum.

Ce cadre participera, en liaison avec un cabinet d'audit, à la mise en place d'un système comptable intégré.

Ce poste doit évoluer très rapidement vers des responsabilités opérationnelles.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions à :

A.O.R. - 67 bd Blanqui - 75013 Paris - qui transmettra.

Filiale informatique d'un groupe d'assurances recherche

ingénieurs informaticiens

(Grandes Ecoles, DEA, maîtrise...)

pour s'intégrer dans des équipes de haut niveau, qui mettent en place d'importants systèmes de gestion en temps réel.

- Formation complémentaire assurée.
- Evolution possible au sein d'une entreprise en constant développement.
- Lieu de travail : La Défense

Envoyer C.V., photo et prétentions à GIE, sous référence 2777, Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

GIE

IMPORTANT GROUPE D'INGENIERIE
ayant son siège à Paris recrute pour son service électricité

INGENIEUR D'ETUDES

- diplômé Grande Ecole
- âgé de 30 ans minimum.

Cet ingénieur participera à la conception et au suivi de réalisations d'installations électriques industrielles et pétrolières.

L'anglais courant est indispensable.

Adresser C.V., prét. + photo ss réf. 245 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR 11 rue Royale 75008 PARIS

---

jeune ingénieur export

Vous êtes jeune, même débutant, vous parlez anglais.
Vous êtes Ingénieur ENSI, INSA ou équivalent.

Nous sommes l'un des grands de L'APPAREILLAGE ELECTRIQUE et nous renforçons notre équipe Export (45% de notre CA).

L'ingénieur retenu sera notamment chargé d'assurer les liaisons avec notre réseau de vente dans les pays de langue anglaise.

Déplacements fréquents de courte durée, esprit de méthode et d'organisation sont deux caractéristiques du poste.

Ecrire avec C.V. sous réf. 3338-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

EAS recherche

INGÉNIEURS

Grandes Écoles (ENST, ENSEEIHT, ENSTA, ESE, ENSIEG...) expérience souhaitée 2 à 3 ans, éventuellement débutants.

Connaissances appréciées :
Télécommunications V/UHF, électronique industrielle, microprocesseurs.

Véritables chefs de projets, de la conception jusqu'au développement pré-série des équipements, ces ingénieurs auront à maîtriser toutes les techniques et technologies nouvelles en matière de télécommunications.

Écrire avec C.V. et prétentions à EAS, Direction du Personnel, B.P. 51 - 93350 Le Bourget Principal.

P.M.E. recrute

Jnes Technico-Comm.

pour région parisienne
Expérience de vente souhaitée. Possibilité promot. rapide. Adr. C.V. manuscrit à la Sté Cellutec, 33, rue Principale-Strueth, 88580 Seppois-le-Bas.

MAIRIE DE PERSAN organise un concours sur titres pour le recrutement au 1er avril 1981 d'un(e)
SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
titulaire du C.A.F.B. option jeunesse.
Dépôt limite des candidatures : samedi 22 février 1981.
Adresser candidature avec C.V. à M. le Maire de Persan, 95340.

Hebdomadaire professionnel leader dans son domaine recherche pour renforcer son équipe rédactionnelle

RÉDACTEUR

connaissances économiques appréciées, diplômes et petite expérience souhaitée. Env. C.V. et texte rédigé d'une page à M. MARCHAND, 44, rue des Belles-Feuilles, 75116 Paris.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE PARIS (13e), recherche

COMPTABLE

35 ans minimum
pour travaux comptabilité générale et service financier

Adresser C.V., prét. et photo en le n° 87.727 à CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

Société d'expertise comptable Oise recherche jeune E.C. diplômé ou mémorialiste missions surveillance, révision, contrôle dossiers
Ecrire s/n° 7812 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ADMINISTRATION à VERSAILLES recrute personnel avec Bac, licence, B.E.P. comptable.
Téléphone : 953-03-98.

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche pour son Centre Informatique installé à PARIS (19e)

DES ANALYSTES D'APPLICATION

Env. lettre et curriculum vitae détaillé avec prétentions à Mme le Chef du personnel, 17/19, rue de Flandre, 75935 Paris cedex 19.

Dans le cadre de son expansion

ANSWARE

THOMSON-CSF - INFORMATIQUE recherche des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS ou ÉLECTRONICIENS

de 1 à 2 ans d'expérience

CHEF DE PROJET

CONFIRMÉS

pour ses applications temps réel en Ingénierie, Robotique, Aéronautique, Téléphonie sur SOLAR, MITRA (LTR, PDP, HP, MOTOROLA, INTEL...).

Adresser votre curriculum vitae détaillé ss la réf. OCA 109 S à Françoise TISON ANSWARE 138, rue de la Pompe, 75116 Paris, ou tél. au 502-10-00 (poste 3811).

FABRICANT DE PRODUITS LAITIERS, recherche

Responsable DE l'approvisionnement

Basé au siège social, s/l'autorité du Chef de Service du Planning Commercial, il aura en charge le processus d'approvisionnement depuis la prise commande jusqu'au stade de l'expédition.

Au sein de la Direction Commerciale, en relation avec le personnel vendeur, le marketing et les services techniques, il coordonnera les différentes informations de un système prévisionnel permettant de satisfaire aux expéditions.

Le candidat idéal est âgé de 30 ans min., a déjà eu l'expérience de fonctions liées à l'approvisionnement et à la gestion des stocks exercée au sein d'une Direction Commerciale. Il aura l'esprit de synthèse, le sens de l'organisation et de bons contacts humains.
Les qualités personnelles constituent le principal critère d'appréciation.

Position cadre
Lieu de travail : PARIS

Adresser C.V. sous le n° 57.738 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris ced. 01.

ORGANISATION AGRICOLE INTERNATION.
basée à Paris
cherche

ÉCONOMISTE AGRICOLE ou INGÉN. AGRONOME

pour préparer projets de développement dans les PVD.
Expérience développement agricole et/ou organisations d'agriculteurs de préférence en Asie.
Excellente capacité rédactionnelle anglais ou français et bonne connaissance autre langue.
Salaire brut annuel minimum 85.000 francs.
Envoyer c.v., photo, et référence s/n° 7805 *le Monde* Pub. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Traducteurs anglais-français informatique électronique.
Ecrire n° 25.830 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'AFFICHAGE PUBLICITAIRE recherche pour son siège social
ADJOINT (E) DU CHEF DU SERVICE JURIDIQUE
Maîtrise en droit minimum.
Bonne connaissance du droit des obligations.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo + prétentions à : Régie-Presse s/n° 578.156 M., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

GÉOTHERMA S.A.
1re Société privée française d'ingénierie géothermique
recherche

1 INGÉNIEUR HYDROGÉOLOGUE

4 ans minimum d'expérience en rech. et captage d'eaux souterraines, ayt très bonnes connaissances des aspects techniques et économiques, ainsi que l'habitude des contacts commerciaux et administratifs liés à ce type d'activité.

Base de travail :
- région parisienne,
- déplacements fréquents : France et étranger,
- anglais indispensable.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions au 57, r. Taitbout, 75009 Paris.

SENIOR SYSTEM PROGRAMMEUR

FOR SUPPORT OF MVS ORIENTED SYSTEM SOFTWARE
BASED IN PARIS
SHORT TRIPS IN EUROPE
TRAINING IN THE U.S.A.
SEND RESUME IN FRENCH OR ENGLISH TO : DORIS RUBIN, STAFF MANAGER, 7, CAVENDISH SQ., LONDON W1M 8 HA.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION DE GROS MATERIEL THERMIQUE ET NUCLEAIRE
située à VELIZY (78)
recherche

UN COMPTABLE

Niveau B.T.S. ou équivalent.
Il devra assurer :
- La gestion comptable et financière de contrats export.
- La gestion des crédits documentaires.
- La facturation et la relance clients.
- La tenue des comptes.

Connaissances en crédits documentaires exigée.
Anglais indispensable.
Expérience de quelques années souhaitée.

Adr. C.V. et prétentions sous réf. 2638 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL recherche en vue ETE 81 pour Villages Vacances et HOTELS CLUBS

RESPONSABLES D'ANIMATION ET ANIMATEURS

AGE MINIMUM 24 ANS

Expérience en animation tourisme souhaitée.
Qualités touristiques et compétences musicales souhaitées.

Env. C.V. et photo à OCCAJ Service Animation, 8, rue de Vienne, 75008 PARIS (NE PAS TELEPHONER).

PUBLIC-RELATIONS, standing. Ecr. M. DONJIN, 149, rue Saint-Honoré (1er), qui transmettra.

ERIN

recherche pour TRAVAUX INFORMATIQUES :
- développement logiciel de base,
- contrôle de processus industriels.

DES INGÉNIEURS

(option : Electronique/Automatique/Informatique)
débutants à 3 ans d'expérience.

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS

minimum D.U.T.

Formation complémentaire assurée.

Ecrire avec C.V. sous réf. 6699 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DES NON-SALARIES
recherche

UN CADRE FONCTION JURIDIQUE

Le candidat titulaire d'une maîtrise en droit privé, possédant une expérience de plusieurs années (organisme social — cabinet d'avocats — huissiers) sera plus particulièrement chargé des problèmes relatifs aux cotisations.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 3588 à L.T.P., 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Important éditeur scolaire recherche

ENSEIGNANTS

résidant en région parisienne ayant enseigné le français à l'étranger, parlant et écrivant la langue.

ARABE

pour rédaction de matériels pédagogiques

Ecrire en le référence 3.024 à Média System, 104, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Le Centre d'Informations financières recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H. ou F.)
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût contacts haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.
- Rémunération importante.
- Pour R.V. - 553-20-00 poste 201.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY demande pour Service Electricité

ÉLECTROMÉCANICIEN

(Poste C.N.R.S.)
Pour travail en horaire décalé 3 × 8 y compris week-end.
Pour exploitation et entretien d'un ensemble de 22.000 KVA comportant asservissements M.T.-B.T. Années expér. ou diplômes exigés.

Ecrire avec curriculum vitae Service du Personnel ACCÉLÉRATEUR LINÉAIRE, bâtiment 200, 91405 ORSAY.

SOCIÉTÉ IMPORTATION ET DISTRIBUTION PRODUITS CHIMIQUES (Champs-Elysées) recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

TECHNICO-COMMERCIAL
pour prospection et suivi clientèle toutes industries et plus particulièrement électronique, électricité et pharmaceutique
25 ans minimum
Niveau Ecole supérieure de *chimie ou équivalent*

Ecrire avec c.v. à : CIPEC, 7, rue Lincoln, 75008 Paris.

SOCIÉTÉ SERVICE INFORMATIQUE

recherche

1°) INGÉNIEUR

BATIMENT T.P.

2 à 3 ans expérience entreprise et formation complémentaire en gestion. Type I.A.E. apprécié.

2°) ANALYSTE-PROGRAMMEUR

BASIC ÉTENDU

pour développer des applications de gestion sur micro et mini-ordinateurs. Connaissance des bases de données appréciée.

Env. c.v. avec photo et prét. à : n° 11.724 M BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

130.000 +

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE recrute

DES INGÉNIEURS

DIPLOMES I.N.S.A., I.S.E.P. - E.S.I.E.E., E.N.S.E.E.I.H.T.

5 ANS D'EXPER. MAXIMUM HARD ou SOFT
Aptes à encadrer équipe
Expérience conduite projets.
PAS AMBITIEUX S'ABSTENIR.
LIBRES RAPIDEMENT.

Expédier C.V. détaillé + salaire actuel sous référence n° 4.118 à : PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
est recherché par importateur Neuilly de plusieurs sociétés multinationales pour vente composants électroniques auprès de clients constructeurs.
Ecrire C.V., photo récente se réf. 2.642 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09.

TECHNICIENNE PETITES ANNONCES
La candidate que nous cherchons a une première expérience de la prise au téléphone, du calibrage et de la frappe de petites annonces.
Son expérience aura été acquise de préférence en agence spécialisée ou chez un régisseur.
Les lettres de candidature, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser sous la réf. 70896 M à : J. GARCIA-HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

ENTREPRISE NORD-EST PARIS, secteur CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE, recherche :
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
- bonnes connaissances en métallurgie et électricité
- pour devenir l'un des COLLABORATEURS du DIRECTEUR GÉNÉRAL
- expérience d'au moins 5 ans dans fonctions similaires et bonnes qualités de négociateur exigées ;
- déplacements à envisager ;
- voiture souhaitée.

Ecrire à n° 33.669, I.P.F., 12, rue de l'Isly, 75008 Paris.

GROUPE GESTION INFORMATISÉE
DIVISION G. INFO
INGÉNIEURS D'ÉTUDE
- En téléphonie.
- Analyse et programmation.
- Test et mise au point de programmes.
- Réalisation de système de test ON-LINE.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Spécialistes de la commutation temporelle.
INGÉNIEURS PROJETS
pour développement logiciels de systèmes temps réel.
INGÉNIEURS CONCEPT.
de systèmes à base de MOTOROLA
Salaire de base : 108.000 à 174.000 F/an.
Lieux d'affectation envisagés BRETAGNE-PARIS-U.R.S.S.
Ecr. n° 828 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Organisme scientifique public recherche
INGÉNIEUR INFORMATICIEN ANALYSTE
pour transformation et gestion banque de données hydropluviométriques.
Ecr. Serv. Hydrologiq. ORSTOM, 70/74, route d'Aulnay, 93140 BONDY.

URGENT, IMPORTANT PARIS - OPÉRA recherche
ASSISTANT AUDIT
ESCF, ESC ou équivalent.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Michel LAURENS, 217, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

Administration Paris, rech.
1 RESPONSABLE
DES SECTEURS : Fonderie, équipement ménager, appareillages électriques, d'installations, format. supérieure, technique économique ou commerciale exigée. Quelques années expér. industrielle et la connaissance des entreprises du secteur concerné souhaitées. Goût des relations publiques. Envoyer lettre, C.V. et prét. s/réf. 7.565 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Clinique LA ROSERAIE
M° 4-Chemins, AUBERVILLIERS recherche
ÉLECTRO-MÉCANICIEN
C.A.P. Adresser C.V. + photo s/réf. 7.563 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Sté outillage mécanique (94) recherche
AGENT TECHNICO-ADMINISTRATIF
(Homme ou Femme)
- pour gestion d'outillages industriels du service approvisionnement ;
- correspondance avec fabricants ;
- gestion fiches de stock ;
- connaissances exigées : bilingue allemand et mécanique générale ;
- expérience 2 ans minimum dans poste similaire.

Ecrire av. C.V., photo et prét. à n° 12.123 M. BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

Etablissement financier Quartier Montparnasse recrute
CHARGÉ D'ÉTUDES BANCAIRES
Ayant solide expérience du crédit professionnel à moyen et long terme.
Téléphoner (sauf le jeudi) pour R.-V. au 327-87-20.

Demande pour Saint-Maur
DESSINATEURS SPÉCIALISTES EN IMPLANTATION DE CIRCUITS IMPRIMÉS
pour travailler sur système C.A.O. Calma, formation sur système assurée par nos soins. Débutant s'abstenir.
Téléphoner pour rendez-vous au 569-07-98 ou 283-76-28.

COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ASSURANCES quartier Etoile
recherche pour son service comptabilité
UN CADRE DE FORMATION E.S.C.
Une 1re expér. professionnelle dans l'audit serait appréciée.
Adresser C.V., photo et prét. à A.I.U., Service du Personnel, 24, av. de la Gde-Armée, 75017.

EMPLOI TEMPS PARTIEL
Paris et en région, Lyon Grenoble, Strasbourg, Lille, Nancy, Marseille, Montpellier.
DIPLOMÉ (ES) ENSEIGNEM. SUPÉRIEUR
Libres 2 jours par semaine pour animer conférences en milieu scolaire, expérience pédagogique souhaitée. Voiture indispensable.
Envoyer c.v. + photo à :
O.S.V. 25, rue Bergère 75009 Paris.

Société M.O. recherche INGÉNIEUR ou TECHNICIEN Pour S.A.V. Rep. à M.S.E., 6, avenue du Bouton-d'Or, 94380 Bonneuil.

SOFIPREST INTÉRIM rech.
PRÉPARATEURS
Niveau 6. Connaissances secteur aéronautique-usinage.
Se présenter 30, rue de Charonne, 75011 ou téléphoner : 358-47-62.

Entreprise TÉLÉCOMMUNICATIONS recherche
TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS
(H. ou F.) débutants ou avec première expérience, titulaire B.T.S. ou D.U.T., pour :
- ses laboratoires ;
- ses groupes d'essais.

Ecrire avec C.V. détaillé à THOMSON C.S.F. Division Faisceaux Hertziens liaisons spatiales, service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie), Demandez la revue spécial. MIGRATIONS (LM) 3, rue de Montyon, 75429 Paris cedex 09.

C.V. ?
LE GUIDE DU CURRICULUM VITAE
320 pages : 73 de modèles
En LIBRAIRIE ou chez A. BADEN, 91830 Le Coudray.

secrétaires secrétaires

SECRÉTAIRE DE DIRECTION HAUT NIVEAU
formation supérieure, bonne pratique Anglais écrit et parlé et plusieurs années d'expérience dans la fonction est demandée par important groupe industriel Paris-Montparnasse pour prendre le poste de :
SECRÉTAIRE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
Rémunération attractive en rapport avec qualification souhaitée.
Nombreux avantages sociaux.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo sous n° 87.663 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ NEUILLY recherche pour siège social
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Expérience et références indispensables.
Connaissances anglais écrit.
Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à : M. Ragot, 100, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly Cedex.

P.M.E. PARIS 12e recherche
STÉNODACTYLO CORRESPONDANCIÈRE
Bonne sténo sachant rédiger pour service commercial. Bon contact clientèle, travail varié. Disponible rapidement. Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à SODIMAG, 71, avenue Général-Michel-Bizot (12e).

ENTREPRISE INFORMATIQUE recherche
SECRÉTAIRE
dynamique pour seconder la secrétaire de direction
Adr. c.v. photo et prétentions à : M.I.O., 60, av. de la République, 75011 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS 13e, recherche
EXCELLENTE
STÉNODACTYLO
35 ans minimum.
Pour travaux variés + utilisation machine traitements de textes.
Adr. C.V., prét. et photo sous n° 87.725 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Société recherche Secrétaire sténo-dactylo confirmée, parfaitement bilingue anglais-français. Téléphone : 225-74-20.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
3 types de curriculum vitae : Rédact., exemples, erreurs à évit.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussite entretiens, interv.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés

Pour informations, écrire CIDEM, 9, sq. Mondovy, 78 Le Chesnay.

formation professionnelle

ORGANISME FORMATION Paris-9e cherche
INTERVENANTS VACATAIRES
(H+F) Praticiens d'entreprise et pédagogues ayant esprit travail d'équipe en :
- achat et gestion stocks.
- gestion du personnel.
- gestion de production.

Tél. à Mme BRELY, 246-68-64.

travail à domicile

Directeur honoraire banque étudie dossiers crédit fait recouvrements de créances. — 622-39-63.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION confirmée frappe tous textes et manusc. sur I.B.M. 061-44-49.

DEMANDES D'EMPLOIS

A 50 ans, j'ai acquis comme MANAGER d'une entreprise de 450 personnes, l'expérience de la gestion, du commercial, de l'animation technique et de la stimulation des hommes et des réseaux.
JE CHERCHE DIRECTION D'ENTREPRISE
Si vous avez besoin d'un homme d'expérience et de savoir-faire, grand travailleur et totalement disponible, rencontrons-nous.
Base de discussion : F 300.000
Ecrire : PROMEGA - Bureau 30
28, rue Bayard - 75008 PARIS, qui transmettra.

Jeune femme, 26 ans, maîtrise lettres mod., bilingue anglais, cherche emploi relations publiques, presse édition public. Ecrire n° 1017 M, Régie-Presse 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 29 ans, comptable en congé formation DUT gestion 1 an, cherche stage entreprise en juillet-août. Société ayant activités Afrique occidentale. Ecrire s/n° 3160 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire de direction, 30 ans, bilingue expérim., 10 ans expér., recherche poste collaboratrice comportant initiatives et responsabilités. Libre le 1-4-1981. Ecrire s/n° 3181 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A la recherche d'une SECRÉTAIRE BILINGUE ? O.K. int'l. 225-12-94.

J.F. niv. CAP OES cherche empl. sténodact., ou trav. manus. Tél. 833-06-23 de 10 h. à 20 h.

Jeune femme allemande, 25 ans, institutrice, cherche emploi au pair (gouvernante d'enfants ou précepteur) dans famille française. Offres sous n° 20.272 à SOPIC, BP 31, 67001 Strasbourg Cedex.

Comptable niv. BTS + anglais 7 ans expérience 6.500 × 13 Ecrire s/n° 3142 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Fme 41 ans cherche emploi d'avenir mi-temps 4 H×4 jours sténodactylo notions anglais. Assure travail sérieux. Ecrire s/n° 3148 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, Paris.

Cadre 33 ans, E.S.C., trilingue anglais-allemand, 4 ans exp. commerciale + 7 ans secrétariat général cherche situation étranger ou France avec responsabilités et perspectives d'avenir. Ecrire s/n° 7896 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur équipement social, 35 ans, CAPASE équivalence DEPA Formation Directeur CREP de PARIS. Expérience inadaptée + adultes références cherche place région parisienne. Préavis.

J.H. 26 ans, maîtrise lettres modernes, expér. enseig. à l'étranger, anglais, portugais courant, étudie toutes propositions. Ecrire s/n° 7895 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Comptable 32 ans, nat. franç., orig. asiat., 4 a. exp. DEUG Éco. probatoire C.E.C. de D.E.C.N. Libre sous 2 mois. Ecr. s/n° 3163 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION Journaliste. H. 30 ans, études supérieures, 7 ans, expérience presse périodique. Domine parfaitement réalisation, rédaction rewriting cherche poste à responsabilités presse ou édition. Ecr. s/n° T025374M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 21 ans, D.U.T. technique commercialisation, anglais courant, bonnes notions allemand, cherche poste stable et d'avenir. Ecrire C. MARTIN, 41, Cours de la République, 93140 BONDY.

Jeune femme, 32 ans, B.E.C. comptable, 14 ans exp. import-export, cherche emploi stable. Téléphoner au 893-21-36.

Cadre féminin, 59 ans chef comptable, cherche poste dans P.M.E. Paris ou banl. Nord. Téléphone : 960-56-06.

Expert en efficacité industrielle 20 ans de métier. Téléphone : 229-56-97.

A la recherche d'une INTERIMAIRE BILINGUE ? G.R. intérim. 225-59-25.

Ingénieur commercial + médecin, 34 ans, angl. + esp. expériences médicale HOP labo RECH et client. privée cherche à utiliser diplômes et compétences. Ecrire s/n° 3185 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 28 ans Maîtrise en sciences juridiques recherche emploi temps partiel ou complet dans secteur juridique expérience de stage dans cabinet avocat. Ecr. s/n° T025450M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE EN GESTION INDUSTRIELLE
20 ans d'expérience en ordonnancement, gestion des stocks, gestion de la production, disponible pour collaboration définitive ou temporaire. Ecr. s/n° T025447M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 21 a., dégagé O.M., journaliste tril. Réf. Études sociales et philo ch. poste Presse Édition. Téléphone H.B. 304-96-35, soir 304-06-22.

J.F., 22 ans, titulaire d'un D.U.T. orientation commerce extérieur, recherche 1er emploi dans service exportations, anglais courant, allemand lu, écrit. Ecr. s/n° T025406M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FINANCIER D'ENTREPRISE
Solide expérience acquise dans grand établissement financier et entreprises, étudie toutes propositions pour poste dans fonctions finance/contrôle de gestion. Ecrire s/n° 3.148 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 34 a., gde expér. photogravure, impression, publicité VPC, bonne connaissance anglais et russe, recherche emploi ASSISTANCE Directeur Marketing ou Publicité chez Annonceur. Lib. de sts. Ecr. n°87793 Contesse 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

H.E.C. - Jeune Femme, 40 ans, 7 ans expérience collaboratrice de Direction, anglais courant, allemand, étudie toutes propositions situation, temps partiel. Ecrire n° 85334 Havas-Contact 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

F., 49 ans, cadre administratif, 28 a., expérience travaux variés, secrétaire direction, PV conseils et assemblées, paye, déclarations sociales, cherche poste à responsabilités. Téléphone 626-24-91.

J.F. 26 anv, OUT gestion, MAITRISE ANGLAIS. Trilingue espag., allemand, 3 ans enseig. Vécu 2 ans 1/2 à étranger, rech. organisme internat. ou tourisme. Mme MOTTOU, 16, rue Crébillon, 94300 Vincennes ou téléphoner au : 365-17-76.

Chef du service comptable et financier, 42 ans, compt. gén. et analytique, bilan, toutes déclarations fiscales et sociales, contrôle budgétaire, relation bancaire, gestion personnel informatique. Ecrire n° 0885, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION 40 ans expérience presse/éditions bilingue anglais ch. poste stable, 5.000 × 13. Mme Danièle BELHOUTE, 26, avenue Charles-Garcia, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS. Téléphone 876-85-58.

H., 37 ans, gde expér. Domaine social, éducatif et pédagog., cherche poste à gde respons. Étudie ttes proposit. Références. Ecr. M. KNOBLAUCH, 302, rue de Cassel, 59640 Dunkerque.

Français 23 a., niv. bac F3, viv. en Angleterre Warminster, ch. trav. temp. Ecr. Bouillod, 18, rue Cl.-Kogan, 38100 Grenoble.

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
J'ai 28 ans, une maîtrise de droit commercial et fiscal, une formation I.C.H., une spécial. en contentieux immobil., une expérience commerciale. Totalement et immédiatement disponible. Ecrire s/n° 7875 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. professeur de maths parlant italien. Bonne connaissance anglais cherche emploi. Tél. 258-84-86, pour Michèle.

L'immobilier

appartements ventes

VOTRE VILLA
sur la COSTA DEL SOL
à partir de 135.000 F
directement du constructeur PROCOINLASA vous propose des VILLAS de 2 ou 3 chambres, salon, terrasse, jardin.
Appartements à partir de 82.000 F.
Venez vous informer à la réunion qui aura lieu les 20, 21 et 22 février à l'hôtel FRANTEL-WINDSOR
14, rue Beaujon, 75008 Paris
de 11 heures à 20 heures
Pour informations détaillées : téléphonez : 663-46-91.
VISITE SUR PLACE
de vendredi à dimanche.
Prix spécial tout compris (avion + séjour) : 700 F.

1er arrdt

PALAIS ROYAL
restauration petit imm., asc., appts 2, 3, 4 P. DUPLEX aménagés charme. 261-27-46.

2e arrdt

OPERA MONSIGNY
Studios 2 et 3 pièces aménagés dans bel imm. restauré, calme, soleil, asc. Tél. : 261-27-46.

3e arrdt

MARAIS 4 P. + terr. caractère, cft économique énergie, imm. réc. rest. XVe siècle, 272-01-13.

4e arrdt

EXCEPTIONNEL
IMM. fin XVIIIe inscrit inventaire des monuments historiques. De 40 à 260 m². Restauration en cours ou Appartement 186 m², DUPLEX, 8 mètres hauteur sous plafond. Parfait état - Tél. 274-23-23.

5e arrdt

ST-MICHEL - Dble liv. + 2 chbres, refait neuf, 116 m². Prix 950.000 F - 280-26-23.

6e arrdt

Prox. BON MARCHÉ, 364-86-10 séjour, 2 chambres, 2 bains, asc.
TERRASSE - SOLEIL.
ST-PLACIDE BEAU 3 P. SOLEIL IMM. RENOVE - 861-95-63.

7e arrdt

54, AVENUE BOSQUET
CHAMBRE 13 m², 6e étage, asc. Sur place mardi 14 h. à 18 h. SEFIMA - Téléph. : 562-35-05.

38, RUE VANNEAU
Reste à vendre
36 m² sur jardin neuf, Ouest.
64 m² + mezzanine, poutres, charme.
s/pl. et les jours, 11 à 16 h. 30. 650-48-63 — 743-86-86.

Près Pl. de **BRETEUIL** superbe 8 pièces 170 m². 3e étage, plan parfait serv. gar. possib. Téléphone : 704-43-43.

BAC STUDIO 160.000 F. sur place mardi, 31, rue de Beaune, de 13 à 15 heures.

9e arrdt

38, RUE PIERRE-SEMARD
210 m² 6 pièces, 2 entrées PROFESS. LIBÉR. Cause départ. Prix 1.250.000 F. Ce jour de 13 h. à 16 heures.

Près SQUARE BERLIOZ, pierre de t., 6 P., entrée, cuisine, 2 bains, 2 WC, 2 chambres serv. 150 m². Soleil, calme 875.000 F. Libre de suite. Téléphone 520-13-57.

14e arrdt

Porte Orléans sur Montrouge, Près facultés, dans bel immeuble, Studio cuis. bains, WC, cave, 21 m², refait neuf, 125.000 F. 3e ét. 45 m² tt cft 285.000 F. Bon placement. Tél. 224-18-42.

15e arrdt

BRANCION - 354-42-70
50 m² - TRAVAUX.

Prox. PARIS 15e studio à rénover 30.000 F. Mais. indép. 2 F., cuis. 72.000 F. Pptaire 296-12-08.

---

4 P. Exceptionnel, calme, plein soleil, sur jardin, 850.000 F. Tél. : 579-76-80.

Mo ÉMILE-ZOLA
Living exceptionnel 80 m², 2 chambres, 2 bains, parking. Jean FEUILLADE, 566-00-75.

VAUGIRARD, sél. 2 chambres imm. récent, park. 740.000 F. Téléphone : 250-59-53.

CONVENTION, imm. récent vaste séj. double, 46 m² tt cft A NEUF. 395.000 F. 296-00-45.

16e arrdt

PASSY Prestige, charme DUPLEX, 120 m², sur jardins. Garage. 503-01-64.

RUE DE L'UNIVERSITE
A 2 pas du Champ-de-Mars, dans bel immeuble pierre de taille, appartement de 5 pièces principales + balcon. Bon plan vue dégagée. Téléphone : 297-42-22.

PRÈS HENRI MARTIN
Gd 4 p., bs, 95 m², 2e ét., tt cft Michel & Reyl S.A. 265-90-05.

à 300 mètres **ETOILE** près av. V. HUGO sur de calmes jard. intérieurs restauration luxueuse de 16 appts du studio au 5 pièces. DUPLEX et TRIPLEX. Téléphone : 261-27-46.

17e arrdt

Mo Courcelles appt 7 pces 230 m² + ch. de serv. Immeuble pierre de taille Prix 2.100.000 F - 745-05-03.

Rue Guy-Môquet dans bon imm. Studio cuis. bains, WC, cave 20 m², refait neuf 115.000 F. R-de-ch. PPTAIRE 224-02-86.

COURCELLES, 280 m² + service. Triple récept. + 5 chambres luxe I.S.I Paris. 281-10-20.

18e arrdt

MAIRIE 18e Pierre de taille 4 p. 880.000. Soir : 200-36-01.

19e arrdt

Quartier Buttes-Chaumont, appt 2 pièces, entrée, cuis., bains, WC, 43 m². Libre 198.000 F. Mitoyen 43 m² occupé 138.000. Soleil, calme. Tél. 224-18-42.

20e arrdt

Résidence « PYRÉNÉES 138 » 23, rue de Fontarabie Immeuble récent, calme.
3/4 P. 84 m² 7e étage Est-Ouest, parking en sous-sol, cave. Sur place mardi et mercredi de 10 h. à 17 h. ou SEFIMA - Tél. 562-35-05.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE (près RER) Spécial investisseurs, beaux 2 p., imm. neuf. S/pl. le 18 de 11 h. à 18 h. : 8, bd Maréchal-Joffre.

Bon Boulogne Av. J.-B.-CLEMENT Près BOIS, imm. ancien, 4e ét., appt ref. neuf, 45 m² environ, séjour, chambre, cuis., s. bns, cave. P. 360.000 F. 603-27-51

NEUILLY-SABLONS
Mod. séjour, 2 chbres, 2 bains, 2e étage, 116 m², impeccable. MICHEL & REYL S.A., 265-90-05.

93 Seine-Saint-Denis

LE PRÉ-SAINT-GERVAIS Résidence récente
3 P., 62,50 m² 10e étage cave, parking, parfait état, 385.000 F SEFIMA, 562-35-05.

capitaux propositions commerciales

NOUVELLE FORMULE D'INVESTISSEMENT : DES VACANCES QUI VOUS RAPPORTENT
(séjour + revenu)
Plus de vacances à fonds perdus... Dans un groupe d'hôtels en ALGARVE (sud du Portugal) le paradis des vacances, l'été toute l'année, devenez propriétaire, pour 80.000 F.F., de 16 jours de vacances par an (1 à 4 personnes) sans charges ni lieu ni date imposés, tout en bénéficiant d'un revenu annuel garanti par contrat.
Renseignements : SUNHOTEL Rua Ramalho Ortigao, n° 11 5e F - 1.000 LISBOA (Portugal).

Cabinet d'affaires cherche capitaux pour ses clients, gains importants possib. Ecrire DIP 47, rue Richer, 75009 Paris.

perdu - trouvé

PERDU JEUNE CHIEN Terre-neuve, noir, poil long, queue en panache, mèche blanche sur le poitrail. Tél. 075-19-39 - 055-31-11.

automobiles

ventes

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT
EXCEPTIONNEL !
En février, commandez votre PEUGEOT ou votre TALBOT 81 AU TARIF DE JUILLET 1980. M. Gérard : 621-60-21.

CENTRE ALPINE
A 310 neuves
- A 310 81
- A 310 80
- A 310 79
- A 310 78

620.12.13

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet - 15e, tél. : 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pr les clients, appts ttes surf. et imm. Paiem. compt.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e), recherche, Paris, pour diplomates et clientèle étrangère, APPTS VILLAS ET HOTELS PARTIC. ACHAT OU LOCATION **562-78-99**

URGENT paie comptant chez notaire. ACHÈTE 2 à 4 P. PARIS, Mme Leulier - 261-88-81 ou le soir : 900-84-25.

RECHERCHE Appts 1 à 3 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-56, même le soir.

locations non meublées offres

Région parisienne

Gérant loue sans commission dans pet. résid. récente s/jardin, 6 pièces, 115 m², 8.709 + ch., avec boxes, tél., balcon. Voir gardien 14-18 heures uniquement. 124, bd Bineau à NEUILLY.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour cadres. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne

Loue appart. 2 pièces, reprise meubles neuf, résidence Les Jardins de France, Fontainebleau, 1.250 F + CC, 546-15-14, h.b. ou 422-36-47 après 18 heures.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 6 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE LOYERS GARANTIS rech. 1 à 6 p. pour banques et ambassades - Tél. 705-54-78.

Famille en mission 4 mois mars-juin rech. 4 p. meublées, cuis. éq., chbre bonne, parkg. 16e, 8e, 15e, 7e. Tél. 727-36-84.

bureaux

Votre SIÈGE SOCIAL
av. secrét., tél., télex. CONSTITUTION DE STÉS ACTE S.A. - 261-80-88.

VOTRE SIÈGE A PARIS VOTRE SIÈGE A LONDRES de 80 à 300 F par mois CONSTITUTION DE STÉS G.E.I.C.A. 296-41-12 + 56bis, rue du Louvre, Paris-2e.

Constitutions ttes démarches
DOMICILIATION 8e
SECRÉTARIAT TÉLEX
AGECO - Tél. 294-95-28.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS **ASPAC** télex-secrétariat tous services PARIS 8e 293.60.58 + votre SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

---

IMPORTANTE SOCIETE cherche à sous-louer 666 m² + park. bureaux équipés. Téléphone, télex caducé ds imm. intégral, 88, rue de Paris, Epinay-s/Seine. Pour tous renseignements téléphoner au 826-81-24.

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales tous services. **355-17-50**

locaux commerciaux

19e, immeuble pierre de taille récent. 6 bureaux, r.-de-ch., 104 m². 3.500 F/mois H. charges. SOGESTIMMO, 772-67-39.

Rue MAZARINE, boutique + bureau + entrepôt, Bail 20 ans, 700 m² environ. Prix de cession à débattre. Tél. 337-86-16.

Mo GLACIÈRE Rue VERGNIAUD Imm. colal état neuf, 3 niveaux, 525 m² utiles DIVISIBLES, accès voitures, bureaux et activités diverses BEAUX VOLUMES Prix 3.620.000 F. TVA incluse. Téléphone : Pptaire, 272-40-15

fonds de commerce

EXCEPTIONNEL En SUD-OUEST, banlieue bordelaise Fonds de commerce fleurs avec transmission florale (Interflora), rayon cadeaux, C.A. annuel : 60 U à développer, formation assurée. Prix demandé : 35 U cash. TEL. : 16 (56) 06-13-00, heures de magasin.

Urgent - VENDS, cause décès, RESTAURANT Paris (7e) 36 places Téléphoner : 705-38-30, matin ou après-midi.

A saisir marque nationale cheminées sté vd DAB + agence + stock. Etat neuf, région Bouches-du-Rhône. Prix 250.000 F. Tél. (42) 67-02-40, après 18 h. 30.

maisons individuelles

Vous cherchez un terrain en PROVENCE sur la Côte d'Azur, arrière pays ou bord de mer. Nous vs offr. grat. les serv. d'un conseiller pr choisir votre terrain (prix, aménagement voisinage), Maisons COSMOS CD, 6, Plan-de-Campagne, 13170 LA GAVOTTE. Tél. : (42) 02-81-31.

Particulier à particulier entre Nîmes et Alès, 1 km du Gardon dans vieux village MAISON caractère, 10 pièces, petite cour intérieure, habitable de suite. Prix 25.000.000 F. Ecr. s/n° 025.371 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

villas

A louer : très belle villa à Palm-Beach, 4 pers, gd confort, piscine, près plage splend., person. mais. Prix intér. Tél. : M. Hoss, 288-09-98, Paris, h. bur.

LA VARENNE 8' R.E.R. Belle propriété, grande récep. + 8 chambres, 3 sanitaires, 300 m² habitables. Jardin PAYSAGE 870 m² PRIX : 1.750.000 F. BAILLY, 886-29-84.

---

10 KM VERSAILLES
Villa récente, 135 m² habitables. Séjour, chem., 4 chbres, 2 bains, bureau, gar., jard. 800 m². 790.000 F. Téléph. : 954-68-00.

maisons de campagne

A vendre à ORMOY (91) toute petite maisonnette. Très bon coin, pêche. Téléphone : 904-16-47.

terrains

PARC SAINT-MAUR
Tout à proxim. PLEIN SUD 840 m² — Façade 20 m. PRIX 800.000 F. DEJUST. Tél. : 883-15-80.

viagers

CHERCHE MIDI 4 pièces, 95 m², libre au décès 1 tête 73 ans, Comptant + Rente. EICHER 359-99-68.

8e SAINT-PLACIDE APPT DE CARACTÈRE 4 P. + STUDIO en DUPLEX + garage. 378.000 F. + 6.750 F. Occupé, femme 74 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.

TROCADERO sans rente, 300 m² standing occupé 1 tête, 62 ans. LODEL. Téléphone : 355-00-44.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

propriétés

LA VILLE DE VERSAILLES
MET EN ADJUDICATION
UNE IMPORTANTE PROPRIETE A LA BAULE
Servant actuellement de colonie de vacances.
Elle comprend de nombreux corps de bâtiments (salle de réunion, préau, dortoirs, infirmerie, lingerie, réfectoire, sanitaires, logement de fonction, dépendances, pavillon de gardien...) dont une villa principale au caractère architectural marqué, pour une surface brute de 2 100 m² environ, dans un parc boisé de 19 000 m²
- MISE A PRIX : 3 500 000 F
ADJUDICATION MERCREDI 25 FÉVRIER 1981 A 14 H 30, EN L'HOTEL DE VILLE
Renseignements :
- Etude de Maître MACRON, Notaire 38, rue de l'Orangerie, 78000 Versailles - Tél. : 850 16 63.
- Etude de Maîtres BEKELYNCK et CAUSSANEL Notaires associés 10, place Hoche, 78000 Versailles - Tel. 953 71 71

هكذا من الاصل

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Les Norvégiens sont devenus les spécialistes de la lutte contre les marées noires

Stavanger. — Trois bateaux de couleur rouge vif, un fjord vert sombre, des collines enneigées en fond de décor : on croirait une peinture naïve. Les commandos norvégiens anti-marée noire peaufinent leurs techniques. Simple exercice de routine dans ce pays qui n'a jamais connu de véritable catastrophe pétrolière mais qui se tient prêt en permanence à défendre ses rivages.

De notre envoyé spécial

Le *Norindo*, l'un de ces curieux navires ravitailleurs de plates-formes — nez courts, pont au ras de l'eau, moteurs très puissants, — laisse filer par l'arrière 800 mètres de filet-barrage enroulés sur un dévidoir géant comme un tuyau d'incendie. Lesté par des plombs et soutenu par des flotteurs, le barrage se déploie : il dresse au-dessus des vagues une muraille souple de 80 centimètres de haut. Deux remorqueurs le saisissent aux extrémités et le traînent à petite vitesse comme un énorme ramasse-miettes. S'il y avait du pétrole dans le fjord de Stavanger, *il serait piégé*.

Virevoltant grâce à ses propulseurs latéraux, le *Norindo* se colle contre le fond de la nasse et tend les bras articulés de deux aspirateurs. Ceux-ci se posent sur la nappe hypothétique et commencent alors leur travail.

Aujourd'hui, ils ne sucent que de l'eau mais ils sont conçus pour écrémer la houle de 150 tonnes d'hydrocarbures à l'heure.

Les équipages de cette mini-escadre antipollution répètent leurs gestes aussi sérieusement que les pompiers en France, s'entraînent à déployer la grande échelle. Ils n'ont qu'à lever les yeux pour se convaincre de la nécessité de ces exercices à blanc. A quelques encâblures se dressent les deux parties d'une plate-forme en construction. La plus grande du monde. Les pieds en béton ont 180 mètres de haut et pèsent 800 000 tonnes. La tête — une usine de traitement du pétrole et des logements pour deux cents ouvriers — accuse 35 000 tonnes.

Une fois plantée sur le gisement de Statfjord, elle sera le point d'émergence de quarante puits. Ceux-ci s'ajouteront aux deux cent cinquante puits qui, dans la partie norvégienne de la mer du Nord, crachent déjà chaque année 20 millions de tonnes d'hydrocarbures.

Malgré des précautions dracon-
l'*Amoco-Cadiz* et dans le golfe un jour ou l'autre laisser échapper l'or noir. Sur le littoral même, trois raffineries traitent puis distribuent 10 millions de tonnes de pétrole par an. Dans le Sud, un immense complexe pétrochimique est en construction. Chaque nouvelle découverte, chaque mise en valeur du pactole pétrolier, fait grandir d'autant les risques de mini-pollution ou de maxi-catastrophe.

Dans le secteur de la distribution, on enregistre ici bon an, mal an, une soixantaine de petits épanchements accidentels. En mer le premier avertissement date de 1977. Sur le champ d'Ekofisk la plate-forme Bravo laissa fuser par beau temps 12 000 tonnes d'un pétrole léger. Une partie s'évapora immédiatement, une fraction fut récupérée par aspiration, et la mer se chargea de digérer le reste. Les Norvégiens considèrent qu'ils ont bénéficié en la circonstance d'une chance exceptionnelle. Poussé par le puissant groupe de pressions des pêcheurs et par une opinion très sensible à la dégradation de l'environnement, le gouvernement n'a pas lésiné sur les moyens.

Dès 1970, une loi sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures a obligé les communes à s'équiper de matériel anti-marée noire. Les quatorze compagnies pétrolières qui exploitent les gisements norvégiens en mer du Nord ont été fermement priées de se grouper en une sorte de coopérative, le NOFO. Cet *organisme a acquis à ses frais* vingt-huit aspirateurs semblables à ceux que nous avons vus à l'œuvre dans la rade de Stavanger, ainsi que plusieurs kilomètres de barrages.

En cas d'éruption intempestive, tout est prévu : système d'alerte, état-major de crise, ouverture des dépôts de matériel — il y en a quatorze échelonnés le long des côtes, — mobilisation des hommes et des navires dans un délai de quarante-huit heures.

Quatre ans de recherches

La Norvège pourrait compter sur les moyens conjugés de l'Etat, des raffineurs, des communes et des exploitants en mer. Elle mettrait en ligne autour de la plate-forme sinistrée ainsi que sur les rivages une centaine de navires et d'embarcations spécialement équipés (dont vingt-quatre chantiers sous contrat et dûment indemnisés pour ce service civil), des dizaines d'aspirateurs flottants de tous calibres, des pompes et des équipes héliportées, des dizaines de kilomètres de barrages.

Détail significatif : les autorités ont dit non à tout traitement chimique des nappes et ont choisi la récupération systématique du pétrole. Cette option coûte beaucoup plus cher mais préserve les ressources de la mer. Les pêcheries sont l'une des premières activités économiques du pays. Quant aux fermes à poisson, on en dénombre déjà deux cent cinquante et elles se multiplient rapidement.

L'entretien de l'arsenal anti-marée noire, l'entraînement des hommes (deux mille employés municipaux ont reçu une formation spéciale), coûtent, chaque année, près de 40 millions de francs. Voilà pour l'immédiat. Et l'on songe aux lendemains.

La Norvège s'efforce donc de perfectionner ses méthodes. Un programme quadriennal de recherche a été doté d'un budget de 40 millions de francs. Les travaux se poursuivent dans une vingtaine de directions différentes : simulation d'accidents, récupération du pétrole, tests d'utilité des dispersants, efficacité des barrages, nettoyage des oiseaux mazoutés.

Toutes les recettes de la lutte anti-marée noire sont explorées. Et l'on n'en reste pas à la théorie. Dans quelques semaines, un exercice en vraie grandeur avec déversement volontaire de pétrole aura lieu en mer du Nord.

Bien entendu, les firmes privées ne restent pas sur la touche. Plusieurs d'entre elles, comme Franck Mohn, Thune-Euraka, Bennex, qui disposent d'usines ultra-modernes et mettent déjà en œuvre des techniques de pointe, ont spécialisé l'un de leurs départements dans le matériel anti-pollution. On a vu ces équipements à l'œuvre sur le champ d'Ekofisk mais aussi, lors du naufrage de l'*Amoco Cadiz et dans le golfe* du Mexique après l'éruption d'Ixtoc One. Du 16 au 21 février, au cours d'une semaine d'information organisée à Paris par les industriels norvégiens (1), ces sociétés chercheront à faire connaître leurs matériels. La Norvège n'a pas que du pétrole. Elle a aussi des idées.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Conseil norvégien de l'exportation, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris. Tél. 387-81-90.

P.T.T.

L'ASSOCIATION DES USAGERS DU TÉLÉPHONE PROTESTE CONTRE LE PROJET DE NOUVELLE TARIFICATION

L'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (A.F.U.T.T.) élève « *une vigoureuse protestation* » contre les projets de modification de la tarification téléphonique préparée par les P.T.T. (*le Monde* du 14 février).

« *Ces projets de taxer les communications locales à la durée, qui n'ont fait l'objet d'aucune consultation ou information des représentants des usagers, seraient particulièrement malvenus alors que le téléphone français est parmi les plus chers des pays industriels (près de deux fois plus qu'en Suède) et que son exploitation a dégagé en 1980 un excédent de recettes de plus de 7 milliards de francs*, déclare l'Association. *Il importe au contraire de diminuer le coût du téléphone en France, pour les particuliers comme pour les entreprises.* » Elle suggère notamment un effort pour « *faciliter l'accès du plus grand nombre au réseau public* » (diminution de la taxe de raccordement et de l'abonnement mensuel) ; des mesures pour réduire « *les injustices tarifaires et le découpage arbitraire des circonscriptions de taxations téléphoniques* », et des tarifs d'heures creuses beaucoup plus larges.

« *Sans de telles contreparties, la mesure envisagée reviendrait simplement à augmenter les ponctions financières dont font l'objet les consommateurs.* »

* A.F.U.T.T., B.P. 1, 92430 Marnes-la-Coquette.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

De nouveaux pouvoirs économiques sont reconnus aux régions

Les régions ont rarement l'honneur du « Journal officiel ». La série de textes qui viennent d'être publiés au numéro du 15 février (treize décrets, cinq arrêtés et une circulaire), signés par le premier ministre et contresignés par plusieurs ministres et secrétaires d'Etat, n'en est que plus remarquable.

Ces dispositions élargissent les pouvoirs des établissements publics régionaux, E.P.R.), créés par la loi du 5 juillet 1972, dans les domaines de l'économie et surtout de l'aménagement du territoire, « *qui constitue*, écrit le premier ministre dans sa circulaire aux préfets de région, *la mission primordiale à laquelle les régions doivent pouvoir consacrer tous leurs moyens* ».

Comme nous l'avions longuement expliqué dans *le Monde* du 31 décembre 1980, cette série de textes vise essentiellement à officialiser des initiatives prises ici et là par des établissements publics régionaux depuis cinq ou six ans pour élargir leurs attributions. Mais nombre d'entre elles étaient à la limite de la légalité, voire en contradiction avec les lois et les règlements en vigueur. L'intérêt premier des décrets et arrêtés qui viennent d'être publiés est de mettre — *a posteriori* — le droit en accord avec les faits et les pratiques.

Désormais, les régions voient leurs pouvoirs d'interventions financières élargies, dans les domaines de l'innovation, des énergies nouvelles et des économies d'énergie, de la recherche, de la promotion touristique, des activités culturelles, du cautionnement des prêts aux entreprises, de l'agriculture et du logement notamment.

En général, les régions apporteront leurs concours financiers à des organismes publics ou agréés — elles ne seront donc pas en première ligne — et leurs contributions ne dépasseront pas 50 % de l'ensemble du coût des programmes de développement. Des conventions, de durée limitée et non renouvelables tacitement, fixeront les limites des interventions régionales. Enfin, le gouvernement demande aux préfets « *d'associer étroitement le trésorier payeur général à la préparation des budgets régionaux, de veiller strictement au respect de la légalité des délibérations des conseils régionaux et de saisir, en cas de difficulté, les ministres de l'intérieur et du budget, qui vous feront connaître la conduite à tenir* ».

Si clarification et élargissement des compétences régionales il y a, la tutelle gouvernementale — politique et financière — reste donc étroite sur des institutions qui, contrairement aux communes et aux départements, ne sont pas des collectivités locales en plein exercice au sens de la Constitution de 1958.

● *Les présidents des comités économiques et sociaux le 19 février à l'hôtel Matignon.* — M. Barre recevra à déjeuner, le jeudi 19 février, la conférence des président des comités économiques et sociaux (CES) des région. Le premier ministre aura l'occasion de commenter les textes parus au *Journal officiel* du 15 février.

Ile-de-France

Paris au passé et au futur

«La montagne Sainte-Geneviève, deux mille ans d'art et d'histoire»

Une colline de grande mémoire

Une très importante exposition, « La montagne Sainte-Geneviève, deux mille ans d'art et d'histoire », organisée sur les auspices du comité des fêtes du cinquième arrondissement par le musée Carnavalet, dont on ne dira jamais assez quels trésors recèlent ses collections, est ouverte depuis le 22 janvier à la mairie du cinquième, place du Panthéon. Elle fermera ses portes le 1er mars, mais elle sera présentée à nouveau au musée Carnavalet, du 24 mars au 24 mai prochains (1).

« LA *colline Sainte-Geneviève*, comme le dit M. Bernard de Montgolfier, conservateur en chef du musée Carnavalet dans la préface du catalogue de l'exposition, *n'est ni très haute, ni très escarpée. Pour le géographe, ce n'est qu'une modeste bosse au-dessus du lit de la Seine. Si elle mérite pourtant son ambitieuse appellation, c'est qu'elle domine Paris d'une hauteur autrement importante de ses 60 mètres de sédiments superposés... C'est dans la Ville un lieu privilégié, on en gravit les pentes en remontant l'histoire à chaque pas...* (2) » Ce haut lieu où a toujours soufflé l'esprit porte le nom de la patronne de Paris, d'abord parce que c'est de cette colline qu'elle persuada les Parisiens, pris de panique, de résister aux hordes d'Attila qui voulaient investir la ville, et aussi parce que son tombeau, érigé dans l'église de la fameuse abbaye fondée par Clovis, fut réédifié à Saint-Etienne-du-Mont, bâti à la fin du quinzième siècle par Etienne Viguier sur l'emplacement de l'église construite en 1221 par Maurice de Sully.

C'est sous les voutes des nombreuses églises et dans les galeries des cloîtres de cette colline sacrée que maîtres et disciples prirent l'habitude de se réunir pour cultiver la théologie, la philosophie, la scolastique, le droit et la médecine. Ainsi se forma peu à peu l'Université de Paris, qui reçut de Philippe Auguste ses premiers privilèges. A partir de là, la montagne Sainte-Geneviève devint en quelque sorte l'Olympe de Paris. Collèges, communautés françaises et étrangères, couvents et églises y formèrent un extraordinaire ensemble d'institutions religieuses et universitaires, dont la plus célèbre est toujours celle à qui Robert de Sorbon donna son nom en 1257 et dont l'église, élevée par Lemercier entre 1585 et 1654, renferme l'admirable tombeau du cardinal de Richelieu par Girardon.

Si Saint-Julien-le-Pauvre, Saint-Séverin, Saint-Médard, le Val-de-Grâce, Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Saint-Nicolas-du-Chardonnet et le Panthéon, chef-d'œuvre de Soufflot et point culminant de la montagne, témoignent toujours de la beauté de l'architecture des siècles passés, il faut bien dire que le dix-neuvième siècle est responsable de nombreuses démolitions de monuments précieux. C'est ainsi qu'on a fait disparaître, pour ouvrir jusqu'au Luxembourg la rue Soufflot ou aménager les mornes voies que sont la rue Monge et la rue des Ecoles, des édifices d'une très grande valeur architecturale, comme l'abbaye Sainte-Geneviève, démolie en 1801, et dont la tour carrée et quelques bâtiments ont été intégrés dans le lycée Henri-IV, le couvent des Jacobins, ceux des Carmes et des Bernardins, disparus lors du percement du boulevard Saint-Germain, les Feuillantines, où Victor Hugo passa une grande partie de son enfance, l'abbaye de Saint-Victor et le collège de Cluny.

Malgré ces démolitions dont un urbanisme aveugle servit de prétexte, la montagne Sainte-Geneviève possède encore heureusement de nombreux édifices intéressants et un dédale de vieilles rues en pente dont la plus célèbre est la rue Mouffetard. Ainsi est demeuré ce lieu exceptionnel dont M. de Montgolfier dit dans sa préface qu' « *il contribue généreusement au prestige monumental de Paris* ».

C'est ce passé, et même ce présent, tous deux d'un exceptionnel intérêt, qui sont évoqués fidèlement et même minutieusement à l'aide de près de six cents objets et documents dans les vastes salles de la mairie du cinquième arrondissement, où l'exposition a été divisée en sept parties qui vont de la préhistoire au Moyen Age, de la vie religieuse à la vie universitaire, de la topographie à la chronique et au cadre de vie urbaine, retraçant toute l'existence, à travers vingt siècles d'histoire, de ce qu'on a appelé la montagne Sainte-Geneviève, dont les limites vont en réalité de la Seine à l'abbaye de Port-Royal et du Jardin des plantes au Luxembourg.

Des objets de fouille découverts dans le sol de la colline, de très beaux tableaux comme l'ex-voto du prévôt des marchands de Paris, de Largillière, qui se trouve à Saint-Etienne-du-Mont ou la *Charité de Saint-Martin* de Lallemant prêté par le Petit Palais, de nombreuses vues panoramiques, certaines peintes par Raguenet, Van der Meulen ou Lespinasse ; d'amusantes scènes de fêtes telles que les deux « Processions de Sainte Geneviève », celle de 1652 et celle de 1788 ; une admirable statue de sainte Geneviève datant du treizième siècle, exhumée en 1840 près de l'ancienne église qui lui était dédiée ; des objets pittoresques ou insolites qui vont d'une pince à épiler en bronze d'époque mérovingienne trouvée rue Clovis aux robes que portent encore les professeurs d'université, concourent à faire de cette exposition une contribution remarquable (grâce aussi à un très important et très complet catalogue) à l'histoire de cette partie de Paris.

Cette partie de Paris où la vie universitaire joua un rôle de tout premier plan comme le montrent les documents manuscrits ou iconographiques allant de la charte des statuts de l'université de Paris, en 1219, à la fondation de l'Ecole polytechnique en 1794, aujourd'hui tristement abandonnée par ses pensionnaires, et à celle de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm toujours fidèle à sa vocation depuis 1795.

ANDRÉE JACOB.

(1) Mairie annexe du cinquième arrondissement : 22 janvier-1er mars 1981, tous les jours, de 10 h. à 17 h. 45. Musée Carnavalet, rue de Sévigné : 24 mars-24 mai, de 10 h. à 17 h. 40, du mardi au dimanche soir.

(2) La montagne Sainte-Geneviève, catalogue, 264 pages, photos, dessins 0,20 × 0,23. Prix 20 F.

Montmartre
Construire... mais sur des oeufs

A Paris, des associations de défense de Montmartre viennent d'organiser une manifestation pour demander la fermeture d'un chantier ouvert fin janvier, 43, rue Gabriel, et qui entraîne, selon elles, « *la dégradation des immeubles voisins* ».

Le responsable de l'Association pour la défense du sous-sol de Montmartre a indiqué que, depuis le début des travaux de fondation, le 5 février dernier, du futur immeuble de trois étages, « *les riverains ont constaté l'apparition de lézardes dans les habitations mitoyennes de la rue Gabriel* ».

« *De plus*, a-t-il ajouté, *un immeuble situé en contre-bas du chantier, rue Berthe, qui était déjà en mauvais état, a dû être étayé, menaçant de s'effondrer.* »

L'association rappelle les conclusions de l'étude conduite par le bureau de recherches géologiques et minières qui avait noté la « *fragilité* » du sous-sol de la butte Montmartre.

On affirme à la Mairie de Paris que ce permis de construire a été délivré après deux avis favorables de l'inspection générale des carrières. Ces avis ont été suivis d'indications précises et de recommandations adressées à l'entreprise responsable des travaux « *afin qu'ils soient conduits avec toutes les précautions nécessaires* ». « *Le service des carrières vient de se rendre sur place*, précise-t-on encore, *afin de vérifier que les travaux sont exécutés conformément aux stipulations du permis de construire.* »

POINTS DE VUE

Sam' suffit à la Défense

par ROBERT LION (*)

LES années 70 resteront le temps du pavillon. Le pavillon a envahi la France. Il règne, et on l'exhorte à régner, dans le rêve des Français. L'architecture n'existe plus, noyée sous la grande marée des petites maisons.

Seul geste de portée nationale : Beaubourg. Qu'on vibre devant l'étrange cathédrale — je suis de ceux-là, — ou qu'on la déteste, elle ne laisse pas indifférent. Elle a été le sujet d'un vrai débat sur la ville. Elle marquera notre temps. On se rappellera aussi l'honnêteté de celui qui, en désaccord pourtant avec le choix du jury, respecta un verdict dont il avait voulu qu'il soit rendu au grand jour, et donna courageusement le feu vert à cette aventure qui devait porter son nom.

La « tête Défense » offrait l'occasion d'un autre geste. Un geste plus grand : le site est incomparable ; ce qui sera édifié là pouvait être le témoin de ces trois décennies au cours desquelles notre pays a plus construit qu'en vingt siècles. Il y a cent ans, une France bourgeoise, mais qui n'avait pas froid aux yeux, s'offrait la tour Eiffel, pari fantastique ; pari gagné, d'où sortit une figure de légende pour la capitale, appelée à traverser les âges. Comment ne pas voir le défi qu'elle nous lançait ? Serions-nous ou non, en dépit de la morosité des temps, capables d'un pareil manifeste, assez sûrs de nous pour joindre l'audace à la poésie ? Saurions-nous, aujourd'hui, au soir du millénaire, poser là, au couchant de Paris, un jalon de notre histoire ?

Rien de cela. Après un premier concours, qui vit de grandes et poétiques réponses, il fut décidé de faire petit. Rien qui monte : les tours sont, paraît-il, impopulaires. L'œuvre, devait-on prescrire, sera modeste, cachée, invisible aux Parisiens. On la toisera à 35 mètres, sans considération des édifices avoisinants, auprès desquels cette petite « tête » semblera dérisoire. On aurait pu, suivant les goûts, parfaire ou racheter la Défense par la tête ; la voici quasi décapitée. Plus question de génie : les quelques architectes sélectionnés — est-ce que cela ne méritait pas, comme Beaubourg, un *concours mondial*? — n'étaient invités qu'à un exercice d'enjolivures pour fermer un parvis. Le résultat est que, pour un si vaste projet, aucune des maquettes n'apparaît convenable quand on la rapporte au site.

Pas de débat non plus, mais un choix secret. Pas davantage de rêve, ni d'humour, mais un bel objet moderne et froid, fonctionnel selon les canons d'aujourd'hui, appelé à compter peu, à se périmer vite.

Mon Dieu, comme on est peu ambitieux pour nos villes, et comme on vole bas ! Il faut ne pas déranger les Français, ne provoquer ni la surprise ni la discussion. Ne pas distraire du mythe du petit chez-soi. Les temps sont aux demi-teintes.

Mais pourquoi ce pays a-t-il aussi peur de son ombre ?

(*) Ancien délégué général de l'Union des H.L.M.

Les chrysanthèmes du pont des Arts

par JACQUES GUBLER (*)

VU de Venise ou de Londres, le pont des Arts mutilé semblait attendre patiemment les soins de sa réparation. Or voici qu'à la fin de 1980 des voix expertes le désignent à la dérision publique. Soucieuse de préserver son ventre mou, la bonne fée Patrimoine le vomit. Le voici transformé en albatros : « *Lui, naguère si beau, qu'il est comique et laid.* »

Pourquoi rayer le pont des Arts de la mémoire collective française ? Parce que les résidus de cette passerelle désuète mettent en péril les navigateurs qui nagent pour nous ? Qui oserait aujourd'hui s'opposer au commandement « *Allez et circulez* », sans devenir *ipso facto* fauteur d'émeutes, ivrogne ou ennemi du progrès ?

En 1965 déjà, ce crime d'entrave au trafic fluvial nous avait valu une cérémonie officielle bien sympathique. Il s'agissait de fêter à Tournon (Ardèche) l'éradication définitive d'un pont suspendu assez vieillot, « incunable » du génie civil français, premier « pont de fil de fer » construit sur le Rhône par les frères Seguin, de 1824 à 1825.

Pour les uns, le pont des Arts est trop ancien. Pour d'autres, il est bien trop snob, ainsi pour André Gutton (*le Monde* du 16 décembre) qui, à l'appui de son jugement, fait comparaître les mânes du général de Gaulle. La décence commanderait de rendre à l'ensemble royal du Louvre sa virginité prénapoléonienne. Le pont des Arts mérite donc la casse. Il faudra plus tard faire table rase du « nouveau Louvre » de Lefuel et Napoléon III, et l'on pourra, enfin, reconstruire le palais des Tuileries.

La déesse Hygiène s'avance la dernière et porte le coup de grâce. Les piétons, s'ils devaient enjamber le trafic généreusement dévolu à la place de l'Institut, subiraient d'irréversibles traumatismes crâniens et nasaux. Par mesure de salubrité, l'on fermera aussi le Pont-Neuf à toute circulation pédestre.

L'année « Patrimoine + 1 » nous réserve des émotions. Qui inaugurera les chrysanthèmes du pont des Arts ? Se trouvera-t-il en France un seul ingénieur pour estimer que le pont des Arts, ancré dans la poésie et la mémoire collective française, joyau du patrimoine international de l'architecture, mérite calcul, dessin, réparation et protection ? Une solution élégante — salut discret aux Navier, Seguin, Chaley, Bertin — consisterait à raller les restes du pont, seul « texte construit » faisant foi en matière d'histoire et de génie civil, au quai du Louvre par le truchement d'une passerelle suspendue. Au nom de la mémoire collective française.

(*) Historien de l'architecture, chargé de cours à l'école polytechnique fédérale de Lausanne.

Le Monde

économie

SOCIAL

Le nombre des journées de grève a diminué en France de plus de moitié en 1980 par rapport à 1979

Le nnmbre des journées de grève a diminné de plus de mnitié, en 1980, par rapport à l'année précédente, particnlièrement dans la métallurgie. Cette évnlutinn doit, tontefois, tenir compte des effectifs an travail.

L'année 1979, au cnntraire, avait été marquée par une recrudescence des conflits par rapport à 1978. Une semblable évolntinn est constatée ailleurs dans le monde, indique un rapport du Bureau internatinnal du travail.

Les onze premiers mois de 1980, selon le dernières statistiques du ministère du travail, se caractérisent, par rapport à la période correspondante de 1979, par une importante régressinn des conflits sociaux : le nombre des jnurnées de travail perdues pour fait de grève est passé de 3 172 302 à 1 448 629, soit 54,3 % de moins d'une année sur l'autre.

Les effectifs en grève nnt diminué de 703 900 à 378 000 (— 46,2 %). De janvier à octobre 1980, il y a eu 3 434 entreprises perturbées, contre 4 837 durant les neuf premiers mnis de 1979, soit 29 % de mnins. Selon les chiffres officiels, les journées perdues an cours des conflits généralisés ont baissé de 64,9 % en un an.

Ce fléchissement des mouvements revendicatifs succède au durcissement constaté en 1979, qui contrastait avec les baisses successives antérieures. Pnur l'année 1978, le nombre des journées perdues était de 2 200 447, de 3 665 000 pour 1977.

Métallurgie : 377 000 journées pour le premier semestre 1980

Ces orientations se retrouvent de façon encore plus nette dans la métallurgie. Selon les données établies par l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.), les journées de grève au cours du premier semestre, de 1980 s'élèvent à 377 000. On en avait compté 1 937 000 en 1979 ; 959 000 en 1978 ; 642 000 en 1977 ; 1 669 000 en 1976.

Selon l'union patronale, entre 1960 et 1970, le nombre des journées perdnes était le plus souvent inférieur à un million. Elle fait état de 1 600 000 en 1967, de 1 524 000 en 1957, de 2 183 000 en 1975, de 2 358 000 en 1953. L'année 1950 fut des plus lourdes avec 6 253 000 le maximum ayant été atteint en 1947 avec 7 753 000 journées.

Le B.I.T. vient de communiquer sa plus récente enquête, basée sur les statistiques fournies par 59 pays. Elle fait ressortir que les grèves ont été plus nombreuses en 1979 que l'année précédente, mais d'une plus courte dnrée. Environ 28 000 grèves ont été enregistrées dans ces pays, contre 26 500 en 1978 (+ 5,6 %). Le nombre des grévistes est passé de 23,4 millinns en 1978 à 37,3 millinns (+ 59 %). Mais le nombre de journées de travail perdues n'a progressé que de 39 %, s'élevant de 125,7 millions à 174,9 millions. Pour la France, selnn le B.I.T., le nombre des journées perdues par les grévistes était de 199 pour mille travailleurs en 1978.

Une paix sociale relative, constate le B.I.T., a été observée en R.F.A., avec 41 journées perdues pour 1 000 travailleurs, au Japon (44), en Snède (17), en Nnrvège (10) et en Suisse (1). La tendance générale à des grèves plus nnmbreuses, mais plus courtes, auxquelles participent davantage de travailleurs contre 19,2 millièrement évidente dans les pays de l'O.C.D.E. Selon le B.I.T., on y a enregistré 22 000 conflits du travail en 1979, contre 21 000 l'année précédente. 32,8 millions de travailleurs, contre 19,2 millions y ont participé (+ 71 %). Mais le nombre des journées de travail perdues n'a augmenté que de moitié : soit 131,8 millions en 1979 contre 87,8 millions en 1978. La perte de salaire a donc été moindre pour chaque gréviste « moyen ».

● *Grève au bureau d'études Renault Véhicules industriels d'Annonay* (Ardèche). Depuis le 20 janvier, le personnel, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., poursuit des arrêts de travail, de dix à quinze minutes. Il réclame la révisinn des salaires, avec la revalnrisation des coefficients les plus bas, un reclassement pour tous et « *une évalution équitable du mérite de chncun* ».

● *Pas de licenciement à la Cnisse maladie de la région parisienne* : la départementalisation n'entraînera « *aucun licenciement sous quelque forme que ce soit à la Caisse primaire centrale d'assurance maladie de la région parisienne* », a affirmé M. Jean Allain, administrateur provisoire, à la C.F.D.T. qu'il a reçue le 14 février.

Sept cent mille jeunes recherchent un emploi

(Suite de la première page.)

Alors que vendredi on annonçait un accroissement déjà inhabituel de 13 % en un an des demandes d'emploi non satisfaites, les précisions données dimanche par M. Bergeron, puis par l'UNEDIC sur le chômage indemnisé, sont encore plus inquiétantes.

Le total des allocataires des ASSEDIC, qui comprend les chômeurs proprement dits et les bénéficiaires des garanties de ressources ou préretraites, est passé de 1 096 495, en décembre 1980, à 1 176 109 en janvier 1981, soit une poussée de 7 % en un mois au lieu de 5 % en décembre et de 4 % en novembre. En un an, l'aggravation est de 28 % et — les statistiques étant bouleversées par la récente modification de l'indemnisation — il fant sans doute remonter à 1976 pour retrouver des augmentations plus fortes !

Cette importante progression du chômage indemnisé est due à l'augmentation des licenciements économiques (+ 9 % en un mois et + 46 % si l'on compare les premiers paiements de décembre et de janvier !) mais aussi aux difficultés des jeunes qui, depuis l'été, n'arrivent pas à trouver un emploi (en un mois, le nombre d'allocations forfaitaires qui concernent certains jeunes n'ayant droit à indemnisation qu'après six mois de chômage, s'est accru de 16 %).

Ces évolutions, qui confirment celles relatives aux demandes d'emploi, sont d'antant plus inquiétantes que l'évolntion du chômage à pareille époque de l'année a, en général, tendance à se stabiliser. Mais cette fois-ci, comme au lendemain du « choc pétrolier » lors de la crise de 1974-1975, ce n'est pas la stabilisation, mais la dégradation, qui est nbservée en janvier, les licenciements économiques des adultes s'ajoutant aux difficultés des jeunes pour trouver du travail.

A moyen terme, cette nouvelle montée du chômage pose deux types de problèmes financiers. Tout d'abord celui de l'UNEDIC. Selon M. Bergeron, président de cet organisme jusqu'à fin mars, « *l'UNEDIC doit pouvoir tenir jusqu'en septembre* ». Après ? « *Pour le moment, il n'est pas possible de prévoir* », mais évoquant le passé, M. Bergeron rappelle que lorsque les ressources font défaut, l'UNEDIC a toujours accru les cotisatinns... On les a diminuées lorsque la situation le permettait. Pour M. Rolant (C.F.D.T.), l'aggravation inhabituelle du chômage impliqus que « *d'ici la fin de l'année une modification du financement sera nécessaire* ». Quand « *Il est probable qu'on tiendra jusqu'en mai-juin, mais après !...* » En fait, cette question de taux de cotisations pourrait être évoqué dès le 5 mars, lors des négociations sur la prolongation de l'accord en faveur de préretraites après démission. Mais toute majoration risque d'être difficilement acceptée par le patronat et surtout les P.M.E., dont un des leurs présidera l'UNEDIC au printemps prochain.

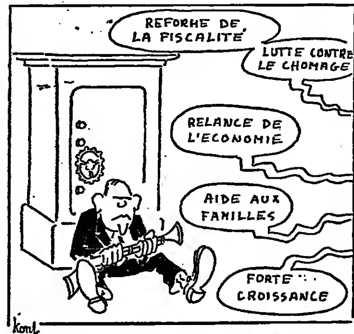
Le régime général pénalisé

Deuxième problème de financement : celui de la Sécurité sociale et des retraites complémentaires. Plus le chômage augmente, moins la Sécurité sociale a d'argent, puisque les régimes d'assurance du secteur privé sont financés à plus de 80 % par les cotisations des salariés actifs. L'année dernière, ce sont 20 milliards de francs, des francs bien lourds, qui ont été perdus. Le régime général est donc pénalisé deux fois : il souffre du déséquilibre de la compensation, système qui l'a obligé, au titre de la solidarité démographique, à verser, en 1980, aux non-salariés et assurés des régimes spéciaux quelque 15 milliards de francs, parce que le nombre des cotisants est plus faible dans ces institutions, et du déséquilibre économique dû à la montée du chômage... la solidarité, là, ne jouant pas !

Les régimes de retraites complémentaires sont également touchés, mais dans une moindre mesure, car l'UNEDIC verse aux caisses des cadres, et des non-cadres (1), une cotisation pour les chômeurs... ce qui n'est pas le cas pour le régime général... Incohérence ? Une de plus dans un système de prestations sociales où la diversité des institutions ne peut que conduire aux disparités et aux injustices.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Les périodes de chômage pour les retraites complémentaires sont validées par l'UNEDIC à 100 % pour l'ARRCO (non cadres), et partiellement pour l'AGIRC (cadres). Mais cette aide de l'UNEDIC ne devient effective que lorsque les bénéficiaires de l'ARRCO et l'AGIRC prennent leur retraite, ce qui est déjà le cas pour certains d'entre eux.



(Dessin de KONK.)

LE FINANCEMENT DE L'UNEDIC

Le « budget » de chômage de l'UNEDIC, qui a atteint, en 1980, 35 milliards de francs, est financé à 28 % par l'Etat et 72 % par les cotisants.

Ces derniers sont à la fois les employeurs du secteur industriel et commercial qui versent une cotisation de 2,76 % sur les salaires bruts et les salariés dont la cotisation est de 0,84 %. Fonctionnaires et non-salariés ne participent donc pas à ce financement en tant que cotisants mais seulement en tant que contribuables... s'ils payent des impôts.

● *La C.F.T.C. pour la reconduction de l'accord sur la garantie de ressources*, a annoncé le 15 février le conseil confédéral de la C.F.T.C. à l'issue de sa réunion. Outre le renouvellement de cet accord, discuté entre le patronat et les syndicats le 5 mars prochain, il faut, selon la C.F.T.C., « *réexaminer dès maintenant la question des moyens à prévoir pour permettre à ceux qui le veulent de partir en retraite dès l'âge de soixante ans* ». Enfin « *l'objectif primordial (...) doit devenir (...) la création d'emplois nouveaux* », problème que le Congrès national de la C.F.T.C. prévu pour novembre 1981 traitera.

● *Nouveaux licenciements dans le textile.* — De nouveaux licenciements viennent d'être annoncés à Roubaix-Tourcoing (Nord) : 110 salariés sur un milli aux établissements Caulier-Delahoutre, filature-teinturerie à Tourcoing ; 110 emplois supprimés sur 800 à la société Louis Lepoutre, filiale du groupe Prouvost S.A. Ces licenciements, dont les effets seront atténués en partie par des départs anticipés en retraite, toucheront les ateliers de Roubaix-Tourcoing et d'Hénin - Beaumont (Pas-de-Calais). — *(Corresp.)*

SOCIAL

CORRESPONDANCE

« Le chômage au quotidien »

L'enquête intitulée « Le chômage au quotidien » (« le Monde » des 16, 17 et 18 octobre) et, d'une façon générale, l'aggravation de la crise de l'emploi nous ont valu un certain nombre de réactions.

Dans les extraits de ce courrier, que l'on lira ci-dessous, nos correspondants insistent plus particulièrement sur les défaillances du nouveau système d'indemnisation du chômage — avec les radiations opérées par les Assedic — et sur les conditions faites aux femmes et aux cadres dits âgés à la recherche d'un emploi.

Mme B. Munck, de Paris-20e :

Demandeur d'emploi depuis le 1er janvier 1980 à la suite de l'application de la loi Veil concernant l'interdiction au personnel non diplômé d'exercer comme préparatrice en pharmacie, j'ai été victime d'une suspension du bénéfice de l'allocation spéciale (ex 90 %) alors que, depuis plusieurs mois, je me débats seule pour tenter de trouver une solution à mon problème d'emploi.

Depuis mon inscription, je me suis présentée à de nombreuses offres d'emploi, j'ai répondu à diverses annonces et j'ai contacté des employeurs par téléphone et par courrier. En juin, sur décision d'une commission dite paritaire, j'ai été avisée d'un refus de poursuite de l'allocation spéciale. Afin d'en savoir plus, j'ai pris contact avec l'Assedic et il m'a été répondu que la commission avait refusé le maintien de cette indemnité sur le simple fait que je n'avais pas fourni suffisamment de justificatifs de recherche d'emploi.

Cette explication ne me satisfaisant pas, j'ai fait appel de la décision comme le prévoit la réglementation, en indiquant que, malgré mon état de grossesse (enceinte de cinq mois), j'avais maintenu une prospection intensive et régulière, qui n'avait pas abouti en raison même de mon état. Par ailleurs, j'ai informé ladite commission de l'avis favorable que j'ai donné pour suivre une formation de comptabilité en vue de la préparation du C.A.P. (avec accord de l'Assedic pour la prise en charge des frais de formation). Malgré ces nouveaux éléments, qui prouvent ma bonne foi et mon intention d'en sortir, la commission a maintenu sa décision de me suspendre l'allocation spéciale et m'a orientée vers une société de travail temporaire, qui n'a pas été en mesure de me trouver du travail.

Un lecteur, domicilié dans le Doubs, qui désire garder l'anonymat :

Comment voulez-vous qu'un homme de trente-quatre ans, universitaire, ayant occupé les fonctions de direction d'un service comme cadre supérieur, puisse accepter, licencié pour motif économique, de voir, après quatorze mois de chômage, son salaire mensuel réduit de 90 % (en dépensant, dans cette période, plus de 6 000 F pour les annonces) ? C'est mon cas : entre mars 1979 et octobre 1980, mon salaire est passé de 7 300 F bruts mensuels à une indemnité de fin de droit de 705 F. Tous les matins, à l'heure du postier, on vit l'espoir, puis le désespoir.

Un monstre incasable

Mme Jacqueline Ponsard, de Paris-12e :

Quarante-neuf ans, cadre, vingt ans d'expérience professionnelle et femme : autant dire, de nos jours, le monstre incasable nulle part ! Un patron de P.M.E. m'a dit : « Ah ! si seulement vous étiez un homme... Vous avez toutes les qualités requises pour être mon bras droit, mais... » Il a pris le candidat masculin qui venait après moi. J'étais parvenue là, devant deux cent vingt-six candidatures.

Je me suis ensuite présentée, de la part de l'A.N.P.E., dans un organisme officiel dépendant du ministère des affaires étrangères. Le poste exposé par le chef du personnel correspondait en tous points à la fiche A.N.P.E. : attaché administratif au salaire annuel de 84 700 F. Poste de cadre. J'étais d'accord. Le président de l'organisme n'ayant pu me recevoir, on me demanda d'attendre sa convocation.

Quelle n'a donc pas été ma surprise quand, dès le lendemain matin, je recevais un coup de fil d'un employé, de la part du chef du personnel : « Votre candidature a été retenue comme commis administratif au salaire annuel de 63 072,75 F. » J'ai demandé à être de nouveau reçue par le chef du personnel ou à lui parler au téléphone : il a refusé en me faisant dire que c'était à prendre ou à laisser.

> **13,15 FRANCS PAR JOUR**
>
> *Mme F. MEUNIER, de Nice :*
>
> Je viens d'avoir un enfant, le 11 novembre. Je pointais au chômage après la fin d'un contrat de travail. Mais, tenant à retrouver un emploi très rapidement, j'ai accepté, habitant Nice, d'aller suivre un stage de formation professionnelle pour adultes à Dunkerque, pendant quatre mois et demi (stage d'encadrement de personnel à l'étranger).
>
> De retour à Nice, toujours sans emploi — car la France, paraît-il, manque de cadres prêts à s'expatrier, mais, avec mon mari, voilà deux ans que nous cherchons en vain un contrat à l'étranger, — je me suis réinscrite à l'A.N.P.E. et j'ai de nouveau perçu l'allocation Assedic. Mais on m'a mise d'office en congé de maternité le 30 septembre, me supprimant l'allocation Assedic, qui devait être remplacée par une allocation versée par la Sécurité sociale. Or celle-ci, se basant non pas sur les cotisations que j'ai normalement versées lorsque j'étais salariée, mais sur celles que verse l'Etat pour les stagiaires de la F.P.A. (c'est-à-dire un minimum), m'allouait royalement fin 1980 13,15 F par jour.
>
> Mon mari étant également au chômage, mais sans indemnités de l'Assedic, j'ai demandé une révision urgente de mon dossier. Voilà plus d'un mois que j'attends la réponse.

La section C.F.D.T. de l'A.N.P.E. de Gironde :

Les personnes qui se sont présentées le 1er octobre à l'agence de Bordeaux pour se faire inscrire comme demandeurs d'emploi ont reçu leur dossier de demandeur d'emploi auto-inscription. Il leur a été demandé de rapporter leur dossier le 23 octobre. Les seules coordonnées que possède l'agence sur ces personnes sont : leurs nom et prénom, la date de présentation à l'agence, la date de rendez-vous. La fiche de liaison avec l'ordinateur et les Assedic, informant de l'inscription de ces personnes, et la carte de pointage n'ont pas été établies.

En conséquence, les Assedic ne connaissent pas ces personnes, avec toutes les conséquences que cela a pour le traitement du dossier (les personnes ne recevront le dossier au plus tôt qu'une dizaine de jours après la date de rendez-vous) et les aides éventuelles qu'elles auraient pu demander (fonds social, avance sur allocations, etc.).

Un millier de lettres

M. Georges Papoianni, de Paris-2e :

Licencié par mon ex-employeur, la Caisse interprofessionnelle d'assurance-vieillesse du commerce et de l'industrie du Sud-Ouest Atlantique, il y a deux ans, après onze années de labeur en qualité de chef de service, chef de division et directeur intérimaire, je me retrouve chômeur à cinquante-cinq ans (avec deux enfants à charge), et par conséquent banni irrémédiablement de la société active à laquelle je devrais cependant appartenir. (...) Pourtant, j'ai longuement essayé de retrouver un emploi. En dépit d'un millier de lettres envoyées en deux ans, rien n'y a fait.

Cela m'amène à considérer qu'à notre époque le licenciement non économique d'un salarié de plus de cinquante ans, cadre ou non, lorsqu'il n'a ni tué ni volé, dont la fidélité et l'assiduité sont notoires, et lorsqu'il a exécuté ses tâches avec conscience, constitue purement et simplement un acte criminel. En effet, priver de ressources un être humain chargé de famille, dans une société qui se veut solidaire, c'est le condamner au suicide. (...) Je pense que le chômage est la chose la plus terrible qui puisse survenir à un homme qui se sentait un solide élément de sa société, qui, à cinquante ans, avait encore peut-être plus que jamais l'esprit de création, d'innovation et le sens des relations humaines.

M. Alain Touron, de Raon-L'Etape (Vosges) :

Je suis décidé à tout faire pour que les responsables du gâchis économique et social de notre pays ne puissent prétendre le gouverner pendant encore sept longues années. Je suis certain que nombre de chômeurs pensent et agiront comme moi lors de la prochaine échéance électorale.

M. Roger Le Gouic, du Faouet (Morbihan) :

Licencié pour cause économique depuis le 30 juin 1980, je me suis inscrit à l'A.N.P.E. pour tenter de retrouver un emploi salarié à temps partiel, mais, aux yeux de l'Assedic, j'ai commis l'erreur de ne pas me croiser les bras et de poursuivre mon activité agro-commerciale même si, cette année encore, elle ne me rapportera qu'à peine de quoi payer cotisations, loyer, assurances et impôts. Mais, d'une part, en persévérant, il se peut qu'on réussisse et, d'autre part, ferme-t-on un centre de loisirs en juillet et août ?

L'Assedic du Morbihan refuse donc de me verser des prestations, comme si la création de cette affaire était postérieure à mon licenciement. Que diriez-vous d'une compagnie d'assurances qui, parce que vous avez assuré deux bâtiments séparés, le principal chez elle, le secondaire chez un confrère, alléguerait qu'elle ne vous doit rien pour le sinistre du bâtiment principal, sous prétexte que le bâtiment secondaire n'est pas sinistré ? Vraisemblablement, comme moi, vous crieriez à l'escroquerie et je suis en droit de considérer que l'Assedic m'a volé sept années de cotisations !

Une précision de l'APEC

M. Michel Logan, directeur de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), nous apporte, d'autre part, les précisions suivantes :

Notre approche ne consiste pas en l'envoi à titre individuel d'une offre à une personne concernée, mais d'un journal, *Courrier cadres*, qui diffuse chaque semaine un recueil de quatre cents offres, le plus détaillées possible, et qui est adressé au domicile de tous les inscrits à l'APEC.

Il appartient, dès lors, au cadre, après avoir bénéficié d'informations au cours d'une journée de dynamisation de recherche d'emploi, de se positionner en fonction de son profil, de ses compétences et de ses affinités.

Par ailleurs, nous ne procédons au classement du dossier d'un cadre que lorsque celui-ci, ayant retrouvé un emploi, n'exprime plus le désir de bénéficier de nos services.

J'ajoute que, même dans ce cas, soit parce qu'il est en période d'essai, soit parce que, en activité, il s'interroge sur les possibilités de changement, le bénéfice de l'envoi de *Courrier cadres* peut, s'il le désire, lui être maintenu.

ÉTRAN

En Allemagne fédérale

Les manifestations d'agricu...
ont revêtu un caractère anti-...



ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Les manifestations d'agriculteurs ont revêtu un caractère anti-européen

De notre correspondant

Bonn. — La journée de samedi 14 février a vu, d'un bout à l'autre de la République fédérale, des manifestations d'agriculteurs d'une ampleur que l'on n'avait pas connue depuis 1974. Rien, certes, n'annonce encore une véritable jacquerie, mais cent cinquante villes ont été envahies par quelque cent vingt mille agriculteurs mécontents.

L'aspect nouveau de ces manifestations tient à leur esprit anti-européen, voire anti-français. En bien des endroits, les pancartes proclamaient : « *Giscard défend les paysans français, Schmidt se croise les bras* » ; d'autres affirmaient que « *les paysans doivent mourir pour que la Communauté européenne survive.* »

Le conflit touchant les pêcheurs a encore accentué cet état d'esprit hostile à la Communauté. Jamais sans doute l'impression n'a été aussi largement répandue qu'il n'y aurait plus rien à attendre d'une association au sein de laquelle aucune entente raisonnable ne paraît possible. Depuis des années, le gouvernement de Bonn reconnaît, certes, qu'une réforme fondamentale du marché agricole serait urgente. Mais les dirigeants eux-mêmes ne cessent de soutenir aussi que le moment n'est pas venu pour intervenir d'une façon décisive dans ce domaine. Plus que jamais les autorités sont amenées à dire qu'il importe de ne pas élever la voix avant l'élection présidentielle en France.

Une telle attitude contribue à accréditer l'idée que la position française serait à la base du « *chaos intolérable* » qui règne sur les marchés agricoles.

Il est vrai que les agriculteurs tendent à exagérer quelque peu leurs difficultés (1). Leurs organisations proclament que, durant les cinq dernières années, les revenus de leurs membres auraient diminué de 25 %. De son côté, le rapport gouvernemental sur l'agriculture, publié au début du mois, estime que, depuis 1970, les revenus agricoles se seraient accrus en moyenne de 7 % par an. En torturant quelque peu les statistiques, l'un et l'autre chiffre peuvent être justifiés. Si la colère gronde, c'est parce que, selon le *ministre* de l'agriculture lui-même, le revenu moyen des paysans pour l'exercice qui prend fin en juin aura diminué de 12 % par rapport à l'année précédente.

Le problème le plus sérieux cependant est que les revenus agricoles dans la R.F.A. connaissent des écarts considérables. Alors que dans les États du Sud la situation de la paysannerie reste relativement prospère, le Nord est beaucoup moins favorisé. D'autre part, dans 25 % des exploitations les plus vastes et les mieux organisées, le bénéfice moyen par an s'élève à 07 000 marks, alors que pour les plus défavorisées ce chiffre ne dépasse pas 7 580 marks, la moyenne pour l'ensemble du pays étant de 24 300 marks. La solution des problèmes agricoles dépend en moins autant de réformes structurelles à l'intérieur du pays que d'une hausse des prix au sein de la Communauté.

Il reste que la patience des paysans ouest-allemands paraît toucher à sa fin. La campagne lancée ces derniers jours vise à conquérir la sympathie du public. Les manifestants ont distribué un peu partout des poires, des fromages et des casse-croûte. Leurs organisations ont recommandé de ne pas « *sortir les tracteurs* » afin d'éviter le reproche qu'ils gaspilleraient du carburant à des fins politiques. Ce mot d'ordre n'a pas été suivi partout : le trafic a été bloqué samedi à Bielefeld. D'autre part, quelques citoyens un peu sceptiques ont quand même cru remarquer aux alentours des manifestations des « *concentrations anormales de voitures Mercedes* ».

JEAN WETZ.

(1) Le nombre des exploitants et travailleurs agricoles dépasse le million en R.F.A.

● *Les sociétés britanniques ont très fortement augmenté leurs exportations en Iran et en Irak.* — Selon le *Sunday Times* du 15 février, les ventes à destination de l'Iran ont augmenté de 70 % en 1980 par rapport à 1979, pour atteindre 400 millions de livres, « *la mise en œuvre des sanctions commerciales s'étant révélée pratiquement impossible* ». Vers l'Irak, les exportations ont augmenté de 60 % l'an dernier, pour atteindre 322 millions de livres. — *(A.F.P.)*

AFFAIRES

LE SORT DE MANUFRANCE

M. Durafour estime « prématurée » l'étude du financement de la coopérative

De notre correspondant

Saint-Étienne. — Les obstacles autour de la Société coopérative ouvrière de production et de distribution de Manufrance commencent-ils à tomber ? La réponse est encore prématurée. Mais force est de constater que, pour les trois secteurs qui n'ont pas encore trouvé preneur (machines à coudre, armes et cycles), le tribunal de commerce de Saint-Étienne n'est officiellement saisi que d'une seule et même candidature, celle de la S.C.O.P.D. La proposition, faite par M. Tapie, d'apporter son soutien à la coopérative ne s'expliquerait alors que parce que le P.-D. G. de Manufrance n'a pas en réalité en main tous les atouts dont il s'est targué. Signe encourageant pour les salariés, l'entrevue qui s'est déroulée entre des cadres de la C.G.T. et les syndics de l'ancienne société, M[es] Rossignol et Dutrivoz, vendredi 13 février à Lyon, s'est conclue sur un accord : les syndics recevront les représentants de la S.C.O.P.D., mercredi, à Saint-Étienne.

En revanche, M. Durafour (U.D.F.) a refusé de participer en tant que président du conseil régional de Rhône-Alpes à la réunion de travail projetée par M. Sanguedolce (P.C.), maire de Saint-Étienne, destinée à étudier le financement de la coopérative. Cette consultation est « *prématurée*, estime M. Durafour, *dans la mesure où aucune proposition d'études n'a été formulée* » concernant la mise en place de la coopérative.

Celle-ci, vendredi, a encore été au centre des débats du septième congrès du syndicat C.G.T. de l'entreprise. Il y fut question des récentes démissions de quatre élus cégétistes au comité d'entreprise, dont la secrétaire, Mme Monique Garnier, et du retrait du bureau de la section de deux responsables, dont M. Jacques Monat, ancien secrétaire de la section, remplacé à ce poste il y a quelques mois, peu avant la constitution de la nouvelle société, par M. Christian Georges. Il existe, on le sait, des divergences sur le rôle des instances confédérales, critiqué par les sortants, dans la lutte des Manufrance, et sur celui de la MACIF et d'un de ses dirigeants, M. Pierre Juvin. M. Georges et, avec lui, son bureau refusent de considérer que ce rôle ait été bénéfique pour l'entreprise.

Le rapport du secrétaire a été approuvé par 120 votants sur 132 (12 abstentions). Pour l'heure, Mme Garnier se refuse à toute déclaration sur son départ. — P.C.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou Dép. −	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou Dép. −	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou Dép. −
$ E.-U.	5,1800	5,1850	− 310	− 290	− 630	− 590	−1430	−1400
$ can.	4,2750	4,2620	− 260	− 230	− 495	− 440	−1050	− 900
Yen (100)	2,4760	2,4820	+ 25	+ 50	+ 90	+ 130	+ 385	+ 470
DM	2,3030	2,3060	+ 5	+ 15	+ 10	+ 35	+ 160	+ 170
Florin	2,1235	2,1270	+ 10	+ 25	+ 45	+ 70	+ 200	+ 260
F.B. (100)	14,3680	14,3900	− 190	− 100	− 430	− 200	−1000	− 520
F.S.	2,5150	2,5190	+ 60	+ 80	+ 145	+ 180	+ 535	+ 620
L. (1 000)	4,8750	4,8880	− 300	− 250	− 625	− 545	−1660	−1474
£	11,6280	11,6520	− 340	− 260	− 490	− 360	− 390	− 280

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 7/8	9	9 7/8	14 1/8	10 1/4	10 5/8	10 1/2	10 3/4
$ E.-U.	17 1/2	17 3/4	18	18 5/8	18	18 3/8	18 1/8	18 1/2
Florin	9	9 1/2	8 1/8	9 1/2	9 1/4	9 5/8	9 3/4	10 1/4
F.B. (100)	10	11	12	12 3/8	12 1/2	13	13	13 1/2
F.S.	5	5 1/2	6 3/4	7	7	7 1/4	7 1/4	7 7/8
L. (1 000)	15	18	17 1/4	18 1/2	17 7/8	10 5/8	18 3/4	19 1/2
£	14	14 1/2	14	14 3/8	13 3/8	13 7/8	12 5/8	13
Fr. franç.	10 3/2	18 5/8	10 1/4	10 3/4	10 3/8	10 7/8	11 5/8	12 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LOGEMENT

L'accession à la propriété : 15 000 prêts supplémentaires seront disponibles le 1er mars

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a annoncé, dans une interview à *Ouest-France* publiée ce lundi 16 février, la mise en place de quinze mille prêts à l'accession à la propriété (P.A.P.) supplémentaires, « *qui seront immédiatement disponibles* » et viendront s'ajouter aux soixante-cinq mille P.A.P. répartis entre les départements en janvier et février : « *Cela veut dire que par rapport aux 15 milliards de francs d'activité du bâtiment que représentent soixante-cinq mille P.A.P. déjà acquis, ces quinze mille prêts supplémentaires représenteront 3 milliards et demi de francs d'activités de plus pour le bâtiment à partir du mois prochain* », précise le ministre, qui ajoute : « *... Le bâtiment est si important pour la France et les Français (...) que le gouvernement est très sensible à la continuité et à la régularité de l'activité du bâtiment. Il ne veut pas de « trou »... Comme il vient de le faire, il prendra à chaque fois qu'il le faudra des mesures pour assurer la continuité de l'activité du bâtiment et par conséquent la satisfaction des besoins de logement des Français.* »

Les 65 000 PAP mis en place en janvier et février, bien qu'ils aient été distribués en fonction de la demande des départements, seront inégalement consommés. Ces 65 000 PAP représentent la moitié de la dotation budgétaire de 1981, qui est de 140 000 prêts, 10 000 ayant été réservés, nationalement, à des actions spécifiques. Ils seront donc mis en place par anticipation sur les crédits du second semestre, pour éviter, dans les départements les plus demandeurs, les à-coups dus à une consommation rapide des prêts disponibles. La répartition départementale de tous ces prêts supplémentaires sera précisée à la fin du mois de février après que M. d'Ornano et ses services, en accord avec M. Barre, auront fait « *le recensement de la situation en France* ».

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● *La direction de l'usine Talbot de Poissy* a admis le principe de la suppression de l'équipe de nuit au mois de mars, afin d'atténuer les conséquences sociales du chômage technique. Dix jours ouvrables de chômage technique avaient été annoncés à la fin de 1980 pour mars 1981. Cette réduction du volume de travail correspondant en fait à la moitié du mois de mars, la direction a accepté, à la demande des syndicats, de faire travailler de jour l'équipe de nuit, en conservant toutefois aux ouvriers concernés les avantages liés au travail de nuit. L'ensemble des ouvriers de Talbot-Poissy travailleraient cinq jours sur sept, de 7 h. 30 à 15 heures.

● *Pas de capitaux japonais pour la SEAT ?* — Selon le quotidien madrilène *El País*, les constructeurs automobiles japonais Toyota et Nissan auraient abandonné l'espoir de remplacer la firme italienne Fiat dans le capital de la SEAT, principal fabricant espagnol de véhicules. Le manque de cohérence des propositions faites par la SEAT et des pressions en provenance d'Europe continentale seraient à l'origine de cet abandon.

Energie

● *Pétroles iranien et irakien pour le Japon.* — Plusieurs compagnies pétrolières japonaises ont été récemment invitées par le gouvernement irakien à reprendre leurs enlèvements de pétrole brut à partir du terminal turc de Ceyhan, sur la Méditerranée, indique la revue spécialisée *Middle East Economic Survey*. Ces livraisons, qui s'étaleront sur trois mois à partir de février, au rythme de 250 000 barils par jour (12,5 millions de tonnes par an), constituent une « *compensation* » de contrats anciens qui n'avaient pu être honorés par l'Irak au cours du dernier trimestre de 1980 pour des raisons de « *force majeure* » (la guerre irako-iranienne).

L'Iran devrait également reprendre ses livraisons au Japon avant la fin de février, indiquait-on à Tokyo en fin de semaine. Certaines des douze compagnies pétrolières japonaises auraient déjà signé des accords avec la NIOC, aux termes desquels elles enlèveraient 175 000 barils par jour (le tiers des enlèvements d'avant la guerre irano-irakienne) au prix de 37 dollars le baril auxquels s'ajouterait une majoration de 1,30 dollar par baril. — *(A.F.P., Reuter.)*

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

SERVICE DES DOMAINES
ADJUDICATION LE JEUDI 19 MARS 1981, à 15 heures, Salle des Ventes des Domaines, 17, rue Scribe, PARIS (9e)

APPARTEMENT 220 m2 - LIBRE

8 à 18, avenue Montaigne - PARIS (8e)

et 34 à 42, rue Jean-Goujon
Au 7e étage d'un immeuble en copropriété, comprenant : 6 PIECES, cuisine, 2 salles de bains, chambre de service, cave, garage, dépendances

MISE A PRIX : 3.350.000 FRANCS

RENSEIGNEMENTS : Direction des Services Fonciers, 25-27, place de la Madeleine à PARIS (8e), tél. 266-91-40, poste 788.

Vente aux ench. publ. après réglem. jud. Ste BROCANTE du BATIMENT, SAMEDI 21 FEVRIER 1981, à à h. 30 à PARIS (10e), 128, quai Jemmapes

ENVIRON 250 CHEMINÉES PRINCIPALEMENT EN PIERRE

Cheminées gothiques, Louis XIII, Louis XIV, Régence, Louis XV, cheminées à trumeau, cheminées en marbre, encadrements, porches, anges, lavoirs, éviers, tables en pierre, paire de chenets, landiers, grilles fer forgé, parquet, escalier, portes et fenêtres en bois, important LOT DE CARRELAGE terre cuite - MOBILIER DE BUREAU - Matériel d'entretien - Mat de manutention. Frais légaux en sus des ench. EXPOS PUBL. VENDREDI 20 FEVRIER 1981, de 14 à 17 h., par le ministère de S.C.P. LIBERT et CASTOR, c.-pr., Paris (9e), 3, rue Rossini, tél. 824-51-20

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à VERSAILLES, LE MERCREDI 11 MARS 1981, à 10 heures

GRAND APPARTEMENT A VERSAILLES (78)

à l'angle des rues A.-Samain et A.-Bontemps nos 6 et 8 et 4 bis, dans un immeuble récent, niveau entier du deuxième étage (quatre portes palières, réunion de cinq anc appartements), quatre caves, deux parkings
AMENAGEMENT LUXUEUX

Superficie de 326,51 mètres carrés

LIBRE DE TOUTE OCCUPATION

Eventuellement à usage de profession libérale

MISE A PRIX : 1.500.000 FRANCS

Pour tous renseignements s'adresser à Me Jean SILLARD, avocat, 79 bis, boulevard de la Reine à 78000 VERSAILLES, tél. 950-02-99 ; au greffe du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES pour consulter le cahier des charges ; visites sur rendez-vous.

Vente au Palais de Justice à Paris, le JEUDI 5 MARS 1981, à 14 heures
EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT

et une CAVE dans l'immeuble sis à

PARIS (11e) - 4 et 6, rue Saint-Hubert

MISE A PRIX : 250.000 FRANCS

S'adresser pour tous rens. à la S.C.P. d'Avocats GRANRUT, CHRESTEIL, BRILLATZ, BARSI (Me BRILLATZ), 18, avenue Bugeaud, 75116 Paris, tél. 727-09-04 ; et à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

VENTE SUR LICITATION AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, LE LUNDI 9 MARS 1981, à 14 heures

UN PAVILLON A COURBEVOIE (92)

22, villa Ghis et 96, rue Eugène-Caron

LIBRE D'OCCUPATION - MISE A PRIX : 140.000 FRANCS

S'adresser à Me Guy BOUDRIOT, avocat à PARIS (2e), 55, boulevard Malesherbes, tél. 522-04-36 ; Me GASTINEAU, avocat à PARIS (1er), 29, rue des Pyramides, tél. 260-46-79 ; sur les lieux pour visiter, les vendredi 27 février 1981 de 12 heures 30 à 14 heures 30.

Vente par adjudication le JEUDI 19 FEVRIER 1981, à 14 heures 30, au Tribunal de Grande Instance du Havre

MURS DE CINÉMA, LOGEMENT DE 3 PIÈCES TT CFT BOUTIQUE

Libre de toute occupation, 1.000 m2 sur un plateau. Hauteur de plafond 8,50 m (possibilité développement d'un deuxième plateau et transformation en bureaux, magasins, etc.) — MISE A PRIX : 1.823.000 FRANCS

Tous renseignements Société des Avocats DUBOSC et PRESCHEZ, 17, rue Anfrey, 76600 LE HAVRE, tél. (35) 42-24-41.

(Publicité)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

en République populaire du Congo

Premier projet de transport fluvial

Le Gouvernement de la République Populaire du Congo a demandé un financement au Groupe de la Banque Mondiale afin d'augmenter la capacité de transport fluvial de l'Agence Transcongolaise des Communications et d'améliorer l'équipement des chantiers navals de Brazzaville, Ouesso et Mossaka.

Les dossiers d'appel d'offres concernant la construction d'unités fluviales seront disponibles le 16 février 1981. Toutefois, cette date pourrait être dépassée.

Ils concerneront la fourniture de :

— un pousseur passagers de 180 couchettes, de 3 × 400 ch,
— deux pousseurs de 2 × 200 ch,
— un pousseur de port de 2 × 200 ch,
— un ponton automoteur de 100 tonnes,
— quatorze barges à bois de 300 tonnes,
— deux barges mixtes hydrocarbures-sciage de 200 tonnes,
— deux vedettes de contrôle,
— trois hors-bord de liaison,
— lots de pièces de rechange.

Les dossiers d'appel d'offres concernant les travaux de génie civil et la fourniture de matériels et de machines-outils pour les chantiers de Brazzaville, Ouesso et Mossaka, seront disponibles à partir du 2 mars 1981. Toutefois, cette date pourrait être dépassée.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à la Direction des Voies Navigables, Ports et Transports Fluviaux, ou au bureau du consultant :

— Pour les unités fluviales, le génie civil, les machines-outils et les chariots slip-way
AGENCE TRANSCONGOLAISE DES COMMUNICATIONS
Direction des Voies Navigables, Ports et Transports Fluviaux
Boîte Postale 2048
BRAZZAVILLE (République Populaire du Congo).

— Pour les unités fluviales, les machines-outils et les chariots slip-way
SOERNI
1, rue Bleue
75009 PARIS (France).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Réuni le 12 février 1981 sous la présidence de Francis Bouygues, le Conseil d'administration a étudié les dispositions de la loi du 24 octobre 1980 et de son décret d'application du 26 novembre 1980 relatives à la faculté de procéder à une augmentation de capital de 3 % par distribution d'actions gratuites réservée aux salariés.

Etant précisé que par l'intermédiaire du Fonds commun de placement du groupe Bouygues, les salariés sont déjà propriétaires de 5,3 % du capital de Bouygues, le Conseil malgré le coût mis à la charge des actionnaires actuels, 12 049 625 F, a décidé de considérer comme prioritaire l'intérêt de son personnel et de convoquer une Assemblée générale extraordinaire le 20 mai 1981, le même jour que l'Assemblée générale ordinaire, afin de lui proposer une augmentation de capital de 3 % réservée aux salariés de Bouygues et de ses filiales qui remplissent les conditions énoncées.

Cette distribution conduirait à émettre 60 000 actions nouvelles au nominal de 100 F. Le coût global serait de 34 427 500 F, dont 35 % à la charge des actionnaires actuels et 65 % remboursés par l'Etat sur dix ans. Sur un total de vingt et un mille salariés dans le Groupe, il y aurait environ 8 200 bénéficiaires qui recevraient en moyenne 7,3 actions nouvelles Bouygues, dont la valeur est environ 4 700 F sur la base des cours actuels.

Schlumberger

Le chiffre d'affaires et le bénéfice net de Schlumberger en 1980 ont atteint des niveaux-records. Le bénéfice net est de 994 millions de dollars, soit 5,21 dollars par action. Le bénéfice net pour l'année comprend un profit après impôts de 69,7 millions de dollars (0,36 dollar par action) provenant de la vente de 4,8 millions d'actions de Rowan Companies. Si l'on exclut ce profit, le bénéfice net est de 925 millions de dollars contre 658 millions de dollars en 1979, c'est-à-dire une augmentation de 40 %.

Le chiffre d'affaires est de 5,1! milliards de dollars, soit une augmentation de 41 % par rapport à 1979. Le chiffre d'affaires de Fairchild a été inclus dans les comptes de Schlumberger à dater du 1er juillet 1979. Si l'on exclut Fairchild pour les deux années ainsi que l'incidence sur le chiffre d'affaires de la vente des actions de Rowan, le chiffre d'affaires de Schlumberger a augmenté de 30 % en 1980.

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre, qui est de 320 millions de dollars, soit 1,67 dollar par action, comprend le profit réalisé par la vente des actions Rowan mentionnée plus haut. Si l'on exclut ce profit, le bénéfice net pour le quatrième trimestre est de 2?? millions de dollars, soit une augmentation de 28 % par rapport au quatrième trimestre de l'an dernier. Le chiffre d'affaires est de 1,46 milliard de dollars, soit une augmentation de 33 % par rapport à la même période de 1979. Si l'on exclut l'incidence sur le chiffre d'affaires de la vente des actions Rowan, le chiffre d'affaires de Schlumberger a augmenté de 24 %.

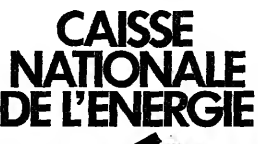
M. Jean Riboud, président-directeur général, a précisé que toutes les unités du secteur pétrole avaient eu, en 1980 des chiffres d'affaires et des bénéfices nets records. La demande de services Schlumberger a continué d'être forte dans le monde entier. Le chiffre d'affaires du secteur pétrole aux Etats-Unis a atteint son niveau le plus élevé parce que le forage s'y est maintenu durant 1980 à un niveau record. Les résultats de Mesure et Régulation Europe ont été bons, en dépit de la récession au Royaume-Uni. Bien que le chiffre d'affaires de Fairchild ait augmenté de 21 % en 1980, le tassement des commandes de semi-conducteurs, accompagnant dans certains cas de fortes baisses des prix, a réduit les bénéfices du quatrième trimestre.

« Le haut niveau de nos clients européens rend nécessaire une participation des dirigeants et des responsables des ventes aux expositions Semicon/Europa. »

Henry Styskal, président de Teledyne TAC

Pour plus d'information, commandez dès aujourd'hui votre guide gratuit ! Il vous suffit de nous envoyer votre carte de visite !

SEMICON
Coordination Office Europe
Uetlibergstrasse 132
Postfach 285, 8045 Zürich
Suisse





EMPRUNT 14,80%

de 3 milliards de francs

Prix d'émission :
Le pair soit 5000 F par obligation.
Date de jouissance :
16 Février 1981.
Intérêt annuel :
14,80%, soit 740 F par obligation, payable le 16.02 de chacune des années 1982 à 1988.
Durée de l'emprunt :
7 ans

Amortissement :
• par remboursement au pair en une seule fois le 16.02.1988.
Souscriptions :
Les souscriptions sont reçues, dans la limite des titres disponibles aux caisses désignées ci-après :
• Caisse Nationale de l'Energie ;
• Comptables du Trésor et des Postes et Télécommunications ;
• Caisses d'Epargne ;
• Caisses de Crédit Agricole Mutuel,
• Caisses de Crédit Mutuel,
• Banques et tous intermédiaires agréés par la Banque de France.

Cotation :
Les obligations du présent emprunt feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (Bourse de Paris).
Taux de rendement actuariel brut :
14,80%

L'admission des obligations en SICOVAM sera demandée.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE
17, RUE CAUMARTIN 75009 PARIS TÉL. 266 01 09



Exercice 1980 : très satisfaisant

Le chiffre d'affaires 1980 a totalisé $ 12 324 millions, soit une progression de 36 % par rapport à 1979 ($ 9 053 millions).

Le bénéfice net s'est accru de 31 % pour atteindre $ 393,4 millions contre $ 325,6 millions.

Le carnet de commandes au 31-12-1980 s'élevait à $ 11,4 milliards, ce qui correspond à une hausse de 9 % sur le carnet de commandes au 31-12-1979 qui était de $ 10,5 milliards.

Les dépenses de recherche et développement ont totalisé $ 660 millions en 1980, en augmentation de 21 % par rapport à 1979 ($ 545 millions).

Dividende :

Le conseil d'administration a augmenté le dividende trimestriel pour les actions ordinaires de 55 cents à 60 cents par action.

Cet accroissement du dividende conduit au paiement annuel de $ 3,40 contre $ 3,20 par action.

Le dividende sera payable à compter du 10 mars.

M. Harry J. Gray, chairman, president and chief executive officer, a déclaré que, malgré la récession, United Technologies avait eu une bonne année en 1980.

Il a, par ailleurs, précisé que le groupe avait achevé sa première année du regroupement de ses activités électroniques en un « groupe électronique » renforçant la capacité de United Technologies à devenir un leader dans ces mutations qui feront naître un nouveau secteur industriel à forte croissance dans les prochaines années.

JAEGER

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe ressort à 1 milliard 400 millions de francs, en progression de 14,5 % sur l'année précédente (dans la nouvelle structure telle qu'exposée lors de la réunion de presse du 3 novembre 1980).

La plus forte contribution à cette progression globale est celle des filiales à l'étranger dont l'activité enregistre, en francs (et ce, malgré une évolution défavorable des parités monétaires), une augmentation de 19 %.

Les filiales françaises ont également connu, dans leur ensemble, une activité satisfaisante dont la hausse sur 1979 a été de 18 %.

Les nouvelles filiales « Régulation Thermique », avec une progression de 15,8 % sur l'année précédente, ont apporté la contribution prévue.

La société mère a bénéficié du développement conforme aux objectifs de ses activités de la branche aéronautique et électronique industrielle. Par contre, comme toutes les entreprises du secteur de l'équipement automobile, elle a dû subir l'incidence de la baisse brutale et importante de la production automobile, au cours du quatrième trimestre 1980. Aussi l'augmentation du chiffre d'affaires (lequel s'établit à 970 millions de F) ressort à 12,6 % d'une année à l'autre, à structure homogène.

Ainsi, grâce aux orientations arrêtées ces dernières années, le groupe aura été en mesure de faire face, dans un contexte difficile, à l'évolution économique actuelle.

Les dispositions prises pour rétablir la rentabilité atteinte par le groupe en 1976 seront activement poursuivies en 1981 pour, d'une part, faire face à la dépression continue du marché de l'automobile et, d'autre part, réaliser le plan de croissance du groupe, en particulier dans le domaine de la régularisation thermique.

ÉPARGNE INDUSTRIE
SICAV DU CREDIT MUTUEL

Situation au 31 décembre 1980

Nombre d'actions en circulation	1 500 765
Actif net en millions de francs	476,03
Valeur liquidative de l'action en francs ..	317,10
Dernier dividende global en francs	16,08
Date de paiement	30 avril 1980

GROUPE SELLIER-LEBLANC

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé de l'ensemble du groupe s'est élevé à 1 410 millions de francs en 1980, en augmentation de 26 % sur celui de l'année précédente.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE : Obligations 5 % 1964

Les intérêts courus du 1er mars 1980 au 28 février 1981 sur les obligations Gaz de France 5 % 1964 seront payables, à partir du 1er mars 1981, à raison de 25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon no 17 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3 F (montant global : 28 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 4 F, soit un net de 21 F.

Ci-après sont rappelées les séries d'obligations sorties aux tirages antérieurs :

Amort. 1966 : Série « K » ; Amort. 1968 : Série « C » ; Amort. 1970 : Série « H » ; Amort. 1972 : Série « A » ; Amort. 1974 : Série « D » ; Amort. 1976 : Série « J » ; Amort. 1978 : Série « G » ; Amort. 1980 : Série « B ».

GAZ DE FRANCE : Obligations 8,50 % février 1972

Les intérêts courus du 16 mars 1980 au 15 mars 1981 sur les obligations Gaz de France 8,50 % février 1972 seront payables, à partir du 16 mars 1981, à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon no 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, soit un net de 31,88 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse Centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société Centrale de Banque.



Trade Development Bank (France) S.A.
20, Place Vendôme, 75001 Paris

Le Conseil d'Administration, réuni le 5 février 1981 sous la présidence de Monsieur Michel ERNST, a examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Le total du bilan atteint F. 870.510.000 contre F. 816.094.000 en 1979.

Les dépôts de la clientèle totalisent F. 325.000.000 contre F. 280.000.000.

Les crédits accordés à la clientèle s'élèvent à F. 384.000.000 contre F. 310.000.000.

Les bénéfices après impôts, amortissements et provisions atteignent F. 7.050.000 contre F. 5.258.000.

La prochaine Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice 1980 décidera de l'affectation des résultats.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 FÉVRIER

Légère hausse

A l'approche de la liquidation de février, qui s'annonce positive, le marché parisien reste ferme. Lundi, l'indicateur de tendance termine en progrès d'environ 0,20 %.

L'évolution du dollar commence à préoccuper sérieusement les investisseurs qui, jusqu'à présent, ne semblaient pas croire à une hausse durable de la monnaie américaine. Les risques d'une nouvelle escalade des taux d'intérêt ne sont maintenant plus à exclure.

Le maintien du dollar à un niveau élevé aurait des effets négatifs (renchérissement de la facture pétrolière), mais aussi positifs (stimulation des exportations) sur la situation économique de la France. Peut-être est-ce pour cela que la Bourse de Paris ne sombre pas dans le pessimisme. Ainsi, lundi, les valeurs du terme en hausse (83) ont été un peu plus nombreuses que les valeurs en baisse (79).

Parmi les plus fortes hausses, on note Sommer-Allibert (+ 5,5 %), Routières Colas (+ 5 %), Lab. R. Bellon (+ 4,2 %), Rhône-Poulenc (+ 3,9 %), Générale de Fonderie (+ 3,9 %), Skis Rossignol (+ 3,6 %), Imétal (+ 3,4 %), Poliet (+ 2,8 %), Moët-Hennessy (+ 2,70 %) et Bouygues, (2,4 %), au plus haut de l'année.

Les plus importants écarts en baisse sont enregistrés sur Mét. nav. Dunk. (6,5 %), au plus bas de l'année, Bis (5,3 %), P.M.-Labinal (3,8 %), Cételem (3,6 %), Pricel (3,4 %), Perrier (2,5 %), Michelin (2,2 %), Esso (2 %), L'Oréal (1,9 %).

A Londres, les cours de l'or se replient, (487 dollars contre 401,50 dollars). A Paris, en raison de la hausse du dollar, le lingot (+ 100 F à 87.000 F) et le napoléon (+ 2 F à 872 F) progressent légèrement. L'emprunt 4,5 % 1973 perd 1,9 %.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AIR LIQUIDE enregistre pour l'exercice 1980 un chiffre d'affaires de 3.436 millions de francs, en progrès de 22,7 %. Le chiffre d'affaires de sa filiale SAF est en hausse de 15 %, celui de la Société chimique de la Grande-Paroisse de 25,1 %, celui de Liquid Air Corp. de 9,2 %.

JAEGER. — Au cours de l'exercice 1980, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs, en progression de 14,5 %. L'activité des filiales étrangères a augmenté de 19 %.

COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ACCUMULATEURS. — Le chiffre d'affaires de l'exercice 1980 s'élève à 1,163 milliard de francs (contre 1,121 milliard).

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE. — La compagnie enregistre pour l'exercice 1980 un résultat net de 51 millions de francs (contre 27,2 millions). Les revenus des filiales, des participations et des placements totalisent 37,9 millions de francs (contre 25,5 millions de francs).

PRETABAIL-SICOMI. — Les produits de l'exercice 1980 se montent à 254,33 millions de francs, en baisse de 22 %.

SOMMER-ALLIBERT. — Au cours de l'exercice écoulé, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 3,32 milliards, en baisse de 9,3 %.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE. — Le chiffre d'affaires de 1980 se monte à 47,1 millions de francs (contre 32,38 millions de francs).

JACQUES BOREL INTERNATIONAL. — Le volume d'affaires consolidé s'élève à 2,15 milliards de francs (contre 2,31 milliards). L'activité de SOFITEL-U.T.H. n'est plus prise en compte. A périmètre de consolidation comparable, la progression du chiffre d'affaires est de 12,3 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	12 févr.	13 févr.
Valeurs françaises	96,3	96,2
Valeurs étrangères	102	102,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107	106,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 fév. .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/2	16/2
1 dollar (en yens)	205,50	207

LONDRES

Vers un marché à terme de l'or

(Agefi.) — Dans un communiqué publié vendredi soir, le London Metal Exchange ou L.M.E. et le London Gold Market ont esquissé ensemble les grandes lignes des conditions de fonctionnement d'un éventuel marché de l'or à terme, dont aucune date d'ouverture n'a cependant été fixée.

Une commission mixte des deux marchés recommande en premier lieu que les transactions portent sur des lots de 100 onces d'or fin qui seraient cotés en livres sterling. La livraison s'effectuerait à Londres et les transactions porteraient sur le mois en cours et les six mois suivants. Elles auraient lieu au London Metal Exchange. Des sièges de membres seraient accessibles aux membres du London Gold Market (Bullion Exchange), ainsi qu'à ceux du L.M.E. travaillant à la corbeille (Ring Dealing).

Les livraisons au regard des contrats à terme pourraient s'effectuer sous forme de barres de 100 onces ou de trois barres d'un kilo chacune, l'or devant présenter un titre de pureté de 995/1 000.

Chaque groupe de compagnie ne pourra obtenir qu'un siège de membre participant à la fixation des cours (Ring Dealing), les derniers détails étant encore à fixer en ce qui concerne la constitution d'un organisme de garantie, des mécanismes de liquidation (clearing), des règles et réglementations, des heures d'ouverture et des méthodes de transactions.

Selon les analystes londoniens des marchés de matières premières, il semble peu probable que tous ces mécanismes soient réglés rapidement étant donné que The International Commodities Clearing House Ltd (I.C.C.H.), qui a proposé un projet de société de garantie, est la filiale d'United Dominions Trust, qui fait actuellement l'objet d'une offre publique d'achat de 110 millions de dollars émanant des Trustee Savings Banks.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Martell et Cie., c. 6, ..	1 p. 5	29,10
Chérif. d'engrais, bon .	1 p. 5	of. ....

BOURSE DE PARIS 16 FEVRIER COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

13/2	Émission Frais inclus	Rachat net

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 060	9 207	5 050	5 570
Allemagne (150 DM)	230 360	230 980	225	237
Belgique (150 F)	14 388	14 369	12 850	14 350
Pays Bas (100 fl.)	212 470	212 800	206	217
Danemark (100 krd)	78 200	75 410	72 800	77 600
Norvège (150 k)	92 500	83 790	80	95
Grande-Bretagne (£ 1) ...	11 645	11 718	11 360	11 850
Grèce (150 drachmes) ...	9 780	9 780	....	....
Italie (1 000 lires)	4 877	4 898	4 560	4 950
Suisse (100 fr.)	252 600	253 270	244	257
Suède (150 krs)	109 120	109 790	109	111 800
Autriche (150 sch)	32 595	32 690	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 817	5 837	5 600	8
Portugal (150 esc.)	9 895	5 985	9	9 800
Canada ($ can 1)	4 219	4 325	4 180	4 410
Japon (150 yens)	2 464	2 482	2 370	2 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/2
Or fin (kilo en barre)	86500	88000
Or fin (en lingot)	86900	87000
Pièce française (20 fr)	870	872
Pièce française (10 fr)	800	500
Pièce suisse (20 fr)	600 10	600
Pièce latine (20 fr)	589 80	597
Souverain	782 10	780 50
Pièce de 20 dollars	3304	3302
Pièce de 10 dollars	1700	1666
Pièce de 5 dollars	825	.....
Pièce de 50 pesos	3460	3500
Pièce de 10 florins	910 10	910

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Nouvelle flambée du dollar qui vaut près de 5,20 F à Paris

Très vive à la veille du week-end, la hausse du dollar s'est encore accélérée, lundi 16 février 1980, dans une atmosphère de grande nervosité. Le cours de la monnaie américaine, qui avait franchi, à Paris, la barre des 5 F jeudi 12 février, puis l'avait largement dépassée à 5,0650 F, vendredi 13 février, a littéralement bondi en début de semaine, atteignant près de 5,20 F.

A Francfort, le dollar est passé de 2,20 DM à 2,25 DM, et à Zurich de 2 F à 2,07 F. Après avoir fléchi de 2,2850 dollars à 2,25 dollars, la livre sterling a accompagné la monnaie américaine dans son ascension.

Manifestement, les marchés des changes « s'emballent », comme ils le font à l'occasion de leurs grands mouvements, qui se nourrissent d'eux-mêmes. L'élément moteur, en ce lundi 16 février, est moins l'attente du discours du président Reagan, mercredi prochain, que la quasi-certitude d'une forte tension des taux aux États-Unis dans les prochains mois.

De l'autre côté de l'Atlantique, l'activité économique ne faiblit pas et l'inflation est toujours vigoureuse (+ 0,9 % de hausse des prix de gros en janvier contre + 0,4 % en décembre) : dans ces conditions, les autorités monétaires continuent « à serrer la vis », c'est-à-dire à maintenir des taux élevés. C'est ce qu'anticipent les marchés financiers internationaux, où le loyer de l'eurodollar a augmenté de 2 % la semaine dernière sur les échéances moyennes et longues (6 mois à 1 an), avec une nouvelle hausse de près de 1/2 % lundi 16 février.

Seule, une intervention massive et concertée des banques centrales pourrait freiner ou même « casser » l'ascension du dollar, mais, dans l'immédiat, rien de ce genre n'est prévu semble-t-il.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a fléchi, revenant de 491 dollars à 487 dollars.

En Israël

La Cour suprême récuse partiellement la décision du gouvernement de prendre le contrôle de la société palestienne d'électricité

De notre correspondant

Jérusalem. — La nouvelle a été accueillie avec satisfaction et soulagement dans les territoires occupés. La Cour suprême d'Israël a partiellement récusé, ce lundi 16 février, la décision du gouvernement de M. Begin de prendre le contrôle de la Compagnie d'électricité du district de Jérusalem (C.E.D.J.), société palestinienne dont le réseau couvre tout le secteur oriental de Jérusalem et une grande partie de la Cisjordanie (le Monde du 1er janvier). La Cour a fait une distinction conforme à la législation israélienne, qui dissocie le cas de Jérusalem-Est — dont l'annexion a été confirmée l'an dernier — de celui du reste des territoires occupés. Mais sur ce dernier point les juges se sont prononcés sur le fond : Israël ne peut acquérir les droits de la C.E.D.J. dans la zone située hors de Jérusalem.

Il faut signaler à ce propos que la C.E.D.J., compagnie entièrement arabe et qui garde des liens avec la Jordanie, alimente en courant électrique plusieurs implantations israéliennes. Ceci, entre autres, explique les intentions du gouvernement de mettre fin à une pareille dépendance. Dans le cas de la circonscription de la ville de Jérusalem, la Cour admet que le gouvernement peut décider de rattacher le réseau de la C.E.D.J. à celui de la Compagnie israélienne d'électricité. Mais pour cela les juges ont indiqué que des négociations devaient d'abord être engagées avec les dirigeants de la C.E.D.J. et, s'il y a désaccord — ce qui est probable, — le gouvernement devra représenter le dossier devant la Cour, la C.E.D.J. ayant encore une possibilité d'appel.

Une telle procédure signifie que le gouvernement n'aura vraisemblablement pas le temps de parvenir à ses fins avant les élections générales prévues le 30 juin, et, si le parti travailliste revient au pouvoir, il est peu probable qu'il reprenne à son compte la démarche du Likoud.

FRANCIS CORNU.

Au Brésil

Manifestations contre la loi de sécurité nationale

Sao-Paulo (A.F.P.). — Des manifestations contre la loi de sécurité nationale ont eu lieu, vendredi 13 février, dans diverses villes du Brésil, notamment à Florianopolis, dans le sud du pays, où deux touristes argentins ont été blessés par balle. Plusieurs arrestations ont, en outre, été effectuées.

Plus d'un millier de policiers, baïonnette au canon, ont dispersé, vendredi soir, devant la cathédrale de Florianopolis, un groupe de deux mille manifestants. Ceux-ci protestaient contre le procès de sept étudiants poursuivis, dans le cadre de la loi de sécurité nationale, pour offenses au président de la République, le général Joao Figueiredo. La police a nié être à l'origine des coups de feu. Deux parlementaires de l'opposition ont été bousculés par les forces de l'ordre.

A Brasilia, le président du Syndicat des journalistes de la capitale et membre de la direction nationale du parti des travailleurs (P.T.), M. Helio Doyl, a été appréhendé, vendredi, par la police alors qu'il collait des affiches invitant à une manifestation contre la loi de sécurité nationale. Il a été relâché dix-huit heures plus tard après avoir été soumis à une série d'interrogatoires.

Dans un communiqué publié samedi 14 février, le P.T. a protesté contre l'arrestation, ces dernières vingt-quatre heures, d'au moins quinze de ses membres à Brasilia, Sao-Paulo et dans les États de Bahia, Amazonie, Ceara. Selon le P.T., les militants invitaient la population à diverses manifestations de solidarité en faveur de treize dirigeants syndicaux de Sao-Paulo. Parmi les syndicalistes figure le président du parti des travailleurs, Luis Inacio da Silva, dit Lula. Ils sont poursuivis par la justice militaire pour avoir organisé une « grève illégale » en avril dernier dans la ceinture industrielle de Sao-Paulo. Leur jugement, prévu pour le 16 février, a été ajourné sine die.

MORT DU CHEF D'ORCHESTRE KARL RICHTER

Le chef d'orchestre et organiste Karl Richter est mort dimanche 15 février, à Munich, à l'âge de cinquante-quatre ans, d'une crise cardiaque. Il était né le 15 octobre 1926, à Plauen, en Thuringe.

[Formé à Leipzig, organiste à Saint-Thomas avant de se fixer à Munich, Richter a incarné, après la guerre, la grande tradition allemande de Bach. Il a créé un chœur et un orchestre d'une haute qualité avec lesquels il a donné à travers le monde des interprétations d'une concentration de style exceptionnelle sans doute très proche de l'esprit de Bach, par-delà l'élargissement fantastique du sentiment à l'époque romantique, et dans le droit fil de la tradition luthérienne. Un christianisme vécu dans sa profondeur, sa familiarité, où l'homme chemine sur une voie rude, pleine d'aspérités mais sûre, une musique pleinement assumée, d'une fermeté indomptable, d'une clarté absolue et d'une unité austère.

Il était à l'opposé du nouveau courant d'interprétation baroque incarné par Harnoncourt et Leonhardt, et son nouvel enregistrement de la Passion selon saint Matthieu l'an passé semblait surenchérir sur sa conception ancienne par sa lenteur et sa pesanteur jusqu'à la caricature. Mais il aura marqué l'interprétation de Bach pendant près de vingt ans. — J. L.]

L'incendie du Stardust, à Dublin

LA POLICE N'EXCLUT PAS L'HYPOTHÈSE D'UN ACTE CRIMINEL

(De notre correspondant.)

Dublin. — En raison de l'incendie, samedi matin 14 février, d'un dancing de la banlieue ouvrière de la capitale, le Stardust, qui a fait quarante-neuf morts et une centaine de blessés, dont plusieurs sont dans un état très grave (le Monde daté 15-16 février), le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, a annulé le congrès annuel de son parti, le Fianna Fail, et a proclamé le mardi 17 février jour de deuil national.

Selon des témoins du drame, l'électricité s'est éteinte au moment où l'incendie s'est propagé. Les jeunes gens, suffoqués par l'épaisse fumée, ont été pris de panique et n'arrivaient pas à trouver les sorties, qui, de toute façon, étaient bloquées par ceux qui revenaient dans la salle pour tenter de sauver des proches.

La police n'a finalement pas écarté l'hypothèse d'un acte criminel, mais l'attention se porte principalement sur les mesures de sécurité en vigueur dans la salle, et dans d'autres du même type, et sur la structure de ce genre de bâtiment.

J. M.

Des roquettes sont lancées contre l'ambassade du Sud-Yémen à Paris

Peu avant 4 heures, ce lundi matin 16 février, deux roquettes ont été lancées sur les locaux de l'ambassade de la République démocratique et populaire du Yémen (Sud-Yémen), dont l'entrée principale est située 25, rue Georges-Bizet, à Paris (16e). L'attentat n'a fait aucune victime, mais les roquettes, après avoir pulvérisé les volets et les barreaux métalliques d'une fenêtre du premier étage, ont provoqué un début d'incendie. Les bureaux du premier étage ont été gravement endommagés.

A une trentaine de mètres de là, dans la cour du 54, avenue d'Iéna, les policiers ont trouvé deux tubes lance-roquettes. Les roquettes ont donc été lancées à partir de cette cour qui se trouve juste derrière l'immeuble de l'ambassade. Les tubes étaient placés à 3 mètres du sol, sur un mur faisant face aux fenêtres de la représentation diplomatique yéménite. La plaque de zinc qui recouvre le mur à cet endroit avait en partie fondu. On pouvait cependant encore y lire : « Remember Copernic » — souvenez-vous de Copernic — tracé à la peinture noire.

Vers 4 h. 30, cet attentat a été revendiqué par téléphone à l'Agence France-Presse « au nom de toutes les victimes de la rue Copernic ». Le communiqué téléphonique, qui était une bande enregistrée, précisait : « Nous revendiquons l'action exécutée cette nuit contre l'ambassade du Sud-Yémen. Nous avons signé notre acte à côté du lieu de départ des fusées. Remember Copernic. »

Le préfet de police, M. Pierre Somveille, s'est rendu sur les lieux. L'enquête a été confiée à la brigade criminelle. Ce lundi matin, la porte de l'ambassade était fermée et le personnel diplomatique n'avait encore fait aucune déclaration.

L'attentat de la rue Copernic a eu lieu le 3 octobre 1980. Ce jour-là, une bombe déposée devant la synagogue de la rue Copernic à Paris (16e) a explosé à 18 h 20, alors que les fidèles étaient nombreux dans la synagogue, rassemblés pour la prière. L'explosion a provoqué la mort de quatre personnes — des passants — et fait une vingtaine de blessés parmi les fidèles et les passants (le Monde daté du 5-6 octobre 1980).

[La République démocratique et populaire du Yémen (R.D.P.Y.) — moitié moins étendue que la France et comptant environ 1,5 million d'habitants — constitue un îlot marxiste dans le monde arabe. La région d'Aden est, en effet, animée par un « front » qui se réclame du « socialisme scientifique ». Bien que membre du Front de la fermeté — qui groupe les pays arabes hostiles aux accords de Camp David, — la R.D.P.Y. ne joue pratiquement aucun rôle dans le conflit israélo-arabe.]

● Un coup de feu a été tiré, samedi soir 14 février, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) en direction d'une salle annexe de la mairie située 39, rue de la Petite-Fontaine. Deux conseillers municipaux communistes et une vingtaine de personnes étaient réunis dans ce local pour une soirée au cours de laquelle des vignettes du P.C.F. étaient distribuées. Le projectile qui n'a pas été retrouvé a traversé deux vitres de la salle de réunion, sans atteindre aucun participant.

Une plainte a été déposée auprès du parquet de Créteil qui a chargé le commissariat de Vitry-sur-Seine d'enquêter sur cette affaire.

● M. Philippe Clément, président de la Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.), vient d'être élu président de la Confédération des associations internationales d'entrepreneurs

LA COMMISSION SPÉCIALE ÉTAIT DÉFAVORABLE A L'EXPULSION DU DIRECTEUR D' « AFRIQUE-ASIE »

Le tribunal administratif de Paris a examiné, lundi 16 février, les recours présentés par les avocats de M. Simon Malley contre l'arrêté d'expulsion et les retraits des cartes de séjour et de travail qui ont visé le directeur général du bi-mensuel Afrique-Asie en 1980. Ce journaliste d'expression française, d'origine égyptienne et citoyen américain, connu pour ses positions tiers-mondistes, avait été prié par la préfecture de police de Paris de quitter le territoire français le 27 juin 1980. Il avait été privé de son titre de séjour, renouvelable de trimestre en trimestre, et de sa carte de travail d'une durée de trois ans. On avait alors enjoint verbalement à M. Malley de partir « dans les délais les plus brefs et définitivement » (1).

Finalement, le directeur d'Afrique-Asie était passé, le 3 octobre, devant la commission spéciale des expulsions. Ce passage devant la commission devait toutefois se révéler comme étant de pure forme puisque, le jour-même, des policiers des renseignements généraux, avec des méthodes s'apparentant à celles d'un enlèvement, interceptaient M. Malley, le conduisaient au plus proche aéroport et l'expulsaient. M. Malley réside depuis lors en Suisse, à Genève.

Quatre mois après ces événements, on sait désormais, grâce à l'audience du tribunal administratif, que la commission spéciale des expulsions avait rendu, le 3 octobre, un avis défavorable à l'expulsion du directeur d'Afrique-Asie, « aucun motif n'ayant été invoqué qui justifierait le refus du renouvellement du titre de séjour ». Le gouvernement, apparemment, avait persisté à penser que M. Malley avait, en tant qu'étranger, « manqué au devoir de réserve ».

Lundi 16 février, Mes Philippe Waquet, avocat à la Cour de cassation, et Paul Prompt, avocat au barreau de Paris, ont demandé l'annulation de l'arrêté d'expulsion, du refus de séjour et du retrait de la carte de travail de M. Malley.

Le commissaire du gouvernement, constatant notamment que la commission des expulsions n'avait pas disposé d'un dossier complet — qu'auraient dû remettre les services du ministre de l'intérieur — pour prendre sa décision et qu'elle n'avait donc pu « vérifier s'il y avait détournement de procédure » a également demandé l'annulation de l'arrêté d'expulsion, du refus de séjour et du retrait de la carte de travail.

Jugement en délibéré. — L. G.

(1) Le Monde des 1er et 15 août et 5-6 octobre 1980.

● Les médecins du Centre d'interruption volontaire de grossesse (C.I.V.G.) de Tours, en grève depuis le 11 février, ont décidé de mettre fin à leur mouvement (le Monde des 12 et 13 février). La direction du centre hospitalier Bretonneau leur a assuré que « les avortements seraient effectués dans de bonnes conditions psychologiques et médicales dans le cadre d'une stricte application de la loi Veil ».

JEAN-PAUL II A QUITTÉ ROME POUR L'EXTRÊME-ORIENT

Jean-Paul II a quitté Rome, ce lundi 16 février à 7 h. 45 (heure de Paris), pour son neuvième voyage qui le conduira successivement au Pakistan, aux Philippines, dans l'île de Guam, au Japon et en Alaska.

La première escale du chef de l'Église est Karachi, où, attendu à 13 h. 30 G.M.T., il devait célébrer une messe près de l'aéroport, avant de repartir pour les Philippines.

Au Pakistan, Jean-Paul II se trouve dans un pays de 75 millions d'habitants, dont la majorité est musulmane. La communauté catholique (0,5 %) comprend quatre cent vingt-huit paroisses et deux cent vingt-cinq prêtres. L'archevêque de Karachi est le cardinal Joseph Cordeiro, âgé de soixante-deux ans, qui, lors du synode mondial de 1974, présenta un rapport sur l'évangélisation en Asie.

Ce voyage est le plus long de tous ceux que Jean-Paul II a entrepris jusqu'à présent. Parcourant quelque 35 000 kilomètres, le pape visitera une quinzaine de villes et prononcera plus d'une cinquantaine d'homélies ou d'allocutions. Il sera le premier évêque de Rome à aller au Japon et à survoler le pôle Nord.

Avant de quitter Rome, Jean-Paul II a précisé, à nouveau, qu'il mettait son voyage sous le signe des droits de l'homme, des saints et des martyrs qui avaient contribué à l'évangélisation des pays de l'Orient.

Le numéro du « Monde » daté 15-16 février 1981 a été tiré à 523 073 exemplaires.

A B C D E F G